HENRI-LOUIS LE KAIN

DE LA COMÉDIE-FRANÇAISE

1729-1778

DU MÊME AUTEUR

Voltaire et les Comédiens interprètes de son théâtre. — Étude sur l'art théâtral et les comédiens au XVIIIe siècle, d'après les journaux, les correspondances, les mémoires, les gravures de l'époque et des documents inédits. Paris, Société française d'Imprimerie et de Librairie, 1900. Un volume in-8°.

Les Comédiens Français dans les Cours d'Allemagne au XVIIIe siècle. — *1re Série* : La Cour électorale palatine (16..-1778). Préface de M. Emile Faguet, de l'Académie française. Paris, Société française d'Imprimerie et de Librairie, 1901. Un volume in-4° écu.

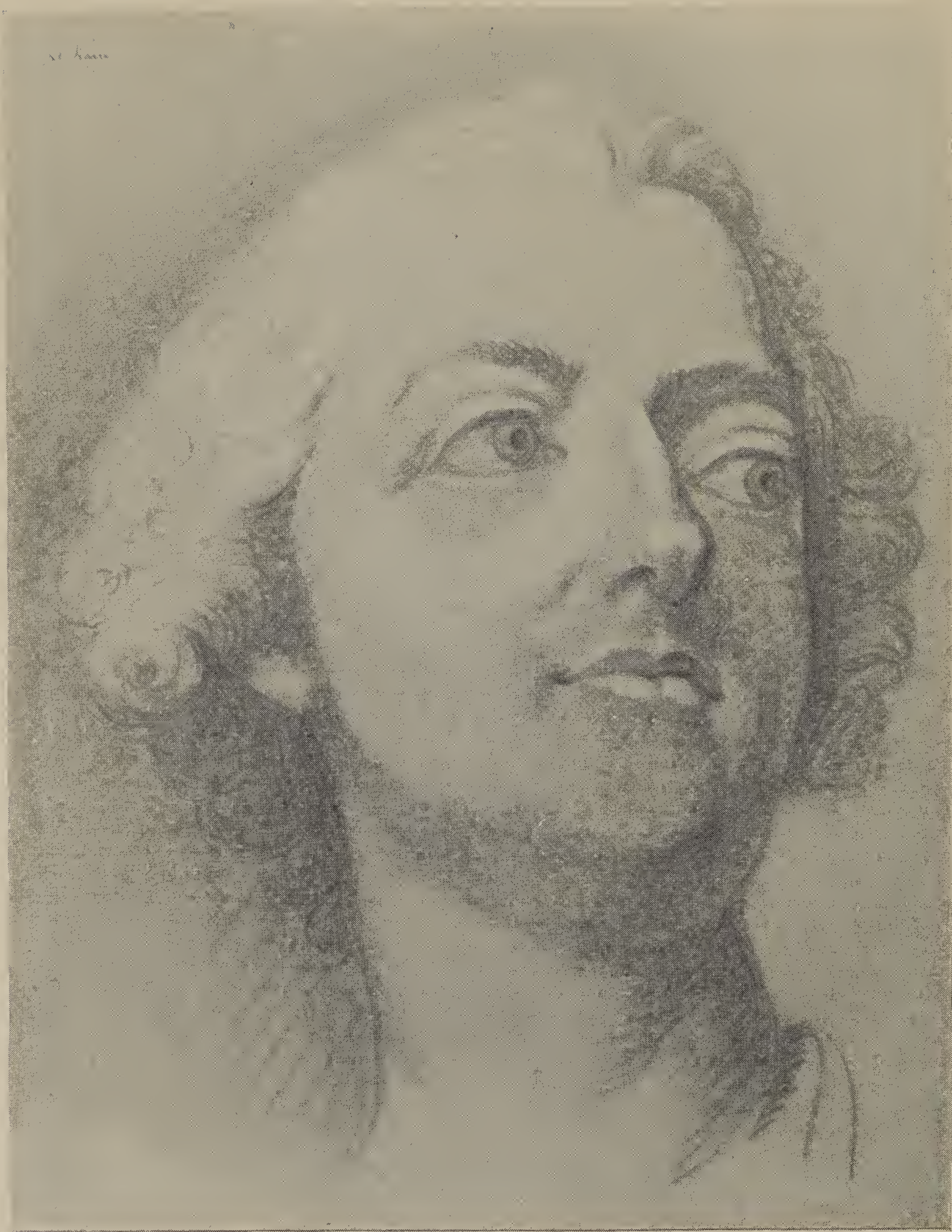
Les Comédiens Français dans les Cours d'Allemagne au XVIIIe siècle. — *2e Série :* La Cour royale de Prusse (16..-1786). Paris, Société française d'Imprimerie et de Librairie, 1902. Un volume in-4° écu.

Les Comédiens Français dans les Cours d'Allemagne au XVIIIe siècle. — *3e Série* : Les Cours du Prince Henry de Prusse, du Margrave Frédéric de Bayreuth et du Margrave Charles-Alexandre d'Ansbach. Paris, Société française d'Imprimerie et de Librairie, 1903. Un volume in-4° écu.

Les Comédiens Français dans les Cours d'Allemagne au XVIIIe siècle. — *4e Série :* La cour du Landgrave Frédéric II de Hesse-Cassel. Paris, Société française d'Imprimerie et de Librairie, 1905. Un volume in-4° écu.

EN PRÉPARATION :

Les Comédiens Français dans les Cours d'Allemagne au XVIIIe siècle. — Les Cours de Wurtemberg, de Bavière, de Saxe et d'Autriche.

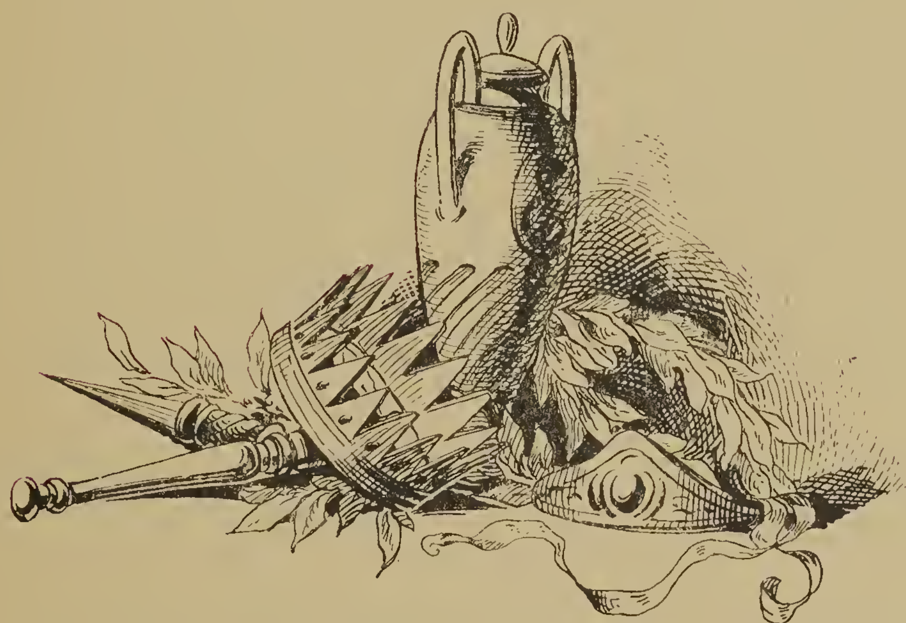


Jean-Jacques OLIVIER

Henri-Louis LE KAIN

De la Comédie-Française

Illustré de soixante-six gravures d'après les documents de l'époque.



PARIS
SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE
ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN ET Cie
15, rue de Cluny, 15
—
1907

A

M. EMILE FAGUET

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Hommage de vive gratitude et de profond respect.

PRÉFACE

*De Le Kain, qui émut et passionna le XVIII*e *siècle, du sublime acteur que Grimm appelait « un miracle de la nature », c'est tout juste si le nom flotte encore dans les mémoires. A vrai dire, on ne saurait s'en étonner. Il n'eut pas le bonheur d'exceller dans le grand répertoire, dans ces chefs-d'œuvre qui toujours projettent quelques rayons de leur gloire immortelle sur leurs interprètes accomplis. En outre, il ne se rendit célèbre par aucune de ces tapageuses aventures dont les comédiens sont souvent les héros. Impossible d'être moins vaniteux, moins bruyant, moins avide de réclame qu'il ne le fut. Au « tripot », il fuyait les intrigues et ne tentait jamais d'écraser ses camarades. Chez lui, il vivait « en bon bourgeois », sans luxe et sans faste. Ne sachant ni flatter, ni farder ses pensées, il évitait le commerce des grands et leur préférait les artistes et les gens de lettres.*

Cependant, pour être explicable, l'oubli dans lequel est tombé Le Kain n'en reste pas moins injuste. Si Corneille et Racine ne convinrent guère à son talent plus romantique que classique, il se montra génial *(le mot n'est pas trop fort) dans le théâtre de Voltaire. A ces sortes de mélodrames, où d'ordinaire la complication de l'intrigue, la pompe et l'horreur du spectacle remplacent l'analyse des âmes, il sut donner un relief saisissant et même une apparence de profondeur. D'autre part, on lui doit d'avoir transformé la représentation tragique, que ses devanciers réduisaient à « de simples con-*

versations ». Il en fit « une peinture vivante », calquée sur la nature. Grâce à lui, le parterre n'eut plus sous les yeux des personnages débitant leurs rôles avec un rythme et des gestes convenus, mais des créatures humaines exprimant sincèrement leurs joies, leurs douleurs et leurs passions. Nos planches s'animèrent. L'art de la mise en scène, jusqu'alors inconnu, vint offrir au public « une complète illusion de la réalité ». Et ce fut là comme une renaissance, comme un renouveau de notre théâtre.

Les créations et les réformes de Le Kain valent donc la peine d'être étudiées. Nous avons essayé de le faire en interrogeant ses manuscrits et ses Mémoires, *les journaux, les correspondances et les gravures de son temps. Certes, nous n'ignorons pas les imperfections et les lacunes de notre travail. Avec des témoignages qui maintes fois se contredisent et sont insuffisants, comment être complet et d'une exactitude absolue ? Puissions-nous néanmoins avoir remis en lumière le grand artiste dont Talma effaça le souvenir, mais qui peut-être par ses innovations mérita mieux de la Comédie-Française que son illustre successeur.*

Aux Archives, à la Bibliothèque nationale, à l'Arsenal, au Ministère des Colonies, au Musée Carnavalet, à la Comédie-Française, à l'Opéra, partout où nous ont conduit nos recherches, on s'est montré pour nous d'une complaisance infinie. Nous en sommes fort reconnaissant.

Remercions particulièrement M. Jules Claretie, qui a bien voulu nous autoriser à reproduire les gouaches de Fesch-Whirsker conservées rue de Richelieu ; M. Monval et M. Coüet, dont les conseils nous ont été du plus précieux secours.

Venise, 30 mai 1907.



LE KAIN

(Peinture à l'huile, auteur inconnu, *Collection C. Rossigneux*.)

HENRI-LOUIS LE KAIN

CHAPITRE PREMIER

LA JEUNESSE DE LE KAIN

Naissance de Le Kain. — Sa famille. — Son éducation. — Mort de son père. — L'Hôtel de Jabac et l'Hôtel de Clermont. — *Le Mauvais riche*. — Le Kain élève de Voltaire. — Le théâtre de la Rue Traversière. — *Rome sauvée*. — Mariage du tragédien. — Sa femme et ses enfants.

Henri-Louis Kaïn, qui devait s'illustrer au théâtre sous le nom de Le Kain (1), naquit à Paris, le 31 mars 1729. La plupart de ses biographes ont fixé la date de sa naissance (nous ignorons pour quelle raison), les uns le 14 avril 1728 (2), les autres le 14 avril de l'année suivante (3). L'erreur de ces der-

(1) Son grand-père s'appelait Kaïn. Les enfants de celui-ci ajoutèrent l'article à leur nom; plus tard, le frère et les sœurs de notre acteur retranchèrent cet article et substituèrent un C au K, comme le prouvent des actes authentiques. Quant à Le Kain, il signa d'ordinaire Lekaïn. Néanmoins, dans notre travail, nous laisserons subsister le nom du tragédien tel qu'on a coutume de l'écrire et que la prononciation en dicte l'orthographe. Ajoutons que dans les journaux et dans les brochures du xviii[e] siècle, on trouve souvent le nom de Le Kain écrit Le Kin, Le Quin et Le Quain.

(2) Article nécrologique du *Journal des Théâtres*, n° xxiii (1[er] mars 1778); Préville (*Mémoires*, p. 220); Decroix et Michaud *junior* (*Biographie Michaud*); De Manne (*Biographie universelle de Didot*); Ourry (*Encyclopédie des gens du monde*); Bouillet (*Dictionnaire universel d'histoire et de géographie*).

(3) Eloge de Le Kain (*Mercure*, mars 1778); Lemazurrier (*Galerie historique des Acteurs du Théâtre-Français*); Ricord (*Les Fastes de la Comédie-Française*).

niers est plus excusable, puisque Le Kain lui-même, dans le récit qu'il nous a laissé de sa jeunesse, déclare être venu au monde « durant le mois d'avril 1729, l'année du grand jubilé (1) ». Il n'y a cependant pas de doute possible, étant donné l'acte de baptême du tragédien, que Jal et Ed. de Manne ont relevé sur les registres de l'église Saint-Eustache. En voici la teneur :

« Du dimanche 3e auril, fut baptisé Henry-Louis, né de jeudi dernier. Fils d'Henry Caïn, marchand orfèvre, et d'Anne-Louise Letellier, sa femme, rue de la Fromagerie (2). »

C'est donc bien le jeudi 31 mars que naquit Le Kain.

Vers 1693, son aïeul Henri Kaïn, « négociant anglois », qui professait la religion catholique, était venu s'établir « marchand orfèvre » à Paris, où depuis longtemps plusieurs membres de sa famille exerçaient ce métier (3). La fabrication des instruments de chirurgie, qui était alors un « district de l'orfèvrerie » et dont il « avait apporté la pratique d'Angleterre », ne tarda pas à lui procurer une certaine aisance. Il put ainsi contracter « un mariage avantageux » en épousant la fille d'un confrère, Catherine Florat, qui lui donna plusieurs enfants.

L'aîné d'entre eux (il s'appelait également Henri) eut une adolescence ingrate et privée de tendresses. Ses parents ne l'aimaient guère et lui préféraient un fils cadet « d'un génie extrêmement borné ». On négligea son éducation : il était encore

(1) Cf. *Le Kain dans sa jeunesse ou Détail historique de ses premières années*, p. 9.

(2 Cf. Jal : *Dictionnaire critique*, article *Le Kain*, et de Manne : *Galerie historique de la Troupe de Voltaire*, p. 120. La rue de la Fromagerie commençait à la Pointe Saint-Eustache, longeait la Halle au bled et se terminait à la rue de la Lingerie. (Cf. *Plan de Paris commencé en l'année 1734, dessiné et gravé sous les ordres de Messire Michel-Etienne Turgot, achevé en 1739.*)

(3) On trouve en effet dans les registres de Saint-Germain-l'Auxerrois un Noël Caïn, marchand orfèvre qui, le 20 janvier 1627, fait baptiser un fils sous le nom de Nicolas. Il existe encore dans les archives de la même église un acte de baptême de « Renée, fille de Pierre Caïn, marchand orfèvre, et de Catherine Boildieu ». Cet acte est daté du 8 septembre 1641. (Cf. Jal : *Dictionnaire critique*, article *Le Kain.*)

très jeune lorsqu'il fut mis en apprentissage dans la boutique de son père ; mais ce dernier, ne le regardant que comme « un ouvrier subalterne », se refusa à lui révéler « les secrets de son art ». Lassé de se voir aussi peu considéré, le malheureux garçon, dès qu'il eut atteint l'âge de quinze ans, déserta la maison paternelle, résolu à vivre à sa guise et à ne demander sa subsistance qu' « à sa propre industrie ». Que devint-il alors ? Nous l'ignorons. Le Kain, qui nous rapporte tous ces détails, ne nous dit rien à ce sujet ; il se contente de nous faire entendre que le fugitif eut une jeunesse orageuse et dissipa bien vite l'héritage de ses parents, dont la banqueroute de Law avait d'ailleurs singulièrement amoindri la fortune. Cependant Henri Kaïn n'avait pas abandonné le métier d'orfèvre ; il y était même devenu d'une rare habileté. Au mois de mai 1724, ne possédant pour tout bien « qu'une figure aimable, une probité irréprochable et ses talens naturels », il eut le bonheur d'épouser Anne-Louise Letellier, fille d' « un marchand pelletier de la Ville de Paris », « grand-juge-consul » et petit-cousin de l'illustre Chancelier (1). C'est de cette union que naquit notre acteur.

L'enfance de Le Kain fut entourée de la sollicitude la plus vive et de l'affection la plus touchante. On le destinait à la profession de son père ; mais celui-ci, qui avait été privé des bienfaits de l'instruction, ne voulut pas que son fils se bornât à connaître l'art de ciseler les métaux précieux. Il désira le voir faire ses classes comme un jeune bourgeois et aborder « l'étude dure et pénible de la langue latine », qui lui apprendrait « en même temps les principes de la sienne (2) ». A l'âge de huit ans, Le Kain entra au collège Mazarin (3). Nous ne savons rien des années qu'il y passa : les registres de ce célèbre établissement ne nous renseignent pas sur ce point (4). Quant à l'anecdote

(1) Cf. *Le Kain dans sa jeunesse.... op. cit.*, p. 8.
(2) Cf. *Ibid.*, p. 9.
(3) Cf. Le Kain : *Mémoires*, p. 6.
(4) Ces registres (*Registres pour servir aux délibérations et arrêtés de Messieurs les Inspecteurs du Collège Mazarin. Comptes du Collège Mazarin, etc., etc., 1713-1791*, sont conservés aujourd'hui aux Archives nationales, Mm. 463 et Mm. 464

suivante, racontée par Vincent Arnault, on la tiendra pour sujette à caution :

«... Le Kain prit » au collège « le goût de la déclamation... L'usage était alors de faire précéder la distribution des prix par la représentation d'une pièce de théâtre dont les rôles étaient joués par les écoliers. Le père de Le Kain n'étant pas assez riche pour faire l'équipement dramatique de son fils, Le Kain ne prenait pas de rôle dans ces pièces, mais, vu qu'il n'en coûtait rien pour faire l'office de souffleur, il soufflait. Il s'ensuivit qu'après ces représentations, il se trouva avoir joué tous les rôles, oui joué, c'est le mot, car comme, sans trop y songer, aux fonctions de souffleur il avait joint celles de répétiteur, ses camarades formés par lui dans les répétitions n'avaient été que ses échos au jour de la représentation (1). »

Le Kain écrit bien, dans ses *Mémoires*, qu'étant au collège, il avait « appris toute la tragédie d'*Athalie*, après avoir entendu répéter nombre de fois cette pièce aux écoliers qui devaient la jouer (2) » ; mais nulle part il ne dit que sa vocation théâtrale lui fut révélée par ces spectacles scolaires et qu'il y prit part en qualité de souffleur et de répétiteur. En outre, il quitta le collège à l'âge de quatorze ans, après avoir terminé sa quatrième ; or l'on ne conçoit guère que des régents aient autorisé un enfant aussi jeune à diriger les répétitions d'ouvrages joués en général par les élèves de rhétorique et de philosophie (3).

A la Saint-Rémi de 1743 (4), le père de Le Kain, qui ne possédait qu'une très modeste fortune, se vit en effet dans l'obligation d'interrompre les classes de son fils. Rentré chez ses parents, le futur tragédien prit des leçons d'arithmétique et d'écriture. On lui enseigna la danse et le dessin, dont plus tard

(1) Cf. Arnault (V.) : *Les Souvenirs et les Regrets du vieil amateur dramatique*, . 15 et 16.

(2) Cf. Le Kain : *Mémoires*, p. 6.

(3) De Léris, d'ordinaire bien informé, écrit d'ailleurs dans son *Dictionnaire des Théâtres*, paru en 1754, c'est-à-dire quatre ans après les débuts de Le Kain : « Son goût et ses talens pour le théâtre se montrèrent *au sortir* du collège. » (Cf. Léris : *Dict. des Th.*, p. 476.)

(4) 1er octobre.

la connaissance devait être pour lui d'une grande utilité, et on lui fit commencer son apprentissage d'orfèvrerie. En même temps, il suivit les cours d'anatomie que César Verdier, « célèbre démonstrateur (1) », professait alors au collège d'Harcourt. Le Kain ne pouvait ignorer cette science, puisqu'il allait, à l'exemple de son aïeul et de son père, se spécialiser dans la fabrication des instruments de chirurgie. Ces études furent pour lui d'un réel profit ; il montra des aptitudes peu communes pour le métier auquel on le destinait et ne tarda pas à y acquérir une habileté que les contemporains ont vantée (2).

Bien qu'il regrettât de n'avoir pu faire ses humanités, ces années, où il achevait son éducation au milieu d'une famille tendrement unie, comptent à coup sûr parmi les plus fortunées de sa vie. Il jouissait d'une « *paisibilité* sans égale » et aucune amertume ne se mêlait à ses plaisirs (3).

Un deuil cruel mit fin à ces heureux moments. En 1746, Le Kain eut la douleur de perdre son père (4). La veille de sa mort, ce dernier l'appela à son chevet et lui adressa la parole en ces termes :

« Mon fils, je vois bien qu'il faut passer comme les autres ; vous êtes l'aîné de mes enfants, vous leur devez l'exemple, songez à vous. Vous trouverez dans mon livre de chirurgie tous les principes de ma méchanique. Vous êtes en état de faire plus que moi, puisque vous m'avez vu travailler et que vous avez reçu plus d'éducation : profitez-en. Je vous ordonne surtout de ne vous point déproprier de mes ouvrages. Il y en a qui ne sont connus de personne ; soyez-en le dépositaire... Adieu, je vois que vous m'aimez, je suis content.

(1) César Verdier, né à Morières, près d'Avignon, en 1685, mourut en 1759. En 1725, il obtint à Paris la chaire de « démonstrateur » aux écoles de chirurgie. Son éloquence et son érudition attirèrent à ses leçons un grand nombre d'élèves. Après vingt-cinq années de professorat, il prit sa retraite et céda sa place à Jean-Joseph Sue.

(2) Cf. *Éloge de Le Kain* dans *Le Mercure*, mars 1778, p. 209 et suiv. Article sur la mort de Le Kain dans *Le Journal des Théâtres*, nº XXIII (1er mars 1778).

(3) Cf. *Le Kain dans sa jeunesse, op. cit.*, p. 9, 10 et 11.

(4) Le père de Le Kain mourut à l'âge de cinquante-deux ans. (Cf. *Le Kain dans sa jeunesse, op. cit.*, p. 12.)

Ayez soin de votre frère. Si vos sœurs ont besoin de vous, ne leur refusez pas votre secours (1). »

Telles furent les dernières recommandations de cet excellent homme, que son fils adorait et dont il ne cessa jamais d'honorer la mémoire.

Cette perte laissait Le Kain entièrement libre de ses actions, puisque sa mère était morte depuis deux ans (2). Sa part d'héritage s'élevait à quatorze mille livres (3) ; sa profession lui rapportait jusqu'à dix-huit francs par jour (4) : une belle carrière s'ouvrait donc devant lui et tout faisait penser qu'il y réussirait brillamment.

*
* *

On sait de quelle faveur jouissait aux environs de 1740 le théâtre de société. Une fièvre comique s'était emparée de notre pays. Les princes et leurs favorites, la noblesse de robe et la noblesse d'épée, les gens de finance et les gens de lettres, tout le monde « histrionnait » avec passion. Il n'y avait pas un château en province, pas un hôtel à Paris, qui ne possédât une scène et une troupe d'amateurs recrutée parmi les amis de

(1) Cf. *Le Kain dans sa jeunesse*, *op. cit.*, p. 12 et 13. Les sœurs de Le Kain vivaient encore en 1799. Coste d'Arnobat, le rédacteur des *Mémoires de Mlle Dumesnil*, nous apprend que leur éducation avait été très soignée. « Elles ont, ajoute-t-il, les manières et le ton de la meilleure compagnie.... L'une d'elles fait aujourd'hui les fonctions d'*Instituteur* auprès des enfants d'un de nos Directeurs, qui a trop d'esprit pour se tromper dans un choix de cette importance. » (Cf. *Mémoires de Mlle Dumesnil*, p. 34.)

(2) Le Kain perdit sa mère au mois d'août 1744 ; elle était âgée de quarante ans. Ajoutons que le père de notre acteur avait laissé le soin de gérer la fortune de ses enfants à un tuteur nommé M. Berthier. Le Kain n'eut qu'à se louer de cette personne, qui régla ses affaires d'intérêt avec autant de prudence que d'activité. (Cf *Le Kain dans sa jeunesse*, *op cit.*, p. 13, 14, 15 et 16.)

(3) Cf. *Le Kain dans sa jeunesse*, *op. cit.*, p. 15. Ce petit patrimoine allait rapporter à Le Kain sept cent cinquante livres de rente. (Cf. Lekain : *Mémoires*, p. 5.)

(4) Cf. Chevrier : *Almanach des gens d'esprit*. (1763), p. 24.

LE KAIN

(Lithographie de Villain.)



la maison (1). Ce n'étaient pas seulement les classes élevées que cette fureur avait gagnées : des artisans, des commis et de petits marchands « se constituaient en compagnies » et consacraient leurs loisirs à représenter nos chefs-d'œuvre.

Un an après la mort de son père, Le Kain appartenait à une association de ce genre. A quelle époque et à la suite de quelles circonstances y entra-t-il ? Nous ne le savons pas exactement. « Le plaisir secret d'étaler ses grâces sur un théâtre et de se faire admirer du public par cette pompe majestueuse de la déclamation tragique..., l'indulgence... de ce même public en faveur des jeunes élèves de Melpomène (2) », tels furent les

(1) Parmi ces théâtres de société, dont quelques-uns sont restés célèbres, soit par leur public, soit par leurs acteurs, nous signalerons :

Le théâtre des *Petits Cabinets*, que Mme de Pompadour dirigeait à Versailles. Entourée des Ducs de La Vallière et de Nivernois, des Marquis de Croissy et de Clermont d'Amboise, de la Duchesse de Brancas, des Comtesses de Pons et de Livry, la favorite jouait devant le roi du Molière, du Marivaux, des farces de la comédie italienne et s'essayait même dans l'opéra.

Les théâtres de Louis-Philippe d'Orléans, petit fils du Régent, aux châteaux de Bagnolet et de Villers-Cotterets. Charles Collé fut le fournisseur attitré de ces deux scènes, où le Duc et ses maîtresses, Mlle Le Marquis et Mme de Montesson, représentèrent les comédies du *Théâtre de société* et les parades au gros sel réunies par Corbie dans *Le Théâtre des boulevards*.

Les théâtres de Sceaux et de Clagny, où la Duchesse du Maine psalmodia les œuvres de Duché et de l'abbé Genest.

Le théâtre de Cirey, où Mme du Châtelet joua les tragédies de Racine et surtout celles de Voltaire.

Le théâtre que la Présidente Le Jay possédait dans son hôtel de la rue Garancière. Adrienne Lecouvreur y fit ses premiers débuts.

Le théâtre que La Popelinière avait élevé dans son château de Passy. Cette scène eut l'honneur de faire connaître au public parisien *Hippolyte et Aricie*, le premier opéra de Rameau.

Le théâtre des demoiselles Verrières. Ces deux « Laïs » y représentèrent *La Surprise de l'Amour* avec Collardeau, M. d'Épinay, le Baron de Wanswieten et le Président de Salaberry.

Citons enfin le théâtre que, sur l'ordre de Marie-Antoinette, l'architecte Le Pic avait construit au Petit Trianon. La Reine était l'étoile de la troupe, qui comptait parmi ses membres le Comte d'Artois, le Comte de Vaudreuil, le Comte Adhémar, Madame Elisabeth, la Duchesse de Guiche et la Duchesse de Polignac. Ces augustes acteurs se firent applaudir dans des comédies et dans des opéras comiques tels que *La Gageure imprévue*, *L'Anglois à Bordeaux*, *Les Fausses infidélités*, *Le Barbier de Séville*, *Rose et Colas* *Le Roi et le Fermier*, *Le Devin de village*, *Isabelle et Gertrude*, *Les deux Chasseurs et la Laitière*, *Le Tonnelier* et *Les Sabots*.

Sur l'histoire des théâtres de société, consulter : A. Jullien : *Le Théâtre de Mme de Pompadour* ; *La Comédie à la Cour de Louis XVI* ; *Le Théâtre des Dlles Verrières* ; *Les grandes nuits de Sceaux*. H. d'Alméras et P. d'Estrée : *Les Théâtres libertins au XVIIIe siècle*. Goncourt (E. et J. de) : *La Femme au XVIIIe siècle*, ch. III. Claretie (L.) : *Histoire des Théâtres de société*.

(2) Cf. *Le Kain dans sa jeunesse*, *op. cit.*, p. 17.

« attraits séduisants » qui l'engagèrent à s'essayer dans un art dont il soupçonnait peu les difficultés (1). Ses débuts « *en bourgeoisie* » eurent lieu le 27 décembre 1747 sur un théâtre situé rue Beaubourg et construit dans la « même chambre » où mourut Boindin (2). Le spectacle, fort copieux, se composait du *Cid*, de *La Mort de César* (3) et du *Procureur arbitre* (4) ; les rôles tenus par Le Kain étaient ceux de Don Diègue, de Brutus et de Pirante (5).

Il faut le croire, notre acteur se tira brillamment de cette épreuve, car l'année suivante il remonta sur les planches et fonda une société d'amateurs dont les représentations eurent lieu à l'Hôtel de Jabac, rue Saint-Merry (6). Le 23 juin, Le Kain paraissait pour la première fois sur cette scène ; il y jouait le personnage d'Orosmane, un de ses futurs triomphes, et celui de M. Douillet dans *L'Ami de tout le monde* (7). Le lendemain, on l'applaudissait dans *Le Méchant*, où il remplissait les rôles

(1) « J'ai cru, écrit Le Kain (*Le Kain dans sa jeunesse, op. cit.*, p. 18), qu'il ne s'agissait pour réussir à la Comédie que d'apprendre des rôles, à les étudier chez moi, à les venir répéter au théâtre pour observer mes places et du moins me trouver ensemble avec mes camarades. »

(2) Nicolas Boindin, Procureur du Roi au bureau des Finances, né à Paris le 29 mai 1676 et mort dans la même ville le 30 novembre 1751. Il écrivit et fit représenter avec succès trois comédies : *Les Trois Gascons* (un acte en prose, Comédie-Française, 4 juin 1701), *Le Bal d'Auteuil* (3 actes, en prose, Comédie-Française, 22 août 1702), *Le Port de mer* (un acte, en prose, Comédie Française, 27 mai 1704). La Motte collabora aux *Trois Gascons* et au *Port de mer*, qui resta longtemps au répertoire. *Le Bal d'Auteuil* fut interdit après dix représentations. Le Roi jugea cette comédie indécente et fit réprimander ses acteurs d'avoir reçu et monté un ouvrage aussi libre. C'est depuis lors, dit-on, que les pièces de théâtre furent soumises à la censure avant d'être jouées. Boindin écrivit encore une comédie en un acte, *Le Petit-Maître de robe*, qui ne fut pas représentée.

(3) Tragédie en trois actes, de Voltaire, représentée pour la première fois à la Comédie-Française le 29 août 1743.

(4) Comédie en un acte, en vers, de Philippe Poisson, représentée pour la première fois à la Comédie-Française le 25 février 1728.

(5) Journal manuscrit de Le Kain : Bibliothèque nationale, Fonds français, Mm 12.532.

(6) «..... C'est de ce dernier théâtre (celui de l'Hôtel de Jabac), que *je suis le fondateur*.... » (Cf. Le Kain : *Mémoires*, p. 1.)

(7) *Le Philanthrope ou l'Ami de tout le monde*, comédie en un acte, en prose, de M. A. Legrand, représentée pour la première fois à la Comédie Française le 19 février 1724.

d'Ariste et de Frontin (1) et, trois mois et demi plus tard, le 9 octobre, dans *Mahomet* (Séide), dans *La Mort de César* (Brutus) et dans *Les Précieuses ridicules* (Du Croissy) (2).

Au commencement de l'été de 1749, d'urgentes réparations à faire à la salle de Jabac contraignirent Le Kain et ses camarades à chercher un autre asile. Le 22 juin, ils obtinrent l'autorisation de donner *Alzire* et *Georges Dandin* au théâtre du Magasin de l'Opéra (3) ; mais, cela va sans dire, on ne pouvait laisser à ces jeunes gens la jouissance d'une scène où presque chaque jour répétait l'Académie royale de musique. Force leur fut donc d'aller demander ailleurs l'hospitalité. Ils s'adressèrent à d'autres comédiens amateurs, qui jouaient « à l'Hôtel de Clermont-Tonnerre, au Marais (4) ». Ces derniers consentirent de bonne grâce à abriter leurs collègues, à la condition, bien entendu, qu'ils se chargeassent de la moitié du loyer et des frais. L'accord fut conclu. L'envie et la discussion auraient pu résulter d'un semblable voisinage : l'émulation seule en jaillit. Ce fut à qui mettrait le plus de soins à l'exécution des pièces, à qui monterait les spectacles les plus intéressants. A coup sûr la troupe de Jabac ne le cédait en rien sous ce rapport ; on en jugera par la liste des rôles que remplit Le Kain à l'Hôtel de Clermont durant les six derniers mois de 1749 :

13 juillet : Hamilton dans *Sidney*, tragédie en cinq actes de Gresset. (Pour petite pièce, *Georges Dandin*.)

(1) Apparemment l'on faisait des coupures dans la comédie de Gresset, pour permettre à un même acteur de jouer ces deux rôles.

(2) Journal manuscrit de Le Kain.

(3) Journal manuscrit de Le Kain. Dans *Alzire*, tragédie en cinq actes de Voltaire, Le Kain jouait le rôle de Montèze.

(4) Molé nous dit dans ses *Mémoires* (p. 44) que l'Hôtel de Clermont-Tonnerre, où jouèrent Le Kain et ses camarades, était situé rue des Minimes. Cette rue, qui existe encore, se trouvait en effet au Marais. Chose curieuse, dans son ouvrage sur les rues et les environs de Paris (1777), Langlois ne parle pas de l'édifice en question. Il ne cite que quatre Hôtels de Clermont-Tonnerre : un rue du Cherche-Midi, un autre rue Saint-Dominique-Saint-Germain, un troisième rue du Bac, et un dernier, beaucoup plus ancien, quai de la Tournelle. Au Marais, Langlois ne signale que l'Hôtel de *Clermont-Gallerande*, rue des Blancs-Manteaux, et l'hôtel de *Clermont-Montoison*, rue des Francs-Bourgeois. (Cf. Langlois : *Les Rues et les Environs de Paris*, I, p. 492.)

25 juillet : Pharasmane dans *Rhadamiste et Zénobie*, tragédie en cinq actes de Crébillon. (Pour petite pièce, *Les Folies amoureuses*.)

14 septembre : Mazaël dans *Hérode et Marianne*, tragédie en cinq actes de Voltaire; Jupiter dans *Amphytrion*.

19 octobre : Henri dans *Le Préjugé à la mode*, comédie en cinq actes, en vers, de La Chaussée. (Pour petite pièce, *La Pupille* (1).

26 octobre : Orosmane dans *Zaïre*, tragédie en cinq actes de Voltaire. (Pour petite pièce, *Les Plaideurs*.)

16 novembre : Rhadamiste dans *Rhadamiste et Zénobie ;* Jupiter dans *Amphytrion*.

7 décembre : Ariste dans *Le Méchant ;* « le garde-foin (2) » dans *L'Avocat Pathelin*, comédie en trois actes, en prose, de Brueys et Palaprat.

28 décembre ; Zamore dans *Alzire*, tragédie en cinq actes de Voltaire ; Jupiter dans *Amphytrion* (3).

Il fallait l'ardeur et la superbe assurance de la jeunesse pour aborder sans études approfondies, sans la moindre gamme préparatoire, des rôles aussi difficiles que ceux de Rhadamiste, d'Orosmane et de Zamore ; mais Le Kain, qui se sentait « mordu par le démon du théâtre », avait confiance en son talent naissant ; et de fait, en dépit de maladresses inévitables chez un débutant, il étonnait déjà les connaisseurs par l'originalité de son jeu. Ajoutons qu'il était assez bien entouré. Un certain Mandron, tapissier de son état, tenait passablement l'emploi des *pères* et des *rois* (4). Heurtaux-Dancourt, qui dans la suite devait appartenir aux théâtres de Bayreuth et de

(1) Comédie en un acte, en prose, de Fagan, représentée pour la première fois à la Comédie-Française le 5 juillet 1734.

(2) Apparemment Le Kain désigne par ces mots le paysan, qui n'a que deux répliques à dire à la scène IX du troisième acte.

(3) Cf. Journal manuscrit de Le Kain. Ajoutons que, le 7 septembre, la troupe de Jabac avait joué à Asnières, sur le théâtre de Mme de la Waltener, *L'Enfant prodigue*, comédie en cinq actes, en vers, de Voltaire, et *Les Folies amoureuses*. Dans la première de ces pièces, Le Kain remplissait le rôle d'Euphémon *fils*.

(4) Cf. Longchamp : *Mémoires*, II, 272. Longchamp prétend, à tort selon nous, que Mandron était le chef de la troupe. Il est peu vraisemblable que Le Kain ait laissé à autrui le soin de diriger un théâtre qu'il avait fondé et dont il était, comme on le verra, le régisseur.

Berlin (1), Mlle Bâton, une aimable *ingénue* (2), et Mlle Signol, tour à tour *soubrette* et *princesse tragique*, formaient un ensemble très suffisant. Tant de zèle et d'efforts ne tardèrent pas à être récompensés. Les deux « compagnies » que le hasard avait réunies sous un même toit, s'acquirent la bienveillance du public, et même sa sympathie. Par malheur, il n'est pas de faveur qui n'excite de la jalousie. Les sociétaires de la Comédie-Française s'émurent des succès remportés par ces acteurs en herbe. Les spectacles d'amateurs n'étaient pas légalement autorisés. La mode et l'engouement pouvaient en augmenter le nombre et créer ainsi une fâcheuse concurrence à la Maison

(1) Heurtaux, plus connu sous le nom de H.-L. Dancourt, naquit à Paris en 1725. Sur la recommandation de Voltaire, il entra dans la troupe française de Bayreuth, où il tint l'emploi des *comiques* de 1751 à 1752. En 1755, il jouait à la Cour de Berlin (ses appointements étaient de 1000 thalers), mais il dut quitter la Prusse l'année suivante, car Frédéric II congédia ses acteurs au commencement de la guerre de Sept ans.

Le 21 juillet 1761, Dancourt débutait à la Comédie-Française dans *Amphytrion* (rôle de Sosie) et dans *Les Folies amoureuses* (rôle de Crispin). On l'entendit ensuite dans *Démocrite* (rôle de Strabon), dans *Les Plaideurs* (L'Intimé) et dans *Le Légataire universel* (Crispin). Il ne fut pas reçu. Favart lui obtint alors un engagement pour la Cour de Vienne.

En 1766, Dancourt appartenait au théâtre de Bordeaux. Deux ans après, nous le retrouvons à Berlin et en 1769 il est à Bruxelles, où il fait représenter un opéra bouffon intitulé *Le Combat nocturne ou les Morts vivants* (musique de Le Petit.) Ce n'était pas la première œuvre dramatique de Dancourt Le 9 août 1762, il avait donné à la Comédie-Française une pièce en trois actes, en prose, *Les Deux Amis*, dont une excellente interprétation ne parvint pas à dissimuler la faiblesse. On cite encore de lui : *Le Mariage par capitulation*, op. com. en un acte, musique de Rodolphe (Com.-Italienne, 4 décembre 1764) ; *Ésope à Cythère*, op. com. en un acte, musique de Trial et Vachon (Com.-Italienne, 15 décembre 1766.) ; *Diogène fabuliste ; Scamandre*, divertissement pour une fête du Maréchal de Richelieu ; *Ali et Rézia ou la Rencontre imprévue*, opéra bouffon en trois actes tiré des *Pèlerins de la Mecque* de Le Sage et d'Orneval. Cet ouvrage fut mis en musique par le Chevalier Gluck et représenté à Vienne en 1764. On le reprit à la Comédie-Italienne le 1er mai 1790 avec une musique arrangée par Solié.

Dancourt avait encore publié deux curieuses brochures :

L'Arlequin de Berlin à J.-J. Rousseau, Citoyen de Genève. (Berlin, et se vend à Lausanne, chez François Gresset, 1760.)

Lettre de l'Arlequin de Berlin à M. Fréron sur la retraite de Mr. Gresset. (Berlin, et se trouve à Amsterdam, chez J.-H. Schneider, 1760.)

Le premier de ces opuscules est une spirituelle réfutation de la *Lettre à d'Alembert.*

Cf. Lyonnet (H) : *Dictionnaire des Comédiens français ;* Olivier (J. J.) : *Les Comédiens français dans les Cours d'Allemagne au XVIIIe siècle*, séries II et III ; Faber (M.-F.) : *Le Théâtre-Français en Belgique*, IV, p. 321 ; Desnoiresterres (G.) : *Gluck et Piccini*, chapitre II.

(2) Elle était fille d'un Procureur au Parlement. (Cf. Le Kain : *Mémoires*, p. 14.)

de Molière. Aussi « les grands chantres de Melpomène » se mirent-ils en campagne pour obtenir la fermeture de la salle de Clermont. On satisfit à leur demande (1).

Cette mesure rigoureuse ne fut maintenue que quelques semaines. Dès les premiers jours de février 1750, nos jeunes gens étaient autorisés à rouvrir les portes de leur théâtre (2).

Le principal mérite de ce « coup d'État » revenait à l'abbé de Chauvelin, prêtre janséniste (3), qui adorait l'art dramatique et avait pris en main la cause des comédiens persécutés. Non content d'avoir fait lever l'interdiction qui pesait sur eux, il voulut encore leur fournir l'occasion de se distinguer. Il offrit à la troupe de Jabac de représenter *Le Mauvais Riche*, comédie d'Arnaud Baculard, qui, pour n'être pas un chef-d'œuvre, avait du moins le mérite de l'inédit (4). Sa proposition fut acceptée avec enthousiasme et l'on se hâta de commencer les études de l'ouvrage. Le Kain dirigea lui-même les répétitions et, ainsi que l'atteste la lettre suivante, prit fort au sérieux son rôle de régisseur :

« ... Si vous voulés, mandait-il à d'Arnaud, qu'il y ait répétition demain à l'hostel de Tonnerre, j'ay des raisons particulières pour vous prier d'engager vous-même Mademoiselle Signol à s'y rendre à trois heures précises. J'ay reçeû hier son rosle et l'ay collationné ; j'ay fait récrire le rosle de Polémon et de Frontin, je suis appres^nt^ à écrire ceux du poëte, du musicien, tailleur, etc. Je compte voir aujourd'huy Heurtaux pour corriger et revoir son cinquième acte.

(1) Cf. Le Kain : *Mémoires*, p. 3.

(2) La première représentation donnée par la troupe de Jabac eut lieu le 15 février Elle se composait du *Méchant* et d'*Amphytrion*. Dans la première pièce, Le Kain jouait les rôles d'Ariste et de Frontin ; dans la seconde, celui de Jupiter. (Cf. Journal manuscrit de Le Kain.)

(3) Henri-Philippe de Chauvelin, né vers 1716, mort en 1770, chanoine de Notre-Dame et conseiller au Parlement, où il se rendit célèbre par sa campagne acharnée contre les jésuites, qui contribua fortement à amener l'expulsion de cet ordre. (Arrêt de 1767.)

(4) *Le Mauvais Riche*, comédie en cinq actes, en vers, n'avait pas été reçu à la Comédie-Française. En 1750. lorsque d'Arnaud se trouvait à la Cour de Prusse, il fit représenter sa pièce au théâtre de Charlottenbourg. Elle n'y obtint aucun succès. (Cf. Lettres de Voltaire au Comte d'Argental, Charlottenbourg, 20 août 1750 ; à Mme Denis, Potsdam, 24 novembre 1750.)

LE KAIN

(Silhouette, auteur inconnu, *Musée Carnavalet.*)



J'indiqueray aujourd'huy la répétition pour demain trois heures après midy à l'hostel de Tonnerre ; votre présence est absolument nécessaire (1)... »

De leur côté, Chauvelin et d'Arnaud n'épargnaient pas leurs peines pour attirer l'attention des lettrés et du public élégant sur la fête théâtrale qui allait se donner à l'hôtel de Clermont. Ils s'y prirent avec tant d'habileté que tout Paris souhaita bientôt d'y assister ; on se disputa les places, comme s'il se fût agi d'une première à la Comédie-Française :

« Vous m'avez fait espérer, Monsieur, écrivait La Condamine à l'auteur, quatre billets pour la comédie de vous qui se joue à l'hôtel de Tonnerre dimanche. Ma sœur, ma nièce et moi nous nous faisons un grand plaisir de cette partie et moi en particulier. Votre modestie seule peut vous faire demander de l'indulgence. Madame la Marquise de Plessis-Bellière, sœur de Monsieur le Duc de Chaulnes, a demandé à ma sœur si elle pourrait lui donner une place. Je voudrais bien que ce ne fût pas la mienne et je vous serais très obligé de m'envoyer un billet de plus (2)... »

Ce fut donc devant une salle comble et devant un auditoire d'élite que le rideau se leva le 18 février. La critique jugea la pièce médiocre et fort mal versifiée, mais ne ménagea pas ses bravos aux artistes (3). Voltaire, qui, par affection pour d'Arnaud, avait eu la bonté de se rendre au spectacle, remarqua particulièrement l'acteur chargé du personnage de Dorval. Il demanda quel était l'interprète de ce rôle. On lui répondit que c'était le fils d'un orfèvre ; il jouait la comédie pour son plaisir, mais, se croyant la vocation, il aspirait « à en faire son état ». Le poète voulut le voir et pria Baculard de le lui envoyer le surlendemain.

(1) Lettre de Le Kain à d'Arnaud, 7 février 1750. Charavay *aîné* : *Catalogue d'autographes*, du lundi 3 février 1868.
(2) Lette inédite citée par G. Desnoiresterres dans *Voltaire à la Cour*, p. 368.
(3) *Le Mauvais Riche* était suivi des *Plaideurs*. Une seconde représentation du même spectacle eut lieu trois jours après, le mercredi 21 février. (Journal manuscrit de Le Kain.)

Cette invitation mit Le Kain au comble de la joie. Être distingué par le successeur et le rival de Racine, par l'auteur dont tout le Parnasse reconnaissait la suzeraineté, c'était la plus glorieuse des récompenses qu'il pût espérer ; aussi sentait-il son cœur battre bien fort lorsqu'il se dirigea vers la maison de la Rue Traversière. Il en franchit le seuil avec un respect mêlé de crainte, comme s'il pénétrait dans un sanctuaire. Le maître du logis travaillait en buvant des tasses de chocolat coupé de café. Dès qu'il aperçut son visiteur, il lui ouvrit paternellement les bras et remercia Dieu « d'avoir créé un être qui l'avait ému et attendri en proférant d'assez mauvais vers ». Cette exclamation, si exagérée qu'elle paraisse, ne manquait certes pas de sincérité. Ne l'oublions pas, Voltaire avait une nature toute de premier mouvement et prompte à s'exalter.

Le Kain fut questionné sur son état, son éducation et ses projets d'avenir. Il prétendit ne connaître « d'autre bonheur sur terre que celui de jouer la comédie ». Maître de ses actions et possesseur d'une petite fortune, il comptait abandonner le commerce de son père et essayer de se faire admettre parmi les sociétaires du Théâtre-Français.

« Ah ! mon ami, s'écria le poète, ne prenez jamais ce parti-là. Croyez-moi, jouez la comédie pour votre plaisir, mais n'en faites jamais votre état. C'est le plus beau, le plus rare et le plus difficile des talens, mais il est avili par des barbares et proscrit par des hypocrites (1). Un jour à venir, la France estimera votre art ; mais alors il n'y aura plus de Baron, plus de Lecouvreur, plus de Dangeville. Si vous voulez renoncer à votre projet, je vous prêterai dix mille francs pour commencer votre établissement, et vous me les rendrez quand vous pourrez. Allez, mon ami, revenez me voir sur la fin de la semaine, faites bien vos réflexions, et donnez-moi une réponse positive. »

(1) Allusion au clergé. L'Église excommuniait les comédiens et leur refusait la sépulture quand ils mouraient sans avoir fait leur « renonciation », mais elle acceptait toujours leurs legs et leurs dons.

Confus d'une telle bonté et « pénétré jusqu'aux larmes de ces offres généreuses », Le Kain voulut remercier son hôte, mais l'émotion l'empêcha de parler. Il allait se retirer après avoir gauchement fait une révérence, quand Voltaire le rappela et lui demanda de réciter quelques fragments de ses rôles. Sans songer à mal, le jeune homme commença le grand couplet du second acte de *Gustave Vasa* :

Pardonne, et désormais n'ayons l'âme occupée
Que du plaisir de voir mon erreur dissipée (1)...

L'auteur de *Zaïre* l'interrompit brusquement « avec une voix tonnante et terrible » :

— « Point, point de Piron ; je n'aime pas les mauvais vers. Dites-moi tout ce que vous savez de Racine. »

Le Kain se souvint heureusement qu'étant au collège, il avait appris toute la tragédie d'*Athalie*. Il se mit donc à réciter la première scène de ce chef-d'œuvre, jouant alternativement le rôle d'Abner et celui de Joad. Voltaire l'écoutait ravi :

— « Ah ! mon Dieu ! les beaux vers ! dit-il enthousiasmé, et ce qu'il y a de bien étonnant, c'est que toute la pièce est écrite avec la même chaleur, la même pureté, depuis la première scène jusqu'à la dernière. C'est de la poésie inimitable... »

Il embrassa Le Kain, puis ajouta :

— « Adieu, mon enfant ; c'est moi qui vous prédis que vous aurez la voix déchirante, que vous ferez un jour tous les plaisirs de Paris ; mais, pour Dieu, ne montez jamais sur un théâtre public (2). »

Tous ces détails nous ont été rapportés par le tragédien lui-même en quelques pages émues et pleines de reconnaissance.

(1) Cf. *Gustave Vasa*, II, 3.
(2) Cf. Le Kain : *Mémoires*, p. 6.

Jamais il ne devait oublier les bienfaits du poète et, songeant à son illustre protecteur, il se plaisait à citer ce vers d'*Œdipe :*

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux (1).

*
* *

Les compliments que Le Kain avait reçus n'étaient pas faits pour le détourner de ses projets. Il résolut de laisser à son frère la direction de son commerce (2) et de « s'enrôler sous les bannières de Melpomène ». Lorsqu'il retourna Rue Traversière, ce fut seulement pour supplier l'auteur de *Zaïre* de lui donner des leçons. Le maître, qui se sentait en présence d'une nature exceptionnellement douée, y consentit volontiers et invita le futur Roscius à venir habiter chez lui. Il fit mieux encore : sur la demande de son élève, il se décida à transformer le second étage de sa maison en théâtre où il essayerait ses pièces nouvelles et où joueraient les acteurs de Jabac. Les camarades de Le Kain accueillirent cette nouvelle avec une joie sans égale. C'était pour eux un insigne honneur d'entrer au service de Voltaire et, d'autre part, ils n'auraient plus à leur charge les dépenses assez élevées que leurs spectacles avaient occasionnées jusqu'alors (3).

(1) A en croire Longchamp, les choses se seraient passées tout autrement : « M. Le Kain, écrit-il, ne doit qu'à moi la connaissance personnelle de M. de Voltaire. » Nous ne pouvons ajouter foi à cette assertion. Le récit de Le Kain est empreint d'une incontestable sincérité, et c'est celui auquel il convient de s'arrêter, quelque tort qu'il puisse faire aux prétentions de l'important valet de chambre.

Chose curieuse, Longchamp rencontra un personnage qui, comme lui, se targuait d'avoir présenté Le Kain à l'auteur de *Zaïre :* « Il y a quelque temps, j'ai ouï dire que le tapissier qui avait établi chez lui, vieille rue du Temple, une salle pour le petit spectacle dirigé par Mandron, se vantait que c'était lui qui avait procuré Le Kain à M. de Voltaire et qu'il avait été cause de sa fortune, de sa réputation et de sa gloire. Je ne sais même pas s'il n'a pas eu l'audace de faire imprimer cette assertion dans un petit ouvrage sur les théâtres. » (Cf. Longchamp : *Mémoires*, II, p. 289.)

(2) Le frère du tragédien, Sauveur Caïn, dirigea jusqu'à la mort l'entreprise commerciale que son père avait fondée.

(3) Le Kain écrit dans ses *Mémoires* (p. 7) : « Il (Voltaire) ne voyait qu'avec un déplaisir horrible qu'il nous en avait coûté jusqu'alors beaucoup d'argent pour

La salle construite par le poète fut inaugurée le 6 juin 1750 avec *Mahomet*. A vrai dire, cette première représentation ne fut qu'une répétition générale. Voltaire la dirige au milieu de ses nièces et de ses plus intimes amis, les d'Argental, Pont-de-Veyle, le Maréchal de Richelieu, tous gens fort compétents en matière théâtrale. Les interprètes s'efforcent de mériter les éloges d'un tel aréopage. Mandron montre « de la noblesse et de la sensibilité » dans le personnage de Zopire ; Heurtaux s'acquitte avec honneur de celui de Séide (1) ; quant à Le Kain, il se surpasse dans le rôle du prophète (2). Sans doute il manque encore de force et d'autorité, mais que d'intelligence on remarque déjà dans son jeu ! Au cinquième acte, sa façon de prononcer le fameux *Il est donc des remords!* excite d'unanimes applaudissements et fait pressentir quel artiste de génie il deviendra (3).

A plusieurs reprises, Voltaire arrête ses acteurs pour rectifier un mouvement, corriger une intonation. Mlle Bâton, qui joue Palmire, n'a que quinze ans ; très intimidée, elle récite sans énergie la tirade des imprécations :

Qu'entends-je ? quelles lois, ô ciel ! et quels bienfaits !
Imposteur teint de sang, que j'abjure à jamais,
Bourreau de tous les miens, va, ce dernier outrage
Manquait à ma misère et manquait à ta rage (4)...

amuser le public et nos amis. » Ajoutons que le tragédien avait payé de ses propres deniers presque toutes les dépenses de la troupe de Jabac : Nos « représentations, vu l'insolvabilité du plus grand nombre de mes camarades, m'ont coûté environ cinq cent quatre-vingts livres. » (Cf. Journal manuscrit de Le Kain.)

(1) Cf. Longchamp ; *Mémoires*, II, p. 275.

(2) Ce fut le rôle de Mahomet que joua Le Kain et non pas celui de Séide, comme l'écrivit à tort d'Arnaud à Fréron. (Cf. lettre de d'Arnaud à Fréron, Paris, 10 juin 1765, publiée dans *L'Année littéraire*, année 1765, IV, 49.)

(3) «..... On a ouï dire plusieurs fois à M. de Voltaire qu'un des momens où l'on dut concevoir la plus grande idée de son élève fut celui où, dans le cinquième acte de *Mahomet*, il prononça cet hémistiche sublime : *Il est donc des remords !* Le Kain lui-même avouait qu'il avait eu alors un mouvement si heureux et si vrai qu'il n'avait jamais pu le retrouver depuis..... » (Cf. Extrait du *Journal de Bruxelles* publié en tête des *Spectacles de Paris ou Calendrier historique et chronologique des théâtres*.. année 1779.)

Ce fait est également rapporté dans l'*Eloge de Le Kain* publié dans *Le Mercure* (mars 1778, p. 209 et suiv.).

(4) *Mahomet*, V, 2.

Et Voltaire de l'interrompre :

— « Mademoiselle, figurez-vous que Mahomet est un imposteur, un fourbe, un scélérat, qui a fait poignarder votre frère, qui vient d'empoisonner votre père et qui, pour couronner ses bonnes œuvres, veut absolument coucher avec vous. Si tout ce petit manège vous fait un certain plaisir, ah ! vous avez raison de le ménager comme vous le faites, mais pour le peu que cela vous répugne, voilà comment il faut vous y prendre. »

Alors, joignant l'exemple au précepte, le poète déclame le couplet avec furie, tandis que la pauvre innocente, rouge de honte et tremblante de peur, ne sait plus où se blottir (1).

Au total, la pièce fut « très convenablement rendue ». Les spectateurs se retirèrent satisfaits de la petite troupe, qui annonça *Zulime* pour le surlendemain (2). Nous n'avons malheureusement pas de détails sur la représentation de cette tragédie. Nous savons seulement que les principaux rôles de femmes étaient tenus par les nièces de l'auteur : Mme Denis (Zulime) et Mme de Fontaine (Atide) donnaient la réplique à Le Kain (Idamore) (3).

Le zèle et la bonne volonté dont nos jeunes gens avaient fait preuve encouragèrent Voltaire à leur confier l'essai de *Rome sauvée,* sa réponse au *Catilina* de Crébillon (4). Il les convia tous à sa table et, à la fin du repas, leur distribua les rôles de cet ouvrage. Le personnage de Cicéron fut offert à Mandron, celui de Statilius à Le Kain (5), celui de Catilina à Heurtaux,

(1) Cf. Le Kain : *Mémoires*, p. 15.

(2) Le 8 juin. (Journal manuscrit de Le Kain.)

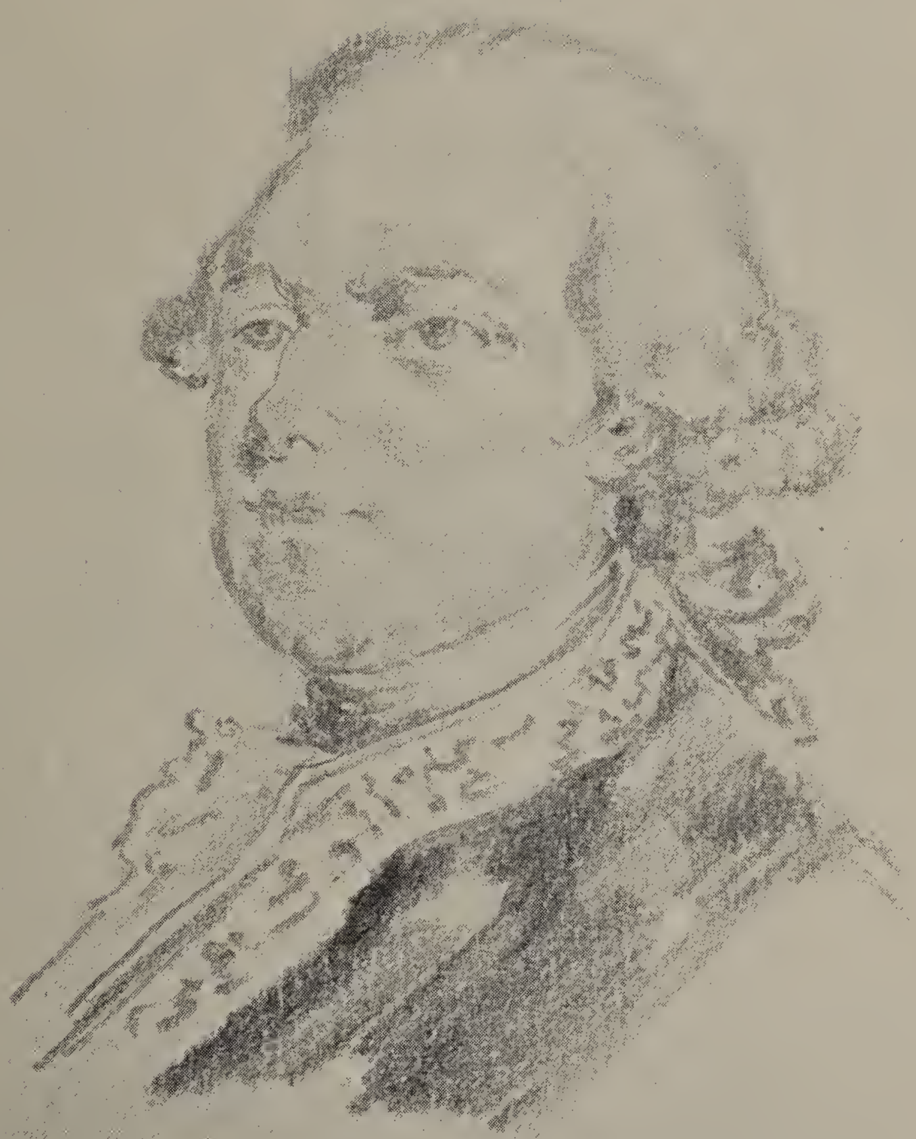
(3) «... Je vis jouer aussi par la petite troupe d'amateurs *Zulime*, pièce qui avait été représentée autrefois..... et que M. de Voltaire avait refaite. On y vit paraître ensemble les deux nièces de l'auteur, Mme Denis dans le rôle de Zulime et Mme de Fontaine dans celui d'Atide. Elles s'en tirèrent assez bien et elles durent être flattées de l'accueil que leur fit l'assemblée. » (Cf. Longchamp : *Mémoires*, II, p. 282.) Voyez aussi la lettre de Voltaire à Mme de Fontaine, Berlin, 7 août 1750, et le journal manuscrit de Le Kain. Dans son journal, le tragédien appelle Idamore *Ménodore.*

(4) *Catilina,* trag. en cinq actes de Crébillon, avait été joué le 20 décembre 1748 ; *Rome sauvée* ne fut représentée que le 24 février 1752.

(5) Cf. Journal manuscrit de Le Kain. Longchamp se trompe en disant que Voltaire offrit à Le Kain le rôle de César. (Cf. Longchamp : *Mémoires,* II, p. 276.)

LE KAIN

(Crayon, auteur inconnu, *Musée Carnavalet.*)


mr Le Kain



celui d'Aurélie à Mlle Bâton. Au bout de trois jours, tout le monde possédait son texte et quelques répétitions suffirent à mettre la pièce au point. Tout allant au gré du poète, il voulut, « afin de compléter l'illusion », encadrer son œuvre d'une mise en scène exacte et luxueuse. Il songea à commander des décors et des costumes à la romaine. Certes, pour remporter une victoire éclatante sur l'auteur de *Rhadamiste*, il n'eût reculé devant aucune dépense ; mais il lui vint une idée, une idée machiavélique, qui supprimait les frais et mettait dans son jeu les mêmes atouts qu'avait eus son rival. Il imagina de se servir « des superbes habillements et de tout le magnifique attirail » que la Cour avait fait exécuter pour *Catilina*. Ces accessoires dormaient encore dans les magasins de la Comédie-Française et le Maréchal de Richelieu, Gentilhomme de la Chambre en exercice, les prêta volontiers à son ami (1).

Les obstacles étaient levés, les acteurs prêts ; il ne restait plus qu'à fixer la date de la représentation. Elle eut lieu le 20 juin (2). Ce jour-là, la salle se remplit de bonne heure. Les dames étaient en petit nombre, mais au parterre se trouvait réuni tout ce que la noblesse et les lettres comptaient de plus illustre. Au premier rang trônaient le Maréchal de Richelieu et le Duc de La Vallière, entourés de d'Alembert, de Marmontel et de Diderot. Non loin d'eux, le Père de la Tour avait pris place à côté des abbés d'Olivet, Raynal et de Voisenon. Après chaque acte les bravos éclatèrent nourris et prolongés et, lorsque le rideau tomba sur la scène finale, d'Olivet, le traducteur de Cicéron, dans son enthousiasme, remercia le poète « d'avoir vengé son cher auteur du rôle plat et ridicule que le vieux Crébillon lui avait fait jouer (3) ». Ajoutons qu'une grande part de ce succès revenait aux interprètes, et surtout à Le Kain. Il s'était surpassé et recueillit des compliments d'autant plus flatteurs qu'ils venaient de juges qualifiés.

(1) Cf. Longchamp: *Mémoires*, II, p. 277 et 278.
(2) Cf. Journal manuscrit de Le Kain.
(3) Cf. Longchamp : *Mémoires*, II, p. 279.

Cette représentation mit le théâtre de Voltaire au comble de la renommée. Tout le monde voulut assister à ses spectacles. Des ministres, des ambassadeurs et des étrangers de marque y demandèrent leurs entrées, et l'auteur de *Zaïre,* insatiable de gloire, se garda bien de les leur refuser.

« Bientôt, raconte Longchamp, il fallut prendre le parti de faire des billets, dont les porteurs seuls étaient admis. On n'en distribuait qu'à proportion de la capacité de la salle, qui n'était pas fort vaste. Au moyen de quelques gradins établis sur les côtés et que M. de Voltaire appelait *ses loges*, cent personnes environ y pouvaient être assises et une vingtaine d'autres au moins, debout dans une espèce de vestibule ou antichambre, pouvaient encore jouir du spectacle (1). »

Des princes du sang daignèrent même s'intéresser à nos acteurs. La Duchesse du Maine, qui avait toujours eu la passion du théâtre, consentit à les entendre et leur permit de jouer *Rome sauvée* à la Cour de Sceaux. A vrai dire, ce ne fut pas sans hésiter qu'elle leur accorda cette autorisation. Elle se rappelait le sans-gêne avec lequel Voltaire s'était souvent conduit à son égard et s'effrayait de voir toute une volée de jeunes comédiens s'abattre sur son château. Il fallut les flatteries du poète, ces flatteries voilées de grâce et d'esprit, pour fléchir la petite-fille du grand Condé. Encore l'auteur de *Zaïre* dut-il à plusieurs reprises demander aux favoris de la Duchesse d'intercéder en faveur de ses protégés :

« Aimable Colette, écrivait-il à la Marquise de Malause, dites à Son Altesse Sérénissime qu'Elle souffre nos hommages et notre empressement de lui plaire. Il n'y aura pas en tout cinquante personnes au delà de ce qui vient journellement à Sceaux... Je veux bien qu'Elle ne donne pas le bal ; mais pour les comédies nouvelles jouées par des personnes, que la seule envie de lui plaire a faites comédiens, il n'y a qu'un janséniste convulsionnaire qui puisse y trouver à redire. Tout Paris l'admire et la regarde comme le soutien

(1) Cf. Longchamp : *Mémoires*, II, p. 280 et 281.

du bon goût. Pour moi, qui en fais une divinité et qui regarde Sceaux comme le Temple des Arts, je serais au désespoir que la moindre tracasserie pût corrompre l'encens que nous lui offrons et que nous lui devons (1)... »

Rome sauvée fut représentée le 22 juin sur le théâtre de Sceaux (2) avec un succès éclatant. Les rôles de César et de Caton étaient tenus par le Marquis d'Adhémar et par M. de Vallier (3). Ces deux gentilshommes « s'acquittèrent à merveille de leurs personnages », mais le triomphateur de la soirée fut Voltaire lui-même, qui joua Cicéron avec une chaleur et une vérité incroyables (4). Néanmoins, comme la Duchesse le félicitait et lui demandait le nom de l'artiste qui avait montré tant d'intelligence dans le personnage de Statilius, le poète répondit modestement en présentant Le Kain : « Ah ! Madame, c'est le meilleur de tous (5). »

(1) Cf. Lettre de Voltaire à la Marquise de Malause, Sceaux, juin 1750.

Entre autres appréhensions, la Duchesse s'effrayait d'avoir à loger les acteurs. Voltare s'empressa de la rassurer :

«.... Je débarrasse encore ma protectrice du logement des histrions. Je prie seulement l'intrépide et l'exact Gauchet de m'envoyer lundi, à une heure précise, une gondole et un carrosse à quatre, qui amèneront et ramèneront conjurés et consuls... » (Cf. Lettre de Voltaire à la Duchesse du Maine, juin 1750. Par erreur, Beuchot date cette lettre de novembre 1749.)

(2) Journal manuscrit de Le Kain. Le tragédien se contredit dans ses *Mémoires* et place à tort la représentation de *Rome sauvée* chez la Duchesse du Maine au mois d'août 1750. (Cf. Le Kain : *Mémoires*, p. 11.)

(3) Journal manuscrit de Le Kain.

(4) « Je ne crois pas, raconte Le Kain dans ses *Mémoires* (p. 11), qu'il soit possible de rien entendre de plus vrai, de plus pathétique et de plus enthousiaste que M. de Voltaire dans ce rôle. C'était en vérité Cicéron lui-même tonnant à la tribune aux harangues contre le destructeur de la patrie, des lois, des mœurs et de la religion. »

Le succès de Voltaire fit un grand nombre de jaloux. Nivelle de la Chaussée, par exemple, écrivait méchamment à l'abbé Le Blanc, alors à Rome avec le Marquis de Marigny :

« Il (Voltaire) fait jouer sa pièce chez lui et à Sceaux. Il y joue lui-même le rosle de Cicéron. Il fait comme les pâtissiers qui, ne pouvant vendre leurs petits pâtés, les mangent eux-mêmes... » (Lettre de La Chaussée à l'abbé Le Blanc, 29 juin 1750. Cf. Charavay : *Catalogue d'autographes*, du jeudi 7 décembre 1865, p. 85.)

(5) Dans ses *Mémoires* (p. 11), Le Kain, en rapportant cette anecdote, nous dit qu'il remplit à Sceaux le rôle de Lentulus Sura. C'est le même que celui de Statilius. Voltaire changea le nom de ce personnage, lorsque sa tragédie fut représentée à la Comédie-Française en 1752.

Quelque temps après, la petite troupe se faisait applaudir au Temple, chez le Prince de Conti. Elle y donna *Mahomet,* mais nous ne possédons aucun renseignement sur cette représentation (1).

Malgré ces déplacements, les spectacles de la Rue Traversière se succédaient avec régularité. Le départ de Voltaire pour la Prusse ne les interrompit même pas. Ils continuèrent sous la direction de Mme Denis pendant tout l'été de 1750, comme l'atteste le journal manuscrit de Le Kain :

« Joué Mahomet dans *Mahomet* le 23 juin.

« Joué César dans *La Mort de César* le 5 juillet. (Pour petite pièce : *Les Plaideurs* (2).)

« Joué Brutus dans *La Mort de César* le 7 août.

« Joué Mahomet dans *Mahomet* le 8 septembre (3). »

On le voit, Le Kain apprit les principes de son art dans des conditions particulièrement favorables. Où aurait-il trouvé un maître plus consommé que l'auteur de *Zaïre* et des juges plus éclairés que les spectateurs d'élite devant lesquels il avait l'occasion de se produire ? A une telle école, il ne pouvait manquer de se développer et d'acquérir cette maturité que les connaisseurs admirèrent dès ses premiers débuts. Le tragédien n'exagérait donc pas trop, lorsque, dans sa gratitude pour le poète, il assurait lui devoir la meilleure part de son talent.

Avec le savoir, l'ambition croissait chez Le Kain. Les applaudissements qu'il récoltait sur les théâtres de société ne lui suffisaient plus. Il désirait maintenant moissonner des lauriers sur une scène plus vaste et plus digne de lui, sur celle de la Comédie-Française. Témoin des progrès de son élève, Voltaire

(1) Journal manuscrit de Le Kain.

(2) Dans la comédie de Racine, le rôle de la Comtesse était joué par Mme de Fontaine. (Cf. Lettre de Voltaire à Mme de Fontaine, Potsdam, 7 août 1750.)

(3) On remarquera que *Le Duc de Foix* ne figure pas dans cette liste. Longchamp s'est donc trompé en disant que cette tragédie fut représentée Rue Traversière. (Cf. Longchamp : *Mémoires*, p. 281.)

LE KAIN

(Crayon, auteur inconnu, *Musée Carnavalet.*)



n'osait plus le détourner de ce dessein ; loin de là, il allait céder aux instances du jeune homme et solliciter pour lui un ordre de début.

*
* *

Tandis que Le Kain se préparait à entrer dans la Troupe du Roi, il s'éprenait follement d'une de ses camarades âgée de dix-neuf ans, qui ne se montrait pas cruelle et lui accordait bientôt ses faveurs. Christine-Charlotte-Georgette Sirot (c'était son nom) devint enceinte. Bravement, honnêtement, son amant lui offrit de régulariser leur situation et, le 28 juillet 1750, il la conduisit à l'autel en l'église Saint-Séverin. La jeune personne que notre acteur venait d'épouser n'était pas un modèle de vertu et appartenait à une famille des moins respectables. On en jugera par une lettre que l'inspecteur de police Buhot adressait au lieutenant-général Berryer et dont voici le fragment principal :

« Vendredi, 3 décembre 1751.

« Mme Le Kain est née en Bourgogne, fille de Sirot, procureur fort habile mais très dérangé. Il est venu s'établir à Paris il y a environ 17 ans. Sa femme étoit jolie et n'avoit pas plus de 16 ans. Elle n'en avoit pas 13 lorsqu'elle s'est mariée.

« Ils logèrent en arrivant à Paris près la place Royale. — M. Le Roy, présentement greffier au Parlement, devint amoureux de la dame Sirot, qui étoit jeune et jolie, et se mit en pension chez elle ; le mari en fut jaloux et chercha à se venger des infidélités de sa femme et donna tellement dans la débauche qu'en peu de temps, il dissipa le peu de bien que sa femme lui avoit donné en mariage.

« Quelque temps après, succéda à Le Roy Regnard, employé dans les vivres, et qui est présentement huissier au Châtelet. Le mari laissoit constamment la liberté à sa femme de s'amuser avec ses amans, et prit le parti de prendre un emploi pendant les dernières guerres dans les vivres. La dame Sirot est venue se loger dans la rue Saint-André-des-Arts, à l'hôtel de Provence, où logent ordinairement les officiers qui font recrue à Paris.

« Mme Le Kain avoit environ 14 ans lorsque M. Massol, lieutenant dans le régiment de Rohan, en devint fort amoureux et la demanda en mariage à sa mère.

« Il n'eut pas beaucoup de peine d'en obtenir le consentement de sa mère et de la famille, mais la fille n'y consentit que sur les avantages que lui faisoit M. Massol, qui avoit près de 50 ans.

« M. Devilliers, mousquetaire, étoit amoureux de la jeune demoiselle et entretenoit des correspondances secrètes avec elle, ce qu'apprit M. Massol, et qui, pour la soustraire aux poursuites du jeune mousquetaire, obligea la famille de sa maîtresse de la mettre au couvent pendant qu'il seroit en campagne : c'étoit en 1747.

« Elle y consentit d'autant plus facilement que M. Devilliers partoit aussi pour aller en campagne, et lui fit accroire que le regret qu'elle avoit de le voir partir la déterminoit de se mettre au couvent tant qu'il seroit absent. Elle fut à Ruel, près Paris, où elle resta 6 mois, suivant l'intention de son prétendu mari, et qui devoit après ce temps se marier. L'hiver se passa encore sans que le mariage eut lieu.

« M. Devilliers fut le premier qui partit pour la campagne de 1748. M. Massol le suivit de près et ne parla plus d'envoyer sa maîtresse au couvent, sachant que son rival n'étoit plus à Paris.

« Tous les arrangements étoient pris pour l'accomplissement du mariage à la fin de la campagne.

« Je logeois dans le même hôtel et je profitai de l'absence des deux amans de la demoiselle Sirot pour me déclarer son troisième ; elle n'aimoit pas avoir le cœur libre. Il m'arriva sur ces entrefaites une prolongation de quatre mois pour rester à Paris, ce qui fit un bon effet pour moi, sachant bien que ma nouvelle maîtresse ne seroit pas fâchée de s'amuser pendant l'absence de ses amans ; la dame Sirot, qui étoit encore jeune, n'étoit pas fâchée de s'entendre dire qu'elle étoit aimable.

« Je lui fis la cour pour gagner sa confiance et le cœur de sa fille. Enfin, peu de temps après, je fus déclaré le tenant de la maison. Les lettres que Mlle Sirot recevoit de ses amans m'étoient toutes communiquées. Elle les négligeoit même sur la fin, et surtout M. Devilliers, qui, impatient de ne pas recevoir de nouvelles de sa maîtresse, prit la résolution de demander un congé pour venir à Paris, ce qu'il obtint facilement. La Maison du Roy étoit alors à Ath et on travailloit à la paix.

« Il fut fort surpris à son arrivée d'apprendre que je lui avois succédé. — On ne manqua pas aussi d'informer M. Massol de l'infidélité de sa

maîtresse ; ils prirent l'un et l'autre leur parti, et je me suis trouvé par conséquent seul possesseur de Mlle Sirot.

« Après avoir passé ainsi quatre mois, j'ai été obligé de quitter Paris pour retourner au régiment. Elle ne fut point informée de mon départ et je partis sans prendre congé d'elle. Elle fut si piquée de mon procédé, qu'à peine étois-je au régiment, M. Alleaume, présentement greluchon de la Régnault et pour lors lieutenant dans le Régiment royal des vaisseaux, prit ma place et voulut l'épouser ; mais la famille de ladite demoiselle ayant été informée de la mauvaise conduite du Sieur Alleaume, il fut prié de prendre son parti et la jeune demoiselle fut mise au couvent, où elle resta encore six mois.

« C'est un oncle qu'elle a, qui est officier chez M. le Comte de Maurepas, qui payoit sa pension. Comme elle étoit assez jolie, on lui proposa de jouer la comédie à l'Hôtel de Clermont-Tonnerre. Elle eut bientôt une foule d'adorateurs, du nombre desquels étoit Le Kain, et de qui elle fit choix. Elle l'aimoit plus par ostentation pour son talent que par amour. Ils se sont aimés constamment pendant un an et au bout du quel tems elle devint grosse ; et Le Kain l'a enfin épousée à Saint-Séverin, il y a près d'un an, enceinte de six mois. La famille de Le Kain s'est fort opposée à ce mariage ; il se trouvoit fort embarrassé, n'ayant pas l'âge. Il s'est servi d'un expédient pour faire réussir son mariage, qui a été celui de prendre le nom et l'âge de son frère aîné et a produit son baptistaire (1)... »

En ce qui concerne « l'expédient » employé par Le Kain « pour faire réussir son mariage », Buhot se trompe. Le tragédien était l'aîné de sa famille et n'avait qu'un frère cadet appelé Sauveur (2) ; il ne put donc emprunter le nom et le baptistaire d'un frère aîné. Toutefois, il est exact que son acte de mariage fut rédigé d'après un document faux ou falsifié. On y lit en effet qu' « Henri-*François* Caïn, bijoutier, fils *majeur* de deffunts Henri Caïn et Anne-Louise Letellier, demeurant rue Saint-Denis », s'unit à « Christine-Charlotte-Georgette Sirot, fille mineure de Charles Sirot et de Mariette Pion, demeurant rue Hautefeuille ». Le Kain, né en 1729, ne pouvait être qualifié

(1) Cf. *Archives de la Bastille :* Documents inédits recueillis et publiés par J. Ravaisson, XII, p. 368 et suiv.

(2) Voyez plus haut, p. 5 et p. 16, note 2.

de majeur en 1750 (1), et ses prénoms, on le sait, étaient Henri-Louis et non Henri-François. En signant ainsi, notre acteur, que son père avait élevé dans des principes de rigoureuse honnêteté, commettait une grave indélicatesse, mais

L'amour est un grand maître ;
Ce qu'on ne fut jamais, il nous enseigne à l'être (2).

Le mariage de Le Kain, auquel on s'était sagement opposé, ne devait pas être heureux. « Assez jolie de figure », douée d'une « jambe fort belle » et d'un teint « pétale de rose tombée dans du lait », Christine Sirot manquait de cœur et était « extraordinairement coquette (3) ». Elle aimait le luxe, la dépense, les parures, tous les colifichets, toutes les *fanfioles*, qui agrémentaient alors la toilette des beautés à la mode. Ce n'était pas avec ses modiques revenus que Le Kain pouvait satisfaire des goûts aussi coûteux. Son existence simple et modeste ne tarda pas à lasser la nouvelle épousée, qui se mit en quête d' « un entreteneur à fin de subvenir aux frais de son ambition ». Dès lors commença pour elle une vie de débauche que nous racontent pendant deux ans les lettres de Buhot à Berryer. Vainement Mme Le Kain essaye de séduire le Comte de La Marche. Elle est plus heureuse avec le Prince de Gawre, Flamand naïf et bonasse, qui se laisse « facilement attraper ». Elle va passer une semaine à Asnières chez un M. Voyer, en compagnie de la « petite Guéant ». Puis elle met la main sur un riche Américain, qui se ruine en chevaux, en équipages, se commande six mille livres d'habits pour les fêtes de Versailles et donne à

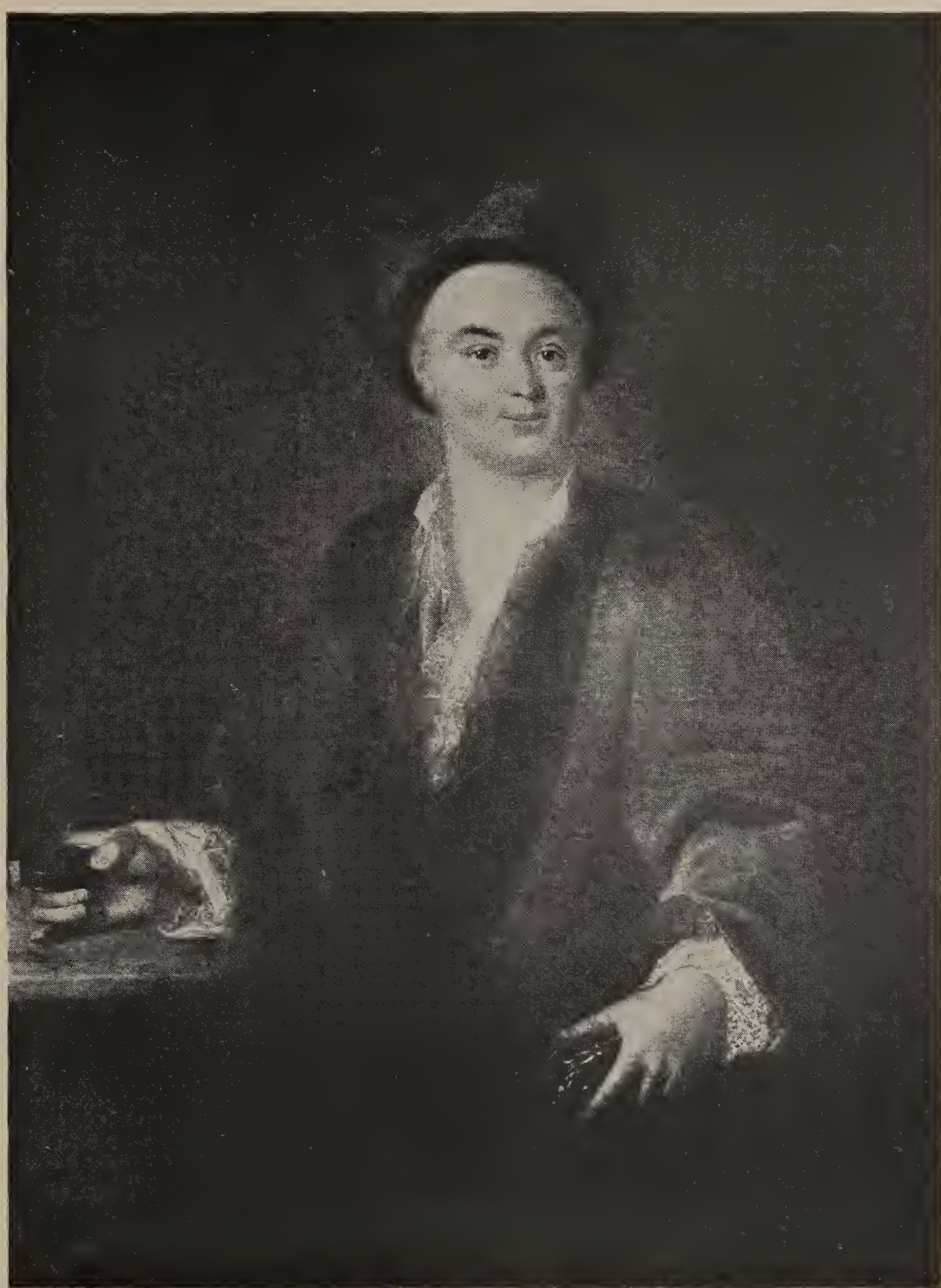
(1) On sait que la loi fixait alors la majorité à l'âge de vingt-cinq ans. Cf. *Le Droit commun de la France et la Coutume de Paris*, nouvelle édition considérablement augmentée par feu M. François Roujon, ancien avocat au Parlement. Paris, Grangé, 1770, I, p. 6.

(2) Jal a publié l'acte de mariage de Le Kain et en a signalé les inexactitudes. Il les attribue à la distraction du vicaire et du marié. C'est une hypothèse hasardeuse. (Cf. Jal : *Dict. critique*, article *Le Kain*.)

(3) Cf. Lettre de Buhot à Berryer, 3 décembre 1751. (*Archives de la Bastille*, *op. cit.*)

PORTRAIT *présumé* DE LE KAIN

(Auteur inconnu, *Musée de Soissons*.



sa maîtresse son portrait entouré de diamants. Enfin, pendant l'été de 1752, à Besançon, où elle est allée jouer la comédie, la jeune femme trouve le secret de plaire au Duc de Randan, gouverneur de Franche-Comté (1), et réussit à « le prendre dans ses filets ».

« Cette intrigue, rapporte Buhot, inquiéta d'abord le Duc, qui devoit des égards à une maîtresse qu'il a à Besançon et avec qui il vit depuis longtemps. Ayant appris d'ailleurs que sa nouvelle maîtresse avait pour greluchon Camelly, danseur, il se détermina de la renvoyer à Paris ; il lui remit 100 louis et lui donna une chaise et quatre chevaux avec deux de ses gens, pour la conduire avec sa mère. Il avait donné des ordres pour qu'elles fussent reçues dans sa petite maison du faubourg Saint-Laurent, n° 23. Elles y demeurent depuis leur arivée. Elles ont trouvé une maison très bien arrangée et une très jolie diligence qu'on leur avoit préparée et dont se sert Mme Le Kain. Elle a monté sa maison d'un cocher, de deux laquais et d'une cuisinière ; sa mère demeure avec elle... Depuis qu'elle est arrivée, elle a employé en différentes emplettes 200 louis. Elle cherche présentement un appartement à louer dans le faubourg Saint-Germain ; elle se propose de mettre 800 livres par an et pour 10.000 livres de meubles. Elle attend avec impatience l'arrivée du Duc, mais il y a tout à craindre pour elle que son caractère turbulent ne lui fasse perdre dans peu un amant qu'elle aura peine à remplacer. Il est doux, complaisant, constant et généreux ; elle est toute opposée, méchante, coquette, outrée, ne pouvant vivre avec personne (2)... »

Entre ses frasques — liaisons ou passades, — Mme Le Kain retournait au logis conjugal. Son mari, le cœur ulcéré, essayait vainement de se détacher d'elle. Il ressentait pour l'ingrate un amour si profond qu'il ne trouvait pas le courage de lui tenir rigueur et qu'il finissait toujours par lui pardonner. Les choses

(1) Gui-Michel de Durfort de Lorges, Duc de Randan, maréchal de France, né en 1702, mort en 1773.
(2) Cf. Lettre de Buhot à Berryer, vendredi 12 janvier 1753. (*Archives de la Bastille*, *op. cit.*, XII, p. 396.)

durèrent ainsi jusqu'en 1762. A ce moment, les deux époux se séparèrent et allèrent habiter chacun de leur côté (1).

Ils se retrouvaient le soir à la Comédie-Française, où le tragédien était parvenu à faire admettre sa femme. Elle y débuta le jeudi 3 mars 1757, dans *Démocrite* (rôle de Cléanthis) et dans *Les Folies amoureuses* (rôle de Lisette). Boissy, le rédacteur du *Mercure*, un critique à l'eau de rose, toujours prêt à encenser les auteurs et leurs interprètes, lui trouva du talent :

« Elle a surtout, disait-il, beaucoup de naturel, une figure agréable, et joint à une action aisée cette heureuse volubilité qu'on désire dans une soubrette et qui est souvent nécessaire à son débit (2). »

Voilà certes des qualités suffisantes pour réussir dans l'emploi qu'abordait M[me] Le Kain. Par malheur, la vérité nous oblige à le dire, elle était bien loin de les posséder. Si l'on excepte le rôle de Catau dans *Le Tambour nocturne* (3), où elle obtint quelques applaudissements (4), sa carrière d'actrice ne compte aucun succès. Le nom qu'elle portait fut son seul mérite et sa seule protection. On la reçut *à l'essai* le 25 avril 1757 (5). Deux ans après, on lui accorda deux mille livres d'appointements, et ce ne fut que le 30 mars 1761 qu'elle obtint le titre de sociétaire. Elle

(1) De 1762 à 1774, Le Kain habite place Saint-Michel. De 1775 à sa mort, rue de Vaugirard, vis-à-vis l'hôtel de Condé.

De 1762 à 1765, M[me] Le Kain demeure rue de Seine ; de 1765 à 1767, rue des Fossés-Monsieur-le-Prince ; de 1767 à sa mort, rue des Fossoyeurs. (Cf. les *Calendriers des Spectacles*, Paris, Duchesne.)

(2) Cf. *Mercure*, avril 1757, p. 173.

(3) *Le Tambour nocturne ou le Mari devin*, comédie en cinq actes, en prose, de Destouches. Cette pièce, imitée d'Addison, ne fut pas représentée du vivant de l'auteur. On la joua pour la première fois à la Comédie-Française le 16 octobre 1762. L'acteur Bellecour y avait apporté quelques changements.

(4) « .... M[lle] Le Kain rend aussi avec feu et beaucoup de naturel un rôle de M[me] Cataud, qui prête au comique du genre de cette comédie et qui rend le dénouement très vif et très amusant. » (*Mercure*, novembre 1762, p. 199.)

«..... M[lle] Le Kain a joué le rôle de la vieille Cathau avec tant de vérité et d'agrément qu'on a pas fait la moindre attention à ce que sa figure, bien faite pour justifier l'amour du bonhomme Pincé, avait de discordant par l'âge avec celui de son personnage. » (*Mercure*, novembre 1763, p. 187.)

(5) Cf. Lemazurier : *Galerie des Acteurs du Théâtre-Français*, II, p. 303.

se retira le 1er octobre 1767, avec une pension de mille livres, et mourut le 18 août 1775, rue des Fossoyeurs (1).

Le Kain pleura sincèrement sa femme, dont « il avait entouré les derniers moments de tous les soins imaginables ». Jamais il n'avait cessé de l'aimer, comme en témoignent ces lignes qu'il adressait après un mois de veuvage à son beau-frère Dalainval (2) :

« ... Lorsque j'aurai remis ce dernier Etat à Mr. Trutat, il pourra clore son inventaire et vous rembourser sur la masse de ce que vous avez eu la bonté d'avancer pour ma pauvre Christine. Adieu, mon ami. J'ai le cœur encore si serré qu'à peine ai-je la force de vous assurer de ma tendre amitié. Embrassés bien votre femme pour moy ; conservés la bien. Elle seule me rappelle l'image la plus chère à mon cœur.

« Je suis tout à vous.

« Lekaïn (3). »

De Christine Sirot, Le Kain eut trois fils. L'aîné, qui naquit trois mois après le mariage de ses parents, était en 1768, sous le nom de Lacour, employé dans les bureaux de l'Ile-de-France aux appointements de 1200 livres. En 1774, son père tenta de lui faire obtenir dans cette même colonie une place mieux rétribuée, celle « d'écrivain du port », et, à cette fin, pria le Comte d'Argental de remettre à M. de Sartine la requête que voici :

(1) Cf. Monval (G.) : *Liste alphabétique des sociétaires*, p. vi et 81. Voici l'acte d'inhumation de Mme Le Kain, que Jal a relevé sur les registres de Saint-Sulpice :
« Fut inhumée dans l'Eglise de Saint-Sulpice Christine-Charlotte-Georgette Sirot, épouse du Sr Henry-Louis Caïn, pensionnaire du Roy, décédée hier..... en présence du Sr Charles-Augustin Canevas, officier de la Maison du Roi, du Sr Sauveur Caïn, Me orfèvre, beau-frère, et du Sr Daniel-Henry Caïn, bourgeois de Paris, oncle du mari de la défunte. »

(2) Jean-Baptiste-Charles-Augustin Canevas de la Poterne, dit *Dalainval*, acteur de la Comédie-Française. Il y débuta le 1er mai 1767 ; il obtint le titre de sociétaire le 15 mars 1769 ; il se retira le 2 novembre 1776 et mourut à Milan en 1807.

(3) Archives de la Comédie-Française. Sociétaires, dossier Le Kain. Voir à l'appendice le texte *in extenso* de cette lettre.

« La demande du Sieur Le Kain se borne à solliciter très respectueusement le Ministre du Roy au département de la Marine, à l'effet d'obtenir de Sa Bienveillance et de Sa Bonté ordinaire la place d'Ecrivain du Port de l'Isle de France, vacante par la démission de Mr. *Capitan* et par la nomination de ce dernier à celle de Commissaire.

« Celle d'Ecrivain du Port est sollicitée pour le Sieur *Lacour*, fils du Suppliant, employé à l'Isle de France depuis six ans sous les ordres de Messieurs les Gouverneurs et Intendants de cette Isle (1). »

Le ministre transmit cette demande à Mr. Maillart de Mesle, « commissaire général de la marine », qui remplissait « les fonctions d'intendant de l'Isle de France » :

« ... Je vous prie, lui manda-t-il en même temps, de prendre sur le Sr Lacour les renseignemens que vous croirés nécessaires et de lui procurer l'avancement dont vous le jugerés susceptible. Vous voudrés bien m'informer de ce qui vous aura été possible de faire pour lui (2). »

Les informations recueillies sur Lacour furent tout à son honneur, mais, malgré « l'intelligence, l'exactitude et la bonne conduite » de cet employé, M. Maillart ne jugea pas possible de le proposer pour la place d' « écrivain du port ». On devinerait malaisément les motifs de cette décision. Elle avait pour cause la naissance « illégitime » de Lacour (Lacour n'était pas un enfant illégitime, il était... avant la lettre) et surtout « l'état infamant » de son père.

« Je suis fâché, écrivit Maillart de Mesle à M. de Sartine, que le hazard de la naissance et la force du Préjugé deviennent un obstacle à ce que d'ailleurs le Sieur Lacour auroit pu mériter par ses bonnes qualités. Il sera possible de trouver des occasions et des moyens de lui faire du bien d'une autre manière, mais il n'est pas dans le cas

(1) Archives du Ministère des colonies : ancien régime, dossier Lacour, pièce n° 1.

(2) Archives du Ministère des colonies : ancien régime, dossier Lacour, pièce n° 3.

d'obtenir un Brevet du Roy pour servir en qualité d'Ecrivain de la Marine...

« Pour ne pas rendre ce jeune homme victime d'un pur hazard, qui doit d'autant moins tourner contre lui qu'il a de la Conduite, de l'Intelligence, du Talent et un Extérieur fort décent, je lui donnerai la place de Directeur du Domaine, que le Sieur Bernard doit quitter, puisqu'il a reçu un Brevet d'Ecrivain de la Marine. Cette place est isolée. Personne ne se trouvera en concurrence avec lui, et par ce moïen il ne sera pas exposé à être rebuté par des Egaux Brêvetés, qui, si son origine venoit à être connue, lui feroient essuyer des désagréments d'autant plus grands, qu'ils regarderoient d'après le Préjugé, que rien ne peut détruire, Son Entrée parmi eux comme une mortification insoutenable (1)... »

M. de Sartine, « cet austère magistrat qui savait sourire, ce Figaro sérieux » (2), trouva peut-être les scrupules et les craintes de Maillart exagérés, mais il les respecta et n'entreprit pas de nouvelles démarches en faveur de Lacour. Ce dernier accepta, faute de mieux, la place de « Directeur et Receveur des Domaines de Sa Majesté », qui lui fut conférée le 1er janvier 1777 (3).

Un an après la mort de son père, Lacour, désireux de « se fixer au sein de sa famille », revint en France et sollicita de M. de Sartine un emploi qui lui permît de rester à Paris (4).

Le ministre ne dut pas contenter ce désir, car en 1785 nous retrouvons Lacour à Saint-Domingue. Il y vit sous le nom de Le Kain et est devenu... un véritable fripon. « Depuis près de deux ans », on le détient dans les prisons de Cap-Français « pour avoir frauduleusement soustrait 22.465 livres sur le produit d'une vente faite dans les Magazins du Roy et à laquelle il assistait en qualité de commis du trésorier ». Sa détention

(1) Archives du Ministère des colonies : ancien régime, dossier Lacour, pièce nº 6.

(2) Cf. Foncin (P.) : *Louis XV : Gouvernement intérieur.* (*Histoire générale* de Lavisse et Rambaud, VII, p. 365.)

(3) Archives du Ministère des colonies : ancien régime, dossier Lacour, pièce nº 10.

(4) *Ibid.*

causait des frais assez considérables ; aussi l'intendant de la colonie, « le très économe Mr. Bongars », eut-il l'idée de faire « souscrire » au prisonnier « une obligation de la somme détournée » et de le renvoyer en France. Là, on menacerait la famille de Lacour « de le traduire devant les tribunaux » et celle-ci, que l'on disait « honnête et riche », ne manquerait pas « d'acquitter la dette du coupable (1). »

Lacour débarqua au Havre de Grâce le 24 décembre 1785. Peu de temps après, la police de cette ville recevait une lettre de cachet « ordonnant d'arrêter et d'emprisonner » sur-le-champ le nouvel arrivé ; mais il était trop tard : Lacour avait disparu. Il n'était resté que huit jours au Havre. Il y avait fréquenté les comédiens, et même, espérant obtenir un engagement, s'était à deux reprises essayé dans un rôle de *Crispin*. On interrogea les acteurs havrais : ils ignoraient où se trouvait le fugitif. Les troupes de Caen et de Rouen, avec lesquelles « on soupçonnait l'accusé d'avoir des liaisons », ne purent en dire davantage. On alla jusqu'à s'adresser à « la Dame Montansier, entrepreneuse des spectacles de Versailles, et de qui dépendaient tous les théâtres de Normandie ». Ce fut peine perdue ; le nom de Lacour était complètement inconnu à la célèbre directrice. Finalement « les autorités judiciaires » se virent forcées de renoncer à leur enquête et de renvoyer « à qui de droit » la lettre de cachet, dont elles n'avaient pu se servir (2).

Nous ne savons presque rien des autres fils de Le Kain. L'un, nommé Bernardin, naquit le 12 mai 1752 ; l'autre, appelé Louis-Théodore, le 3 avril 1754. On les baptisa tous deux à Saint-Sulpice, paroisse de leurs parents, qui habitaient alors rue de Seine. Bernardin fut dans sa jeunesse « élève d'hydrographie à Bordeaux ». Il survécut longtemps à son père, dont il publia les *Mémoires* en 1801. « Je l'ai vu en 1816 au Théâtre-Français,

(1) Archives du Ministère des colonies : ancien régime, dossier Le Kain, pièce n° 2.

(2) Archives du Ministère des colonies : ancien régime, dossier Le Kain, pièces n°s 5, 6 et 7.

LE KAIN ÉTUDIANT UN ROLE

(Lithographie.)



écrit Jal dans son *Dictionnaire critique.* On me le montra comme un honnête homme, qui portait obscurément un nom célèbre (1). » Louis-Théodore, dès sa vingtième année, avait « pris le parti de la comédie », mais, au contentement des siens, il ne tarda pas à quitter le théâtre (2). En 1777, il avait vainement tenté, par l'entremise de Voltaire, de se faire engager à Pétersbourg (3). On trouvera à l'appendice de notre travail quelques lettres de Le Kain à ses enfants ; elles montrent quel père plein de tendresse et de sollicitude fut le tragédien.

(1) Cf. Jal : *Dictionnaire critique*, article *Le Kain.*
(2) Cf. à l'appendice la lettre de Le Kain à Lacour datée du 10 août 1777.
(3) Cf. Lettre autographe de Le Kain à son fils Louis-Théodore, 1er février 1777. Nous en devons la communication à M. N. Charavay.

CHAPITRE II.

LES DÉBUTS DE LE KAIN A LA COMÉDIE-FRANÇAISE.

Article du *Mercure*. — Jugement de Collé. — Le physique de Le Kain. — Opinion du parterre. — La cabale de Mlle Clairon. — Renvoi du tragédien. — Ses seconds débuts à la ville. — Ses débuts à la Cour. — Louis XV le reçoit.

A la fin de juin 1750, alors que Voltaire était à Compiègne pour demander au Roi l'autorisation de se rendre en Prusse, il recevait du Duc d'Aumont l'assurance que Le Kain obtiendrait un ordre de début quand il le voudrait. Il ne restait plus au futur Roscius qu'à se préparer. Son maître allait quitter la France et ne pourrait le faire travailler; mais Mme Denis était un excellent professeur et s'offrait de bonne grâce à remplacer son oncle. Il fallait, écrivait l'auteur de *Zaïre* au Comte d'Argental, que Le Kain étudiât sérieusement les rôles d'Hérode (1), de Titus (2) et de Zamore. Sa voix était faible et sourde ; elle manquait de sonorité, mais il se corrigerait de ce grave défaut en criant « à tue-tête dans les endroits de débit » (3).

Au milieu d'août, le Duc d'Aumont ouvrit à Le Kain les portes de la Comédie-Française :

« Nous Duc d'Aumont, Pair de France et Premier Gentil'homme de la Chambre du Roy, ordonnons aux Comédiens François de Sa

(1) Personnage de *Mariamne*, tragédie en cinq actes de Voltaire, représentée pour la première fois le 6 mars 1724 et reprise avec des changements le 10 avril 1725.
(2) Personnage de *Brutus*, tragédie en cinq actes de Voltaire, représentée pour la première fois le 11 décembre 1730.
(3) Cf. Lettre de Voltaire au Comte d'Argental, Compiègne, 26 juin 1750.

Majesté de faire incessament débutter sur leur Théâtre le Sr Le Kain dans les Rolles tant tragiques que comiques qui lui paraîtront le plus convenable, afin que nous puissions juger des talens qu'il peut avoir pour la Comédie.

« Mandons à M. Le Noir de Cindré, Intendant des Menus Plaisirs du Roy, de tenir la main à l'Exécution des Présentes et de donner sur ce tous ordres nécessaires.

« Fait à Versailles, le 15 août 1750.

« Duc d'Aumont (1). »

Le premier début de Le Kain eut lieu le 14 septembre, dans *Brutus* (rôle de Titus) (2). Ce jour-là — et les jours suivants — tous les amateurs de théâtre se donnèrent rendez-vous rue des Fossés-Saint-Germain. On était curieux d'entendre et de juger l'élève de Voltaire, le jeune artiste dont les amis du poète vantaient l'intelligence et les talents.

Jamais les avis ne furent partagés davantage sur un débutant. Si Le Kain reçut d'enthousiastes éloges, les critiques les plus acerbes ne lui furent pas épargnées.

« Le lundi 14 septembre, lisons-nous dans *Le Mercure*, M. Kin, qui n'avait joué sur aucun théâtre public, débuta à la Comédie-Françoise. Ses rôles de début ont été Titus dans la tragédie de *Brutus*, Radamiste dans la pièce de ce nom, Euphémon *fils* dans la comédie de *L'Enfant prodigue*, Zamore dans la tragédie d'*Alzire*, Andronic dans la pièce de ce nom, etc. Le public paroit avoir décidé que cet acteur a de l'intelligence, une expression très pathétique, un geste fort noble et une grande liberté dans les positions du théâtre. Ces talens sont balancés par quelques défauts : M. Kin en a de frappans, il en a peut-être qui sont sans remède ; malgré cela, il remue, il touche, il entraîne et il n'a que vingt ans (3). »

(1) Nous citons cet ordre de début d'après la copie qu'en fit Le Noir de Cindré et que conservent les archives de la Comédie-Française. (Sociétaires, dossier Le Kain.)

(2) Le jour des débuts de Le Kain, avec *Brutus* on donnait *L'Impertinent*, comédie en un acte et en vers de Desmahis. La recette s'éleva à 2.614 livres. (Registre de la Comédie-Française, année 1750-1751.)

(3) Cf. *Mercure de France*, novembre 1750, p. 169.

Ce compte rendu résumait l'opinion moyenne du public et la traduisait en termes courtois. Les défauts « sans remède » auxquels *Le Mercure* faisait allusion n'étaient autres, en effet, que des défauts physiques dont il eût été cruel de parler trop ouvertement.

Collé, qui, au sortir des spectacles, notait ses impressions dans son *Journal,* se montre beaucoup moins réservé et pousse la sévérité jusqu'à l'injustice :

« Je vis débuter aux Français, écrit-il, le Sieur Le Kain dans le rôle de Titus..... C'est un jeune homme qui n'est point mal fait, mais dont le visage est hideux et l'air passablement ignoble. Des grimaces à chaque sentiment qu'il veut exprimer, d'assez beaux gestes et nulles entrailles à mon gré... Il réussit beaucoup, quoiqu'il m'ait déplu souverainement. Il a pourtant quelque sorte d'intelligence avec le défaut cependant de jouer plutôt le mot que les choses. Il a le talent de faire des poses assez longues, ce que je regarde comme une grande adresse et un grand art, quoique beaucoup de gens prennent cela pour un défaut. Ces pauses lui donnent le temps pour varier ses tons, et c'étoit peut-être en quoi excelloient Baron et la Le Couvreur. Mais, je le répète, je ne lui crois point d'entrailles.

« Il ne m'a point ému dans ce rôle de Titus, qui n'est pas un rôle des moins vifs et des moins politiques qui soient au théâtre. Il m'a laissé froid, donc il a tort et ce sont de ces sortes de torts, dont on ne revient pas : on n'acquiert point d'entrailles. Tout comédien sans chaleur sera toujours un mauvais ou un très médiocre comédien. Sa voix n'est pas forte et elle devient désagréable quand il veut la forcer. Enfin je reviens à sa figure qui ne dédomage nullement de ce qui lui manque en talent et surtout en vivacité : il aura beau faire, il aura toujours..... une vilaine effigie de martyr et de roué (1). »

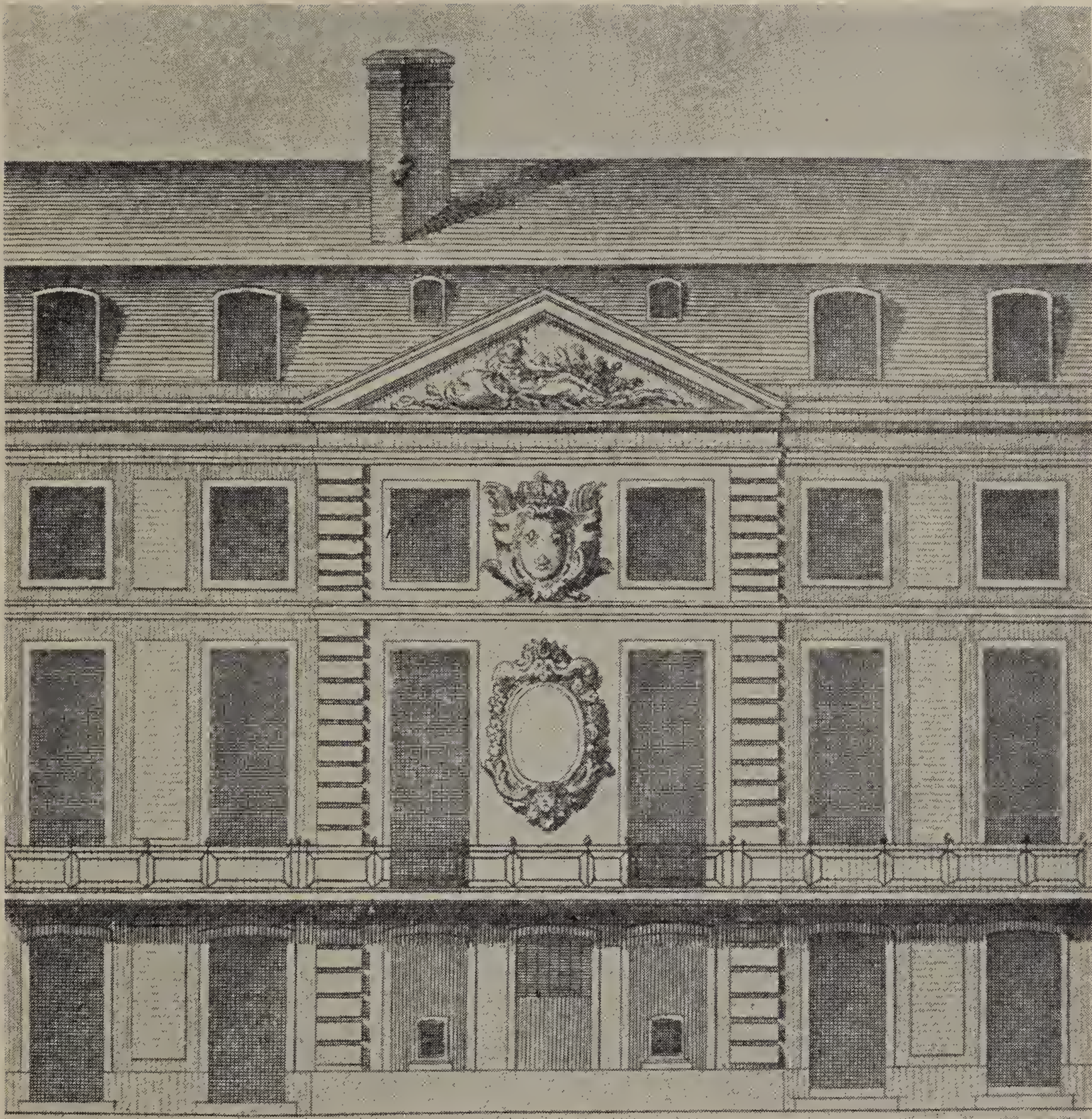
Il y a dans ces lignes une malveillance évidente. Leur auteur détestait Voltaire, et sans aucun doute cette antipathie influença son jugement sur l'élève du poète. Comment refuser à Le Kain des entrailles et le don d'émouvoir ! Collé fut le seul à émettre un tel jugement. Toutefois, pour être maussades, ses critiques

(1) Cf. Collé (Ch.) : *Journal*, I, p. 232 et suiv.

LA COMÉDIE-FRANÇAISE

RUE DES FOSSÉS - SAINT - GERMAIN

(Gravure de G. Bernard, extraite de *l'Encyclopédie*.)



n'en contenaient pas moins une part de vérité. Voltaire avait aussi reproché à Le Kain la faiblesse de sa voix et l'avait averti que la netteté de la diction ne suffisait pas toujours pour être entendu. Le chansonnier disait donc vrai en constatant que l'organe du tragédien manquait de force et d'ampleur ; mais il eût été juste d'ajouter que dans l'expression des sentiments tendres cet organe était une musique pour l'oreille, que dans le médium il surprenait par la souplesse et par la variété de ses inflexions (1). D'autre part, si Le Kain était loin d'avoir « un visage hideux et l'air passablement ignoble », il faut convenir qu'il ne possédait pas « les agréments naturels nécessaires à son état ». Il n'y a pour s'en convaincre qu'à regarder les nombreux portraits que nous avons de lui. Il était de taille assez grande (2), mais ses épaules larges, sa poitrine bombée, ses formes rondes et molles, ses jambes courtes et légèrement arquées, le faisaient paraître lourd et trapu. Il avait la peau du visage rougeâtre et tannée, les joues pleines, le menton gras, les lèvres épaisses et sensuelles (3). Son nez retroussé, aux narines largement ouvertes, manquait de distinction. Enfin ses yeux, en s'embusquant sous d'énormes sourcils (4), donnaient un aspect farouche à sa physionomie. Avec un tel extérieur, on le conçoit, il était malaisé de porter les costumes efféminés dont s'affublaient alors les héros de tragédie. Le Kain eut en outre le tort de se présenter « avec un tel abandon dans ses habits » que les loges « s'en indignèrent ». Les femmes mirent

(1) « On reprocha à Le Kain, écrit Molé, dans le temps de ses débuts, d'avoir la voix sourde et les sons déchirés ; c'étoit déchirans qu'il falloit dire, et quant au corps de sa voix, jamais effectivement elle ne fut sonore à un certain point ; mais au moins en possédoit-il le médium, avantage si difficile à acquérir, avantage si précieux, si indispensable, que sans le médium de la voix, point de vérité, point d'illusion, point de talent du premier ordre, point de droits au souvenir de la postérité. » (Cf. Molé : *Mémoires*, p. 47 et 48.)

(2) Le Kain, écrit Molé dans ses *Mémoires* (p. 46), mesurait « cinq pieds trois pouces ». Cela fait environ 1 m. 73. Préville exagère donc en disant que Le Kain était « d'une taille médiocre ». (Cf. Préville : *Mémoires*, p. 225.)

(3) Cf. Préville : *Mémoires*, p. 225 ; Molé : *Mémoires*, p. 45 et 46. Selon Molé, Le Kain avait « un visage maigre » et « des joues creuses ». Tous les portraits du tragédien donnent la preuve du contraire.

(4) Cf. Vigée-Lebrun (M[me]) : *Souvenirs*, I, p. 28.

« à la mode de le trouver affreux » (1) et cette impression fut d'autant plus tenace qu'il abordait un emploi où l'on se rappelait avoir vu Quinault-Dufresne, célèbre par son élégance et sa beauté (2), et où triomphait encore le superbe Grandval (3).

Le parterre, « peu chicaneur sur une toilette plus ou moins recherchée », ne montra pas tant de délicatesse. Par « sa puissance tragique », Le Kain subjugua tous ceux qui se laissaient « prendre aux choses ». En découvrant ses mérites, les vieux habitués du café Procope « se transportèrent d'enthousiasme (4) ». Ils acclamèrent le débutant qui déjà possédait une connaissance approfondie de son métier. Ils lui surent gré de ne copier personne et de chercher « à être vrai ». Ils furent indulgents pour ses défauts, qu'atténueraient le temps et l'étude. Ils « nièrent même sa laideur » et peut-être n'eurent-ils pas tort. « Dans le feu de ses rôles », le Kain se transfigurait : la majesté de ses poses et la grâce de ses mouvements dissimulaient ses imperfections physiques ; ses traits devenaient énergiques et nobles ; de ses prunelles jaillissait une lumière qui se répandait dans toute la salle et qui l'illuminait (5).

Quoi qu'il en fût, l'approbation des connaisseurs ne suffit pas pour assurer une victoire immédiate à notre tragédien. Il parvint difficilement à s'imposer. Comme la plupart des artistes personnels, il fut longtemps discuté (6) et compta toujours dans

(1) Cf. Molé : *Mémoires*, p. 42.

(2) Abraham-Alexis Quinault, *dit* Quinault-Dufresne, né à Verdun le 9 septembre 1693, mort à Paris le 12 février 1767. Il débuta à la Comédie-Française le 7 octobre 1712 et fut reçu le 21 décembre suivant. Il se retira le 21 mars 1741. Cet acteur tint avec succès l'emploi des *premiers rôles tragiques* et se fit également applaudir dans les *rôles nobles* de comédie. Ce fut lui qui créa l'Orosmane de *Zaïre* et le Comte de Tufière du *Glorieux*.

(3) J.-B -Charles-François-Nicolas Racot de Grandval, né à Paris le 23 octobre 1710, mort à Montmartre le 24 septembre 1784. Il débuta à la Comédie-Française sous le nom de *Duval* le 19 novembre 1729 et fut reçu sociétaire le 4 décembre suivant. Il se retira le 20 mai 1762. Il rentra le 1er février 1764 et prit sa retraite définitive le 1er avril 1768.

(4) Cf. Molé : *Mémoires*, p. 42.

(5) Sur la « transfiguration » de Le Kain, voyez entre autres dans *Les Mémoires* de Mlle Clairon le chapitre intitulé : *Exemple de la nécessité de rapporter tout à l'art.*

(6) En 1762, à l'apogée de sa carrière, on le discutait encore : « Il falloit, lisons-nous dans *Les Mémoires secrets*, que Le Kain fût un acteur né puisque M. de Voltaire l'a jugé tel malgré son organe ingrat et sa figure ignoble. Le public est fort par-

le public des détracteurs qui ne le comprirent pas ou ne voulurent pas le comprendre (1). Mais ces hostilités furent peu de chose, si on les compare aux intrigues de coulisses dont il eut à souffrir.

Dès les premières répétitions, Le Kain se heurta au mauvais vouloir de ses camarades et comprit qu'il aurait de la peine à conquérir une place dans leur rang. Du talent, il en avait, et pas un « tripoteur », même parmi les plus sots et les plus tracassiers, n'essaya de le contester. Alors que reprocher au débutant ? Ce qui avait si fort choqué les petites-maîtresses et les blanc-poudrés : « l'aspect trop négligé qu'il présentait dans tout son ensemble ». Et les mauvaises langues de la Maison s'en chargèrent à qui mieux mieux : « Comment pourrait-on réussir avec une pareille figure ? » — « Comment serait-on jamais comédien du Roi sous des dehors si peu soignés (2) ? »

A la tête de cette cabale se trouvait M[lle] Clairon (3), qui, pres-

tagé sur ce comédien : les uns le regardent comme sublime, d'autres comme détestable. C'est qu'il y a de grandes beautés dans son jeu et de grands défauts. Les premières empêchent les partisans de voir les autres et ceux-ci font disparaître celles-là aux yeux de ses contempteurs. L'art, quelquefois, le fait aller au delà de la nature ; il reste quelquefois en deçà de la nature pour ne pas donner assez à l'art. Assemblage étonnant de grandeur et de bassesse, de sublime et d'enflure. On doit ou l'admirer à l'excès ou le dégrader souverainement. » (Cf *Mémoires secrets*, 30 janvier 1762.)

(1) Collé, par exemple, dont les triomphes du tragédien ne modifièrent jamais le jugement : « Je me suis probablement trompé sur Le Kain, écrivait-il en 1780 ; mais soit présomption, aveuglement ou tout ce qu'on voudra, ce hideux et rauque comédien ne m'a jamais fait grand plaisir : sa voix blessoit toujours mes oreilles et sa figure atroce m'a toujours répugné. Je rendois justice à son art quand il l'a eu perfectionné, mais jamais *ce monstre à voix humaine* ne m'a remué que désagréablement ; il ne me paroissoit placé que dans les rôles où il faut être horrible, comme dans *L'Orphelin de la Chine*. J'ai tort, puisque le public l'adoroit. » (Cf. Collé (Ch.) : *Journal*, I, p. 233.)

(2) Cf. Molé : *Mémoires*, p. 43.

(3) Claire-Josèphe-Hippolyte Léris de la Tude, *dite* M[lle] Clairon, naquit à Condé-sur-Escaut, le 25 janvier 1723. Après avoir appartenu au Théâtre Italien et à l'Opéra, elle débuta à la Comédie-Française le 19 septembre 1743. On l'admit le 22 octobre suivant. Un mois plus tard, le 29 novembre, elle était nommée sociétaire. Elle se retira prématurément le 31 mars 1766 et mourut à Paris, rue de Lille, le 29 janvier 1803. Cette actrice tint de remarquable façon l'emploi des *princesses tragiques*. Parmi ses meilleurs rôles du répertoire, citons : Camille, Emilie, Pauline, Hermione, Roxane, Monime, Phèdre, Médée. Au nombre de ses créations les plus éclatantes figurent : Electre (*Oreste*), Idamé (*L'Orphelin de la Chine*), Aménaïde (*Tancrède*), Zulime, Olympie, Blanche (*Blanche et Guiscard*), Aliénor (*Le Siège de Calais*).

sentant en Le Kain un dangereux rival, s'ingéniait à le décourager et à lui faire quitter la place. L'empêcher de jouer, il n'y fallait guère songer ; les Gentilshommes de la Chambre veillaient à ce que leurs ordres fussent exécutés (1) ; mais il restait la ressource de paralyser ses facultés, d'amoindrir ses *effets*, voire de les lui couper. Au théâtre, nombreux sont les moyens de nuire à un partenaire détesté ; « la divine Electre » connaissait ces pratiques et s'en servit avec une singulière adresse.

Le Kain, qui avait conscience de son mérite et que soutenaient d'ailleurs les applaudissements du parterre, bouillait de rage et vouait à son ennemie une vigoureuse haine. Pour l'assouvir, il ne trouva rien de mieux que de divulguer par la ville certaines aventures galantes de la Clairon, qui n'étaient pas à l'honneur de leur héroïne. Ces propos revinrent aux oreilles de l'actrice. — « Monsieur, dit-elle à leur auteur, je savais que vous étiez un homme effroyable par la figure, mais j'ignorais que vous eussiez l'âme encore mille fois plus laide que le corps. Croyez que si j'ai quelque crédit à la Comédie, vous vous en ressentirez (2). »

On devine dans quel trouble ces paroles plongèrent Le Kain. La mort dans l'âme, il sort du théâtre et aperçoit le Chevalier de la Morlière qui se promenait le chapeau sur l'oreille, la tête au vent, battant les pavés de sa flamberge, rêvant d'estocades et de pamphlets (3). Il lui conte son histoire les larmes aux yeux. — « N'est-ce que cela ? réplique le Chevalier. Va, tranquillise-toi et me suis au café Procope. » Là, non loin du poêle où se chauffait Piron, sur une table toute poisseuse de vin bleu, l'auteur d'*Angola*, qui abhorrait Mlle Clairon (4), lui brouillonne

(1) Pour ses débuts, en plus des rôles indiqués dans l'article du *Mercure*, Le Kain joua ceux d'Iarbe (*Didon*, tragédie de Le Franc de Pompignan) et de Joad (*Athalie*). (Cf. Le Kain : Journal manuscrit.)

(2) Cf. Clément de Genève : *Les Sottises du temps ou mémoires pour servir à l'histoire générale et particulière du genre humain*, lettre XXII, ce 20 mars 1754.

(3) Cf. Diderot : *Le Neveu de Rameau*, Œuvres de Diderot, édition Assézat, V, p. 428.

(4) La Morlière, qui vendait ses suffrages aux poètes et aux acteurs, n'avait pas réussi à « traiter » avec Mlle Clairon ; aussi saluait-il de sifflets les entrées de la

M[lle] CLAIRON

(Gravure de G. Benoist.)


Vne Medaille est dans nos moeurs
Ce que jadis etoit un Temple.
Voltaire

« la lettre la plus affreuse et la plus insolente que l'on puisse imaginer (1) ». Le Kain, aveuglé de colère, transcrit, signe et envoie l'épître qui se terminait par ces mots : « Le meilleur moyen de vous venger de moi, c'est de me donner une de vos nuits (2) ». Il paraît, en effet, qu'au cours d'un voyage à Cythère, la tragédienne venait d'éprouver de sérieuses avaries (3).

On s'étonnera sans doute que Le Kain, dont la Princesse d'Henin citait en exemple la galanterie et la correction (4), ait usé envers une femme d'un tel procédé ; mais on doit tenir compte du désespoir et de la légitime irritation où se trouvait le jeune artiste, qui, né pour le théâtre, se le voyait peut-être fermé dans un avenir prochain.

A peine M[lle] Clairon eut-elle reçu la lettre de Le Kain, qu'elle l'exhiba à l'assemblée des comédiens et leur demanda s'ils « prétendaient l'obliger à jouer désormais avec un homme capable de pareilles impertinences (5). » Elle s'y refuserait absolument et menacerait « la ville et la Cour de sa retraite », au cas qu'on n'exclût pas son offenseur (6). Ces menaces étaient

tragédienne. Cette dernière obtint des Gentilshommes de la Chambre que chaque fois que le Chevalier serait dans la salle, on placerait à ses côtés deux exempts pour le surveiller et lui imposer silence. La Morlière ne se tint pas pour battu. Aux sifflets, il fit succéder des bâillements qui furent encore plus contagieux. A la fin, M. de Sartine, lieutenant de police, lui interdit l'accès de la Comédie-Française. Cette mesure ne laissait pas d'être arbitraire, mais M[lle] Clairon était puissante et son ennemi fut vaincu.

(1) Cf. Clément de Genève : *op. cit.*, ibid.

(2) Cf. Chevrier : *Almanach des gens d'esprit* (1763), p. 25.

(3) M[lle] Clairon, raconte un contemporain, souffrait d'un abcès à la matrice. Elle avait consulté le chirurgien Morand. Ce dernier lui déclara qu'elle était également atteinte de la v..... Cette nouvelle se répandit bientôt dans le monde galant et l'on fit des chansons sur « le coup de pied flanqué par Vénus à Melpomène ».

(4) «.. J'ai vu aujourd'hui, lisons-nous dans *Les Souvenirs de Félicie*, Le Kain donner à un débutant une leçon de déclamation ; ce jeune homme, au milieu de la scène, saisit le bras de la Princesse ; Le Kain, choqué de ce mouvement, lui a dit : « Monsieur, si vous voulez paraître passionné, ayez l'air de craindre de toucher la robe de celle que vous aimez. »

« Que de sentiment et combien de choses délicates dans ce mot ! On les retrouve toutes dans le jeu parfait de cet acteur inimitable. Aussi M[me] d'Henin a-t elle dit qu'elle ne connaissait que deux hommes qui sachent parler aux femmes : Le Kain et M. de Vaudreuil. » (Cf. Genlis (M[me] de) : *Souvenirs de Félicie L****, Paris, Lecointe, 1827, p. 25.)

(5) Cf. Clément de Genève : *op. cit.*, ibid.

(6) Cf. Journal manuscrit de Le Kain.

inutiles. Les sociétaires, qui redoutaient la concurrence de Le Kain, saisirent avec empressement le prétexte qui leur était offert et, le 11 novembre, interdirent au coupable l'accès de la Comédie (1). Non contents de l'avoir éloigné, ils voulurent encore effacer le souvenir de ses succès et lui cherchèrent un remplaçant qui le fît oublier. Leur choix se fixa sur un membre de la troupe bordelaise dont ils avaient entendu vanter les talents et surtout la beauté. Bellecour (c'était le nom de cet acteur) fut appelé à Paris, où il débuta le 21 décembre par l'Achille d'*Iphigénie*, le Léandre du *Babillard* (2) et le Moncade de *L'Homme à bonnes fortunes* (3). Ses débuts n'eurent pas le résultat qu'on attendait. Si le nouveau venu fut étourdissant de verve et d'esprit dans les pièces de Boissy et de Baron, il ne réussit que médiocrement dans l'œuvre de Racine. Son élégance un peu mièvre, ses intonations précieuses, ses gestes de maître à danser, qui seyaient à ravir aux petits marquis du répertoire, parurent déplacés dans la tragédie. On le reçut, mais il fallut renoncer à l'espérance de le voir éclipser Le Kain (4).

Que devenait celui-ci pendant sa disgrâce ?

« Il avait, écrit Molé, repris ses amusemens chéris dans les troupes de société, à l'Hôtel de Jabac, à l'Hôtel de Tonnerre, rue des Minimes, et au Temple, dans les tours, où le Bailli de Saint-Simon avait fait bâtir un théâtre. Le public se portait en foule à ces représentations de jeunes amateurs, les jours qu'il jouait ; les recettes du Théâtre-Français en souffraient et la Société des Comédiens du Roi, ballottée entre son éloignement pour Le Kain et son intérêt, consentait bientôt à ce qu'il rejouât, en se dépitant contre sa laideur, la négligence de son costume et l'énergie de son talent (5). »

(1) Cf. Journal manuscrit de Le Kain.

(2) Comédie en un acte, en vers, de Boissy, représentée pour la première fois le 16 juin 1725.

(3) Comédie en cinq actes, en prose, de Baron, représentée pour la première fois le 31 janvier 1686. Sur les débuts de Bellecour, voyez *Le Mercure* de février 1751.

(4) Jean-Claude-Gilles Colson, *dit* Bellecour, qui était né à Paris le 16 janvier 1725, fut reçu *à l'essai* le 4 novembre 1751 et nommé sociétaire le 24 janvier 1752. Il mourut le 19 novembre 1778.

(5) Cf. Molé : *Mémoires*, p. 44.

BELLECOUR

(Gravure de Janinet.



Ces lignes, que la plupart des biographes ont reproduites, sont très flatteuses pour le tragédien, mais les choses ne se passèrent pas ainsi. Si nous nous reportons en effet au journal où Le Kain tenait registre de ses rôles, nous voyons que jusqu'au jour de sa rentrée à la Comédie-Française, il ne monta qu'une seule fois sur une scène d'amateurs. Le 30 janvier 1751, il remplit le personnage de Brutus dans *La Mort de César* « au théâtre du Temple (1) ». A coup sûr, cette unique représentation ne put être préjudiciable « aux grands chantres de Melpomène ». Nous savons, d'autre part, qu'après son renvoi Le Kain songea sérieusement à quitter la France et à solliciter un engagement à Berlin, où l'attirait la présence de Voltaire. Une amie du poète, la Princesse de Robecq, détourna notre acteur de ce dessein et l'engagea à prendre patience : tôt ou tard on lui rendrait justice (2). Et, de fait, le parterre redemandait Le Kain, qui commençait à regretter son coup de tête et cherchait à le réparer. Quelques gens de Cour, auxquels s'était joint « un petit nombre de femmes puissantes quoiqu'honnêtes », eurent pitié de son « malheureux sort (3) ». Ils s'employèrent en sa faveur auprès des Gentilshommes de la Chambre. Leurs démarches furent couronnées de succès : le 4 janvier, Le Kain fut admis *à l'essai*, aux appointements mensuels de cent livres (4) ; en outre, on lui donna l'espoir de « reprendre bientôt ses débuts ». Mais il fallait d'abord qu'il obtînt son pardon de M[lle] Clairon. Le Duc de Belle-Isle se chargea « d'arranger les

(1) Par ces mots *Théâtre du Temple*, Le Kain désigne sans doute la scène bâtie par le Bailli de Saint-Simon. S'il se fût agi du théâtre appartenant au Prince de Conti, où le tragédien s'était déjà fait applaudir (voyez plus haut, p. 22), il l'eût dit en termes explicites. Ajoutons que, trois jours après sa rentrée à la Comédie-Française, le 24 février, Le Kain donna une seconde représentation au théâtre du Temple : il y joua le rôle de Zamore. (Cf. Journal manuscrit de Le Kain.)

(2) Cf. Préville : *Mémoires*, p. 224.

(3) Cf. Journal manuscrit de Le Kain.

(4) Cf. *Calendrier des spectacles*, année 1754, p. 75. On désignait par acteurs *reçus à l'essai* ou *reçus aux appointements* les comédiens que nous appelons aujourd'hui des *pensionnaires*. Remarquons en passant que ce terme de *pensionnaire* est tout à fait impropre. Il ne devrait être appliqué qu'aux artistes retirés, qui touchent une pension de retraite.

choses » ; il réunit les deux ennemis dans son cabinet et obligea le jeune homme à écrire à sa camarade une lettre d'excuses, qui fut lue publiquement à l'assemblée (1). On jugea cette réparation suffisante, et par ordre du Duc de Gesvres on rouvrit à Le Kain les portes de la Comédie. Il y rentra le dimanche 21 février, dans *Gustave Vasa* (2). Il parut ensuite dans les rôles de Zamore, d'Orosmane, de Don Pèdre (3) et d'Œdipe (4). Le parterre l'accueillit avec transport. « Le samedi 27 février, raconte Collé, Le Kain fut prodigieusement applaudi dans *Œdipe.* » Après le spectacle, « ses partisans » le rappelèrent « à grands cris ». Il revint saluer et annoncer le programme du lendemain. La coutume voulait alors qu'un acteur qui n'était pas encore reçu dît : « Messieurs, *on aura l'honneur* de vous donner telle ou telle pièce. » Seuls, les sociétaires avaient le droit de dire : « *Nous aurons l'honneur...* » Le Kain ne manqua pas de se conformer à l'usage : « Messieurs,

(1) Cf. Clément de Genève : *Sottises du temps, op. cit.*, lettre XXII, ce 20 mars 1754. Après la réparation accordée par Le Kain à Mlle Clairon, lisons-nous dans le même ouvrage, le Duc de Belle-Isle voulut les obliger à s'embrasser. L'actrice n'y consentit pas, ce qui lui fit dire par le Gentilhomme de la Chambre : « *Tu refuses aujourd'hui de l'embrasser et avant qu'il soit trois mois tu le prieras de prendre place dans ton lit.* » Si cette prophétie, ajoute Clément de Genève, « n'a pas été précisément accomplie au terme prescrit par le Duc, du moins n'a-t-elle pas passé la demi-année. On ne saurait donner créance à pareil *racontage.* Le Kain eut toujours pour Mlle Clairon une vive antipathie : «. . Scandaleusement congédié de la Comédie en 1751 (*sic*), écrit-il à la Marquise de Saint-Chamond, pour une querelle particulière que me fit Mlle Clairon, privé pendant six ans des grâces particulières de la Cour pour n'avoir pas voulu fléchir devant les grâces de cette actrice, j'ai dévoré mes affronts, je me suis plié aux circonstances et je me suis dit : tel est l'esprit de mon siècle ; *il faut que le plus faible succombe sous le plus fort.* » Les louanges hyperboliques dont Le Kain couvre Mlle Dumesnil (il affecte de l'appeler *ma reine*) sont encore une preuve de son aversion pour « la divine Electre ». Et sans aucun doute ce fut ce sentiment qui dicta en 1766 à notre acteur son sévère rapport sur la pension de retraite de la tragédienne. Rappelons enfin qu'en 1754, à une représentation de *Didon*, lorsque Mlle Clairon adressa à Le Kain le vers suivant :

Je devrais te haïr, ingrat ! et je t'adore ! (III, 6)

tout le parterre se mit à rire ironiquement.

(2) Cf. Journal manuscrit de Le Kain. Le Kain jouait le rôle de Gustave dans la tragédie de Piron. Avec cette pièce, on donnait *Monsieur de Pourceaugnac.* La recette s'éleva à 2.106 livres. (Archives de la Comédie-Française, registre 1750-1751.)

(3) Personnage d'*Inès de Castro*, tragédie en cinq actes, en vers, de La Motte, représentée pour la première fois le 6 avril 1723.

(4) Cf. Journal manuscrit de Le Kain. L'Œdipe dont il s'agit ici est le héros de la tragédie de Voltaire représentée pour la première fois le 18 novembre 1718.

dit-il, *on aura...* » Le parterre l'interrompit : « Dites : *Nous aurons l'honneur !* » Le tragédien reprit : « Messieurs, *on aura l'honneur...* » Nouvelles interruptions. — « Messieurs, répliqua Le Kain, comme je ne suis pas encore reçu, je ne puis me servir de la formule que vous désirez ; mais par pure obéissance je dirai : *Nous aurons l'honneur.* » A ces mots, les bravos redoublèrent et l'on cria : « Recevez-le ! recevez-le (1) ! » Collé, auquel Le Kain n'avait pas l'heur de plaire, le soupçonne de s'être fait « chauffer » par des applaudisseurs à gages, par des *romains* (2). Rien de plus injuste et de plus méchant que cette accusation. Les contemporains sont unanimes à reconnaître que le succès de l'artiste fut aussi franc que mérité. Néanmoins, on ne se rendit pas aux désirs de ses admirateurs (3). Du reste, pour être nommé sociétaire et obtenir le titre de *comédien du Roi,* les suffrages de la ville étaient insuffisants. Il fallait en outre que le Prince vous accordât les siens. Le Kain attendit huit mois l'occasion de se produire à la Cour (4). Apparemment les intrigues des « tripoteurs » ne furent pas étrangères à ce retard. Quand on avertit le tragédien qu'il allait avoir l'honneur de jouer à Fontainebleau, il manifesta l'envie d'y remplir le personnage d'Orosmane. Grandval, le titulaire du rôle, fut « suffoqué » d'une telle prétention et voulut détourner son camarade de ce projet, qu'il déclarait digne « des petites maisons ». Ce fut en vain. « Après toutes les remontrances d'une

(1) Cf. Collé (Ch.) : *Journal,* I, p. 293. Dans ses *Mémoires* (p. 45), Molé fait allusion à cette anecdote.

(2) Cf. Collé (Ch.) : *Journal,* I, p. 293.

(3) Après la rentrée de Pâques, M. de Curys, intendant des menus, écrivait aux sociétaires : « En conséquence des ordres de M. le Duc de Gesvres, premier Gentilhomme de la Chambre du Roy, les comédiens françois de Sa Majesté laisseront continuer le début de M. Le Kain jusqu'à nouvel ordre dans les rolles qui pourront lui convenir et ils continueront à lui payer pendant ce temps cent francs par mois à commencer depuis Pâques. *A Paris, ce 25 avril 1751.* De Curys. » (Archives de la Comédie-Française, sociétaires, dossier Le Kain.) Ce fut sans doute la date de cette ordonnance qui induisit Préville en erreur et lui fit croire que Le Kain reprit ses débuts le 25 avril. (Cf. Préville : *Mémoires*, p. 224.)

(4) Disons, pour être exact, que, lors de ses premiers débuts, Le Kain avait joué une fois à la Cour. Le 20 octobre 1750, il remplit à Fontainebleau le personnage de Zamore. Cet essai semble être passé complètement inaperçu. (Cf. Journal manuscrit de Le Kain.)

pitié présomptueuse », le chef d'emploi « laissa faire » son double, « comme on abandonne à sa démence un homme qui veut se perdre (1) ». La représentation eut lieu le jeudi 21 octobre (2) et fut un triomphe pour Le Kain. On eut d'abord quelque peine à s'accoutumer à sa disgracieuse apparence ; mais bientôt la force et la vérité de son jeu impressionnèrent la salle au point que les yeux offusqués par les larmes ne distinguèrent plus s'il était laid ou beau (3). « Il ne laissa dans l'âme des spectateurs que l'impression profonde des sentiments qui l'avaient animé (4). » A la fin de la soirée, les Gentilshommes de la Chambre demandèrent à Louis XV son avis. Sa Majesté, qu'on s'était efforcé de prévenir contre le débutant, répondit par ces mots : « Messieurs, il m'a fait pleurer, moi qui ne pleure guère. Je le reçois au nombre de mes comédiens (5). »

Voici Le Kain définitivement admis, mais il n'est pas au bout de ses peines et de ses déboires. Bien que son ordre de réception soit signé depuis le 2 novembre 1751 (6), il « n'entre dans la Société » que le 24 janvier de l'année suivante ; on lui accorde un quart et demi de part (7) ! D'aussi maigres émoluments suffisent à peine à ses besoins et à ceux de sa famille. Voltaire le console en lui rappelant qu' « il y a plus d'un métier dans lequel on travaille pour des ingrats », et le poète,

(1) Cf. Le Kain : *Mémoires* (éd. de 1825), p. 2.
(2) Cf. Journal manuscrit de Le Kain.
(3) A en croire une anecdote (Le Kain : *Mémoires*, éd. de 1825, p. 2), notre acteur, à son entrée en scène, fut salué d'un *Ah ! qu'il est laid !* mais à cette désobligeante exclamation succédèrent bientôt les cris d'*Ah ! qu'il est beau !* Il est peu vraisemblable que les choses se soient ainsi passées. A la Cour, l'étiquette interdisait aux spectateurs de donner spontanément des marques de leur approbation ou de leur mécontentement. Il faut toujours se défier de ces historiettes, qui le plus souvent sont fabriquées après coup pour devenir légendaires.
(4) Cf. Le Kain : *Mémoires*, p. 412.
(5) Cf. *Ibid.*
(6) Cf. Monval (G.) : *Liste alphabétique des sociétaires*, p. 81.
(7) Cf. *Calendrier des spectacles*, année 1754, p. 75. Delaporte, l'éditeur de *Le Kain dans sa jeunesse*, donne à tort la date du 1er février 1752 comme celle de l'admission du tragédien au sociétariat. Le Kain entra dans la société en même temps que Bellecour. Ils se partagèrent l'un et l'autre les trois quarts de part laissés par Antoine-François Rosely, mort le 22 décembre 1750, et par Nicolas Ribou, retiré le 31 décembre 1750. Cf. *Le Kain dans sa jeunesse*, p. 22.

GRANDVAL

(Gravure de J.-P. Le Bas, d'après Lancret.)



qu'on a parfois accusé d'avarice, vient en aide à l'artiste malheureux (1). Le 1er septembre 1753, Le Kain obtient une demi-part (2). L'année d'après, on lui en donne trois quarts (3). En 1757, le tripot qui doit au tragédien ses recettes les plus belles et ses succès les plus éclatants ne lui a pas encore octroyé la part entière. L'auteur de *Zaïre* se révolte à « cette iniquité » :

« Monseigneur, écrit-il au Maréchal de Richelieu, ma conscience m'oblige de vous présenter les remontrances de mon parlement : ce parlement est le parterre. Je suis assassiné de lettres qui disent que Le Kain est le seul acteur qui fasse plaisir, le seul qui se donne de la peine et le seul qui ne soit pas payé ! On se plaint de voir des moucheurs de chandelles qui ont part entière dans le temps que celui qui soutient le théâtre de Paris n'a qu'une demi-part. (*Voltaire se trompe. Comme on vient de le lire, Le Kain avait alors trois quarts de part.*) On s'en prend à moi ; on dit que vous ne faites rien en ma faveur et on croit que je ne vous demande rien ; cependant, je demande avec instance. Je conviens que Baron avait un plus bel organe que Le Kain et de plus beaux yeux, mais Baron avait deux parts, et faut-il que Le Kain meure de faim parce qu'il a les yeux petits et la voix quelquefois étouffée ? Il fait ce qu'il peut ; il fait mieux que les autres ; les amateurs font des vers à sa louange ; mais il faut que son métier lui rapporte des chausses : il n'a que la moitié d'un cothurne ; je vous conjure de lui donner un cothurne tout entier (4). »

Le Maréchal plaida la cause de Le Kain, mais ce fut seulement le 1er avril 1758 que notre acteur fut « rempli » et reçut enfin la juste récompense de son zèle et de ses talents (5).

(1) Cf. Lettre de Voltaire à Le Kain. Potsdam, 5 mars 1752.

(2) Le demi-quart dont on augmenta Le Kain provenait de la part de François-Arnould Poisson, mort le 25 août 1753. Cf. *Le Kain dans sa jeunesse*, p. 22.

(3) Le quart de part dont on augmenta Le Kain le 1er décembre 1754 provenait des trois quarts de part possédés par Pierre Langlois-Deschamps. Cet acteur était mort le 22 novembre 1754. Cf. *Le Kain dans sa jeunesse*, p. 22.

(4) Cf. Lettre de Voltaire au Duc de Richelieu, aux Délices, 4 juin 1757.

(5) Cf. Le Kain : *Mémoires*, p. 338. Le quart de part dont on augmenta Le Kain provenait des parts entières de Jean-Marc-Antoine Legrand, retiré le 1er avril 1758, et de Pierre-Jean Dubreuil, retraité au mois de mars de la même année. Cf. *Le Kain dans sa jeunesse*, p. 22. Ajoutons qu'à partir de 1766 Le Kain eut une pension de 1000 livres sur la cassette du Roi. (Cf. *Calendrier des spectacles*, année 1774, p. 56.)

CHAPITRE III

LE KAIN DANS LES ŒUVRES TRAGIQUES DU XVIIe SIÈCLE.

Corneille. — Racine. — Rotrou. — La Fosse.

Le Kain fut surtout un artiste de drame. Ceci nous explique qu'il n'ait pas remporté dans le répertoire tragique du XVII[e] siècle des succès aussi francs et aussi nombreux que dans le théâtre de Voltaire.

« Il débitoit mal Corneille, assure M[lle] Clairon. Les rôles de Racine étoient trop simples pour lui. Il ne joua bien de l'un et de l'autre que quelques scènes, qui permettoient à son âme les grands élans, dont elle avoit toujours besoin (1). »

Ce jugement émanant d'une rivale est peut-être un peu trop absolu, mais à coup sûr il contient une part de vérité. Coste d'Arnobat, qui répondit avec malveillance et minutie aux *Mémoires de la Citoyenne Hippolyte,* n'a d'ailleurs pas réfuté les lignes que nous venons de citer (2). Remarquons en outre que les différents *Eloges* parus après la mort de Le Kain ne signalent entre ses meilleurs rôles aucun personnage de Corneille ou de Racine (3). Sans nul doute, en effet, la fougue de

(1) Cf. Clairon (M[lle]) : *Mémoires : Exemple de la nécessité de rapporter tout à l'art.*

(2) Cf. Coste d'Arnobat : *Mémoires de M[lle] Dumesnil en réponse aux Mémoires d'Hippolyte Clairon.* De l'article intitulé : *De la nécessité de rapporter tout à l'art.*

(3) Cf. *Journal des théâtres,* n° XXIII (1[er] mars 1778) ; *Mercure,* mars 1778. Voir aussi le discours que Molé prononça sur la scène de la Comédie-Française et que publia *Le Mercure* d'avril 1778.

Mlle CLAIRON ET LE KAIN DANS *Médée*

(Gravure de Cars et Beauvarlet, d'après Carle Vanloo.)


Hippolyte de la Tude Clairon.
Gravûre donnée par le Roy à Mlle Clairon.
Executée d'apres le Tableau original de Mr Carle Vanloo premier Peintre du Roy, et Chevalier de son Ordre

notre acteur, sa diction légèrement emphatique, ses gestes d'une farouche énergie, durent parfois disconvenir à des œuvres sobres, régulières, et d'où le réalisme n'exclut jamais la mesure, la grâce et l'harmonie.

*
* *

Dans le théâtre de Corneille, Le Kain eut une préférence marquée pour les personnages de Nicomède et d'Antiochus. Étant donnée la nature de son talent, on ne saurait s'en étonner.

Ce fut seulement en 1771, c'est-à-dire presque à la fin de sa carrière, qu'il s'essaya dans Nicomède. Ce rôle, qu'il avait longuement médité (1), lui valut de vifs applaudissements (2).

« Il y montra, lisons-nous dans les *Souvenirs* d'Arnault, toutes les ressources de son talent, toute la justesse de son intelligence. C'est le caractère même du grand Condé que Corneille avait prêté à son héros fier et railleur mais toujours noble. Se gardant également de la familiarité, qui dégrade le caractère tragique, et de la rodomontade, qui le travestit, Le Kain, dans Nicomède, sut être ironique

(1) On trouvera dans les *Mémoires* de Le Kain (p. 102 et suiv.) des commentaires et des observations grammaticales sur la tragédie de *Nicomède*. Ces annotations marquent un goût sûr et, quoi qu'en ait dit Geoffroy, une connaissance approfondie de notre langue. Plusieurs d'entre elles ne laissent pas d'être *suggestives*. Le Kain conseille par exemple de remplacer par

Attale a le cœur grand, l'esprit grand, l'âme grande
Et toutes les vertus qui forment un grand roi,

le passage suivant :

Attale a le cœur grand, l'esprit grand, l'âme grande
Et toutes les grandeurs qui forment un grand roi. (II, 3.)

Ce n'est pas, comme on pourrait le croire, à cause de la répétition de *grand* et de *grande*, que Voltaire jugeait « comique ». C'est parce qu'à la représentation, le dernier de ces alexandrins avait le don d'exciter « un rire général et malin ». Franchement il fallait des lumières toutes spéciales pour découvrir en ce vers une scabreuse équivoque.

(2) « Le Kain, lisons-nous dans *Le Mercure*, a été applaudi avec transports dans ce rôle, qui met le sceau à sa réputation. » (Cf. *Mercure*, juillet 1771.)

avec dignité, superbe avec simplicité, et se maintenir par son jeu entre la limite de la tragédie et de la comédie, où Corneille semble avoir voulu placer ce singulier ouvrage (1). »

Tout le monde ne fut cependant pas de ce sentiment. D'aucuns reprochèrent au tragédien de trop mettre en relief le côté comique de son personnage et de lui enlever ainsi la grandeur majestueuse et la beauté poétique dont l'auteur l'avait revêtu :

« Je ne sais pourquoi, écrivit un critique anonyme, on est convenu que le rôle de Nicomède doit être rendu avec une ironie froide, un sourire sardonique, pourquoi enfin on a trouvé qu'il était heureusement imaginé de faire rire les spectateurs dans une pièce du genre admiratif. Il me semble que Corneille n'y a pas voulu mettre le mot pour rire. Pourquoi donc y rit-on ? Parce que *le Sieur Le Kain n'y est point Nicomède*, parce que, loin d'employer noblement l'ironie, dont Corneille a fait tant d'usage dans ce rôle, il y prend le ton d'un persifleur, de ce qu'on appelle aujourd'hui un « mystificateur ». L'auteur de *Nicomède* a voulu que son héros fût grand, noble et courageux ; voilà je crois à peu près tout ce qu'il a voulu. Ecoutons-le parler lui-même dans la préface, où le Sieur Le Kain aurait dû chercher le caractère du personnage : « *La tendresse et les passions, qui doivent être l'âme des tragédies, n'ont aucune part en celle-ci ; la grandeur du courage y règne seule, et regarde son malheur d'un œil si dédaigneux qu'il n'en saurait arracher une plainte. Elle y est combattue par la politique, et n'oppose à ses artifices qu'une prudence généreuse, qui marche à visage découvert, qui prévoit le péril sans s'émouvoir, et ne veut point d'autre appui que celui de la vertu..... etc.* » Et plus bas, il ajoute en parlant de Nicomède : « *Ce héros de ma façon sort un peu des règles de la tragédie en ce qu'il ne cherche point à faire pitié par l'excès de ses malheurs ; mais* le succès *a montré que la fermeté des grands cœurs, qui n'excite* que de l'admiration *dans l'âme du spectateur, est quelquefois aussi agréable que la compassion... etc.* » J'ai beau chercher, j'ai beau me donner la torture, je ne vois rien là qui annonce la nécessité de faire rire ; je vois que Corneille a cherché à exciter l'admiration, et rien de plus ; je vois encore que cette préface fut imprimée après les représentations de l'ouvrage,

(1) Cf. *Les Souvenirs et les Regrets du vieil amateur dramatique*, p. 23.

LE KAIN DANS LE ROLE DE NICOMÈDE

(Gouache de Fesch-Whirsker, *Collections de la Comédie-Française.*)



que Corneille n'y dit point du tout que l'acteur qui, lui présent, remplissait le rôle de Nicomède, ait fait de temps à autre un plaisant de ce héros, et comme je m'imagine qu'il savait ce qu'il faisait, je m'en tiendrai à l'idée qu'il m'a donnée de son personnage et j'engagerai les jeunes comédiens à se donner bien garde de prendre sur ce rôle la tradition qu'en donne le Sieur Le Kain. J'ajouterai qu'il ne faudrait pas à ce sublime acteur un travail bien long pour faire de Nicomède ce qu'il doit être, et que les beautés de premier ordre qu'il y fait apercevoir rendent ridicule la manière qu'il apporte dans le reste du rôle (1). »

Si les avis furent partagés sur la façon dont Le Kain rendit les nuances de Nicomède, tous les contemporains s'accordèrent à le vanter dans Antiochus. On ne pouvait mieux interpréter ce rôle, où, dès ses débuts, il atteignit la perfection. Au cinquième acte, quand, après avoir écouté le récit de Timagène, il répétait étranglé par la douleur :

Une main qui nous fut bien chère...

et qu'il reprenait d'une voix terrible :

Madame, est-ce la vôtre ou celle de ma mère?

la salle frissonnait. On oubliait alors Rodogune et Cléopâtre. Tous les yeux s'attachaient à lui et, pendant le reste de la scène, voyaient se peindre sur ses traits avec une merveilleuse gradation l'anxiété, l'horreur et l'accablement.

Il est à regretter que nous manquions de renseignements sur la manière dont Le Kain remplit ses autres rôles dans le théâtre de Corneille. Arnault se borne à noter que le tragédien joua « supérieurement » Cinna et Pompée (2). *Le Mercure*

(1) Cf. *Journal des théâtres*, n° VI (15 juin 1777).

(2) Cf. *Les Souvenirs et les Regrets du vieil amateur dramatique*, p. 18. *Le Mercure* constate également le succès du tragédien dans les rôles de Cinna et de Pompée : « On connaît trop les talens de M. Le Kain pour douter de leur effet dans le rôle de Cinna. » (Cf. *Mercure*, septembre 1762.) « Les comédiens françois ont fait l'ouverture de leur spectacle par *Sertorius*, tragédie de Corneille, dans laquelle M. Le Kain remplit le rôle de Pompée avec une dignité imposante. » (Cf. *Mercure*, mai 1776.)

le loue dans Héraclius et dans Sévère sans donner de détails précis (1). Quant aux personnages de Rodrigue, d'Horace, de Polyeucte, de César et de Manrique, personne ne nous a dit comment notre acteur s'en acquitta : on peut donc croire qu'il n'y obtint jamais de succès éclatants.

*
* *

Les œuvres de Racine ne semblent guère avoir convenu davantage à Le Kain. Ses deux meilleurs rôles y furent ceux d'Oreste et de Néron ; encore ce dernier ne lui valut-il pas des suffrages unanimes.

Le Kain, lisons-nous dans *Le Mercure*, « peignait avec force les fureurs d'Oreste ». L'on se sentait pris « d'épouvante » en lui entendant réciter les vers suivants, « dont il animait les affreuses images » :

> Hé bien ! filles d'enfer, vos mains sont-elles prêtes ?
> Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes ?
> A qui destinez-vous l'appareil qui vous suit ?
> Venez-vous m'enlever dans l'éternelle nuit (2) ?

Néanmoins, raconte Geoffroy, il conservait à son personnage « une sorte de dignité même dans les momens d'aliénation ». Et le célèbre critique, qui reprochait à Talma d'introduire « la vérité toute nue » sur la scène française, louait les gestes nobles et la diction pompeuse de notre acteur : un héros tel que le fils d'Agamemnon, bien qu'il ait « l'esprit troublé par des malheurs excessifs », bien qu'il soit voué aux Euménides,

(1) « M. Le Kain a mis dans le rôle d'Héraclius (cru Martian) cette chaleur et cette âme qu'on lui connaît. » (Cf. *Mercure*, décembre 1761.) « On a donné pour la clôture *Polyeucte*, tragédie de P. Corneille. M. Le Kain y a joué pour la première fois le rôle de Sévère. On ne peut mettre plus d'art et un sentiment plus profond que ce grand acteur n'en a montré dans la représentation de ce rôle. » (Cf. *Mercure*, avril 1772.)

(2) Cf. *Mercure*, avril 1774 (1er volume, p. 168).

LE KAIN DANS LE ROLE D'ANTIOCHUS (*Rodogune*).

(Gouache de Fesch-Whirsker, *Bibliothèque nationale.*)



« doit avoir d'autres accens, une autre pantomime qu'un fou de Charenton ». « Observer la nature en la contraignant », c'est « se conformer aux règles de l'art et à l'esprit de la tragédie, qui ne se propose pas d'imiter des infirmités physiques, mais des sentimens et des passions » (1).

Geoffroy admirait moins Le Kain dans le rôle de Néron, où le tragédien s'était pourtant acquis « une réputation considérable » (2). Il y « manquait de jeunesse » et s'y montrait « un peu lourd », nous dit le feuilletoniste des *Débats ;* il donnait au personnage de Racine « trop de profondeur et trop de politique (3) ».

Le grand artiste paraissait oublier en effet que le Néron de *Britannicus* n'est pas l'empereur qui a « mis le feu à Rome », qui a tué « sa mère, sa femme, ses gouverneurs » (4), mais « un monstre naissant, qui n'ose encore se déclarer » et « cherche des couleurs à ses méchantes actions (5) ». Le Vacher de Charnois, dont l'admiration pour Le Kain n'allait pas jusqu'à « l'idolâtrie superstitieuse » (6), lui reprocha vivement ce défaut d'interprétation et, à ce sujet, lui adressa le mémoire que voici :

« ..... Après avoir examiné très scrupuleusement le S^{r} Le Kain, je n'ai vu dans Néron, tel qu'il nous le représente, qu'un *scélérat consommé*, traînant avec complaisance les forfaits les plus noirs et méditant de sang-froid la ruine de son propre frère. L'entrée du S^{r} Le Kain au second acte est réellement très belle : noblesse, fierté, chaleur, emportement, colère, tout y est rendu avec la plus grande vérité. Le ton du S^{r} Le Kain dans cette entrée promet plus qu'il

(1) Cf. Geoffroy (J.-L.) : *Cours de littérature dramatique*, VI, p. 229 et 230

(2) Cf. Préville : *Mémoires,* p. 229. Et nous lisons dans le *Journal des théâtres* n° XIV (15 octobre 1777) : « Indépendamment de son mérite particulier, qui n'est pas toujours également senti par tous les spectateurs, cette pièce (*Britannicus*) est encore célèbre par la grande réputation que le Sieur Le Kain s'est faite dans le personnage de Néron »

(3) Cf. Geoffroy (J.-L.) : *op. cit.*, VI, p. 232 et 233.

(4) Cf. *Britannicus*, première préface.

(5) Cf. *Britannicus*, seconde préface.

(6) Cf. Le Vacher de Charnois : *Recherches sur les costumes et sur les théâtres de toutes les Nations*, II, p. 15.

ne tient. Seul avec Narcisse, dans la seconde scène, l'acteur change du tout au tout ; on croirait qu'il n'a plus le même personnage à représenter. Néron déclare à Narcisse qu'il est amoureux « depuis un moment ». Qu'on se représente le bouillant, l'impétueux Néron dans les premiers accès d'une passion emportée; qu'on se le représente seul avec un confident tel que Narcisse, qui, comme dit Tacite, « avait une conformité merveilleuse avec les vices encore cachés de l'empereur » ; qu'on se le représente faisant le premier aveu de son amour, on jugera de la chaleur avec laquelle cet aveu doit être fait. Pourquoi donc, dans ce récit :

Excité d'un désir curieux,
Cette nuit, je l'ai vue arriver en ces lieux...

dans ce récit si chaud, si bien senti, dicté par une passion brûlante, pourquoi, dis-je, le Sieur Le Kain me représente-t-il un lecteur s'appliquant à faire sentir les beautés de chaque vers, à détailler les nuances du style de Racine et se reposant avec délices sur chaque membre de ses phrases ? Est-ce là le ton de Néron ? Ce ne sont point des cris que je demande. Le S[r] Le Kain m'a trop accoutumé à mépriser ce vain charlatanisme, ressource ordinaire de l'impuissante médiocrité ; mais, pour tout dire en un mot, je voudrais que notre moderne Roscius sût donner à ses accents toute l'énergie qui inspire cette fureur amoureuse, cette ardeur du désir qui faisoient seules ce que Néron appeloit son amour..... Ce qui me fait insister sur le reproche que je viens de faire au Sieur Le Kain, c'est le ton avec lequel il prononce ce vers :

Néron impunément ne sera pas jaloux.

« J'y retrouve Néron tout entier, jeune, emporté, jaloux et furieux. Ce qui me choque, c'est que cet élan ressemble parfaitement à un éclair, qui brille au milieu d'un nuage épais La récitation du Sieur Le Kain, d'abord traînante et même un peu lourde, forme avec cet emportement inattendu un contraste d'autant plus choquant qu'il n'est point dans la nature du rôle, et que la chaleur avec laquelle l'acteur prononce le vers cité est exactement vraie.

« Dans la scène avec Junie, qui suit immédiatement celle dont je viens de parler, le Sieur Le Kain est trop paisible. Le ton de réserve qu'il emploie dans tout le cours de cette scène serait effectivement analogue au caractère de Néron, si on y apercevait les combats

LE KAIN DANS LE ROLE DE POMPÉE (*Sertorius*)

DAUBERVAL (*Perpenna*) lui donne la réplique.

(Gouache de Fesch-Whirsker, *Collections de la Comédie-Française.*)



qu'il doit éprouver, le travail qu'il doit faire sur lui-même pour réprimer les mouvements auxquels il est en proie ; mais on n'y voit rien de tout cela. Une diction belle, sûre et bien détaillée, le ton d'un homme accoutumé à se vaincre, point d'emportement, point de mouvement de colère ou de jalousie, tels sont les moyens que j'ai vus au Sieur Le Kain dans toute cette scène. Tel serait en effet Néron *consommé dans le crime et dans l'art de la dissimulation*, mais tel ne peut être Néron à l'âge où l'a peint Racine et avec le caractère que nous venons de voir qu'il lui a donné. Prouvons. Néron dit à Junie qu'il veut lui choisir un époux. Junie lui dit :

Et quel est donc, Seigneur, cet époux ?

NÉRON.

Moi, Madame.

JUNIE.

Vous?

NÉRON.

Je vous nommerais, Madame, un autre nom,
Si j'en savais quelque autre au-dessus de Néron.

« Je conviens qu'il faut de la noblesse pour bien exprimer ces deux derniers vers, mais cette noblesse doit-elle être du genre admiratif? La fierté tranquille qu'emploie le Sieur Le Kain est-elle propre à la circonstance ? Et ces deux vers ne doivent-ils pas être prononcés avec le mouvement d'orgueil et de colère produit nécessairement par le *Vous* de surprise et de frayeur que laisse éclater l'indiscrète Junie ?

« La fin du second acte est chez notre acteur d'un tyran réfléchi et point du tout d'un jeune homme jaloux et ivre de rage. Les vers que je vais citer annoncent cependant d'une manière évidente ce que Néron doit paraître dans ce moment :

Elle aime mon rival, je ne puis l'ignorer,
Mais je mettrai ma joie à le désespérer.
Je me fais de sa peine une image charmante...

« Pourquoi donc le Sieur Le Kain n'est-il pas jeune en prononçant ces vers? Chaque mot des deux derniers principalement peint la

situation de l'âme de Néron. Ou je me trompe bien fort, ou l'acteur est bien éloigné d'être le personnage de Racine.

« Il serait trop long d'entrer dans tous les détails qu'exigerait la scène huitième du troisième acte, scène qui suit le moment où Néron vient de surprendre Britannicus aux pieds de Junie Qu'on lise avec attention tout ce que Néron dit à son frère dans le cours de cette scène ; qu'on examine principalement ces vers :

Et que vous montrent-ils (ces lieux) qui ne vous avertisse
Qu'il faut qu'on me respecte et que l'on m'obéisse?...
J'obéissais alors et vous obéissez...
Vous êtes jeune encore et l'on peut vous instruire...
Néron de vos discours commence à se lasser...

et qu'on voye si les accens prolongés du Sieur Le Kain, tantôt profondément pathétiques, tantôt cruellement ironiques, dont il fait usage pour répondre à Britannicus, ont quelque rapport avec l'indignation, la colère, dont doit être pénétré un jeune Prince qui commence à lever le masque et qui est insulté par un frère qu'il hait et par un rival qu'on aime. Suffit-il, pour bien rendre cette scène, d'être vrai dans un hémistiche ? Car il faut reconnaître que le S[r] Le Kain est très beau quand il dit à Britannicus à propos de l'inimitié de Junie :

Souhaitez-la, c'est tout ce que je puis vous dire.

Encore une fois, je ne veux pas que l'on crie, mais le ton tranquillement amer que prend cet acteur jusqu'au moment où il dit :

Néron de vos discours commence à se lasser,

ne présente aucune des nuances propres à peindre dans la nature la colère qui anime Néron et qui doit se graduer insensiblement jusqu'à l'instant où elle éclate dans toute sa fureur.

« La fin de cet acte ne me paraît pas rendue avec plus de justesse. Néron veut qu'on s'assure d'Agrippine : il charge Burrhus de ce soin. Burrhus lui répond :

Quoi, Seigneur, sans l'ouïr, une mère ?

LE KAIN DANS LE ROLE DE NÉRON

(Gouache de Fesch Whirsker, *Collections de la Comédie Française.*)



NÉRON.

Arrêtez :
J'ignore quel projet, Burrhus, vous méditez,
Mais, depuis quelques jours, tout ce que je désire
Trouve en vous un censeur prêt à me contredire.
Répondez-m'en, vous dis-je, ou, sur votre refus,
D'autres me répondront et d'elle et de Burrhus.

Le seul mot dit avec vérité est le mot « Arrêtez ». L'impatiente fureur de Néron y est exprimée d'une manière effrayante : mais le Sieur Le Kain tombe sur-le-champ et reprend, pour donner ses derniers ordres, le ton d'un tyran consommé dans le crime.

« Je ne crois point du tout que le débit de notre acteur soit analogue à la situation ni au caractère du personnage qu'il représente. Si, dans cet endroit, Néron laisse apercevoir la scélératesse d'un parricide, s'il ordonne à Burrhus de s'assurer de sa mère avec un ton déterminé, avec un sentiment de haine réfléchie et profonde, Burrhus n'a pas besoin d'apprendre la mort de Britannicus pour connaître l'âme de Néron. Si ce Prince s'est montré à ses yeux avec la couleur prononcée que lui prête le S^r Le Kain, il a tort d'espérer quelque chose de l'entrevue d'Agrippine et de l'Empereur : il a tort de penser que ses larmes et le souvenir de « trois ans de vertu » puissent parvenir à fléchir un homme qui, après avoir fait indignement arrêter sa mère, ne dissimule avec elle que pour assurer davantage la réussite d'un projet aussi atroce que celui de la mort d'un frère. Burrhus ne peut être la dupe du caractère de Néron qu'autant qu'il aperçoit dans l'ordre qu'il vient de recevoir l'emportement d'un jeune Prince qui vient d'être insulté et que la jalousie fait abuser du pouvoir despotique qui lui est departi ..

« Quelle est la marche de l'auteur tragique ? La Bruyère va répondre à cette question. La définition est courte, rapide et d'une vérité incontestable : « Il vous conduit à la terreur par la pitié ou, réciproquement, à la pitié par le terrible ; vous mène par les larmes, par les sanglots, par l'incertitude, par l'espérance, par la crainte, par les surprises et par l'horreur jusqu'à la catastrophe. » Racine a suivi partout cette marche… …

« A la fin du troisième acte, Néron sort en menaçant Burrhus de le punir s'il ne s'assure pas d'Agrippine : *la crainte*. Au commencement du quatrième, Burrhus annonce à Agrippine que l'Empereur consent à l'entendre : *l'espérance*. L'entrevue de la mère et du fils présente l'apparence d'une réconciliation ; Burrhus en félicite Néron

qui, dès l'instant, lui dévoile son cœur, lui apprend qu'il n'a dissimulé que pour assurer la perte de son rival : *la surprise et l'horreur.* Burrhus a fléchi l'Empereur ; l'infâme Narcisse cherche à le ramener à son premier dessein ; Néron balance : *l'incertitude.* Cette incertitude est motivée même par le dernier vers du quatrième acte : Néron ne répond à Narcisse que ce peu de mots :

> Viens, Narcisse : allons voir ce que nous devons faire.

Cette incertitude redouble encore quand on voit entrer Britannicus à la première scène du cinquième acte ; elle cesse et fait place à l'*espérance,* quand le jeune Prince dit à Junie :

> Oui, Madame, Néron, qui l'aurait pu penser ?
> Dans son appartement m'attend pour m'embrasser... etc.

Si Néron dissimule sans peine avec Junie, à la troisième scène du second acte, le spectateur sait d'avance qu'il dissimulera avec sa mère dans la seconde scène du quatrième acte. Où est alors l'*incertitude ?* Quand Néron déclare à Burrhus qu'il a dissimulé, il n'apprend que ce qu'on savait déjà. Où est *la surprise ?* Si Néron sort à la fin du troisième acte avec la profonde résolution d'un tyran endurci dans le crime, on ne doit rien attendre d'heureux ni de satisfaisant de l'entrevue de la mère et du fils. Où est *l'espérance ?* Dans toutes ces situations, je me trouve en proie à l'horreur seule. Est-ce là le but de Racine ? Est-ce là l'effet qu'il a voulu produire sur moi ? Non, sans doute. Voilà pourtant l'effet que produit le S[r] Le Kain. Qu'on me dise maintenant si cet acteur joue parfaitement bien le rôle de Néron. Le raisonnement me paraît si évident que j'ai l'orgueil de croire qu'il n'est pas possible de le réfuter......

« Mais, me dira-t-on, comment se peut-il qu'un comédien qui a porté si loin l'étude de l'art dramatique ait, avec une intelligence aussi profonde, fait un contre-sens aussi marqué que celui que vous lui reprochez ? Comment les connaisseurs les plus distingués, les littérateurs les plus estimables et du goût le plus sévère, se sont-ils tous réunis pour convenir que *le rôle de Néron est un de ceux que le S[r] Le Kain joue le plus parfaitement ?* Je répondrai à ces questions que les meilleurs esprits sont, comme les autres, sujets à l'erreur et que rien n'est moins surprenant que la réunion des suffrages en faveur du S[r] Le Kain dans le rôle de Néron. Le nom de cet empereur suffit pour présenter l'idée du scélérat le plus abominable qui ait

LE KAIN DANS LE ROLE D'ACHILLE (*Iphigénie*)

Brizard (*Agamemnon*) lui donne la réplique.

(Gouache de Fesch-Whirsker, *Collections de la Comédie-Française.*)



existé dans le monde, pour peindre à l'imagination tout ce que le crime a d'horrible, la cruauté d'atroce, la dissimulation de profondeur. Voilà où l'on s'arrête. C'est sous les traits capables de rendre ce caractère qu'on veut l'apercevoir. On ne se dit point : les premières années de Néron ressemblaient-elles à ses dernières ? On oublie ce vers si vrai :

Ainsi que la vertu, le crime a ses degrés.

On ne se demande point dans quelle situation Racine a peint Néron, sous quels traits, à quel âge. On dédaigne de s'en instruire dans la préface. On voit Néron tel qu'il fut six ans après l'époque dans laquelle le poète l'a placé, et, chose étonnante, on ne s'aperçoit pas du caractère forcé que le comédien donne à un jeune Prince de vingt ans... Dans la tragédie de *Britannicus*, Néron n'a point encore de caractère déterminé. Il laisse entrevoir celui qu'il aura bientôt. C'est à la catastrophe qu'il se démasque. Il a fait un pas dans la voie du crime ; le crime était fait pour son âme. Un seul coup d'œil suffit pour dévoiler toute son autorité. Aussi, dans cette situation, le S^r Le Kain m'a-t-il paru tout ce qu'il devait être. »

Ces pages, dont nous avons élagué quelques redites, contenaient de judicieuses remarques. Le Kain fut d'ailleurs le premier à en convenir, mais, se trouvant « trop avancé dans la carrière » lorsque ces critiques lui furent adressées, il n'entreprit pas de se corriger.

« Je suis convaincu, répondit-il à Le Vacher. Vous avez saisi la véritable figure du rôle ; il faut imprimer votre ouvrage (1). Quant à moi, je ne ferai point aujourd'hui ce que je n'ai pas fait il y a dix ans. Avec mon âge, mon caractère de tête et mes moyens, il m'a déjà été, il me serait encore impossible de descendre à l'âge de Néron ; je n'ai donc pas eu tort de faire monter Néron jusqu'à mon âge (2). »

Les raisons données par Le Kain ne laissent pas d'être plau-

(1) Le mémoire de Le Vacher parut dans le *Journal des théâtres*, n° XXII (15 février 1778). C'est de cette feuille que nous l'avons extrait.
(2) Cf. Le Vacher de Charnois : *Recherches sur les costumes... op cit.*, II, p. 16.

sibles. Les héros de nos grands classiques sont si complexes, si fouillés, qu'un acteur parvient rarement à en rendre le caractère tout entier. Le mieux qu'il puisse faire, c'est de prendre dans la création du poète les traits que son talent saura mettre en relief, et de « fondre son personnage dans sa personnalité (1) ».

En plus d'Oreste et de Néron, Le Kain remplit dix rôles dans le théâtre de Racine. Arnault, *Le Mercure* et Coste d'Arnobat ont vanté sa façon de jouer Achille, Xipharès et Théramène (2). Pour Pharnace, Hippolyte, Bajazet, Titus, Joad, Abner et Mathan, notre acteur n'y laissa pas le moindre souvenir (3).

*
* *

Le répertoire tragique du XVIIe siècle fournit encore deux rôles à Le Kain, ceux de Ladislas et de Manlius.

Venceslas, aujourd'hui trop dédaigné, n'avait pas quitté l'affiche de la Comédie-Française (4) et plaisait toujours au parterre par ses situations pathétiques et ses tirades d'une superbe envolée. En 1755, lorsque Le Kain s'essaya pour la première fois dans Ladislas, il interpréta ce rôle avec « une sensibilité si profonde » et « une telle expression » que les spectateurs s'en montrèrent « étonnés, émus et ravis ». Quatre ans après, il obtint dans le même personnage un succès plus éclatant encore, mais, cette fois-ci, il fut redevable de son triomphe autant à la perfection de son jeu qu'à une hardiesse dont les connaisseurs lui surent infiniment gré.

(1) Cf. Sarcey (F.) : *Quarante ans de Théâtre*, II, p. 197.

(2) Cf. Arnault (V.) : *Les Souvenirs et les Regrets du vieil amateur dramatique*, p. 18 ; *Mercure*, décembre 1763, p. 151 ; Coste d'Arnobat : *Mémoires de Mlle Dumesnil*, p. 41.

(3) Nous ne comptons pas le rôle d'Osmin, le confident d'Acomat, que Le Kain remplit une seule fois à la Cour (Versailles) en 1752.

(4) Les reprises de *Venceslas* furent assez fréquentes jusqu'à la Restauration. A partir de cette époque, la tragédie de Rotrou ne vit plus que très rarement le feu de la rampe : elle eut trois représentations en 1816, deux en 1817, trois en 1856 et deux en 1857. (Cf. Joannidès (A.) : *La Comédie-Française de 1680 à 1900*.)

LE KAIN DANS LE ROLE DE PHARNACE

Brizard (*Mithridate*) et Molé (*Xipharès*) lui donnent la réplique.

(Gouache de Fesch Whirsker. *Collections de la Comédie-Française.*)



Venceslas devant alors être donné à Versailles, la Marquise de Pompadour pria Marmontel de « purger » cette tragédie « des grossièretés de mœurs et de langage qui la déparaient (1). Ne nous étonnons pas trop d'un tel jugement : au XVIIIe siècle, les délicats appréciaient peu la forte saveur de nos anciens tragiques et leur reprochaient volontiers « d'abonder en brusqueries et en tours exagérés ou vieillis (2) ». Marmontel se mit donc à la besogne. Maladroitement il « énerva » le chef-d'œuvre de Rotrou et de son style incolore en ternit l'éclat. La platitude de ces changements (3) « révolta » Le Kain, dont le personnage, sous la plume du correcteur, était devenu « froid et languissant (4) ». Aux répétitions, afin de ne pas s'attirer « les foudres du poète », il récita son rôle retouché, mais à la représentation, il rétablit le texte original, en conservant toutefois les répliques de Marmontel, pour ne pas « dérouter ses partenaires ». C'était fort osé de résister aux désirs de la favorite. Le Kain n'eut cependant pas à regretter son audace : sa « supercherie » passa inaperçue, et les spectateurs, à la Cour comme à la ville, prodiguèrent au tragédien de vifs applaudissements.

Quant à Marmontel, il conçut « un violent dépit » de ce succès qui pour lui n'avait rien de flatteur. Il prit d'abord le parti de se taire et « concentra sa petite rage (5) ; mais, bientôt, ne pouvant plus se maîtriser, il dévoila dans *Le Mercure* « les maneuvres » de Le Kain et l'accusa d'indiscipline avec ses supérieurs (6). Ce fut peine perdue. Mme de Pompadour, qui sans doute avait reconnu son hérésie littéraire, n'épousa pas la querelle de son protégé ; d'autre part, le Duc d'Aumont

(1) Cf. Marmontel : *Mémoires* (éd. Belin), I, p. 190.
(2) Cf. La Harpe : *Cours de littérature*, passim ; Collé : *Journal*, passim ; Geoffroy : *Cours de littérature dramatique*, passim.
(3) Sur les changements de Marmontel, voyez *L'Année littéraire*, 1759, III, p. 109 et suiv.
(4) Cf. Le Kain : *Mémoires*, p. 31.
(5) Cf. Le Kain : *Mémoires*, p. 32.
(6) Cf. *Mercure*, juin 1759, p. 197 à 200.

soutint « le tripoteur (1) » que les gens de goût approuvèrent également (2). L'auteur des *Héraclides* voua dès lors une implacable haine à Le Kain (3), qui se vengea par un bon mot : « Marmontel retouchant Rotrou, dit-il, c'est un eunuque du Parnasse s'efforçant de rajeunir Hercule dans le plus raide de ses travaux (4). »

Le Kain ne fut pas moins heureux dans *Manlius* que dans *Venceslas*. La pièce de La Fosse, qu'on jouait encore en 1849 et qui de nos jours est tombée dans un complet oubli, avait été, lors de son apparition, accueillie avec enthousiasme (5). Ce n'était pourtant qu'une imitation certes bien timide de la *Venise sauvée* d'Otway. L'auteur, n'osant faire entendre sur notre scène des noms modernes, avait transporté son sujet dans l'antiquité et, pour respecter la règle des trois unités, mis en récits ce qui chez le poète anglais se passait en action. Mais après les œuvres de Fontenelle, de Mme Bernard et de Campistron, qui toutes étaient fondées sur de romanesques amours, une tragédie consacrée à l'amitié parut d'une originalité rare. Ajoutons qu'elle était conduite avec art et présentait des carac-

(1) Cf. Marmontel : *Mémoires* (éd. Belin), I, p. 190.

(2) Cf. *Année littéraire*, III, p. 109 et suiv. ; *Mémoires secrets*, VII, p. 139. Geoffroy loua cependant Marmontel d'avoir recueilli et enchâssé « les perles » enfouies dans « le fumier de Rotrou ». (Cf. *Cours de littérature dramatique*, I, p. 231.) Le 26 février 1774, on reprit *Venceslas* avec de très légers changements apportés par Colardeau. (Cf. Le Kain : *Mémoires*, p. 33.)

(3) La haine de Marmontel pour Le Kain perce dans ce passage des *Eléments de littérature*, qui sans aucun doute vise le tragédien : « L'acteur à qui la nature a refusé les avantages de la figure et de l'organe veut y suppléer à force d'art ; mais quels sont les moyens qu'il emploie? Les traits de son visage manquent de noblesse, il les charge d une expression convulsive ; sa voix est sourde et faible, il la force pour éclater ; ses positions naturelles n'ont rien de grand, il se met à la torture et semble par une gesticulation outrée vouloir se couvrir de ses bras. Nous dirons à cet acteur, quelques applaudissements qu'il arrache au public : Vous voulez corriger la nature et vous la rendez monstrueuse ; vous sentez vivement , parlez de même et ne forcez rien ; que votre visage soit muet : on sera moins blessé de son silence que de ses contorsions. Les yeux pourront vous censurer, mais les cœurs vous applaudiront et vous arracherez des larmes à vos critiques. » (Cf. Marmontel : *Œuvres*, éd. Belin, IV, p. 320.)

(4) Cf. Fleury : *Mémoires*, I, p. 120.

(5) *Manlius*, représenté pour la première fois le 18 janvier 1698, obtint dans le cours de cette année vingt représentations. (Cf. Joannidès (A.) : *La Comédie-Française de 1680 à 1900*.)

LE KAIN DANS LE ROLE D'ABNER

(Dessin à la plume de Boquet, *Musée de l'Opéra*.)

Abner
Mr Le Kain

Rotonde et bas
de manche en
satin blanc brodé
d'or doublé de taffetas avec crépine d'or Manteau en satin
cramoisi, doublé de velours tigré avec galon d'or
et frange d'or, culotte cramoisi, brodequins souliers
cramoisi, lacets d'or

tères sérieusement étudiés. Le plus beau d'entre eux, sans contredit, est celui de Manlius. On comprend que ce personnage, d'une allure toute cornélienne, ait attiré Le Kain. Il ne l'aborda qu'à la fin de sa vie, en 1772 (1), et s'y montra magnifique. « Ceux qui lui ont vu jouer ce rôle, écrivit La Harpe, se rappelleront toujours quelle terreur son visage répandait dans toute l'assemblée, lorsqu'à la scène quatre du quatrième acte, il paraissait au fond du théâtre, fixant les yeux sur l'ami qui l'avait trahi (2). » A ce moment, disait un autre critique, la salle était en proie à la plus forte émotion. L'on frémissait des silences du tragédien. « Ses attitudes, ses gestes, ses regards, sa voix, tout en lui était expressif et éloquent (3). » Et, quelques années plus tard, en s'associant à ces éloges, Geoffroy ajoutait que Talma, dont Manlius fut un des meilleurs rôles, ne parvint jamais à y effacer le souvenir de Le Kain.

*
* *

Somme toute, si l'on excepte l'incontestable succès que valurent à notre acteur Manlius, Ladislas et l'Antiochus de *Rodogune*, il faut reconnaître qu'il ne réussit qu'à demi dans les tragédies du XVII[e] siècle. La profondeur, la sobriété de Corneille et de Racine, convinrent médiocrement à son talent pittoresque. Parmi les chefs-d'œuvre de ces poètes, à peine s'en trouve-t-il une dizaine où il obtint des applaudissements. Qu'est-ce en comparaison de ses éclatantes victoires dans les pièces de Voltaire ? Mais ces ouvrages, où continuellement l'action matérielle se substitue à l'étude des âmes, semblaient faits pour mettre en relief les qualités de Le Kain. On conçoit donc qu'il y ait atteint « la complète perfection (4) ».

(1) Auparavant, Le Kain avait joué avec succès dans la tragédie de La Fosse le personnage de Servilius. (Cf. Le Kain : *Mémoires*, p. 399 et suiv.)
(2) Cf. La Harpe : *Cours de littérature*, VIII, p. 161.
(3) Cf. *Mercure*, novembre 1772, p. 156. Voir également : *Journal des Théâtres*, n° XVIII (15 décembre 1777).
(4) Cf. Clairon (M[lle]) : *Mémoires : Exemple de la nécessité de rapporter tout à l'art.*

CHAPITRE IV

LE KAIN DANS LE THÉATRE DE VOLTAIRE.

Les dramaturges ont parfois la bonne fortune de rencontrer l'acteur ou l'actrice qui semble créé pour comprendre et pour réaliser leurs conceptions. C'est ainsi que Racine eut la Champmeslé et Victor Hugo Frédéric Lemaître. L'auteur de *Zaïre* ne fut pas moins heureux : il trouva chez son élève un idéal interprète. Les attitudes sculpturales de Le Kain, la pompe de ses gestes, sa curiosité de la couleur locale, sa diction lyrique sans trop s'éloigner du naturel, son art de mettre un panache éclatant au front de la vérité, tout cet ensemble de qualités convint merveilleusement à des pièces qui tenaient à la fois du mélodrame et de l'opéra. On conçoit donc la prédilection du tragédien pour le théâtre de Voltaire. Cependant il ne chercha jamais, comme l'insinuèrent ses ennemis, à « étouffer tout ce qui ne venait pas de Ferney (1) ». Il est vrai qu'il s'attacha particulièrement à la gloire de son maître ; mais peut-on le lui reprocher ? En agissant ainsi, Le Kain n'obéissait pas seulement à ses goûts ; il assurait encore de sa gratitude le poète auquel il devait le bonheur et la réputation.

(1) Cf. Firmin : *Parallèle entre Talma et Le Kain*, p. 15. Et Mercier, dans *les Comédiens ou le Foyer*, faisait dire à Gengis-Khan (Le Kain) :

. . . . Que sa muse ici règne,
Qu'on adore Arouet et surtout qu'on le craigne. (Scène IX.)

I

Séide. — Catilina. — Le Duc de Foix. — Tournées en province. — Hérode. — Gengis-Khan.

(1751-1755.)

Le premier rôle établi par notre acteur dans les œuvres de Voltaire fut celui de Séide à la reprise de *Mahomet*, le 30 septembre 1751. Grâce à d'Alembert, que le Comte d'Argenson venait de nommer censeur, cette tragédie reparaissait sur l'affiche de la Comédie-Française après neuf ans de tacite interdiction (1). Eût-il mieux valu, ainsi que l'assure Gustave Desnoiresterres (2), confier à Le Kain le personnage du prophète, où on l'avait applaudi Rue Traversière et chez le Prince de Conti? Nous en doutons. Le jeune Roscius, malgré tout son talent, ne possédait pas encore la puissance et l'autorité que doit avoir « un fondateur de religion ». D'ailleurs, Grandval, le créateur du rôle (3), n'était pas homme à s'en dessaisir au profit d'un débutant. Collé, dans son *Journal*, consacre un long article à la reprise de *Mahomet* sans rien dire de Le Kain (4). N'en concluons pas que ce dernier se soit montré médiocre. Au contraire, s'il avait mérité quelques critiques, le chansonnier, qui le détestait, l'aurait drapé de la belle façon.

(1) *Mahomet*, donné d'abord au théâtre de Lille le 26 avril 1741, fut représenté à la Comédie-Française le 9 août de l'année suivante. Crébillon, alors censeur, avait refusé d'apposer son visa à la pièce de son rival. Voltaire passa outre, mais, sentant que « la clameur publique s'élevait contre sa tragédie », il la retira après trois représentations. A la reprise de 1751, *Mahomet* fut joué douze fois et depuis lors se maintint au répertoire.

(2) Cf. Desnoiresterres (G) : *Voltaire et Frédéric*, p. 190.

(3) Et non pas de La Noue, comme le dit Desnoiresterres. (*Voltaire et Frédéric*, p. 191.) De La Noue remplit le personnage de Mahomet au théâtre de Lille, dont il avait la direction. A la Comédie-Française, en 1752, il joua Séide; les autres rôles étaient tenus par Sarrazin (Zopire), Le Grand *fils* (Omar) et Mlle Gaussin (Palmire).

(4) Cf. Collé (Ch.): *Journal*, I, p. 349.

Cinq mois plus tard, dans *Rome sauvée,* qui n'obtint pas l'éclatant succès espéré par Voltaire (1), Le Kain joua d'original le rôle de Catilina. Nous ignorons comment il le rendit ; nous savons seulement que le poète eût préféré lui voir remplir celui de César (2).

Amélie ou le Duc de Foix, représenté le 17 août 1752, fournit au tragédien l'occasion d'un triomphe. Cet ouvrage, on le sait, n'était autre chose qu'*Adélaïde Duguesclin* (3) à laquelle l'auteur, en séjour à Berlin, avait apporté d'heureux changements (4). Grandval se contenta du personnage de Lisois et Le Kain reprit le rôle principal tenu par Quinault-Dufresne à la création. C'était une lourde tâche ; aussi le nouvel interprète, avant le lever du rideau, vint-il « implorer les grâces » du public :

— « Messieurs, dit-il, je ne me présente à vous que pour réclamer votre indulgence ; jamais elle ne me fut plus utile.

« Un rôle pénible et joué autrefois de la manière la plus noble par l'un des plus célèbres acteurs dont vos suffrages aient immortalisé le nom, devrait l'être du moins aujourd'hui par le successeur de son emploi et de ses talens, par le seul enfin qui l'aurait fait oublier, s'il pouvait l'être.

« Le rôle m'a été destiné ; je ne l'ai accepté qu'en tremblant. J'ai senti toute ma faiblesse, mais la crainte de retarder vos amusemens l'a emporté sur toutes les considérations qui m'avaient arrêté et je me suis flatté que le désir ardent de vous plaire, mes efforts non

(1) *Rome sauvée* fut représentée pour la première fois à la Comédie-Française le 24 février 1752. Cette tragédie eut onze représentations mais ne se maintint pas au répertoire.

(2) Voltaire écrivait au Comte d'Argental (Potsdam, 1er septembre 1752) : « Il faudrait que Grandval prît le rôle de Catilina et que Le Kain jouât César. »

(3) Cette tragédie de Voltaire fut représentée pour la première fois à la Comédie-Française le 18 janvier 1734.

(4) Les ennemis de Voltaire n'en firent pas moins courir cette épigramme :

Adélaïde Duguesclin
Renaît sous le nom d'*Amélie.*
L'auteur croit que par son génie
Et les grâces de la Gaussin
Elle paraîtra rajeunie.
C'est une vieille décrépie
Sous les parures de Berlin
Qui vient mourir dans sa patrie.

(Cf. La Harpe : *Cours de littérature,* p. 182.)

LE KAIN DANS LE ROLE DE GENGIS-KHAN

(Peinture à l'huile de A. Roslin, *Collection J. J. Olivier.*)



interrompus pour y parvenir et mon profond respect, me tiendraient lieu des talens qui me manquent, ou du moins ne permettraient pas à mes juges de se ressouvenir de toute leur justice (1). »

Ces paroles n'étaient pas nécessaires : Le Kain « se surpassa » (2) et contribua largement à faire applaudir la pièce, qui, jadis, avait essuyé cinq heures durant une tempête de sifflets (3).

Ce succès, si vif qu'il fût, n'améliora pas la situation pécuniaire de Le Kain, dont les appointements, on se le rappelle, étaient alors dérisoires. Voltaire, auquel il avait conté ses déceptions, lui conseilla d'aller donner quelques représentations à Dijon, où l'on aimait le théâtre et « ceux qui l'honoraient de leurs talents ». Le tragédien augmenterait ainsi « sa fortune et sa gloire ». L'idée n'était certes pas mauvaise, et Le Kain s'empressa d'en profiter, après avoir obtenu un congé. Les Bourguignons lui firent un chaleureux accueil, comme en témoigne *Le Mercure dijonnais :*

« Le 8 avril (1753), lisons-nous dans cette feuille, Le Kain, fameux acteur de la Comédie-Françoise, débuta par le rôle de Tydée dans *Electre* (4). Toute la salle étoit pleine, quoiqu'on eut tiercé au théâtre et aux loges et quinté au parterre. On en fut extrêmement content. Le même jour, il soupa chez M. le Comte de Tavannes... La représentation fut de 8 à 900 livres.

« Le 9, le Sieur Le Kain joua le rôle du Duc de Foix dans la pièce de ce nom et fit des merveilles. Ils firent 700 livres.

« Le 10, Le Kain fut encore admiré dans le rôle d'Œdipe (5). Les comédiens firent environ 700 livres.

« Le 11, le Sieur Le Kain jouant le rôle de Rhadamiste dans la pièce

(1) Cf. Le Kain : *Mémoires*, p. 24 et 25.

(2) Cf. *Mercure*, septembre 1752, p. 170.

(3) *Adélaïde Duguesclin*, dit Le Kain dans ses *Mémoires,* fut sifflée « depuis trois heures jusqu'à huit ». La pièce se releva à la seconde représentation et fut jouée onze fois.

(4) Tragédie de Crébillon représentée pour la première fois à la Comédie-Française le 14 décembre 1708. Le rôle de Thydée n'est autre que celui d'Oreste. On le sait, dans la pièce de Crébillon, le fils d'Agamemnon a été élevé sous un nom d'emprunt qu'il porte jusqu'à « la scène de la reconnaissance » (III, 5).

(5) Il s'agit ici de l'*Œdipe* de Voltaire.

de ce nom, le spectacle fut des plus brillants. On compta jusqu'à 57 dames. Ils firent bien 900 livres.

« Le 12, le Sieur Le Kain représenta le rôle de Mahomet dans la pièce de ce nom de M. de Voltaire. La représentation fut de 600 livres environ.

« Le 13, le Sieur Le Kain remplit le rôle de Gustave dans la pièce de ce nom avec les applaudissements qu'il mérite à si juste titre. Il n'y avait qu'environ 25 dames et la représentation fut de 600 livres.

« Le 14, le Sieur Le Kain fit la clôture de ses représentations par le rôle d'Orosmane de *Zaïre* qu'il joua supérieurement. Il y avait un monde tel qu'il n'y avait jamais rien eu de pareil à la comédie. On y comptait plus de 110 dames, dont une partie dès les une heure. La représentation fit près de 1500 livres. Ce fameux acteur a été extrêmement fêté à Dijon ; tout le monde s'est empressé de lui faire politesse et il a reçu beaucoup de présents (1). »

On voit par ce compte rendu combien Le Kain fut apprécié. Les dames, qui fréquentaient rarement le théâtre, changèrent leur habitude afin d'entendre Orosmane, et les recettes encaissées par le directeur Drévillon furent si considérables que *Le Mercure* crut devoir les citer. Les chiffres ont leur éloquence.

Voltaire, heureux des louanges que son élève avait reçues, l'en félicitait. De son côté, Le Kain prenait un goût très vif aux *tournées* dont, toute sa vie, il usa pour accroître ses honoraires et sa renommée. Disons même, en passant, qu'il en abusa. Nous ne signalerons que les principales d'entre elles ; mais si l'on se reporte à la liste des rôles joués par notre acteur (2), l'on comprendra que la fréquence de ses voyages lui ait été reprochée :

« Je l'ai vu, écrivit un critique, se dire malade lorsqu'il avoit joué sept ou huit fois dans un hiver. Il abandonnoit la capitale, montoit en chaise de poste, et alloit essayer s'il ne se porteroit pas mieux en province en représentant deux fois par jour. Alors il bravoit les plus grandes chaleurs de l'été... On le payoit à Paris, tandis qu'il

(1) Nous citons ces extraits du *Mercure dijonnais* d'après le livre de L. de Gouvenain : *Le Théâtre à Dijon*. Ajoutons que pendant son séjour dans la capitale de la Bourgogne, notre acteur logeait à l'hôtel de la Cloche. (Cf. Clément-Janin : *Les Hôtelleries dijonnaises*, p. 31.)

(2) Voyez à l'appendice.

déclamoit à Bruxelles. Avec trois habits et un turban, il emportoit avec lui toute la Comédie-Française (1). »

Ces lignes sont à peines exagérées. Chaque année, Le Kain passait de longues semaines dans les grandes villes du royaume, où, raconte Chevrier, « son retour étoit attendu comme celui d'une comète présageant d'abondantes récoltes (2) ». Cependant les Parisiens dévots de Melpomène en étaient réduits aux doublures ; ils eurent parfois le droit de se plaindre (3). Le pire, c'est que l'exemple du tragédien ne tarda pas à être suivi par d'autres sociétaires (4). Seule, une énergique intervention des Gentilshommes de la Chambre réussit à refréner ces escapades (5).

En 1754, Le Kain s'essaya dans le rôle d'Hérode avec un rare

(1) Cf. Firmin : *Parallèle entre Talma et Le Kain*, p. 15 et suiv.

(2) Cf. Chevrier : *Almanach des gens d'esprit*, *op. cit.*, p. 25.

(3) Ils le firent, comme en témoigne cette anecdote rapportée par *Les Mémoires secrets :* « Rien de plus plaisant que les scènes qui se passent de temps en temps à la Comédie-Françoise et qui valent infiniment mieux que l'appareil le plus pompeux du spectacle. On sait que le Sieur Le Kain est actuellement le plus grand acteur de ce théâtre, mais il s'en prévaut au point de s'absenter pendant les trois quarts de l'année et durant les autres trois mois de ne jouer que quand il le veut, ce qui peut aller à douze fois ; en sorte que chacune lui vaut environ mille livres, les parts se montant à 12.000 livres à peu près. Il a recommencé depuis peu son cours et dimanche il jouoit dans *L'Orphelin de la Chine*. Non content des applaudissements qu'il avoit reçus dans le courant de la pièce et qu'il avoit eus en commun avec ses camarades, il est venu annoncer pour être plus spécialement fêté, en quoi il a réussi parfaitement. Enfin est partie une voix des loges : « C'est très bien, à condition que Monsieur jouera plus souvent. » (Cf. *Mémoires secrets*, 23 janvier 1779.) Est-il utile de l'ajouter, *Les Mémoires secrets*, toujours hostiles à Le Kain, exagèrent en disant qu'il s'absentait les trois quarts de l'année, et que durant les trois autres mois, il ne jouait tout au plus qu'une douzaine de fois. Cela ne fut vrai que pour l'année 1775-1776, pendant laquelle notre acteur fut appelé en Prusse.

(4) Merle et Brazier, dans leur vaudeville intitulé *Préville et Taconnet*, ont spirituellement critiqué cette manie des tournées en province. A Taconnet, qui demande des nouvelles du Théâtre-Français, Préville répond sur un air du caveau :

Le Kain, mon cher, est à Lyon.
Mme Belcourt est à Lille.
Molé va partir pour Mâcon.
Ma femme part pour Abbeville.
A Rouen, Bourret a du succès
Et Brizard récolte en Provence :
C'est bien le Théâtre-Français,
Car il est dans toute la France !..

(5) Voyez plus bas, p. 123.

bonheur. Son jeu et celui de sa camarade, Mlle Gaussin (1), donnèrent une nouvelle vogue à la *Mariamne* de Voltaire, qui depuis huit ans n'avait pas vu le feu de la rampe :

« Les Comédiens françois, lisons-nous dans *Le Mercure*, ont remis au théâtre le lundi 5 août *Hérode et Mariamne*, tragédie de M. de Voltaire, représentée pour la première fois le 10 avril 1723 (2). Cette reprise est très heureuse. On convient généralement que ce poëme est un des mieux écrits du grand poëte qui en est l'auteur. Les deux principaux rôles sont on ne peut mieux rendus par Mlle Gaussin et M. Le Kain (3). »

Au mois de mars de l'année suivante, muni d'un congé que l'auteur de *Zaïre* et Mme Denis lui avaient obtenu (4), notre acteur repartait pour Dijon, où il était impatiemment attendu. La vieille salle du tripot des Barres prend un air de fête pour le recevoir. Les loges se garnissent de personnages illustres « tant par le rang que par la naissance ». Voici la belle Mme de Paulmy, Mme Lebaut, Mme de Sassenay, le Président et la Présidente de Ruffey, les Fyot, les Legouz de Saint-Seine, les Perrenet de Grosbois, les de Migieux, de Brosses enfin, le célèbre magistrat qui raffole de théâtre et de musique et se repose de ses graves occupations en jouant la comédie. Quant au parterre, il est pris d'assaut par les étudiants de la Faculté de droit, public bruyant mais sincère, mais prompt à s'enthousiasmer (5).

Le Kain donne sept représentations, dont trois sont consacrées

(1) Jeanne-Catherine Gaussem, dite Mlle Gaussin, née à Paris le 25 décembre 1711, morte à La Villette le 6 juin 1767. Elle débuta à la Comédie-Française le 28 avril 1731 et fut reçue sociétaire le 6 juillet suivant Elle se retira le 29 mars 1763. Parmi les meilleures créations de cette excellente actrice, citons les rôles de Zaïre, de Lucile (*La Pupille*), de Constance (*Le Préjugé à la mode*), d'Alzire, de Lucinde (*L'Oracle*) et de Marianne (*Dupuis et Desronnais*).

(2) Erreur. Voyez plus haut, p. 34, note 1.

(3) Cf. *Mercure*, septembre 1754, p. 186.

(4) Cf. Lettre de Voltaire à Le Kain, Prangins, 27 février 1755

(5) Cf. Gouvenain (L. de) : *Le Théâtre à Dijon*, p. 96 à 98.

LE KAIN DANS LE ROLE DE GENGIS-KHAN

(Gravure de J.-B. Michel.)



Henry Louis Lekain, Comedien ord.re du Roy.
A débuté par le Rosle de Titus dans Brutus, le 14. Septembre 1750.

aux œuvres de son maître (1). Il est encore plus applaudi qu'à son précédent séjour. On le laisse partir à la seule condition qu'il reviendra sous peu (2). Et Voltaire, instruit de ces succès, s'empresse de les mander au Maréchal de Richelieu : le tripot de Paris n'apprécie pas à sa juste valeur l'artiste qui a « enchanté les Bourguignons (3) ».

En quittant Dijon, Le Kain se rend aux Délices, où il est invité. On lui a donné toutes les indications nécessaires pour voyager en de bonnes conditions. Il faut d'abord aller à Lyon ; de cette ville à Genève, la route se fait aisément par les voitures publiques. La retraite du poète se trouve aux portes de « la cité républicaine » ; pour plus de sûreté cependant, un carrosse viendra chercher Orosmane. Que ce dernier s'arme de courage : il sera très mal logé, très mal couché (4). Ce n'est pas le père de Zamore qu'il va trouver, mais un charpentier, un maçon, un jardinier occupés du matin au soir à réparer et à embellir une propriété en très mauvais état (5).

Voltaire reçoit son hôte à bras ouverts. Il délaisse ses devoirs de propriétaire, il abandonne la truelle et le râteau pour reprendre « son métier de poète » et fêter la venue du « Garrick français ». Son plus ardent désir est d'entendre et de faire admirer son élève. Mais comment jouer la comédie aux Délices ? A peine installées, elles ne possèdent pas encore de théâtre, et l'on ne saurait en tous cas trouver des partenaires à Le Kain. Ces obstacles ne rebutent point Voltaire, qui organise une lecture à défaut d'une représentation. Il invite à dîner quelques Genevois. Après le repas, l'entretien est adroitement amené sur

(1) Les pièces jouées par Le Kain furent *Zaïre*, *Mariamne*, *Alzire*, *Gustave Vasa*, *Polyeucte*, *Le Comte d'Essex* (tragédie de Thomas Corneille) et *Inès de Castro* (tragédie de La Motte).

(2) Le Kain tint mal sa promesse : il ne revint à Dijon qu'en 1762.

(3) Cf. Lettre de Voltaire au Maréchal de Richelieu, 2 avril 1755. D'après une anecdote que nous ne croyons nullement fondée, Le Kain, durant ce séjour à Dijon, risqua une intonation nouvelle dans un de ses rôles, fut sifflé, et remercia le public de la leçon

(4) « J'attends Le Kain ces jours ci, écrit Voltaire à Thiériot. Nous le coucherons dans une galerie..... » (Cf. Lettre de Voltaire à Thiériot, Délices, 24 mars 1755.)

(5) Cf. Lettre de Voltaire à Le Kain, Délices, 24 mars 1755.

Orosmane, le meilleur rôle du tragédien. On le presse, on le supplie de donner une idée de ses talents. Il y consent bien volontiers. L'auteur prend un exemplaire de sa pièce et en remet un autre à Mme Denis. La bonne nièce lit les répliques de Zaïre, l'oncle celles de Lusignan... L'austérité des Suisses cède au plaisir ; le Conseil de Genève fond en larmes... Jamais les calvinistes ne se sont montrés si tendres (1).

On « essaye » ensuite *L'Orphelin de la Chine,* tragédie « toute pleine d'amour », à laquelle Voltaire travaille depuis deux ans et dont Le Kain doit incarner le héros. Par malheur, cet essai est loin d'être satisfaisant : « les magots ont besoin d'une nouvelle cuisson » et l'organe « étouffé » de notre acteur ne convient guère à un conquérant tartare :

— « Mon ami, dit le poète à son futur interprète, vous avez les inflexions de la voix naturellement douces ; gardez-vous bien d'en laisser échapper quelques-unes dans le rôle de Gengis-Khan. Il faut bien vous mettre dans la tête que j'ai voulu peindre un tigre, qui, en caressant sa femelle, lui enfonce les griffes dans les reins (2). »

Le Kain remercie de ces précieux conseils. Il n'épargnera ni ses efforts... ni ses poumons ; toutefois ses promesses et sa bonne volonté rassurent médiocrement son maître (3).

(1) Voltaire rend compte de cette soirée à plusieurs amis :

Aux d'Argental : «.... Nous avons fait pleurer le Conseil de Genève. La plupart de ces messieurs étaient venus à mes Délices. Nous nous mîmes à jouer *Zaïre* pour interrompre le cercle. Je n'ai jamais vu verser plus de larmes ; jamais les calvinistes n'ont été si tendres. » (2 avril 1755.)

A Richelieu : « Il (Le Kain) a joué chez moi et il a fait pleurer les Genevois. » (2 avril 1755.)

A Robert Tronchin : «.... Nous avons joué presque toute la pièce de *Zaïre* devant les Tronchin et les syndics ; c'est un auditoire à qui nous avons grande envie de plaire. Calvin ne se doutait pas que des catholiques feraient un jour pleurer des huguenots dans le territoire de Genève. Le fameux acteur Le Kain, qui nous est venu voir, nous a bien aidés. Il a plus de sentiment que de voix. Mme Denis a lu Zaïre à merveille et j'ai fait le bonhomme Lusignan. » (2 avril 1755.)

Au Président de Ruffey : «.... Nous avons eu, Monsieur, celui qui a fait vos plaisirs à Dijon. Il m'a presque fait oublier mes maux. Les vieux magistrats de Genève sont venus l'entendre dans ma retraite et la sévérité de Calvin a cédé au plaisir. » (4 avril 1755.)

(2) Cf. Le Kain : *Mémoires*, p. 16.

(3) Voltaire fit part au Comte d'Argental des craintes que lui inspirait Le Kain : « Le Kain réussira beaucoup dans le rôle de Gengis, aux derniers actes ; mais je doute

LE KAIN DANS LE ROLE DE GENGIS-KHAN

(Gravure de P.-C. Levesque.)



F. A. Castelle del. P. Car. Levesque Sculp.

HENRI LOUIS LE KAIN

Comedien ordinaire du Roi,

En partant, le tragédien n'en laissa pas moins de profonds regrets aux Délices, où l'avaient fait chérir ses qualités de cœur et d'esprit (1). Et puis, pour Voltaire, pour cet exilé, Le Kain c'était un peu de la capitale, un peu de la Comédie-Française, dont l'auteur de *Zaïre* médit souvent, mais dont il conserva toujours une invincible nostalgie.

Avant de rentrer à Paris, notre acteur, sur le conseil de Voltaire, se rendit à Lyon afin d'y gagner « quelque argent ». Le théâtre de cette ville jouissait d'une réputation méritée. Certes, il n'avait pas encore la renommée qu'il devait acquérir quand, reconstruit par Soufflot, il aurait le seigneur de Ferney pour parrain et pour protecteur attitré, mais il possédait une excellente troupe, dont les spectacles étaient suivis par des amateurs intelligents et lettrés. Le Kain n'obtint pas sans peine la permission de se produire devant eux. Le Duc de Gesvres, alors Gentilhomme de la Chambre, avait des vues sur le sociétaire et refusait d'en prolonger les vacances. Il fallut que Voltaire intercédât en faveur de son protégé. Il conjura Richelieu de procurer « au pauvre Roscius » « un petit bénéfice dont il avait grand besoin ». Un mot du Maréchal suffirait ; son collègue serait trop heureux de l'obliger : « Les premiers Gentilshommes de la Chambre ne font qu'un. » D'ailleurs, le poète promettait une tragédie nouvelle si on lui accordait la grâce qu'il demandait avec « la plus vive instance (2) ». Comment résister à cela ? Le Kain fut autorisé à « se faire admirer à Lyon aussi longtemps qu'il lui plairait (3) ». Il y donna dix représenta-

que les premiers lui fassent honneur. Ce qui n'est que noble et fier, ce qui ne demande qu'une voix sonore et assurée, périt absolument dans sa bouche. Ses organes ne se déploient que dans la passion ... Quand il sera Gengis, je me flatte que vous voudrez bien le faire souvenir que le premier mérite d'un acteur est de se faire entendre. » (Cf. Lettre de Voltaire au Comte d'Argental, 2 avril 1755.)

(1) «.... Le Kain est un très aimable homme, écrit Mme Denis à Robert Tronchin ; nous l'aimons beaucoup. Il joint à tous ses talents bien des autres qualités, ce qui est rare dans son métier. » (Lettre inédite citée par H. Tronchin dans *Le Conseiller Tronchin et ses amis*, p. 68.)

(2) Cf. Lettre de Voltaire au Maréchal de Richelieu, Délices, 2 avril 1755.

(3) Cf. Lettre de Voltaire à Le Kain, Délices, 14 avril 1755.

tions et recueillit « autant d'applaudissements que d'honoraires (1) ».

Au mois de juillet, la Comédie-Française commence les études de *L'Orphelin de la Chine*. Dès les premières répétitions, un différend vient interrompre le travail des interprètes. Grandval, auquel on a distribué le personnage de Zamti, prétend que c'est un rôle de *père*, qui ne rentre pas dans son emploi. Il réclame Gengis-Khan. Voltaire est fort indécis : il craint de mécontenter un acteur dont le talent lui peut être utile, et d'autre part il hésite à retirer à Le Kain la création qu'il lui a réservée. « Au nom du Tien », on supplie le Comte d'Argental d'arranger les choses. Que cet orage de coulisse se dissipe à l'ombre de ses ailes. Zamti n'est pas « un vieillard » : c'est un « mari aimé », que seul un *jeune premier* représentera convenablement... Malgré tous ses efforts, l'ange gardien ne réussit pas à convaincre Grandval. L' « orgueilleux » artiste, oubliant les cinquante louis dont l'auteur de *Zaïre* lui avait fait présent pour *Le Duc de Foix*, refusa de jouer Zamti. Ce rôle fut alors confié à Sarrazin (2), au grand désespoir du poète, mais il fallut se résigner (3).

Le 20 août, *L'Orphelin* obtint un triomphe comme Voltaire n'en avait pas eu depuis *Mérope* (4). Mlle Clairon fut une incomparable Idamé. Le Kain, tout au contraire, « parut au-dessous de lui-même » dans Gengis-Khan. Sa voix (son maître l'avait prévu) manqua d'ampleur et d'énergie et ne réussit à rendre

(1) A Lyon, Le Kain joua *Rodogune*, *Le Comte d'Essex*, *Le Duc de Foix*, *Athalie*, *Œdipe*, *Electre*, *Andromaque*, *Inès de Castro* et *Zaïre* (deux fois).

(2) Pierre-Claude Sarrazin, né à Nuits (Bourgogne) le 18 juin 1689, mort à Paris le 15 novembre 1762. Il débuta à la Comédie-Française dans les rôles de *pères* et de *rois* le 3 mars 1729 et fut reçu le 31 décembre suivant. Il prit sa retraite le 1er avril 1759. Parmi ses meilleurs rôles du répertoire, citons : Auguste, Félix, Agamemnon, Mithridate, Thésée. Au nombre de ses principales créations, figurent : Brutus, Lusignan, Alvarez, Baliveau (*La Métromanie*), Zopire et Narbas.

(3) Cf. Lettres de Voltaire au Comte d'Argental, 30 et 31 juillet 1755 ; au Maréchal de Richelieu, 31 juillet et 26 août 1755 ; à Collini, 17 août 1755.

(4) Cf. Collini (C.-A.) : *Mon séjour auprès de Voltaire*, p. 153. Le soir de la première, *L'Orphelin* fut suivi de *L'Epreuve réciproque*, comédie en un acte, en prose, de Le Grand et Alain. La recette s'éleva à 4.717 livres. (Archives de la Comédie-Française, registre de l'année 1755-1756.)

LE KAIN DANS LE ROLE DE GENGIS-KHAN

(Gravure d'Elluin.)


HENRI LOUIS LE KAIN COMEDIEN ORDINAIRE DU ROI Reçu en
Je veux que les vaincus respirent desormais,
J'envoyai la Terreur et j'apporte la Paix.
L'Orphelin de la Chine
Avec Privilège du Roi
J. Berteaux del.
Elluin Sculp.
A Paris chez l'Auteur, Rue St. Jacques vis à vis celle des Mathurins.

que « les passages de tendresse » (1). Aux Délices, on se montra fort mécontent (2). Le tragédien ne fut pas moins attristé de son échec et en conçut un regret d'autant plus vif que tous les bravos s'adressaient à sa rivale. Les tripoteurs, auxquels cet insuccès n'était pas pour déplaire, n'épargnèrent pas les brocards à leur camarade. Il se défendit tant bien que mal. — « Que veux-tu, répondit-il à l'un de ses détracteurs, je ne mets pas assez de force dans mon rôle, mais Clairon semble s'appliquer à m'écraser avec le sien. Elle joue Gengis : il faut bien que je joue Idamé ! » (3) La réponse est spirituelle. Quant à l'excuse alléguée par Le Kain, elle est loin d'être plausible. Si la divine Electre avait pris « les airs d'un conquérant tartare » dans le personnage « d'une chinoise sensible », les connaisseurs n'eussent pas été unanimes à la louer.

Après avoir donné huit fois *L'Orphelin de la Chine*, la Comédie-Française en interrompit les représentations (4). Le Kain, rapporte *Le Mercure*, venait de tomber malade et sollicitait un congé (5). Il se retirait aux regrets du parterre, qui, moins sévère que Voltaire et la critique, avait applaudi son acteur favori. D'ailleurs, ce dernier n'avait pas tardé à faire de réels

(1) Notamment la scène finale du cinquième acte, dont Voltaire avait modifié la dernière réplique pour procurer un *effet* à Le Kain. Au lieu de terminer sa tragédie par une tirade pleine et sonore, que dirait Gengis, le poète ne mit dans la bouche de son héros que deux mots : « Vos vertus ! » Ces mots, qui rappelaient l' « Hélas ! » de *Bérénice*, furent prononcés par Le Kain « avec un enthousiasme attendrissant », un regard passionné, et produisirent « la plus vive impression ».

(2) Le mécontentement de Voltaire et de sa nièce perce dans plusieurs de leurs lettres. Le poète mande à Richelieu : « Le Kain n'a pas été entendu, et il est fort propre pour les rôles muets. » (26 août 1755.) « J'espère, écrit-il encore aux divins anges, qu'elle (la Comtesse d'Argental) entendra Le Kain, ce qui est, dit-on, très difficile. On prétend qu'il a joué un beau rôle muet. » (29 août 1755.) Et on lit dans une lettre de Mme Denis à Collini : « Nous avons reçu trente lettres aujourd'hui pour féliciter mon oncle et les trente lettres disent que Le Kain a mal joué et qu'on n'a pas entendu un mot de ce qu'il a dit. J'en suis désespérée; peut-être fera-t-il mieux par la suite. » (Cf. Collini (C.-A.) : *Mon séjour auprès de Voltaire*, p. 161)

(3) Cf. Molé : *Mémoires*, p. 50.

(4) Les huit premières représentations de *L'Orphelin* eurent lieu les 20, 23, 25, 27 et 30 août ; les 1er, 3 et 6 septembre. (Archives de la Comédie-Française, registre de l'année 1755-1756.)

(5) Cf. *Mercure*, octobre 1755, p. 217.

progrès, comme nous l'apprennent ces lignes de Mme Denis au Comte d'Argental :

«... Mon oncle a reçu une lettre de M. Le Kain, dont il est enchanté. Il lui avoue qu'il a mal joué la première fois et qu'il joue bien actuellement. Toutes les lettres que nous recevons le confirment. J'étais bien sûre de lui, et je ne doute pas qu'il fasse sentir à merveille tous les contrastes de son rôle. C'est le meilleur garçon du monde et tout plein de talent (1). »

A vrai dire, la maladie de Gengis-Khan n'était qu'un prétexte. Ne se sentant pas en complète possession de son personnage, le tragédien désirait aller prendre quelques leçons aux Délices. Les Gentilshommes de la Chambre le lui permirent bien volontiers (2):

Le Kain est longuement interrogé sur le succès de *L'Orphelin*. Voltaire et sa nièce veulent être instruits des moindres détails. Quelles sont les scènes qui produisent le plus d'effet ? Le décor est-il « suffisamment chinois » ? Comment le public trouve-t-il les costumes de Mlle Clairon et de Mlle Hus (3), qui ont eu l'audace d'abandonner les robes à paniers (4) ? Le voyageur répond à toutes ces questions et finalement on l'engage à réciter son rôle. La séance fut orageuse... Mais écoutons

(1) Cf. Lettre de Mme Denis au Comte d'Argental, les Délices, 9 septembre 1755, publiée dans *L'Amateur d'autographes*, 3e année, p. 364.

(2) Le Kain nous dit dans ses *Mémoires* (lettre à M. de***, p. 326) qu'il fit son voyage aux Délices « peu de tems après les premières représentations de *L'Orphelin de la Chine* ». Ce dut être entre le 7 et 26 septembre. Le 27 de ce mois, il rentrait à la Comédie-Française dans l'*Ariane* de Thomas Corneille. Notre acteur ne resta donc qu'une semaine auprès de son maître, car on mettait cinq jours de Paris à Genève.

(3) Adélaïde-Louise-Pauline Hus, née à Rennes le 31 mars 1734, morte à Paris le 18 octobre 1805. Elle débuta à la Comédie Française le 26 juillet 1751, mais ne fut pas reçue. Après une seconde épreuve (23 janvier 1753), on l'admit pour jouer les *amoureuses* et doubler les *princesses tragiques*. Mlle Hus se retira le 31 mars 1780. Six ans auparavant, elle avait épousé le distillateur Lelièvre. Délicieusement jolie, cette actrice n'avait qu'un médiocre talent. Sa meilleure création est celle de Mme Lisban dans *Heureusement*, comédie de Rochon de Chabannes.

(4) Cf. *Mercure*, décembre 1755, 1re partie, p. 329 ; Collé (Ch.) : *Journal*, II, p. 33 et 34 ; Diderot : *De la poésie dramatique*, éd. Assézat, VII, p. 376 ; Grimm : *Correspondance littéraire*, éd. Tourneux, III, p. 89.

Le Kain, qui, dans une curieuse lettre, nous a laissé le récit de cette audition :

«... Animé par la présence du cercle qui m'environnoit, je débitai mon rôle avec toute l'énergie *tartarienne*, comme je l'avois fait à Paris... Je n'en étois pas néanmoins tellement occupé que je ne pusse observer l'impression que M. de Voltaire en ressentoit ; mais, loin d'y voir, sur son visage, l'approbation que je cherchois, je démêlois dans ses traits l'empreinte d'une indignation et même d'une espèce de fureur qui, trop longtemps contractée dans son âme, éclata enfin par une explosion terrible. *Arrêtez*, me cria-t-il, *arrêtez... Le malheureux ! il me tue, il m'assassine !* A ces mots, prononcés avec cet accent énergique que vous lui connoissez, la société se lève, l'entoure, veut le calmer, mais il se livre de nouveau à toute sa colère, et les plus vives représentations ne purent le modérer : c'étoit un volcan, que rien ne pouvoit éteindre. Il sortit enfin et courut s'enfermer dans son appartement.

« Etourdi et confus d'une semblable scène, vous jugez, mon ami, que je n'étois pas curieux de m'exposer à une seconde. J'annonçai donc mon départ à Mme Denis pour le jour suivant ; ses instances ne purent changer ma résolution.

« Toutefois, avant de partir, je fis demander à M. de Voltaire un moment d'entretien. « *Qu'il vienne s'il veut* », dit-il. Cette *douce* réponse n'étoit pas encourageante. J'entrai néanmoins chez lui : nous étions seuls ; je lui annonçai mon départ, et lui témoignai mes regrets de n'avoir pas répondu à ses désirs dans le rôle qu'il m'avoit confié ; j'ajoutai que j'aurois reçu ses conseils avec reconnoissance. Ces mots parurent le calmer ; il prit son manuscrit, et, dès la première scène, je connus combien je m'étois trompé dans la manière, dont j'avois conçu mon personnage.

« Je chercherois en vain à vous donner une idée des impressions profondes que M. de Voltaire grava dans mon âme, par le ton sublime, imposant et passionné avec lequel il peignit les diverses nuances du rôle de *Gengis-Khan*. Muet d'admiration, il avoit fini et j'écoutois encore. Après quelques instans, il me dit d'une voix épuisée de fatigue : « Êtes-vous bien pénétré maintenant, mon ami du véritable caractère de votre rôle ? » — « Je le crois, Monsieur, lui répondis-je, et demain vous pourrez en juger. » Je me livrai alors à de nouvelles études : elles obtinrent son suffrage et les éloges les plus flatteurs furent le prix de ma docilité. J'étois glorieux, je vous l'avoue, de pouvoir, à mon tour, le pénétrer des mêmes sentimens

qu'il m'avoit fait éprouver. Toutes les passions que j'exprimois se gravoient alternativement sur ses traits émus et attendris. Les expressions de son amitié furent aussi touchantes que celles de sa colère avoient été impétueuses, et je quittai Ferney (1) enchanté des nouvelles connoissances que je venois d'acquérir sur un rôle aussi beau et aussi difficile (2). »

La leçon avait coûté cher à Le Kain, mais il sut en tirer profit. A son retour, lorsqu'il reparut dans *L'Orphelin*, son succès fut prodigieux. Les spectateurs, étonnés de la nouvelle façon dont il jouait son personnage, demeurèrent quelque temps incertains. Fallait-il approuver? Fallait-il blâmer? On crut, assure Talma, que Gengis-Khan était indisposé :

« Ce ne fut qu'après la chute du rideau que le public, immobile pendant tout le cours de la pièce, sentit que Le Kain avoit avec raison substitué à une vaine enflure, à des effets vulgaires, des accents simples, nobles, terribles et passionnés ; c'étoit bien, comme dit Voltaire, le lion caressant sa femelle en lui enfonçant les griffes dans les flancs. L'opinion se forma instantanément et, comme par un mouvement électrique, elle se manifesta par de longs et de nombreux applaudissements. Le Kain, remontant dans sa loge, entendit ces témoignages de l'approbation publique et, se penchant sur la rampe de l'escalier : « Rougeot, dit-il à un garçon de théâtre, qu'est-ce que j'entends donc là? — Eh! Monsieur Le Kain, lui répondit Rougeot, c'est vous qu'on applaudit ; à la fin, ils vous ont reconnu (3). »

Au premier abord, on pouvait en effet ne pas reconnaître le tragédien ; il avait fait de Gengis-Khan une seconde création, une des plus admirables de sa carrière (4).

(1) Lisez les Délices. Voyez la note suivante.

(2) Cf. Le Kain : *Mémoires* (p. 326), lettre à M. de***, Paris, ce 10 janvier 1756. En publiant cette lettre de son père, Bernardin Le Kain a confondu les Délices avec Ferney. Ferney ne fut acquis par Voltaire qu'en 1759.

(3) Cf. Talma : *Réflexions sur Le Kain* placées en tête des *Mémoires* de Le Kain. (Ed. de 1825, p. LI et LII.) Notre acteur fait lui-même allusion à la surprise que causa sa seconde interprétation de Gengis-Khan : « Une de mes camarades (à qui ma première erreur n'étoit pas échappée) ne put dissimuler son étonnement sur le nouvel effet que je produisis et dit à quelques personnes : *On voit bien qu'il revient de Ferney* (*des Délices*). Sans examiner le motif qui dictoit cet éloge, je n'y fus pas moins sensible. » (Cf. Le Kain : *Mémoires*, p. 329.)

(4) Cf. le discours de Molé publie par *Le Mercure*, avril 1778.

LE KAIN DANS LE ROLE DE ZAMORE

(Gravure de P.-C. Levesque.)


M. LE KAIN

II

Zamore. — Mahomet. — Orosmane. — Arsace. — Tancrède.
(1756-1760.)

Le triomphe de Le Kain le mit à la tête de ses camarades, et, pour nous servir des termes de Molé, lui « ouvrit une nouvelle route vers la gloire (1) ». Aussi, est-ce à ce moment, où

(1) Cf. Molé : *Mémoires*, p. 51. Il n'est pourtant pas exact que Grandval, comme l'ont dit la plupart des biographes de Le Kain, lui ait cédé. en 1756, l'emploi des premiers rôles tragiques *en chef et sans partage*. Témoin la supplique suivante adressée par notre acteur aux Gentilshommes de la Chambre. Cette supplique n'est pas datée, mais il y est fait mention d'*Adèle de Ponthieu* et d'*Iphigénie en Tauride*, tragédies représentées en 1757.

« Rosles que je Demande la Permission de Doubler et de jouer en chef, Lorsque Monsieur Grandual ne Les jouera plus :

Titus dans *Brutus*. Donné par l'autheur en double.
Rhadamiste d. *Rhadamiste*.
Zamore d. *Alzire*. Donné par l'autheur en double.
Andronic d. *Andronic*.
Gustave d. *Gustave Vasa*.
Servilius d. *Manlius*.
Œdipe d. *Œdipe*. Donné par l'autheur en double.
Orosmane d. *Zaïre*. Donné par l'autheur en double.
Don Pèdre d. *Inès de Castro*.
Antiochus d. *Rodogune*.
Rodrigue d. *le Cid*.
Oreste d. *Andromaque*.
Télémaque d. *Pénélope*.
Thieste d. *Atrée et Thieste*.
Eghiste d. *Mérope*. Donné par l'autheur en double.
Catilina d *Rome sauvée*. Donné par l'autheur d'original.
Enée d. *Didon*.
Xipharès d. *Mithridate*.
Le Duc de Foix d. *Le Duc de Foix*. Donné par l'autheur d'original.
Hippolyte dans *Phèdre*.
Oreste d. *Electre*
Absalon d. *Absalon*.
Jason d. *Médée*.
Pirithoüs d. *Ariane*.
Don Manrique d. *Don Sanche d'Aragon*.
Bajazet d. *Bajazet*.
Polieucte d. *Polieucte*.
Horace d. *Horace*.
Testor d. *Les Troyennes* Donné par l'autheur d'original.
Hérode d. *Hérode et Mariamne*. Donné par l'autheur en double.
Mahomet d. *Le Fanatisme*. Donné par l'autheur en double.
Ladislas d. *Venceslas*.
Mélicerte d. *Ino*.
Pirrhus d. *Philoctète*. Donné par l'autheur d'original.
Achille d. *Iphigénie*.
Marius *fils* d. *Marius*. Donné par l'autheur d'original.
Gengis-Khan d. *L'Orphelin de la Chine*. Donné par l'autheur d'original.
Le Comte d'Essex d. *Le Comte d'Essex*.
Ninias d. *Sémiramis*. Donné par l'autheur en chef.
Titus d. *Bérénice*.
Meledin d. *Adèle de Ponthieu*. Donné par l'autheur en chef.
Oreste d. *Iphigénie en Tauride*. Donné par l'autheur en chef.
Abner d. *Athalie*.
Néron d. *Britannicus*.

« Je Demande en grâce à touts mes Supérieurs De me Conserver le Double des

notre acteur est en complète possession de son talent, que nous le présenterons dans ses trois meilleurs rôles du théâtre de Voltaire : Zamore, Mahomet et Orosmane.

Dès ses débuts, Le Kain se fit applaudir dans Zamore ; cependant, à l'encontre des artistes médiocres et vaniteux qui se laissent griser par les encouragements prodigués à leurs essais, il ne crut pas avoir atteint la perfection du premier coup. Sans cesse, il « creusa » son personnage et, jusqu'à la fin de sa carrière, y apporta des améliorations (1). Au reste, Zamore est un rôle aussi complexe qu'intéressant, et l'on comprend qu'il faille de longues et de patientes études pour en bien rendre les nuances infinies. Cet infortuné cacique a toute l'énergie et la violence d'une nature primitive exaltée par le malheur et les passions, mais seules l'injustice et la férocité de ses ennemis l'ont rendu vindicatif et cruel. A peine a-t-il entendu par la bouche d'Alvarez la voix de la tolérance, qu'il s'étonne, s'attendrit et soupire. A ses haines succèdent la douleur et la pitié. Et rien n'est plus dramatique, rien n'est plus touchant que les situations où le poète l'a placé. Elles font ressortir son noble caractère ; elles le montrent sublime dans ses actions comme dans ses sentiments.

Le Vacher de Charnois nous a dit avec quel art Le Kain représentait ce héros :

«... Au troisième acte, raconte l'auteur des *Annales*, dans la scène où Zamore retrouve sa chère Alzire mariée à ce Guzman dont il est

Premiers Rosles dans les tragédies qui sont à Remettre au Théâtre. » (Archives de la Comédie-Française, sociétaires, dossier Le Kain.)

Ce fut seulement, croyons-nous, à la retraite de Grandval (20 mai 1762) que Le Kain obtint *en droit* l'emploi des premiers rôles tragiques. *En fait*, il l'avait depuis plusieurs années.

(1) Et Le Kain eut d'autant plus de mérite à se perfectionner toujours que ses efforts furent rarement appréciés du grand public : « Il y a dix ans, écrit un contemporain, je vis le sublime Le Kain remplir le rôle de Zamore sur le théâtre de cette ville (Versailles). Il y mit toute l'intelligence dont il était susceptible, mais il outra un peu la nature ; il fut applaudi à tout rompre. Cinq ans après, il vint rejouer le même rôle, et, comme ce superbe acteur savait réfléchir sur son art, il fit voir cette fois-ci Zamore tel que l'a peint M. de Voltaire, et il ne fut applaudi que par quelques connaisseurs. » (Cf. *Journal des théâtres*, n° XXIX (1er juin 1778), p. 252.)

LE KAIN DANS LE ROLE DE MAHOMET

Brizard (*Zopire*) lui donne la réplique. (*Mahomet*, II, 5.)

(Gravure de Fesch-Whirsker.)



l'implacable ennemi, tout ce que l'amour malheureux a d'angoisses, tout ce que le mépris a d'insultant, tout ce que le désespoir a de déchirant, Le Kain le prononçoit avec la plus ferme énergie... Dans la scène quatrième du quatrième acte, scène où Alzire vient trouver Zamore pour l'engager à fuir le supplice qu'on lui prépare, notre sublime acteur laissoit d abord entrevoir quelques rayons d'espérance ; ensuite le doute et l'inquiétude se peignoient dans l'invitation qu'il faisoit à Alzire de l'accompagner dans sa fuite. A ce doute, succédoit une expression sombre, qui s'exaltoit par degrés et qui montoit jusqu'au délire, mais c'étoit un délire profond, présage certain d'un grand mouvement intérieur et d'un projet dont les suites devoient être sanglantes. Cet événement étoit le meurtre de Guzman. Zamore, vengé de son odieux rival, reprenoit dans l'expression que lui prêtoit alors Le Kain toute la fermeté, toute la sensibilité de caractère qu'il avoit montrées au second acte dans la scène avec Alvarez. Il pleuroit sur Alzire, qu'il avoit enveloppée dans sa funeste destinée, mais il étoit insensible à ce qui le touchoit personnellement. Le seul mouvement qu'il éprouvât, en voyant paroître Alvarez, se rapportoit encore à Alzire, dont il désiroit qu'on sauvât les jours... A la scène finale de la tragédie, le talent de l'acteur se montroit tout entier. On apporte Guzman. Il est près d'expirer, et le premier mouvement de Zamore, qui n'a que trop connu sa barbarie, est de penser que Guzman vient, puisqu'il respire encore, jouir du spectacle de son supplice. Le ton avec lequel il laisse échapper cette idée, qu'il adresse à Guzman comme un reproche amer, doit être profondément tragique ; c'est l'expression concentrée de la rage méprisante. Mais quand Zamore entend les aveux de Guzman, quand il le trouve généreux, sensible et plein de douceur à ses derniers momens, quand il en reçoit non seulement son pardon, mais une invitation à vivre heureux, à reprendre tous ses droits de Prince et d'homme, c'est alors que tout ce qui se passe dans son âme doit se peindre progressivement sur sa physionomie, jusqu'au moment où il se sent, lui, qui s'est cru aussi vertueux qu'on peut l'être, bien au-dessous de celui pour lequel, tout à l'heure, il n'éprouvoit que des mouvemens de haine. Cette progression de sentimens développée nuance par nuance est très difficile à saisir, et Le Kain s'en étoit rendu maître, mais ce n'avoit pas été pour lui le travail d'un jour, et il avoit multiplié ses efforts pour y parvenir (1). »

(1) Cf. Le Vacher de Charnois : *Costumes et Annales des grands théâtres de Paris*, III, p. 164 à 169.

Ces éloges ne sauraient être soupçonnés de complaisance. Nous l'avons vu, malgré son admiration pour Le Kain, Le Vacher le jugeait avec impartialité et ne feignait pas au besoin de le critiquer sévèrement.

A en croire le Prince de Ligne, Mahomet fut, de toutes les créations de Le Kain, la plus puissante et la plus originale (1). C'est un rôle écrasant que celui de ce « fourbe », qui, « à la honte des hommes, devint législateur, prophète et monarque (2) ». L'on s'explique aisément qu'avant de l'aborder à Paris, notre acteur ait désiré s'y essayer en province. Fort des applaudissements qu'il avait recueillis à Dijon et à Rouen, il représenta son héros avec plus de confiance et d'autorité sur la scène de la Comédie-Française (3). Son succès dépassa ses espérances. Ce fut, écrit La Harpe, une « révélation ». Avant d'avoir entendu Le Kain, personne n'avait senti « toute la profondeur du rôle de Mahomet (4). » Il est donc à regretter que nous ne sachions pas avec quelque détail comment le tragédien établit son personnage. Le Vacher se contente de nous dire que le grand artiste avait « merveilleusement attrapé le ton grave, sentencieux et inspiré », qui « en impose aux esprits faibles ». Il s'en servait « avec Séide pour le pousser au meurtre, avec Palmire pour l'engager à craindre Zopire, avec ses officiers à la tête de ses troupes, et, au cinquième acte, devant les habitants de la Mecque pour les séduire ou les épouvanter ». En compagnie d'Omar, « son confident le plus intime et le complice de

(1) Cf. Prince de Ligne : *Lettres à Eugénie*, p. 123.
(2) Cf. Lettre de Voltaire à Cideville, 5 mai 1740.
(3) Le Kain joua pour la première fois le rôle de Mahomet à la Comédie-Française le lundi 14 octobre 1754. Ce soir-là, Molé débutait dans Séide. La tragédie de Voltaire fut suivie du *Florentin*, comédie en un acte, en vers, de La Fontaine. La recette s'éleva à 2.292 livres. (Archives de la Comédie-Française, registre de l'année 1754-1755.)
(4) Cf. La Harpe : *Cours de littérature*, XIII, p. 311, et Flin des Oliviers écrivait :

Dans Mahomet, Le Kain est égal à Voltaire.

(Cf. *Fragmens d'une Epître à une jeune Actrice sur la carrière des lettres et celle du théâtre Journal des théâtres*, n° XXV (1er avril 1778), p. 3.)

LE KAIN DANS LE ROLE DE MAHOMET

(Caricature, *Musée Carnavalet.*)



LEKAIN,
Rôle de Mahomet colonel de dragons.
« Ah !... cachez-moi ce sein que je ne saurais
(voir ! »

son ambition », il déposait son masque et découvrait le conquérant ambitieux et cruel, aux « vastes projets », à « la hardiesse inaltérable », au « courage invincible », à « la politique astucieuse (1) ».

Ajoutons que le rôle de Mahomet fut le seul qui valut à Le Kain, si souvent peint et gravé, l'honneur d'une caricature.

Et maintenant, voyons ce que fut le tragédien dans Orosmane, où il obtint de véritables triomphes et arracha même des applaudissements à ses ennemis (2).

Il fallait à Le Kain une certaine audace pour reprendre ce rôle après Quinault-Dufresne et Grandval. Doués d'une rare beauté, élégants et gracieux, ces deux acteurs avaient fait d'Orosmane un parfait Céladon. Avec leurs gestes de courtisan, leurs habits de velours et de satin, leurs coiffures empanachées, ils rappelaient les chevaliers dont, au grand carrousel, le Prince de Condé conduisait l'escadron. Mais on pouvait, sans trop d'invraisemblance, prêter ces traits à Orosmane. Moins oriental que français, il brûle pour Zaïre d'un respectueux amour ; il a pour elle les plus tendres égards ; ce n'est pas chez ce turc qu'on enferme les femmes, et nos romans, à coup sûr, lui ont enseigné les formes de la galanterie. Au reste, Dufresne et Grandval avaient satisfait les lettrés et les mondains ; pas un d'entre eux ne se figurait le héros de Voltaire autrement que ces artistes ne l'avaient représenté (3).

(1) Aux louanges de Le Vacher, se mêle une critique sur la façon dont Le Kain jouait la scène v du second acte. C'est une critique de détail sans grand intérêt et peu juste, à notre avis. Il nous paraît superflu de la rapporter, et nous renvoyons le lecteur qui en serait curieux au numéro XXI du *Journal des théâtres* (1er février 1778), p. 227 et suiv.

(2) Collé lui-même reconnaît la supériorité de Le Kain dans Orosmane. (Cf. Collé (Ch.) : *Journal*, I, p. 303.)

(3) Après avoir vu Quinault-Dufresne, Diderot assurait que dans Orosmane personne ne remplacerait cet acteur. (Cf. *Observations sur Garrick*, *Œuvres* de Diderot, éd. Assézat, VIII, p. 353.) Et nous lisons dans une brochure de l'époque : « Le Sieur Grandval se surpasse » dans le personnage du soudan. « Qu'il justifie bien le goût de Zaïre ! Ce n'est pas ainsi que dans toutes nos tragédies on pardonne aux Princesses leur passion pour des héros taillés à guérir l'amour le plus violent. » (Cf. *Essai sur la Connoissance des théâtres françois*, Paris, Praul 1751, p. 76.)

Le Kain comprit tout de suite qu'il essaierait en vain d'imiter ses devanciers. Sa figure ingrate et son talent plus vigoureux que délicat le lui interdisaient. Aussi, ne pouvant suivre l'exemple de ses aînés, chercha-t-il ailleurs son inspiration.

Il la trouva dans *Othello*. Notre acteur n'ignorait pas en effet qu'en écrivant *Zaïre*, Voltaire avait eu sous les yeux le chef-d'œuvre de Shakespeare. Curieux de lettres et grand liseur, il voulut connaître la source où son maître avait puisé. Devant lui se dressa le Maure rude et sentimental, d'abord incrédule et rebelle aux insinuations d'Iago, puis amer, irritable, furieux, allant jusqu'à frapper la pauvre Desdémone pour arriver enfin à l'étouffer. Cette étude de la jalousie, cette peinture de caractère transporta Le Kain d'enthousiasme et lui fit concevoir un nouvel Orosmane. Ce ne fut plus « un sultan à l'eau de rose » (1), « tuant sa maîtresse et se poignardant avec grâce », mais un despote asiatique, aimant avec passion, avec brutalité ; quand il se croit trahi, une violence hautaine, un courroux implacable, une amère ironie, succèdent à son amour, et cet homme aveuglé par la souffrance, semblable à la brute, au « tigre altéré de sang », assassine celle dont il est adoré. Ainsi compris, le rôle prit une couleur jusqu'alors inconnue et parut effacer celui de Zaïre (2).

Mais aussi de quelle prestigieuse manière Le Kain représentait-il son personnage ! En le voyant, les partisans de Racine, « pleins du souvenir de *Bajazet* », n'accusaient plus Voltaire « d'avoir mis dans un Prince ottoman un amour à la française (3) ». Lorsqu'au premier acte, le tragédien déclarait à Zaïre qu'il la prenait pour femme et renonçait à ses droits de maître

(1) Cf. Collé (Ch.) : *Correspondance inédite, accompagnée de fragments également inédits de ses œuvres posthumes*, p. 429.

(2) « Depuis le temps, écrit La Harpe, où *Zaïre* parut jusqu'à celui où Le Kain joua le rôle d'Orosmane, c'était le personnage de Zaïre qui paraissait avoir fait le succès de la pièce ; c'était la tendre Zaïre qui semblait avoir subjugué tous les cœurs... Aujourd'hui, c'est une injustice assez commune de regarder le rôle de Zaïre comme fort peu de chose en comparaison de celui d'Orosmane. » (Cf. La Harpe : *Cours de littérature*, XIII, p. 110.)

(3) Cf. Molé : *Mémoires*, p. 52.

LE KAIN DANS LE ROLE D'OROSMANE

(Statue de Dantan, lithographie de Caboche, d'après Challamel.)


LEKAIN

absolu, il « déployait une dignité d'empereur » et ne laissait pas, comme Dufresne, « percer dans ses paroles une tendre amabilité ». Un soudan qui épouse une de ses esclaves lui fait une grâce, alors même qu'il l'adore, en acceptant « de l'hymen l'étreinte dangereuse » ; aussi Le Kain « marquait-il à Zaïre l'insigne faveur qu'il lui réservait ». On ne comprit pas tout de suite la justesse de cette interprétation. Mlle Clairon, pour ne citer qu'un exemple, critiqua vivement le jeu de son camarade : elle s'impatientait d'entendre « parler d'affaires » quand elle aurait souhaité qu'on lui « parlât d'amour (1) ».

A la demande, que fait Nérestan, de racheter Zaïre et dix esclaves chrétiens, Le Kain demeurait impassible. D'un geste superbe, il refusait toute rançon et accordait la liberté de cent prisonniers. Alors, après un court silence, il prononçait lentement :

Pour Zaïre...

en jetant un long regard sur l'objet idolâtré qui venait de lui

(1) Voici la critique de Mlle Clairon et la correction qu'elle proposait :

« J'ai toujours été étonnée que Le Kain, si supérieur dans le rôle d'Orosmane, me laissât quelque chose à désirer dans le premier acte. Il disoit bien ; cependant, je ne voyois, je n'entendois rien de cette amabilité, de cette passion si vivement dépeinte par Zaïre. Orosmane, entouré des différens ordres d'esclaves de son sérail et ne revoyant sa maîtresse que pour lui débiter un discours préparé, ne m'offroit qu'un maître imposant à la place de l'amant tendre que j'attendois; j'ai lu et relu ce couplet avec la plus scrupuleuse attention ; j'ai cherché dans les vers de sentiment, de passion, qui s'y trouvent, et dans tout ce que les regards et les inflexions peuvent avoir de plus touchant, à faire oublier l'espèce de déclamation des trente-deux premiers vers ; je n'ai rien trouvé qui ne fît un contre-sens avec le discours, et je n'ai fait que m'impatienter d'entendre parler d'affaires où je voulois qu'on me parlât d'amour. A force de chercher, j'ai trouvé une scène muette, qui pourra être intéressante.

« Orosmane entre entouré de toute la suite que sa grandeur et la pompe théâtrale exigent ; je désire apercevoir en lui tout ce que sa jeunesse et sa sensibilité permettent de tendre à sa dignité : que ses yeux cherchent Zaïre, et qu'on connaisse à la décente volupté de son visage, à la fréquence de sa respiration, qu'il voit l'objet dont il est épris ; qu'un mouvement noble et doux éloigne sa suite ; qu'il s'approche de sa maîtresse, la prenne par la main, et qu'avec les regards de l'amour et l'émotion d'un sentiment profond que l'on contient, il commence à l'instruire des moyens qui peuvent le rendre complètement heureux Cette petite scène, jouée avec noblesse et rapidité, ne changerait sûrement rien aux idées de l'auteur, à la dignité des personnages, et mettroit à l'aise toutes les âmes tendres et impatientes. » (Cf. Clairon (Mlle) : *Mémoires : Orosmane.*)

révéler avec pudeur et naïveté le secret de son amour. « Ce regard, raconte Molé (1), où l'amant semblait se plaire un instant à contempler la beauté de celle qu'on voulait enlever à sa tendresse, paraissait être destiné par lui à la rassurer ; un sourire de pitié ou d'indignation lui échappait à l'idée de cet audacieux dessein », puis, dédaigneusement, il achevait de répondre :

... crois-moi, sans que ton cœur s'offense,
Elle n'est pas d'un prix qui soit en ta puissance.
Tes chevaliers français et tous leurs souverains
S'uniraient vainement pour l'ôter de mes mains.
Tu peux partir !

Et sur l'objection de Nérestan, Le Kain, d'un ton brusque, avec l'autorité farouche du despotisme oriental, coupait court à toute réplique :

Je t'ai dit, chrétien, que je le veux (2) !

La frayeur dont à cet instant on se sentait saisi, redoublait à la scène suivante. Orosmane s'inquiète des regards dirigés par Nérestan vers Zaïre. Corasmin rassure son maître et celui-ci de s'écrier :

Je ne suis point jaloux !... Si je l'étais jamais (3) ..

Dits par Le Kain, ces derniers mots prenaient une expression terrible ; à en croire Palissot, ils « faisaient entrevoir toute la tragédie (4) ».

Dans le reste de l'ouvrage, le grand artiste avait encore de merveilleuses trouvailles :

« Il croyait, écrit Molé, donner une teinte plus asiatique à l'arrivée

(1) Cf. Molé : *Mémoires*, p. 54.
(2) Cf. *Zaïre*, I, 4
(3) Cf. *Zaïre*, I, 5.
(4) Cf. Molé : *Mémoires*, p. 56.

LE KAIN DANS LE ROLE D'OROSMANE

(Gravure de A. de Saint-Aubin.)


LE KAIN
Le voila donc connu, ce secret plein d'horreur !
Dédié, par l'Amour Filial,
aux Mânes de Henri Louis Le Kain,
Pensionnaire du Roi.

d'Orosmane, au quatrième acte, en regardant Zaïre, non fixement, mais en la regardant pour lui adresser ces vers :

Madame, il fut un temps où mon âme charmée,
Ecoutant sans rougir des sentiments trop chers,
Se fit une vertu de languir dans vos fers (1)...

« Ces regards jetés sur Zaïre rattachaient de plus près le sentiment dans lequel il revient vers elle à ce superbe couplet qui termine le troisième acte, ce couplet tracé à la manière de *Bajazet*, où Orosmane se rappelant à la dignité des mœurs du sérail, dit :

Mais il est trop honteux de craindre une maîtresse ;
Aux mœurs de l'Occident laissons cette bassesse.
Ce sexe dangereux, qui veut tout asservir,
S'il règne dans l'Europe, ici, doit obéir (2).

« Rattacher ce commencement de la scène du quatrième acte à la fin du troisième avait paru à Le Kain un devoir dans l'ordre des passions, un devoir dans l'ordre des idées, un devoir dans l'intention créatrice, et, livré au soin de colorier d'une manière locale l'amour du sultan, ces devoirs lui auraient semblé tous méconnus, s'il l'eût montré assez faible pour n'oser la regarder, observant que c'est Zaïre qui se détourne, se lamente dans le silence, et succombe à sa douleur en tombant sur le siège qui se trouve derrière elle ; ce qui, aperçu par Orosmane, cause si rapidement sa surprise, sa joie, et l'arrache entièrement à ses résolutions, à son orgueil, pour le livrer aux douces ivresses d'un amour qu'elle partage (3). »

Molé oublie de rapporter qu'avant Le Kain, le célèbre « *Zaïre, vous pleurez !* » était resté presque inaperçu.

« Dufresne et Grandval, dit Geoffroy, n'en tirèrent pas un grand parti Il fallut qu'un comédien énergique et bouillant vînt nous apprendre toute la valeur de cet hémistiche. C'est l'enchanteur Le

(1) Cf. *Zaïre*, IV, 2.
(2) Cf. *Zaïre*, III, 7.
(3) Cf. Molé : *Mémoires*, p. 52 et suiv.

Kain qui a créé la pantomime passionnée et l'amour déchirant qui donnent à ces trois mots si simples un effet si tragique (1). »

Ajoutons que notre acteur ne s'agenouillait pas devant Zaïre « au moment de la surprise et de l'enivrement de ses sens à la trouver en larmes » ; il craignait de céder à un usage français inconnu en Orient (2). Cela semble tout naturel aujourd'hui. C'était alors une véritable hardiesse. Il fallait rompre avec des traditions consacrées, et l'on risquait de choquer des spectateurs habitués à voir Sévère et Pyrrhus soupirer aux pieds de Pauline et d'Andromaque.

Le Kain n'était pas moins admirable dans la scène du billet (3). En lisant les lignes adressées par Nérestan à Zaïre, il paraissait s'effondrer sous le poids des soupçons que cette lecture éveillait en lui. D'une voie étranglée, il balbutiait :

Le voilà donc connu, ce secret plein d'horreur !

et sur son visage se reflétaient une douleur profonde, un ardent désir de vengeance. Son corps tremblait. Ses yeux versaient des larmes de rage et d'indignation (4). Qu'on regarde l'estampe de Saint-Aubin, où ce jeu de physionomie est fidèlement rendu, et l'on comprendra que Diderot ait parfois préféré les gestes et la mimique aux tirades les plus éloquentes.

Enfin Le Kain traduisait d'une incomparable façon l'angoisse d'Orosmane guettant dans la nuit l'arrivée de Zaïre qu'il s'apprête à poignarder. De cette scène avec Corasmin (5), scène qu'autrefois on avait à peine distinguée, le tragédien fit une des parties les plus pathétiques de son rôle. A ce moment, assure La Harpe, la salle présentait un incroyable aspect. « Des accents douloureux répondaient à ceux de l'artiste... Des sanglots

(1) Cf. Geoffroy : *Cours de littérature dramatique*, II, p. 69.
(2) Cf. Molé : *Mémoires*, p. 52.
(3) Cf. *Zaïre*, IV, 5.
(4) Cf. *Journal des théâtres*, n° XIV (15 octobre 1777), p. 262.
(5) Cf. *Zaïre*, V, 8.

LE KAIN DANS LE ROLE D'ARZACE

(Gouache de Fesch-Whirsker, *Bibliothèque nationale.*)



attestaient le froissement des âmes... On eût cru, aux pleurs qui coulaient de tous côtés, aux signes multiples de la désolation universelle, on eût cru voir un peuple qui venait d'éprouver quelque grande calamité (1). »

L'auteur de *Warwick* n'exagère pas. Tous les contemporains, gens de goût, critiques et comédiens (2), confirment son dire et notent l'intense impression que causa Le Kain. Pour obtenir un pareil résultat, que d'art avait-il fallu ! Notre acteur possédait un physique qui ne convenait guère à son rôle ; sa voix manquait d'ampleur ; le costume oriental lui seyait peu (3). Il surmonta ces obstacles et peignit de telle manière l'amour et la jalousie du soudan, qu'on oublia son extérieur, son organe étouffé, pour ne « plus voir en lui que la passion ». Quant au souvenir de ses devanciers, il fut à jamais effacé. Leur personnage conventionnel et doucereux semblait se détacher des turqueries galantes d'un Coypel ou d'un Van Loo. La création de Le Kain apparaissait puissante comme un Rembrandt, large comme un Hals, colorée comme un Rubens.

Ainsi que *Zaïre, Sémiramis* est un rejeton de l'arbre shakespearien. L'on conçoit donc qu'après son triomphe dans Orosmane, Le Kain eût désiré reprendre Arzace-Ninias, sorte d'Hamlet vêtu d'habits à l'assyrienne. A la création, ce personnage avait disparu, pour ainsi dire, devant celui de la Reine, que Mlle Dumesnil (4) tenait d'une façon géniale. Il n'en fut plus de même

(1) Cf. La Harpe : *Cours de littérature*, XIII, p. 104 et 105.

(2) Quinault-Dufresne reconnaissait lui-même la supériorité de Le Kain dans Orosmane. (Cf. la note de Grimm dans *Les Observations sur Garrick*, *Œuvres* de Diderot, éd. Assézat, VIII, p. 353.)

(3) Mme Vigée Lebrun va jusqu'à dire que dans le rôle d'Orosmane le turban rendait Le Kain « hideux à faire peur ». (Cf. Vigée-Lebrun (Mme) : *Souvenirs*, II, p. 80.)

(4) Marie-Françoise Marchand, *dite* Mlle Dumesnil, naquit à Paris, rue des Marais, le 2 janvier 1713. Après avoir joué à Strasbourg, elle débuta à la Comédie-Française le 6 août 1737 et fut reçue le 8 octobre suivant. Nommée sociétaire le 2 février 1738, elle se retira après trente-neuf ans de services, le 31 mars 1776, et mourut à Paris le 20 février 1803. Cette actrice excella dans les *mères tragiques*. Elle était souvent inégale, mais des cris sublimes, des gestes admirables, des traits

quand, en 1756 (1), notre acteur donna la réplique à la célèbre tragédienne. Le Kain tira de son rôle un parti surprenant. Il jouait à merveille la scène où Sémiramis reconnaît son fils Ninias dans Arzace qu'elle aime et veut épouser (2). Mais rien n'était comparable à l'effet que l'artiste obtenait, au cinquième acte, avec « le colin-maillard », le « tour de passe-passe », dont jadis avaient ri les blanc-poudrés. On se rappelle la situation. Arzace se dirige vers le mausolée du Roi. En vain, la Princesse Azéma essaye de le retenir :

C'est vous que dans la tombe on va sacrifier.
Assur, l'indigne Assur, a d'un pas sacrilège
Violé du tombeau le divin privilège.
Il vous attend.

Le jeune homme s'élance, sentant à la portée de ses coups celui qu'il croit le meurtrier de son père. Mais,

Auprès d'une colonne et loin de la clarté,

sa main, guidée par les dieux, frappe Sémiramis, la vraie coupable ; il tue sa propre mère, comme plus tard Gennaro tuera Lucrèce Borgia. Après avoir vengé Ninus, mais ignorant encore à quel prix, Arzace sortait du monument « *une épée sanglante à la main* » : telle est l'indication que porte la brochure. Cette « épée sanglante » ne suffit pas à Le Kain. Il imagina le tableau suivant : les bras nus et maculés de sang, les cheveux épars, le visage pâle, il apparaissait sur le seuil du tombeau, au bruit du tonnerre, à la lueur des éclairs ; debout devant la porte, arrêté

de génie, faisaient oublier ses mauvais moments. Diderot et le Prince de Ligne l'avaient justement appelée « la tragédienne des coups de foudre ». Parmi ses meilleurs rôles du répertoire, citons : Cléopâtre, Agrippine, Clytemnestre, Athalie. Au nombre de ses créations les plus éclatantes figurent Mérope, Sémiramis et Statira.

(1) Le Kain reprit le rôle d'Arzace le 26 juillet 1756. Avec *Sémiramis*, la Comédie-Française donnait ce soir-là *Le Temps passé*, comédie en un acte, en prose, de M.-A. Le Grand. La recette s'éleva à 1.567 livres (Archives de la Comédie-Française, registre de l'année 1756-1757.)

(2) Cf. *Mercure*, septembre 1756, p. 229.

Mlle DUMESNIL


DUMESNIL DE LA COMEDIE FRANCOISE
Sur d'éclatans succès ma puissance établie
A fait jusqu'au deux mers respecter Athalie
Avec Privilège du Roy

par la terreur, il semblait lutter contre les éléments déchaînés (1).

« Cette peinture forte mais naturelle, dit Noverre, frappa, intéressa et jeta le trouble et l'horreur dans l'âme des spectateurs. La réflexion et l'esprit de critique succédèrent, un instant après, à l'émotion. Mais il étoit trop tard ; l'impression étoit faite ; le trait étoit lancé ; l'acteur avoit touché le but, et les applaudissements furent la récompense d'une action heureuse mais hardie, qui sans doute auroit échoué si un acteur subalterne et moins accueilli eût tenté de l'entreprendre (2). »

Voltaire n'approuva pas sans peine une pantomime aussi réaliste. Disciple de Racine, il voulait que l'on conservât une certaine retenue même dans la force et dans la passion. Le jeu de scène de Le Kain lui parut « bien anglais ». « Il ne faudrait pas prodiguer de pareils ornements, écrivit-il au Comte d'Argental. Voilà de ces occasions où l'on se trouve tout juste entre le sublime et le ridicule, le terrible et le dégoûtant (3). » Mais, en apprenant qu'à l'aspect d'Arzace, les galants Welches frémissaient d'épouvante et les jolies femmes tombaient en pâmoison, le poète revint sur son jugement et ne ressentit plus la moindre crainte. Au contraire, il félicita son interprète de nous avoir rendu le théâtre antique : les Parisiennes s'évanouissaient à *Sémiramis* comme les Athéniennes avaient avorté aux *Euménides*.

Ne sourions pas de ces louanges hyperboliques. Le Kain, il convient de le répéter, montrait une singulière audace en

(1) Cf. Préville : *Mémoires*, p. 227. Et Dorat, en parlant de Le Kain, écrit dans son poème sur *La Déclamation* :

« Je crois toujours le voir, échevelé, tremblant,
Du tombeau de Ninus s'élancer tout sanglant,
Pousser du désespoir les cris sourds et funèbres,
S'agiter, se débattre à travers les ténèbres,
Plus terrible cent fois que les spectres, la nuit,
Et les pâles éclairs dont l'horreur le poursuit. »
(Cf. Dorat : *La Déclamation théâtrale*, p. 72.)

(2) Cf. Noverre (J.-G.) : *Lettres sur la Danse*, p. 174 et 175.

(3) Cf. Lettre de Voltaire au Comte d'Argental, les Délices, 4 août 1756 ; voir encore la lettre à d Argental du 7 août et la lettre à Thiériot du 9 août.

apportant sur les planches de la Comédie-Française du mouvement et de la vérité, Aujourd'hui, la recherche de l'exactitude dans la mise en scène et dans l'action paraît à nos yeux le premier devoir du régisseur et du comédien. On ne s'en souciait guère au XVIII[e] siècle. Tirés à quatre épingles, poudrés et pomponnés, les acteurs, dans les situations les plus violentes, jouaient les coudes au corps et mesuraient leurs gestes au compas. Consacrée par la tradition, cette invraisemblance ne choquait personne. Loin de là, on la croyait .nécessaire à « la dignité tragique ». Aussi, comme le remarque fort bien Noverre, fallait-il un artiste original et hardi pour oser la sortie inventée par Le Kain.

Quatre ans après la reprise de *Sémiramis,* Le Kain établissait le personnage de Tancrède dans la pièce de ce nom (1). Il y obtint un succès unanime, et d'autant plus méritoire, que cet ouvrage était surtout « *la tragédie de M[lle] Clairon* (2) ». Mais, si le rôle de Tancrède était moins important que celui d'Aménaïde, il ne lui cédait en rien pour la beauté des vers et l'intérêt des situations. Un paladin qui combat pour sa dame, même quand il la croit infidèle et coupable de trahison, qui dans son désespoir cherche le trépas au milieu des batailles et meurt en apprenant qu'il est aimé et l'a toujours été, n'est-ce pas un héros digne de pitié et d'admiration ? Le Kain le représenta avec un talent infini. Tour à tour il sut se montrer mélancolique, tendre, chevaleresque, et cela simplement, « sans nul apprêt, sans nulle forfanterie » (3). Partis du cœur, ses accents touchèrent les cœurs et transportèrent l'auditoire. Dans cette

(1) *Tancrède* fut représenté pour la première fois le 3 septembre 1760. Avec la tragédie de Voltaire, on donnait ce soir-là *Le Retour imprévu*, comédie en un acte, en prose, de Regnard. La recette s'éleva à 3.793 livres. (Archives de la Comédie-Française, registre de l'année 1760-1761.)

(2) Cf. Lettre de Favart au Comte Durazzo, 1[er] octobre 1760. (*Mémoires et Correspondance* de Favart, I, p. 100.)

(3) Cf. Grimm : *Correspondance littéraire*, éd. Tourneux, IV, p. 295.

LE KAIN DANS LE ROLE D'ARZACE

Mlle Dumesnil (*Sémiramis*) lui donne la réplique. (*Sémiramis*, IV, 4.)

(Gravure de Whirsker.)



nouvelle création, « rien ne fut comparable » à notre acteur, « pas même lui (1) ».

Au troisième acte, son entrée était imposante et noble. Vêtu d'un costume qui « flattait sa tournure » et semblait « adoucir ses traits (2) », Le Kain se promenait quelque temps sous les colonnes dont les écussons des chevaliers syracusains décoraient les chapiteaux. On lisait dans ses yeux « toutes les passions qui agitaient son âme ». « Avant d'avoir parlé, il avait déjà produit un grand effet (3) ». Prenant alors le milieu du théâtre, il récitait avec une inexprimable tendresse les premiers vers de son rôle :

A tous les cœurs bien nés que la patrie est chère !
Qu'avec ravissement je revois ce séjour !...

Et, sur ses lèvres, ce couplet d'une harmonie médiocre sonnait comme une délicieuse cavatine (4).

« A la scène suivante, raconte Le Vacher, en prononçant ces mots :

Quel est cet Orbassan ? Quel est ce téméraire ?
Quels sont donc les exploits dont il doit s'applaudir ?
Qu'a-t-il fait de si grand qui le puisse enhardir
A demander un prix qu'on doit à la vaillance,
Qui des plus grands héros seroit la récompense,
Qui m'appartient, du moins par les droits de l'amour ?

tout ce qu'un chevalier, tout ce qu'un amant aimé peut éprouver d'indignation au nom d'un rival, tout ce que l'amour de la gloire peut inspirer d'enthousiasme à son grand cœur, le Sieur Le Kain le peignoit avec la supériorité la plus étonnante. N'oublions pas de parler de la chaleur avec laquelle il disoit :

(1) Cf. Lettre de Mme d'Epinay à Mlle de Valory, la Chevrette, 10 septembre 1760. (*Mémoires et Correspondance* de Mme d'Epinay, III, p. 341)
(2) Cf. Vigée-Lebrun (Mme) ; *Souvenirs*, I, p. 80.
(3) Cf. Geoffroy : *Cours de littérature dramatique*, VI, p. 252.
(4) Cf. Ligne (Prince de) : *Lettres à Eugénie*, p. 70.

Qui m'appartient,

et de la transition heureuse, du ton vraiment passionné, avec lequel il ajoutoit après un léger repos :

du moins par les droits de l'amour ? »

Le Kain, poursuit Le Vacher, était encore inimitable dans la scène où le vieil Argire confirme à Tancrède le crime d'Aménaïde :

Votre fille !... Seigneur, nourri loin de ces lieux,
Je pensois, sur le bruit de son nom glorieux,
Que si la vertu même habitoit sur la terre,
Le cœur d'Aménaïde étoit son sanctuaire.
Elle est coupable ! ô jour ! ô détestables bords !
Jour à jamais affreux !

« En débitant ces vers, les yeux du Sieur Le Kain se remplissoient de larmes, sa voix étoit coupée par des sanglots et le sentiment de sa douleur étoit si vrai, qu'il n'y avoit aucun des spectateurs qui n'en fût pénétré jusqu'au fond de l'âme...

« Plus loin, dans la même scène, Argire déplore qu'aucun chevalier ne se présente pour défendre sa fille, et Tancrède s'écrie aussitôt :

Il s'en présentera, gardez-vous d'en douter !

« On ne sauroit trouver une expression qui pût donner une idée de la sublimité avec laquelle notre moderne Roscius prononçoit ce vers. Dans les temps heureux de notre belle chevalerie, il est impossible qu'un chevalier français ait jamais eu d'élan plus vrai (1). »

Enfin, Le Kain lançait « fièrement mais sans arrogance » le défi de Tancrède à son rival :

Viens mourir de mes mains ou m'arracher la vie ;
Tes exploits et ton nom ne sont pas sans éclats ;
Tu commandois ici, je veux t'en croire digne :
Je jette devant toi le gage du combat.
L'oses-tu relever ?

(1) Cf. *Journal des théâtres*, n° XIX (1er janvier 1778), p. 125 et suiv.

LE KAIN DANS LE ROLE D'ARZACE

Mme VESTRIS (*Azéma*) lui donne la réplique. (*Sémiramis*, V, 8.)

(Gravure de Fesch-Whirsker.)



Durant cette tirade, « le souvenir de l'outrage et le désir de la vengeance animaient les traits du tragédien ». A la question d'Orbassan :

> Quel est ton rang, ton nom ? Ce simple bouclier
> Semble nous annoncer peu de marques de gloire,

il répondait avec hauteur :

> Pour mon nom, je le tais, et tel est mon dessein ;

puis, s'approchant de son adversaire, il reprenait « à voix basse, les dents serrées par la colère » :

> Mais je te l'apprendrai les armes à la main.
> Marchons !

« A son regard, à son geste, à son accent, Orbassan était déjà mort (1). »

Au reste, comme l'observe La Harpe, Le Kain ne jouait pas Tancrède, il l'était (2). De toutes les louanges, voilà la plus flatteuse. Mais, ajoutons-le, on pouvait décerner cet éloge au grand artiste dans chacun des rôles où nous venons de l'étudier. A la science technique, qu'il avait acquise, il joignait une faculté rare : le pouvoir de vivre ses personnages en même temps qu'il les jouait, de ressentir leurs émotions et leurs passions et, pour ainsi dire, de s'oublier soi-même en les incarnant. L'œuvre qu'il interprétait semblait l'envahir. Il était comme emporté par un torrent furieux et entraînait avec lui ses auditeurs. Ah ! certes, si Saint-Preux les avait vus haletants, bouleversés, le visage baigné de larmes, il n'aurait pas écrit à Julie : « Pour les Français, l'acteur est toujours l'acteur, jamais le héros qu'il représente (3). » Chez Le Kain, l'artiste disparaissait. On n'apercevait plus qu'Orosmane, Zamore, Tancrède ou Mahomet. Et ceci nous explique qu'en dépit de ses défauts il ait excité un enthousiasme jusqu'alors inconnu.

(1) Cf. La Harpe : *Cours de littérature*, XIV, p. 293 et 294.
(2) Cf. La Harpe : *Cours de littérature*. XIV, p. 290.
(3) Cf. Rousseau (J.-J.) : *La Nouvelle Héloïse*, seconde partie, lettre XVII.

III

Oreste. — Ramire. — Cicéron. — Voyage à Ferney. — Brutus. — Cassandre. — Octave. — Vendôme.

(1761-1765.)

Après *Tancrède*, l'auteur de *Zaïre* ne fournit plus à Le Kain que des rôles d'intérêt secondaire; mais la façon dont le tragédien les joue mérite d'être étudiée, tant il met d'intelligence et de soins à les établir. Et rien n'est plus touchant que ses efforts pour assurer un succès honorable aux productions de son maître vieillissant, envers lequel on manque parfois d'indulgence.

Au mois de juillet 1761, sur la demande de Voltaire, Le Kain s'attaque au personnage d'Oreste (1). Il avait « tout pour le faire valoir » (2) et s'y montra supérieur, comme en témoigne *Le Mercure :*

« M. Le Kain, dont le jeu toujours applaudi est particulièrement propre à exprimer les sentiments les plus forts, a trouvé dans le caractère d'Oreste de quoi développer tout ce que l'art et l'intelligence ajoutent dans un acteur à la sensibilité naturelle de son âme (3). »

Cinq mois plus tard, à la reprise de *Zulime* (4), l'excellent artiste se charge de Ramire; mais ni lui, ni Mlle Clairon ne parviennent, malgré tout leur talent, à dissimuler l'extrême faiblesse de cette tragédie romanesque.

(1) Joué pour la première fois le 12 janvier 1750, *Oreste* fut repris le mercredi 8 juillet 1761. Avec la tragédie de Voltaire, on donnait ce soir-là *L'Esprit de contradiction*, comédie en un acte, en prose, de Dufresny. La recette s'éleva à 1.878 livres. (Archives de la Comédie-Française, registre de l'année 1761-1762.)

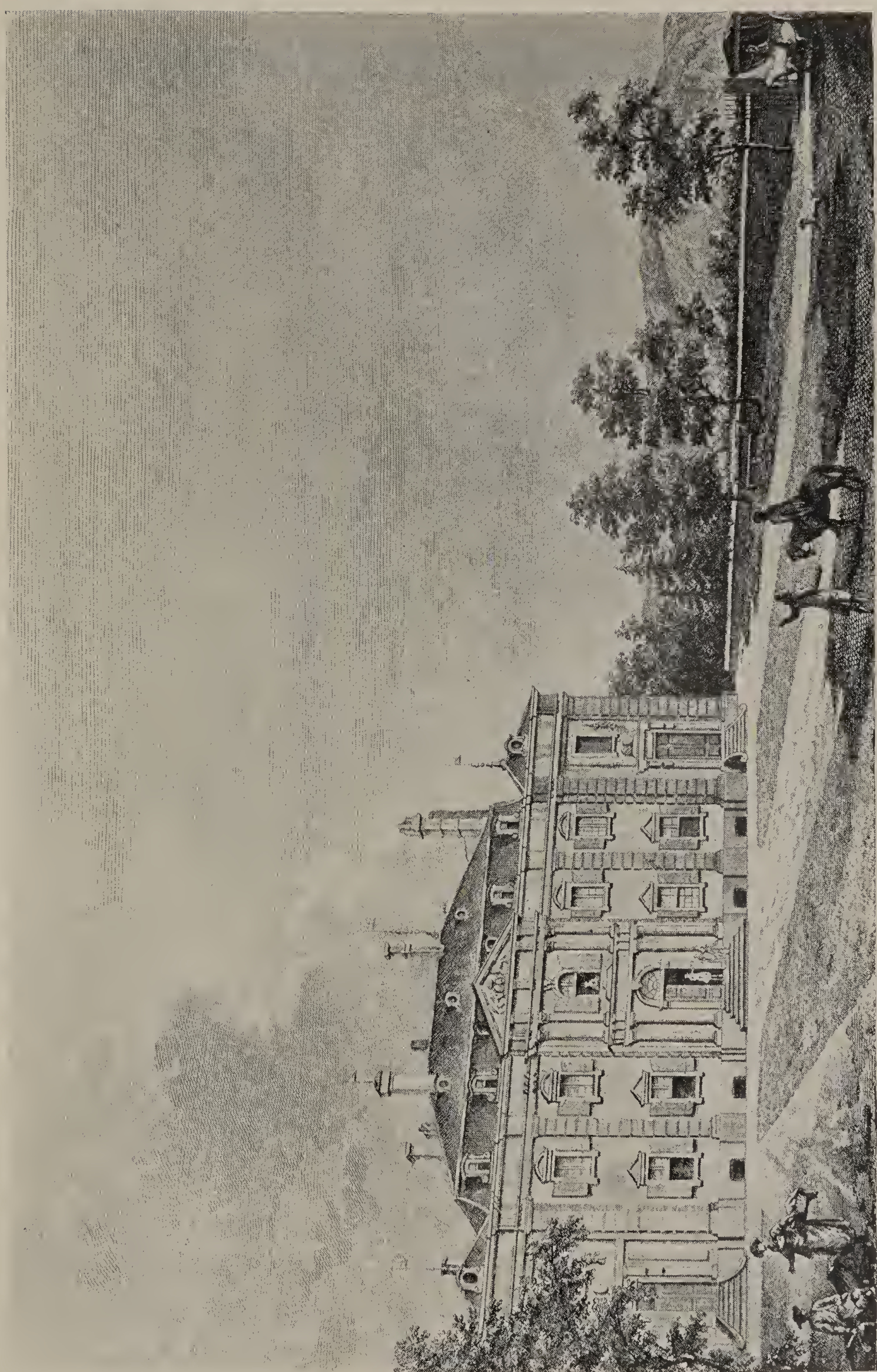
(2) Cf. Lettre de Voltaire à Le Kain, Ferney, 23 mars 1761.

(3) Cf. *Mercure*, juillet 1761, seconde partie, p. 187.

(4) Jouée pour la première fois le 8 juin 1740, *Zulime* fut reprise le mardi 29 décembre 1761. Avec la tragédie de Voltaire, on donnait ce soir-là *L Esprit de contradiction*, comédie en un acte. en prose, de Dufresny. La recette s'éleva à 3.395 livres. (Archives de la Comédie-Française, registre de l'année 1761-1762.)

LE CHATEAU DE FERNEY VU DU COTÉ DE LA COUR

(Gravure de Masquelier.)



Au commencement de l'année suivante, Le Kain ne fut pas plus heureux avec *Rome sauvée*. Depuis longtemps il désirait s'essayer dans le rôle de Cicéron. Voltaire, cela va sans dire, consentait à ce qu'on rejouât sa pièce qui jadis, à son regret, n'avait eu qu'un succès d'estime. Toutefois, le poète n'approuvait guère « les goûts cicéroniens » de son élève :

« Marc-Tulle, écrivait-il aux divins anges, avait un grand cou, des yeux perçants, une voix sonore, pleine, harmonieuse ; toutes ses phrases avaient quatre parties, dont la dernière était la plus longue ; il se faisait entendre du haut de la tribune jusque dans les derniers rangs des marmitons romains. Ce n'est pas là du tout le caractère de mon ami Le Kain (1). »

Assurément; mais en jouant Orosmane, « le Garrik français » n'avait-il pas prouvé que son génie savait triompher d'un mauvais organe et d'un physique ingrat ? Le Comte d'Argental, auquel on s'en remettait, n'hésita pas un seul instant. Il commit Le Kain, de préférence à Brizard (2), au soin de représenter le grand orateur et décida la reprise de *Rome sauvée*. Le résultat en fut médiocre. L'œuvre de Voltaire ne vit que trois fois le feu de la rampe (3), mais on ne put certes pas s'en prendre à Cicéron, qui fut excellent (4). Comme le remarque La Harpe avec raison, *Rome sauvée* avait des beautés « plus historiques que théâtrales » ; elle gagnait à la lecture et perdait aux chandelles.

(1) Cf. Lettre de Voltaire au Comte d'Argental, 20 janvier 1762.

(2) Jean-Baptiste Britard, *dit* Brizard, naquit à Orléans le 7 avril 1721. Il débuta à la Comédie-Française le 30 juillet 1757 et fut reçu sociétaire le 1er avril de l'année suivante. Il se retira le 1er avril 1786 et mourut à Paris le 30 janvier 1791. Ce fut un *père noble* excellent. Parmi ses meilleurs rôles du répertoire, citons : Don Diègue, le vieil Horace, Agamemnon, Mithridate, Lusignan, Zopire, Narbas. Au nombre de ses créations figure en première ligne le personnage du roi Lear dans l'adaptation de Ducis.

(3) *Rome sauvée* fut jouée une fois à la Cour (Versailles) et deux fois à Paris, à savoir : le lundi 8 février 1762, avec *L'Aveugle clairvoyant*, comédie en un acte, en vers, de M. A. Le Grand (recette, 1.109 livres) ; le lundi 15 février, avec *Le Triomphe du Temps*, comédie en trois actes, en prose, du même auteur (recette, 1.279 livres). (Archives de la Comédie-Française, registre de l'année 1761-1762.)

(4) Voir à l'appendice les « Vers à Le Kain représentant le rôle de Cicéron dans *Rome sauvée* ».

Tandis que Le Kain s'efforçait de faire revivre *Oreste, Zulime* et *Catilina,* Voltaire, sans interrompre ses multiples occupations, travaillait à sa tragédie d'*Olympie.* Possédé du démon, il l'avait écrite « en six jours... en comptant un peu les nuits (1) ». Et maintenant, sous la direction des « Scaliger », auxquels s'était joint le Cardinal de Bernis, le poète corrigeait son drame avec une ardeur toute juvénile. C'était une pièce « entièrement neuve » et d'un effet surprenant. Les situations en déchireraient les cœurs ; on y verrait les mystères de la Grèce antique ; les flammes d'un bûcher remplaceraient au dénouement l'épée d'Horace et la coupe d'Atrée.

A peine les sociétaires eurent-ils ouï parler de cet ouvrage qu'ils résolurent d'envoyer Le Kain pendant les vacances de Pâques le demander à son maître. L' « ambassadeur » s'empressa d'écrire « au pied des Alpes » et d'annoncer son arrivée pour les premiers jours de la semaine sainte. — « Nous communierons ensemble, lui répondit aussitôt le patriarche. Nous prendrons des mesures pour faire de ma petite drôlerie quelque chose qui puisse vous être agréable et utile (2). »

Voltaire accueille avec tendresse son « enfant chéri ». On ne l'a pas vu depuis sept ans. On le trouve un peu changé. « Il a l'air d'un gros chanoine :

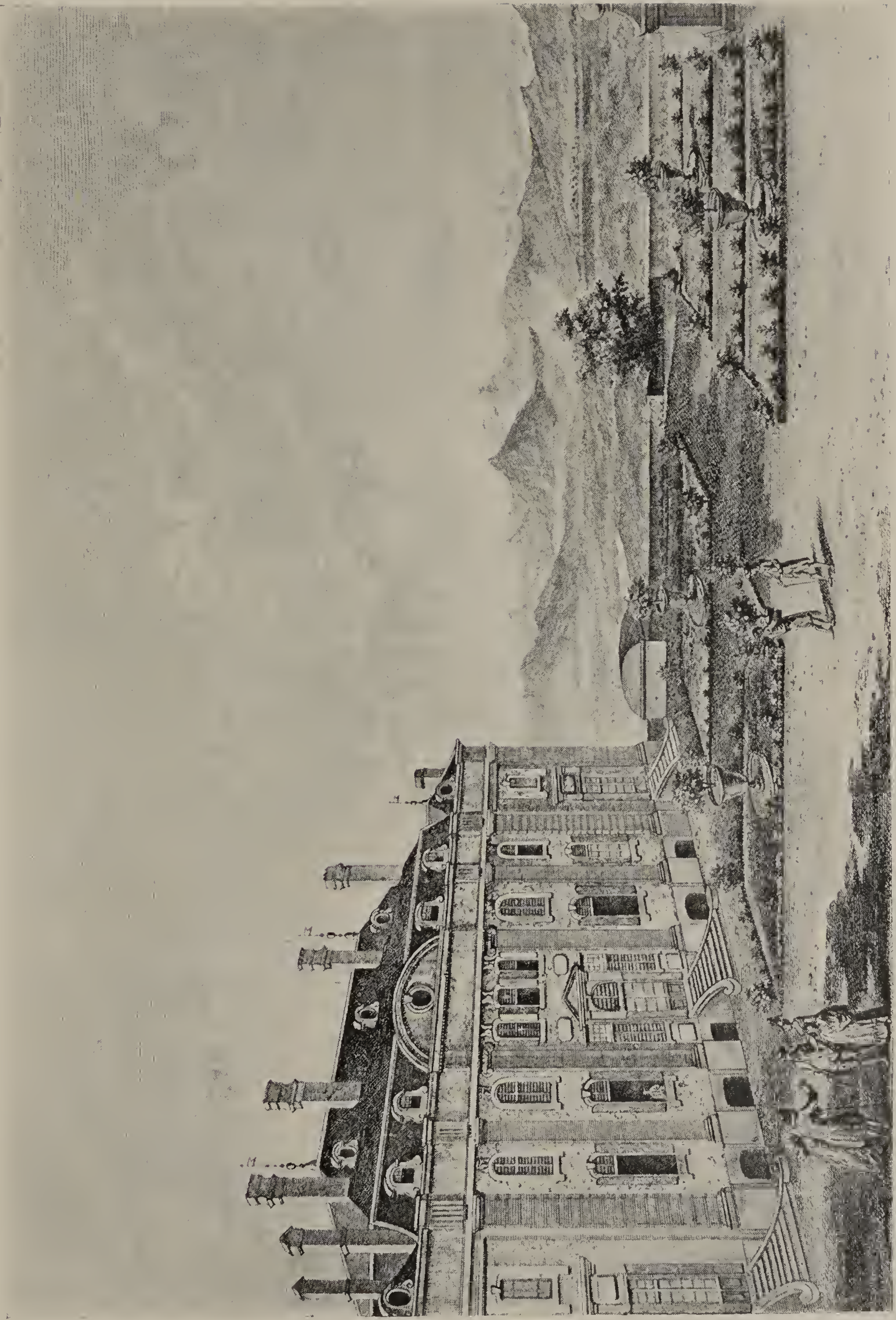
> Et son corps, ramassé dans sa courte grosseur,
> Fait gémir les coussins sous sa molle épaisseur (3). »

On s'informe du tripot. « Les choses y vont comme dans le reste de la France. Les quatre premiers Gentilshommes de la Chambre ont la grandeur d'âme d'entrer à la Comédie pour rien, eux, leurs parents, leurs laquais et les commères de leurs laquais » (4). — On fait à Le Kain les honneurs du théâtre de

(1) Cf. Lettre de Voltaire à Fyot de La Marche, 20 octobre 1761.
(2) Cf. Lettre de Voltaire à Le Kain, Ferney, 2 mars 1762.
(3) Citation du *Lutrin.* (Ch. I, v. 67.) Cf. Lettre de Voltaire au Comte d'Argental, 4 avril 1762.
(4) Cf. *ibid.*

LE CHATEAU DE FERNEY VU DU COTÉ DU JARDIN

(Gravure de Masquelier.)



Ferney. La salle, copiée sur celle de Lyon, contient trois cents personnes. La scène est « grande comme la main », mais, par une illusion de la perspective, les artistes paraissent éloignés « de cinq cents toises (1) ». Quant à la troupe du château, elle est au-dessus de tout éloge. En entendant Mme d'Hermenches (2), on songe à l'organe enchanteur de Mlle Gaussin. A certains moments, Gabriel Cramer (3) rappelle Baron (4). Mme Rilliet (5) est une incomparable Palmire (6). Mlle Corneille, une *soubrette* acorte et piquante (7). Mme Denis, qui joue les *princesses tragiques*, l'emporte parfois sur Mlle Dumesnil et sur Mlle Clairon (8). Enfin, dans les rôles de *pères* et de *rois*, Voltaire peut se vanter de ne pas être « un acteur à la glace ». Il récite les vers avec sentiment (9). Il a le don des larmes. Il n'est rien qu'il ne fasse pour incarner ses personnages : afin de mieux porter leurs costumes, il se promène dès le matin, les jours de spectacle, vêtu tantôt en pontife, tantôt à la grecque, tantôt en chevalier (10).

Est-il besoin de l'ajouter, les louanges que l'auteur de Zaïre prodiguait à ses comédiens et à lui-même ne laissaient pas

(1) Cf. Lettre de Voltaire au Duc de Villars, 25 mars 1762.

(2) Louise de Seigneux, femme de David-Louis-Constant de Rebecque, seigneur d'Hermenches. Elle et son mari jouèrent à plusieurs reprises sur le théâtre de Voltaire ; leurs meilleurs rôles furent ceux de Zaïre et d'Orosmane.

(3) Gabriel Cramer (1723-1793), libraire genevois, qui joignait à une charmante figure une tournure élégante, des manières aisées et beaucoup d'esprit. Voltaire l'avait surnommé *le marquis*.

(4) Cf. Lettre de Voltaire au Duc de Villars, 25 mars 1762.

(5) Mme Rilliet (Lucrèce-Angélique de Normandie) épousa en 1772 le Marquis de Florian.

(6) Cf. Lettre de Voltaire au Comte d'Argental, 27 septembre 1760.

(7) Voltaire fait, à plusieurs reprises, l'éloge de Mlle Corneille. « Je doute, écrit-il à Damilaville, le 8 avril 1762, que Mlle Dangeville ait plus de talent ; elle ne peut avoir que plus d'art. » Neuf jours après, le poète informe Saurin que la jeune fille a joué dans *Les Mœurs du temps* le rôle de Julie « avec un applaudissement général ».

(8) Dans sa correspondance, Voltaire vante sans cesse les talents de Mme Denis. Cf. entre autres les lettres au Comte d'Argental, 24 septembre 1760 ; à Le Kain, 26 octobre 1760; au Duc de Villars, 25 mars 1762.

(9) Souvent même il les déclamait avec emphase : « His declamation was fashioned to the pomp and cadence of the old stage and he expressed the enthusiasm of poetry rather than the feelings of nature. » (Gibbon (E.) : *Memoirs of my life*, Sheffield's édition, p. 129.)

(10) Cf. Duvernet (abbé) : *Vie de Voltaire*, p. 163.

d'être fortement exagérées. Si tous ces amateurs ne manquaient ni de zèle ni de conviction, ils étaient souvent maladroits ou ridicules. Quel singulier effet, par exemple, devait produire M[me] Denis, petite et ronde comme une boule (1), lorsqu'elle apparaissait en robe à grands paniers, coiffée d'un panache éclatant (2). Et Voltaire ! Figurons-nous « le vieux malade », le chef couvert d'un casque antique, un glaive à la ceinture, se « démenant comme un perdu » ; nous comprendrons qu'en cet équipage il ait tenté la plume d'un caricaturiste anglais et inspiré ce distique :

> Ne prétens pas à trop : tu ne sçaurois qu'écrire.
> Tes vers forcent mes pleurs ; tes gestes me font rire (3).

Mais Le Kain aimait trop « son cher patron » pour n'en pas excuser les faiblesses et flatter les manies. Au reste, il se rappelait les précieuses leçons de la rue Traversière, et se souvenait que jadis, chez la Duchesse du Maine, le poète encore jeune l'avait émerveillé dans *Rome sauvée* (4). Aussi, fût-ce avec tout son cœur, avec toute son âme, que le tragédien remplit au milieu de ses hôtes le personnage de Tancrède. Il « parut admirable » ; on lui « trouva même une belle figure » (5), Le maître de maison « ne se tira pas mal » du rôle d'Argire et quand il prononça ces vers :

> O juges malheureux ! qui dans nos faibles mains
> Tenons aveuglément la gloire et la balance,

(1) Cf. Epinay (M[me] d') : *Mémoires et Correspondance*, III, p. 214 et suiv. Voir également *le Déjeûné de Ferney*, gravure de Masquelier d'après Denon, où M[me] Denis est représentée.

(2) La nièce de Voltaire eut cependant de sincères admirateurs. « On faisoit compliment à M[me] Denis de la façon dont elle venoit de jouer Zaïre. « Il faudroit, dit-elle, être belle et jeune. — Ah ! Madame, reprit le complimenteur naïvement, vous êtes bien la preuve du contraire. » (Cf. Chamfort : *Pensées, maximes, anecdotes, dialogues*, Paris, Michel Lévy, 1860, p. 191.)

(3) Ces vers, signés Anon, se lisent au bas de la caricature dont nous donnons une reproduction.

(4) Voyez plus haut, p. 21, note 4.

(5) Cf. Lettre de Voltaire au Comte d'Argental, 17 avril 1762.

VOLTAIRE ACTEUR TRAGIQUE

(Caricature anglaise.)



> Combien nos jugements sont injustes et vains !
> Et combien nous égare une fausse prudence (1) !

des bravos enthousiastes saluèrent le défenseur des Calas (2).

A *Tancrède* succède *Alzire*, où Le Kain, dans Zamore, surpasse l'attente de ses auditeurs :

« Il joua le second acte, écrit Voltaire à d'Argental, de manière à me faire rougir d'avoir loué autrefois Baron et Dufresne. Je ne croyais pas qu'on pût pousser aussi loin l'art tragique. Il est vrai qu'il ne fut pas si brillant dans les autres actes. Il a quelquefois des silences trop longs ; il en faut, comme en musique, mais il ne faut pas les prodiguer ; ils gâtent tout quand ils n'embellissent pas. Il fut bien mal secondé. Ma nièce ne jouait point. Cramer... joua Alvarez comme le bonhomme Cassandre, mais... nous voulions voir Le Kain, et nous l'avons vu (3). »

Enfin, le 20 avril, on essaye *Olympie*. Appelé à juger, le tragédien s'est assis auprès de l'auteur, qu'une indisposition empêche de jouer :

« Je devais naturellement représenter le grand-prêtre, mande le patriarche aux « Scaliger ». Ce sont mes triomphes, vu le goût que j'ai pour l'Eglise, mais je suis honoré du même catarrhe, qui a osé souffler sur mes anges : j'ai la fièvre (4). »

A ce contretemps s'en est joint un autre : l'oncle d'un acteur s'est avisé de mourir. Du coup, tout a été dérangé. On se borne donc « à une répétition en habits pontificaux » et *Le Français à Londres* termine gaîment la soirée (5).

Le Kain fut enchanté de la nouvelle œuvre de son maître.

(1) Cf. *Tancrède*, IV, 6.
(2) Cf. Lettre de Voltaire au Comte d'Argental, 18 avril 1762.
(3) Cf. Lettre de Voltaire au Comte d'Argental, 18 avril 1762.
(4) Cf. Lettre de Voltaire au Comte d'Argental, 17 avril 1762.
(5) Cf. Lettre de Voltaire au Comte d'Argental, 20 avril 1762. Dans *Le Français à Londres*, comédie en un acte de Boissy, le rôle de Milord Craff était tenu par un Anglais du même nom. Cette coïncidence amusa « prodigieusement » Voltaire, « quoiqu il fût bien malade ».

En partant, il le conjura d'en livrer sans retard le manuscrit au tripot. Mais, après l'épreuve qu'on venait de tenter, le poète sentit qu'il manquait plus d'une nuance à son tableau (1). Il faudrait longtemps encore pour le parachever. Et de fait, ce fut seulement deux ans plus tard que les Parisiens entendirent *Olympie*.

Avant de monter cet ouvrage, la Comédie-Française, sur la prière de Le Kain, reprit *La Mort de César*. Depuis longtemps, le rôle de Brutus, un des plus beaux que Voltaire ait conçus, attirait le tragédien. Il avait déjà manifesté son envie de le jouer, mais ses camarades ne s'étaient guère souciés de seconder un dessein qu'on n'encourageait pas à Ferney. « *César* sans femmes », assurait l'auteur, ne pouvait intéresser « les galants Welches » et convenait seulement aux écoliers du collège d'Harcourt (2). Le Kain désespérait de réaliser son désir, quand, en 1763, il en trouva le moyen. Par ordre du Roi, on donnait alors rue des Fossés-Saint-Germain des spectacles en l'honneur de la paix. Nous venions de perdre le Canada et plusieurs autres colonies. Nous n'avions certes pas lieu de nous réjouir, mais nous étions las de la guerre ; tout finissait par des chansons, et la foule courait applaudir *L'Anglais à Bordeaux*, vaudeville de circonstance composé par Favart. Notre acteur imagina de réunir sur la même affiche *La Mort de César* et cet à-propos (3). La petite pièce ferait passer la grande, comme autrefois — disait-on — *Le Médecin malgré lui* avait permis de prolonger les représentations du *Misanthrope*. Les sociétaires consentirent à cet arrangement sans grand espoir. Ils avaient raison. Si la Cour accueillit favorablement à Versailles l'œuvre de Voltaire, celle-ci, malgré le jeu de Le Kain et la richesse de la mise en scène, ne put être jouée que cinq

(1) Cf. Lettre de Voltaire au Comte d'Argental, 20 avril 1762.

(2) Cf. Lettre de Voltaire à Le Kain, mai 1760. *La Mort de César* avait été jouée par les élèves du collège d'Harcourt le 11 août 1735. Ce fut seulement huit ans plus tard, le 29 août 1743, que la Comédie-Française représenta l'œuvre de Voltaire.

(3) Cf. La Harpe : *Cours de littérature*, XIII, p. 199.

VOLTAIRE ET LE KAIN RÉPÉTANT A FERNEY
UNE SCÈNE DE *Mahomet*

Gravure de Fesch-Whirsker)



fois à Paris. Les deux derniers soirs, il est vrai, elle n'était point accompagnée de *L'Anglais à Bordeaux:* les recettes s'en ressentirent, mais de toute façon *Jules César* n'aurait pas fourni une plus longue carrière : c'était un spectacle trop sérieux pour plaire à la multitude (1). *Le Mercure* constata néanmoins qu'à cette reprise la tragédie avait produit « un effet plus avantageux » qu'à la création (2). Et l'auteur, de son côté, remercia chaudement Le Kain :

«... Vous venez, lui écrivit-il, de faire un miracle : vous avez fait supporter à la nation une tragédie sans femmes ; vous avez aussi fait paraître un corps mort (3). Vous parviendrez à faire changer l'ancienne monotonie de notre spectacle, qu'on nous a tant reprochée. Il faut avouer que jusqu'ici la scène n'a pas été assez agissante, mais aussi gare les actions forcées et mal amenées ! gare le fracas puéril du collège ! Tout a ses mouvements, et le chemin du bon est bien étroit. Vous avez trouvé ce chemin, mon grand acteur (4). »

Pour Le Kain, de pareils éloges étaient à coup sûr la plus glorieuse des récompenses.

Nous n'insisterons pas sur le personnage de Cassandre, que le tragédien créa dans *Olympie* le 17 mars 1764 (5). De ce rôle médiocre on ne pouvait guère tirer parti. Tout le succès de la pièce fut pour Mlle Dumesnil, pour Mlle Clairon, et peut-être plus encore pour la splendeur des costumes et des décorations (6).

(1) Voici les dates et les recettes des représentations de *Jules César* :

1re.	18	juillet	1763.	Petite pièce :	*L'Anglais à Bordeaux.*	Recette :	3.103	livres.
2e.	20	»	»	» »	» »	»	2.685	»
3e.	23	»	»	» »	» »	»	3.558	»
4e.	25	»	»	» »	*Nanine.*	»	1.200	»
5e.	27	»	»	» »	*Le Mariage fait et rompu.*	»	650	»

(Archives de la Comédie-Française, registre de l'année 1763-1764.)

(2) Cf. *Mercure*, août 1763, p. 152.

(3) Le corps de César, qui mourait en scène et non « derrière le théâtre ».

(4) Cf. Lettre de Voltaire à Le Kain, 27 juillet 1763.

(5) Avec *Olympie*, on donnait ce soir-là *Le Galant coureur*, comédie en un acte, en prose, de M. A. Le Grand. La recette fut de 3.668 livres. (Archives de la Comédie-Française, registre de l'année 1763-1764.)

(6) *Olympie* eut dix représentations.

Peu de temps après, le 5 juillet, la Comédie-Française représentait *Le Triumvirat* (1). On le sait, Voltaire destinait cette œuvre à étouffer sous le poids de la comparaison *Les Triumvirs* de Crébillon (2). Depuis deux ans, ce dernier n'était plus. La mort aurait désarmé un généreux adversaire, mais le seigneur de Ferney pardonnait malaisément à ses ennemis. Et d'ailleurs comment souffrir en silence les honneurs rendus au poète dijonnais ! Comment supporter sans jalousie que le Roi lui élève à ses frais un monument ! C'eût été trop demander à l'auteur de *Zaïre*. Ses rancunes se ravivèrent. Il voulut reprendre la lutte et l'emporter encore une fois. Sentant néanmoins que son ouvrage n'était pas un chef-d'œuvre, il jugea prudent de garder l'incognito et de faire passer sa tragédie pour celle d' « un jeune ex-jésuite (3) ».

Il conservait cependant quelque espoir, et c'est en plaisantant qu'il écrivit ces lignes à Le Kain :

« Mon cher et grand acteur, j'ai vu le jeune ex-jésuite... Il dit qu'on mourra de chaud au mois de juillet et que la pièce fera mourir de froid ; il dit qu'il ne faut aux Welches que de la tendresse. Je ne peux, au pied des Alpes, savoir quel est le goût de Paris ; je m'en rapporte à vous, et je vous plains de jouer la comédie pendant l'été. Heureusement, votre salle est fraîche aux pièces nouvelles. Il est à croire que votre ex-jésuite en fera une belle glacière ; sans cela, je vous aurais conseillé de vous habiller de gaze (4). »

Ces prédictions, hélas ! se réalisèrent. Le lendemain de la première représentation, il fallut retirer l'œuvre de Voltaire. Sans aucun doute, elle valait mieux que celle de Crébillon (la

(1) Avec *Le Triumvirat*, on donnait ce soir-là *La Famille extravagante*, comédie en un acte, en vers, de M. A. Le Grand. La recette fut de 2.511 livres. (Archives de la Comédie-Française, registre de l'année 1764-1765.)

(2) La tragédie de Crébillon fut représentée pour la première fois le 23 décembre 1754.

(3) Cet incognito ne laissa pas d'intriguer à Paris. Tour à tour, on attribua la ragédie de Voltaire à de Chabanon, au Marquis de Ximénès, à Poinsinet de Sivry M de Portelance. (Cf. *Mémoires secrets*, II, p. 68, 70, 71 et 74.)

(4) Cf. Lettre de Voltaire à Le Kain, 17 juin 1764.

LE KAIN DANS UN ROLE ANTIQUE

(Lithographie de Delpech.



chose était facile), mais elle contenait trop peu de romanesque et de « galanterie » pour séduire un public qui, depuis Corneille, s'intéressait moins à la politique qu'aux intrigues amoureuses. Ni le jeu des acteurs, ni l'ingéniosité de la mise en scène ne parvinrent à sauver *Le Triumvirat.* Et pourtant, dans le rôle d'Octave, Le Kain s'était montré superbe. Il avait surtout monté la tragédie avec un goût exquis. On apercevait Julie « dans l'enfoncement, courbée entre les rochers », et ces rochers commandés à Brunetti formaient un très beau décor (1). Les habits étaient somptueux; les mouvements d'ensemble naturels et variés. L'accompagnement musical lui-même n'avait pas été négligé : à l'ouverture, au lieu d'exécuter un morceau quelconque, l'orchestre avait fait entendre une symphonie qui « peignait la tempête et le soulèvement des flots ».

Le jeune ex-jésuite n'apprit pas sans dépit et sans étonnement la chute de « son malheureux drame ». S'il ne s'écria point :

> Je soutiens qu'on ne peut en faire de meilleur,

il trouva « bien difficile » que les anges, le Duc de Praslin, M. de Chauvelin et Mme Denis « se fussent grossièrement trompés » en approuvant cet ouvrage (2). Il le remit donc sur le métier et se hâta d'envoyer à Le Kain un manuscrit « entièrement corrigé », avec la prière instante de tenter une nouvelle épreuve. Certes, le sujet du *Triumvirat* n'était pas « fort touchant ». L'Opéra-Comique, où l'on jouait les contes de La Fontaine, où l'on parlait sans cesse « de tétons, de baisers et de jouissance », inspirait à présent « beaucoup de froideur pour tout spectacle sérieux »; mais il existait « un petit nombre de gens » aimant les actions tirées de l'histoire romaine. Au

(1) « Il y avoit une décoration de M. Brunetti d'un fort bel effet, et dont la perspective est très bien entendue. Elle représente sur le devant du théâtre des rochers, un bras de mer, et au-delà une ville dont les édifices portent tous le caractère du plus bel antique. » (Cf. *Mercure*, juillet 1764, seconde partie, p. 148.)

(2) Cf. Lettre de Voltaire au Comte d'Argental, 16 juillet 1764.

reste, la cour allait se rendre à Fontainebleau ; il fallait profiter de cette occasion et ourdir une intrigue pour y représenter les « trois coquins » : c'était « une vraie pièce de ministres », qui ne manquerait pas de piquer la curiosité d'un souverain (1).

Malgré les efforts de Le Kain, *Les Triumvirs* ne furent jamais rejoués. Pour se consoler de leur échec, Voltaire les fit imprimer avec des notes explicatives que d'Alembert déclara dignes du patriarche « et comme citoyen, et comme philosophe, et comme écrivain (2) ». Le profit de cette édition fut généreusement offert à l'excellent artiste qui de son mieux avait défendu la tragédie (3).

Grâce à son fidèle interprète, Voltaire ne tarda pas à prendre une revanche éclatante. En visitant le portefeuille du Comte d'Argental, notre acteur avait découvert un manuscrit original d'*Adélaïde du Guesclin* et une seconde version de cet ouvrage intitulée *Le Duc d'Alençon*. Après avoir lu ces pièces attentivement, Le Kain imagina de recueillir ce qu'il y avait de meilleur dans leurs trois premiers actes et de coudre cet extrait aux deux derniers du *Duc de Foix*, les plus beaux de la tragédie. Il se mit à la besogne et réussit bientôt avec quelques vers de liaison à « rétablir dans tous ses droits l'ancienne *Adélaïde* ». Mais il ne suffisait pas « d'avoir enté sur un arbre précieux les fruits d'une autre espèce » ; il fallait encore faire agréer le tout à l'auteur et obtenir l'autorisation de remettre à la scène l'œuvre qu'il croyait être celle que le public avait sifflée. Il n'y voulut jamais consentir. Impossible de lui communiquer le nouvel arrangement ; il eût été furieux qu' « un nain en littérature » (Le Kain se désigne lui-même ainsi) se fût permis de compiler ses travaux. Maintes fois cependant, « un poème

(1) Cf. Lettre de Voltaire à Le Kain, 18 juillet 1764.

(2) Cf. Lettre de d'Alembert à Voltaire, 26 janvier 1767. (*Œuvres* de Voltaire, éd. Moland, XLV, p. 63)

(3) *Le Triumvirat* parut chez Lacombe (Amsterdam et Paris) à la fin de l'année 1766. La brochure porte la date de 1767. (Cf. Benjesco : *Bibliographie voltairienne*, I, p. 67.)

LE KAIN DANS LE ROLE DE VENDOME

(Gouache de Fesch-Whirsker, *Bibliothèque nationale*.)



avili et décrié dans sa nouveauté avait été porté aux nues à un moment plus calme et plus favorable ». Aussi le tragédien se résolut-il à servir son maître malgré lui (1). Il n'eut pas à se repentir de sa hardiesse : représenté le 9 septembre 1765, son « coupage » fut applaudi « avec une fureur sans égale » (2).

« Le succès a été complet, notent *Les Mémoires secrets*. Le coup de canon a fait le plus grand effet. La marche rendue plus rapide, l'intérêt rendu plus pressant, un grand nombre de beaux vers ajoutés, des noms illustres et chers à la nation, tout cela, joint aux beautés dont l'ouvrage était déjà rempli, a transporté les spectateurs » (3).

Ajoutons qu'une grande part des bravos revenait à Le Kain, qui se surpassa dans le personnage de Vendôme :

« M. Le Kain surtout, constate *Le Mercure*, chargé du rôle principal de l'action, a eu l'occasion d'y développer un art et un pathétique supérieur encore à ses meilleurs rôles et à tout ce qui a constitué depuis longtemps sa réputation » (4).

Quant au fameux « *Es-tu content, Coucy ?* » que jadis une froide plaisanterie avait accueilli (5), il excita, prononcé par le tragédien, la plus vive admiration (6).

Le bruit de cette victoire parvint rapidement à Ferney; mais, ayant beau jeu, Voltaire feignit de rester insensible à « ce revirement de la fortune ». Il ne connaissait plus du tout *Adélaïde ;* depuis trente ans, il l'avait oubliée.

(1) Cf. Le Kain : *Mémoires*, p. 71 et suiv.
(2) Le 9 septembre 1765, avec *Adélaïde*, la Comédie-Française donnait *Le Babillard*, comédie en un acte, en vers, de Boissy. La recette fut de 1.562 livres. (Archives de la Comédie-Française, registre de l'année 1765-1766.)
(3) Cf. *Mémoires secrets*, II, p. 223.
(4) Cf. *Mercure*, octobre 1765, première partie, p. 180.
(5) A la question de Vendôme, un plaisant du parterre avait répondu : *Couci-couci.*
(6) Cf. La Harpe : *Cours de littérature*, XIII, p. 178.

« Il plut autrefois au public de la condamner, écrivit-il à Thiériot. Il plaît au public d'aujourd'hui de l'applaudir, et il me plaît, à moi, de rire de ces inconstances (1). »

Est-il besoin de le dire, le poète fut ravi de son succès. Et, toujours ambitieux, il ne se contenta point des suffrages de la ville : il lui fallut encore ceux de la Cour. Ses désirs furent satisfaits : *Adélaïde* obtint à Fontainebleau les mêmes applaudissements qu'à Paris (2).

Comme récompense, Le Kain reçut l'autorisation d'imprimer à son profit la tragédie qu'il avait « ressuscitée ». Elle parut soigneusement corrigée (3) et précédée d'une préface « assez piquante ». A en juger par le nombre des éditions, notre acteur dut tirer un réel bénéfice de cette publication (4).

IV

Athamare. — Tournées à Grenoble et à Lyon. — *Les Guèbres.* — *Les Lois de Minos.* — Le théâtre de Châtelaine.
(1766-1772.)

Quand il s'agit de théâtre, Voltaire a toujours « le diable au corps ». Rien ne l'arrête, ni ses innombrables travaux, ni sa lutte acharnée contre l'*Infâme,* ni sa santé chancelante, ni le poids des années. A soixante-treize ans, il conçoit le plan d'une tragédie et se met au travail avec autant d'entrain que lors-

(1) Cf. Lettre de Voltaire à Thiériot, 4 octobre 1765.
(2) Cf. Grimm : *Correspondance littéraire,* éd. Tourneux, VI, p. 397.
(3) Sur ces corrections, voyez les lettres de Voltaire à Le Kain du 2 novembre, du 25 novembre et du 7 décembre 1765.
(4) Ces éditions sont au nombre de trois; en voici les titres : 1° *Adélaïde Duguesclin,* tragédie représentée pour la première fois le 18 janvier 1734 et remise au théâtre le 9 septembre 1765, donnée au public par M. Le Kain, comédien ordinaire du Roi, Paris, veuve Duchesne, 1766; 2° *Adélaïde Duguesclin,* tragédie par M. Le Kain (*sic*), nouvelle édition, Paris, N.-B. Duchesne, 1772; 3° *Adélaïde Duguesclin,* tragédie en cinq actes et en vers par *feu* M. Le Kain, Paris, Delalain, 1777. En 1777, Le Kain vivait encore. (Cf. Benjesco : *op. cit.*, I, p. 18 et 19.)

qu'il commençait *Oreste* ou *Sémiramis*. *Les Scythes* (tel est le titre de sa nouvelle œuvre) le transportent d'enthousiasme; il ne songe nullement à en renier la paternité :

« Ce n'est pas *Tancrède*, écrit-il à ses anges, ce n'est pas *Alzire*, ce n'est pas *Mahomet*. Cela ne ressemble à rien, et cependant cela n'effarouche pas. Des larmes ! on en versera, ou l'on sera de pierre. Des frémissements ! on en aura jusque dans la moelle des os, ou on n'aura point de moelle. Et ce n'est pas l'ex-jésuite qui a fait cette pièce, c'est moi :

Dans la fatuité de mon orgueil extrême
Je le dis à Praslin, à vous, à Fréron même (1) ! »

Toutefois, si Voltaire est satisfait de sa « tragédie pastorale », il ne se dissimule pas que tout dépendra des comédiens. Que ceux-ci représentent *Les Scythes* comme ils ont représenté *Le Philosophe sans le savoir* (2), avec intelligence et chaleur. Au reste, « le contraste qui anime l'ouvrage d'un bout à l'autre doit servir la déclamation et prête beaucoup au jeu muet, aux attitudes théâtrales, à toutes les expressions d'un tableau vivant (3) ».

C'est à Le Kain, dont *Le Triumvirat* a révélé les qualités de metteur en scène, que le poète confie le soin de monter sa « bergerie ». A cet effet, le « Garrick de France » reçoit un manuscrit « chargé de notes », où l'esprit des rôles, la marche scénique, le mouvement des tirades, sont expliqués en détail. Seul, le personnage d'Athamare ne porte aucune indication; Le Kain le joue, et Voltaire n'a pas de conseils à donner à un tel artiste (4).

(1) Parodie de ce vers d'*Alzire* :

Je l'ai dit à la terre, au ciel, à Guzman même. (III, 4.)

Cf. Lettre de Voltaire au Comte d'Argental, 19 novembre 1766.

(2) Le drame de Sedaine, représenté pour la première fois le 2 décembre 1765, avait été merveilleusement joué par Brizard (*Vanderk père*), Molé (*Vanderk fils*), Grandval (*d'Esparville père*), Le Kain (*d'Esparville fils*), Mlle Dumesnil (*Mme Vanderk*), Mme Drouin (*la Marquise*), Mlle d'Oligny (*Victorine*), Préville (*Antoine*), Mlle Pepinal (*Sophie*), Dauberval (*le Président*).

(3) Cf. Lettre de Voltaire au Comte d'Argental, 20 novembre 1766.

(4) Cf. Lettre de Voltaire à Le Kain, 14 et 17 février 1767.

Les études des *Scythes* commencent au milieu de février 1767 et, jusqu'à la première, d'incessantes recommandations sont envoyées à notre acteur. D'abord, qu'on ne change rien au texte de la tragédie et qu'on se garde d'y insérer des vers ridicules, comme M[lle] Clairon l'a fait dans *Tancrède*. Au théâtre, on ne se soucie guère du style. — Soit, mais « le théâtre devient barbare », et l'auteur de *Zaïre* entend ne pas « fomenter la barbarie (1) ». Il importe ensuite que dans le rôle d'Obéide, M[lle] Durancy (2) verse des larmes en abondance. Si elle ne peut y réussir, qu'on emploie les grands moyens et qu'on la fouette sans hésiter. Les deux vieillards doivent attendrir ; Dauberval (3) et Brizard les représentent-ils convenablement ? Molé (4) est-il bon dans Indatire ? Les groupes et les cortèges sont-ils harmonieux ? Au second acte, de jeunes bergères vêtues de blanc enguirlanderont les arbres dont l'autel est entouré ; au dénouement, elles le couvriront de crêpe. Enfin que les confidents soient supportables. A ces conditions, le spectacle sera fort beau et le succès certain.

Le Kain, qui veut à tout prix contenter son maître, se surmène aux répétitions et tombe malade. Le voilà, pour quelque

(1) Cf. Lettre de Voltaire à Le Kain, 17 février 1767.

(2) Magdelaine-Céleste-Fieuzal de Frossac, *dite* M[lle] Durancy, naquit à Paris le 21 mai 1746. Elle débuta dans l'emploi des *soubrettes* le 19 juillet 1759, puis, en 1762, passa à l'Opéra, où elle resta quatre ans. Elle reparut aux Français le 13 octobre 1766 et reçut le titre de sociétaire le 24 avril 1767. Elle quitta la Comédie le 3 octobre suivant pour rentrer à l'Opéra. Elle mourut le 28 décembre 1780.

(3) Etienne-Dominique Bercher, *dit* Dauberval, naquit le 9 janvier 1725. Il débuta à la Comédie-Française le 11 mai 1760 et fut reçu sociétaire le 1[er] avril 1762. Il prit sa retraite le 30 juin 1780 et mourut à Poinchy, près Chablis (Bourgogne), le 5 août 1800. Dauberval, qui tenait l'emploi des *pères* et des *rois*, ne fut qu'un acteur de second ordre.

(4) François-René Molé, dont à plusieurs reprises nous avons cité les *Mémoires*, naquit à Paris, dans la Cité, rue Saint-Louis, le 24 novembre 1734. Il débuta sans grand succès à la Comédie-Française, le 7 octobre 1754. Il partit alors pour la province et joua successivement à Lyon, à Toulouse et à Marseille. Son second début à Paris, le 28 janvier 1760, fut des plus satisfaisants. Nommé sociétaire le 30 mars 1761, Molé quitta la Comédie le 1[er] septembre 1791. Il y rentra à la réunion générale de 1799 et mourut à Paris, 1, rue Corneille, le 11 décembre 1802. Parmi les meilleurs rôles de cet excellent comédien, citons dans le répertoire : Alceste, le Clitandre des *Femmes savantes*, le Comte de Tufière, le Marquis de Moncade; principales créations : Lindor (*Heureusement*), Hamlet et Roméo (dans les adaptations de Ducis), Morinzer (*L'Amant bourru*), Almaviva (*Le Mariage de Figaro*).

LE KAIN DANS UN ROLE ANTIQUE

(Dessin de C.-N. Cochin, *Collections de la Comédie-Française.*)



temps, dans l'obligation d'abandonner son poste. Cet accident contrarie le poète, mais la santé d'Athamare est avant tout nécessaire. On le conjure de se soigner et de ménager ses forces. « Il faut se bien porter pour être héros : tous ceux de l'antiquité avaient une santé de fer. » En outre, il est à souhaiter que le tragédien se remette le plus tôt possible. *Les Scythes* paraîtront chez Cramer au moment de Pâques ; or il serait préférable de les jouer avant que leur brochure soit mise en vente : on aurait de la sorte « quatre ou cinq bonnes chambrées » d'assurées (1).

Les Bergers purent être donnés le 26 mars (2) ; mais, malgré le bruit fait autour de la pièce, une riche mise en scène et le talent des acteurs, ils obtinrent à grand'peine quatre représentations. Voltaire n'essuya pas cet insuccès avec plus de philosophie qu'il n'avait supporté la chute du *Triumvirat*. De fort méchante humeur, il attribua son échec à ses interprètes, et non seulement à la pauvre Durancy, mais encore à Le Kain. Ce dernier avait tout gâté. Pour Athamare, il eût fallu « un jeune homme beau, bien fait, brillant, ayant une belle jambe et une belle voix, vif, tendre, pleurant tantôt d'attendrissement et tantôt de colère ». Le tragédien n'avait « rien de tout cela ». Sa diction était lente, ses gestes compassés ; il ne réussirait jamais que « dans le funeste, le pathétique et le terrible (3) ».

Et, bien entendu, l'auteur de *Zaïre* n'acceptait pas sa défaite. Il corrigeait son œuvre et demandait « en grâce » qu'on la reprît après Pâques, ne fût-ce que deux ou trois fois. Que les anges interviennent au tripot en faveur de leur ami. Les spectateurs de Ferney sont des juges qualifiés et *Les Scythes* ont brillamment réussi devant eux. Si les sociétaires avaient, comme la troupe du château, de « la vérité », de « la simplicité », de « l'empres-

(1) Cf. Lettres de Voltaire à Le Kain, 2 mars et 4 mars 1767.
(2) Avec *Les Scythes*, on donnait ce soir-là *Crispin rival de son maître*, comédie en un acte, en prose, de Le Sage. La recette fut de 3.630 livres. (Archives de la Comédie-Française, registre de l'année 1766-1767.)
(3) Cf. Lettres de Voltaire au Comte d'Argental, 11, 13 et 27 avril 1767.

sement », de « l'attendrissement », « ils feraient fortune (1) ». Dans Athamare, La Harpe l'emporte sur Le Kain « par sa figure et la beauté de son organe ». M. de Chabanon (2) est un excellent Indatire. Mme La Harpe s'acquitte à merveille du rôle d'Obéide ; plus jolie que Mlle Clairon, « elle a une voix aussi théâtrale ». Quant aux deux vieillards, ils sont « de la plus grande vérité ». Le poète tient lui-même le personnage de Sozame et peut se vanter de produire « une singulière impression », surtout quand il se plaint des cours (3). *Les Bergers* sont loin d'être aussi bien joués à Paris. Qu'on remette la pièce à l'étude ; que les acteurs redoublent de zèle, et leurs efforts seront récompensés.

Après les d'Argental, c'est à Le Kain que Voltaire s'adresse. Il en implore la protection ; il essaye de lui faire oublier l'âpreté de ses critiques par d'ingénieuses flatteries. Athamare ne possède ni « l'horreur » ni « le sublime » d'Arzace ou d'Oreste, et partant ne s'accorde guère avec « les grands talents » du tragédien. Le rival d'Indatire est « un très jeune homme amoureux comme un fou, sensible, empressé, emporté ». Il faut éviter « les pauses » dans l'exécution de ce rôle, mais « le Garrick de France » trouvera le moyen de « réparer le peu de convenance qui existe entre son personnage et le caractère dominant de son jeu (4) ».

Le poète eut beau supplier, le tripot lui refusa toute représentation supplémentaire. On ne saurait accuser les comédiens de mauvais vouloir : *Les Scythes* étaient d'une telle faiblesse qu'un revirement d'opinion en leur faveur semblait invraisemblable (5). Le Kain lui-même n'insista pas auprès de ses

(1) Cf. Lettre de Voltaire au Comte d'Argental, 13 avril 1767.

(2) Chabanon (Michel-Paul-Gui de), né en 1730. mort en 1792. Ce fut un érudit distingué, un musicien passable et un poète médiocre. Citons parmi ses œuvres les tragédies d'*Eponime* (1762) et d'*Eudoxie* (1769), des traductions de Pindare (1771) et de Théocrite (1775), un *Eloge* de Rameau (1764) et une *Vie* de Dante (1773).

(3) Cf. Lettre de Voltaire au Maréchal de Richelieu, 27 mai 1767.

(4) Cf. Lettre de Voltaire à Le Kain, 27 mai 1767.

(5) En 1770, cependant, Mme Vestris, qui, pour se concilier les bonnes grâces de Voltaire, avait voulu s'essayer dans Obéide, fit reprendre *Les Scythes* et les joua cinq fois. Depuis lors, la pièce ne revit jamais le feu de la rampe.

camarades. D'ailleurs, il venait d'obtenir un congé et, chose bien naturelle, au lieu de s'obstiner à rejouer une nouveauté justement condamnée, il préférait aller en province gagner quelque argent avec ses anciens rôles.

Il se rendit d'abord à Grenoble (1), ensuite à Lyon, où depuis longtemps on le priait d' « honorer de ses talents » le nouveau théâtre construit par Soufflot. Deux ans avaient suffi pour achever ce monument. D'une architecture simple, il indiquait à première vue sa destination. La façade, assez basse, avait comme couronnement une statue d'Apollon et six groupes de génies représentant les divers attributs de l'art dramatique. Sur l'entablement, on lisait ce vers :

Ici le dieu des Arts est le dieu des Amours.

A l'intérieur, par son ordonnance et sa décoration, la salle rappelait celles de Parme et de Vérone. Elle se composait d'un parterre et de trois rangs de galeries superposées, où deux mille spectateurs pouvaient s'asseoir sans être gênés. Enfin le rideau du proscénium, véritable chef-d'œuvre, représentait la descente de Phébus chez Thétis.

L'inauguration de cet édifice s'était faite solennellement le 30 août 1756. Après un prologue en vers libres intitulé *Le Réveil d'Apollon*, Mlle Clairon, venue tout exprès de Paris, avait joué le rôle d'Agrippine dans *Britannicus* aux acclamations de son auditoire (2). Depuis lors, les plus illustres sociétaires de la Comédie-Française, Brizard et Mlle Dumesnil entre autres, s'étaient succédé sur la scène lyonnaise. Seul, Le Kain n'avait pas encore consacré de sa présence le théâtre que Voltaire déclarait « le plus beau du royaume (3) ». On y reçut le tragédien avec un indicible enthousiasme :

(1) Nous manquons de renseignements sur le séjour que Le Kain fit à Grenoble. Il y joua les rôles de Gustave Vasa, de Tancrède, de Gengis-Khan, de Vendôme et de Mahomet.

(2) Cf. Vingtrinier (E.) : *Le Théâtre à Lyon au XVIIIe siècle*, p. 25 et 26.

(3) Cf. Lettre de Voltaire à Palissot, 30 novembre 1756.

« Vous souvient-il de votre passage à Lyon en 1767 ? lui écrivait quelques années plus tard l'abbé Duvernet. Vos succès constans à Paris peuvent bien vous avoir fait oublier vos succès en province : pour moi, je n'oublierai de ma vie l'état d'ivresse où vous jetâtes la ville de Lyon ; que vous jouâtes deux tragédies dans une même soirée ; que vous fîtes souper plus de deux mille Lyonnais dans la salle, et qu'avec votre grande et belle réputation, pour garder ma place et voir *Mahomet*, je courois le hazard de ne souper qu'à deux heures du matin, si M. le commandant n'avoit eu l'extrême bonté de m'envoyer à manger (1). »

Outre le personnage du Prophète, notre acteur remplit ceux de Polyeucte, de Warwick (2), de Tancrède et de Vendôme. Dans *Adélaïde*, il avait pour partenaire le jeune La Rive (3), son futur successeur à la Comédie-Française. Cet artiste, fort bien de sa personne et très aimé des Lyonnais, s'essayait dans Nemours. Son entrée, paraît-il, provoqua des applaudissements assez vifs « pour rendre sensible l'impression qu'ils produisirent sur Le Kain ». Les premiers mots que Nemours adresse à son rival sont : « *Où me conduisez-vous ?* » — « *Devant votre vainqueur !* » réplique Vendôme (4). Cette réponse était d'une application facile. Ce fut la foudre tombant dans la salle, et La Rive se trouva si déconcerté que toute l'exécution de son rôle s'en ressentit (5).

Voltaire, qui jadis avait approuvé, encouragé même les tournées de Le Kain, se montra cette fois-ci beaucoup plus réservé. Certes, il lui plaisait que le tragédien « portât en pro-

(1) Cf. Lettre de l'abbé Duvernet à Le Kain, 26 juin 1772, publiée dans les *Mémoires* du tragédien, p. 297.

(2) Dans *Le Comte de Warwick*, tragédie de La Harpe. Voyez plus loin, p. 138.

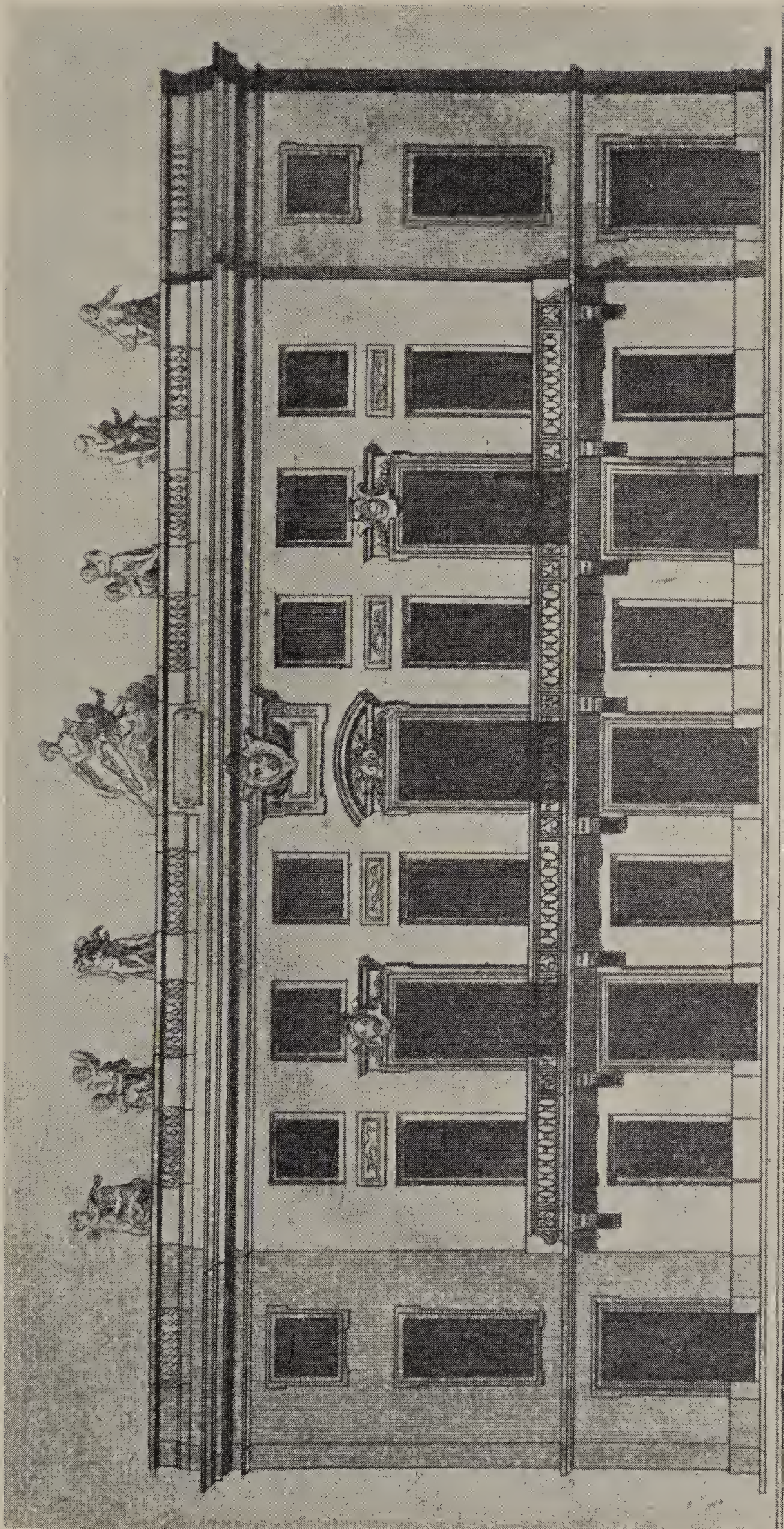
(3) Jean-Mauduit, *dit* de La Rive, naquit à la Rochelle, le 6 août 1747. Il appartint d'abord à la troupe Montansier et joua à Tours et à Lyon. Il débuta aux Français le 3 décembre 1770 et fut reçu *à l'essai* le 1er janvier suivant. Au mois d'octobre 1771, il retournait en province. A la suite d'un second début à Paris le 29 avril 1775, on le nomma sociétaire. La Rive se retira le 13 juin 1788, mais deux ans après il rentra à la Comédie-Française en qualité d'*acteur libre*. Il mourut à Montlignon, près de Montmorency, le 30 avril 1827.

(4) Cf. *Adélaïde Duguesclin*, II, 2.

(5) Cf. Vingtrinier (E.) : *Le Théâtre à Lyon au XVIIIe siècle*, p. 40 et 41.

LE THÉATRE DE LYON

(Gravure de G. Bernard, extraite de l'*Encyclopédie.*)



vince » *Mahomet, Adélaïde* et *Tancrède,* mais il eût préféré lui voir rejouer *Les Scythes* et leur assurer une revanche.

Quoi qu'il en fût, l'humeur du patriarche s'apaisa rapidement. Il ne pouvait au reste garder rancune « à son grand acteur » sans nuire à ses propres intérêts. L'infatigable poète ne renonçait pas en effet aux triomphes du théâtre. Loin de là, le 1er août 1768, il commençait une nouvelle tragédie et l'achevait en douze jours. *Les Guèbres* (tel en était le titre) furent envoyés aux d'Argental, puis à Le Kain, qu'on chargea de lire la pièce à la Comédie. Mais, après un attentif examen, le tragédien et ses camarades hésitèrent à monter l'ouvrage. La faiblesse de sa composition et surtout ses attaques contre les jésuites et le clergé en rendaient la chute presque inévitable. De leur côté, les anges, qui partageaient l'appréhension des sociétaires, engagèrent leur ami à reprendre son œuvre (1). Ils eurent de la peine à le convaincre ; Voltaire finit pourtant par se rendre à leur raison et se contenta d'imprimer *Les Guèbres.*

Les Lois de Minos, composées à la fin de l'année 1771, n'eurent pas un sort plus heureux. Par ses allusions aux affaires de Pologne et de Suède, cette tragédie ressemblait si fort à un pamphet politique que l'auteur de *Zaïre* n'osa la donner sous son nom. Le Kain la présenta au tripot comme « la production d'un jeune avocat », nommé M. Duroncel. Cet expédient ne trompa personne, mais l'œuvre, qui formait « un très beau spectacle » et ne laissait pas en outre d'être intéressante, fut agréée par acclamations (2).

« Monsieur, écrivit, après l'assemblée, Le Kain au Comte d'Argental, je ne dois point vous céler que l'on a reconnu le style de M. de Voltaire dès la première scène. Chacun s'en est applaudi et a rendu l'hommage qu'il devait aux derniers efforts de ce grand homme. Sans me déceler, j'en ay jouï en moi-même plus qu'un autre, quoique

(1) Cf. La Harpe : *Cours de littérature,* XIV, p. 338.
(2) Cf. *Mémoires secrets,* VI, p. 167.

j'aye craint que l'ouvrage ne fût pas reçu avec autant d'unanimité (1). »

La censure se montra plus sévère que les comédiens et défendit la représentation des *Lois...* à moins de sérieuses retouches. Courageusement, le poète se mit au travail. Il remania sa pièce, y pratiqua des coupures, en adoucit certains couplets. Ce fut en vain : malgré ses efforts et sa docilité, il ne parvint pas encore à fléchir ses juges.

Le Kain, que le rôle de Teucer attirait, eut alors l'idée de monter à Bordeaux l'œuvre de son maître. Le Maréchal de Richelieu, gouverneur de Guyenne, en avait accepté la dédicace; on serait donc assuré de sa protection « sur les bords de la Garonne ». D'autre part, M. de Belmont, directeur de la scène bordelaise (2), était tout prêt à accueillir *Les Lois*. Mais le patriarche, qui certes n'eût pas dédaigné cette hospitalité, fut assez sage pour s'opposer au dessein de « son enfant chéri ». Qu'auraient dit M. le Chancelier et les secrétaires d'Etat en voyant jouer en province une tragédie interdite à Paris (3) !

Comme consolation, Le Kain lut *Les Lois de Minos* chez le docteur Tronchin et la Marquise du Deffant (4). D'ailleurs, il

(1) Lettre autographe de Le Kain au Comte d'Argental, 21 mars 1772. Nous en devons la communication à M. N. Charavay.

(2) Ce Belmont (Bordeaux de son vrai nom) appartenait à une très honorable famille, dont un membre était intendant des finances, un autre ambassadeur. D'abord avocat au parlement de Paris, il quitta le barreau pour le théâtre, où l'appelait une irrésistible vocation. Il joua les *grimes* et les *manteaux* avec quelque succès sur différentes scènes de province, puis voulut essayer du métier de directeur. En 1760, ainsi que nous l'apprennent les registres de la jurade de Bordeaux, à la date du 9 avril 1763, on lui conféra pour dix années le privilège des spectacles de cette ville. Belmont en obtint le renouvellement. Protégé par le Maréchal de Richelieu, il donna de l'éclat à la scène bordelaise. Ses amis le considéraient comme un bibliophile érudit et un écrivain distingué. Il possédait en effet une bibliothèque nombreuse et choisie et composait des pièces de circonstance assez agréables. On a de lui un divertissement en l'honneur de Mme d'Egmont, fille du Maréchal de Richelieu, et un morceau sur la prise de Mahon qu'il adjoignit au *Médecin par occasion* de Boissy. Belmont mourut à Bordeaux en 1792.

(3) Cf. Lettres de Voltaire au Comte d'Argental, 14 auguste 1772; à Le Kain, 10 auguste 1772.

(4) Cf. Lettres de Voltaire au Comte d'Argental, 19 juillet 1772; à Le Kain, 23 octobre 1772; lettre de la Marquise du Deffant à Voltaire, Paris, 18 novembre 1772. (*Œuvres* de Voltaire, éd. Moland, XLVIII, p. 222.)

n'avait pas perdu tout espoir de créer Teucer. Son vœu fut même sur le point de se réaliser. En novembre 1772, les sociétaires purent mettre en répétitions la pièce de Voltaire (1). Par malheur, le libraire Valade la publiait quelques semaines plus tard, sur une copie fautive et falsifiée. Jugées d'après cette brochure, *Les Lois* furent trouvées des plus médiocres (2). Au désespoir, l'auteur préféra les retirer de la Comédie et n'eut plus qu'un désir : donner une édition correcte de son ouvrage, en l'agrémentant de notes qui « feraient dresser les cheveux sur la tête des honnêtes gens (3) ».

A l'automne de 1772, alors que *Les Lois* ne réussissaient point à passer à Paris, Le Kain partait pour Ferney, où depuis plusieurs années on le conjurait de revenir (4). Toutefois, ce n'était pas seulement afin de visiter son maître qu'il allait au pied des Alpes. Il avait accepté le modeste cachet de cent écus, que lui offrait le directeur Gallier de Saint-Géran (5), et s'était engagé à donner six représentations sur la scène de Châtelaine. Rien de plus charmant que cette salle de spectacle construite aux environs de Genève, en territoire français (6). Elle s'élevait au milieu d'ombrages sous lesquels se groupaient un café, un billard et des guinguettes achalandées.

« Je me rappelle avec délices, raconte Chaponnière, la promenade qu'on faisoit pour se rendre en ce lieu, l'agrément du séjour, la

(1) Cf. *Mémoires secrets*, VI, p. 231.
(2) Cf. *Mémoires secrets*, VI, p. 268.
(3) Cf. Lettre de Voltaire à d'Alembert, 15 janvier 1773. *Les Lois de Minos* n'eurent jamais qu'une seule représentation ; elle fut donnée par des amateurs aux environs de Genève et l'auteur ne put y assister. (Cf. Lettre de Voltaire au Comte d'Argental, 12 auguste 1774.)
(4 Cf. entre autres la lettre de Voltaire à Le Kain du 15 juin 1771.
(5) Cf. Lettres de Voltaire au Comte d'Argental, 22 juin, 25 juillet et 1er auguste 1772. Gallier de Saint-Géran, qui pendant la belle saison exploitait le théâtre de Châtelaine, avait obtenu le privilège des spectacles de Bourgogne et dirigeait l'hiver la scène de Dijon. Excellent impresario, il apportait dans le choix de son personnel autant de soins qu'il en mettait à varier ses programmes. Dans sa troupe figurèrent entre autres Patrat, les deux Verteuil, Fargès, Saint-Valier, Mlles Lautel, Denèle et Saint-Val, *l'aînée*. (Cf. Gouvenain (L. de) : *Le Théâtre à Dijon*, p. 110 et suiv.)
(6) Le territoire de Châtelaine fut français jusqu'en 1815. A cette époque, on l'annexa à la République helvétique. Il fait aujourd'hui partie de la commune de Vernier.

course que souvent il falloit faire pour rentrer à la ville avant la fermeture des portes, les jolies parties qui s'arrangeoient si facilement, quand on trouvoit le pont levé (1). »

Le théâtre, dont le bâtiment existe encore, formait un massif rectangulaire de dimension moyenne et d'une très simple architecture. A l'intérieur un hémicycle en charpente soutenait au-dessus du parterre deux rangs de loges. Leur fond était orné d'une draperie en grisaille et, sur les panneaux de la balustrade d'appui, se détachaient alternativement une palmette à la grecque et une couronne traversée de deux thyrses en sautoir (2). Aujourd'hui, cet aménagement a disparu. Le « Temple de Melpomène et de Thalie » est devenu une villa bourgeoise, *la villa Voltaire*. On n'en soupçonnerait guère l'ancien usage, et de son passé subsistent seulement deux mansardes où se grimaient et s'habillaient les comédiens (3).

L'annonce des représentations de Le Kain « bouleversa » la cité calviniste. On y vit « fondre » « la Suisse et la Savoie (4) ». La salle de Châtelaine fut véritablement prise d'assaut et — pends-toi, Jean-Jacques ! — il y eut jusqu'à des « ministres du saint Evangile » qui vinrent applaudir « le Garrick de France ».

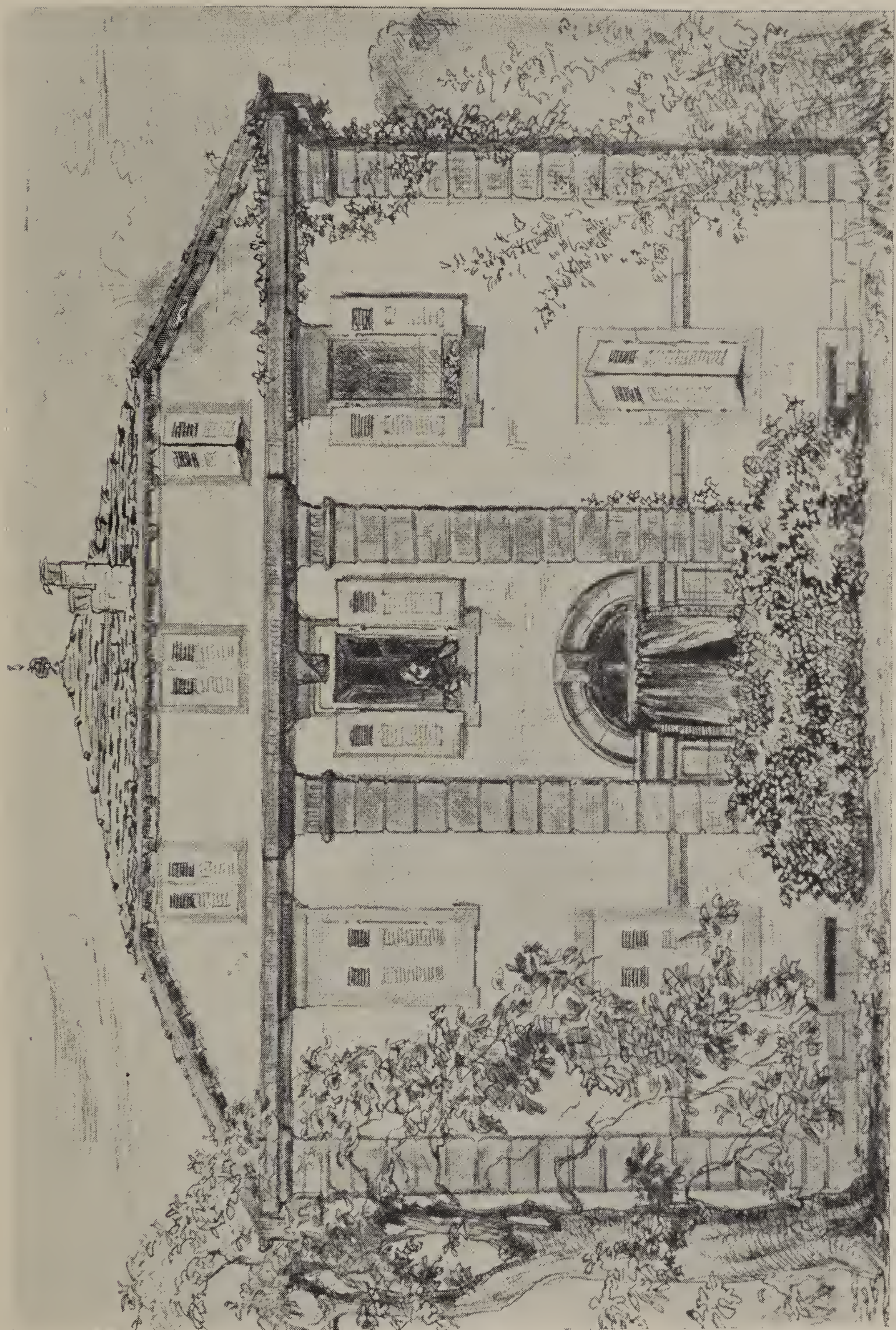
« Je ne saurois vous peindre, écrit Antoine Mouchon à son frère le pasteur de Bâle, toutes les folies qui se sont faites à l'envi pour voir jouer cet homme-là, et les foules de monde qui y couroient dès le matin, malgré le mauvais tems. On a payé jusqu'à un louis le louage d'une voiture ; on n'en trouvoit plus, l'on faisoit venir les plus mauvaises carrioles de Chênes et de Carouge. Moi, qui vous parle, j'ai participé à la folie générale et je n'ai pu résister à la curiosité de voir le célèbre acteur. Je me réservois pour samedi, qu'on

(1) Cf. *Journal de Genève*, 23 février 1826.
(2) Cf. Desnoiresterres (G.) : *Voltaire et Genève*, p. 422.
(3) Ce sont les trois petites fenêtres du second étage, que l'on voit sur notre illustration. Ajoutons que l'ancien théâtre de Châtelaine fut longtemps occupé par une graineterie. On le transforma en maison locative vers 1870.
(4) Cf. Lettre inédite d'Hennin à Mme de Saint-Julien (Genève, 14 septembre 1772), citée par Perey (L.) et Maugras (G.) dans *La Vie intime de Voltaire aux Délices et à Ferney*, p. 461.

L'ANCIEN THÉATRE DE CHATELAINE

Actuellement *Villa Voltaire*, commune de Vernier.

(Chemin d'Aïre, n° 103.)



devoit jouer *Sémiramis ;* je savois qu'il brilloit le plus dans le rôle de Ninias (Arzace). Je réparai à force de travail le tems que je devois donner le lendemain, car j'étois à Châtelaine à onze heures et demie du matin, et encore trouvai-je le parterre rempli. Mais je vis tout aussi bien depuis les secondes loges, et j'eus l'avantage d'avoir la compagnie de M. Musard, ancien syndic, qui, lui aussi, avoit fait une exception des principes patriotiques en faveur de l'acteur en question, comme deux ou trois jeunes ministres qui ont aussi secoué pour cela les entraves ecclésiastiques. Je ne vous nommerai que M. Chauvet, parce que je n'y ai vu que lui... Je vis des choses sublimes et qui surpassèrent encore l'idée que la renommée m'avoit donnée de ce parfait acteur. Comme toutes les passions venoient se peindre sur son visage ! Quelle magnifique récitation ! Quels gestes cadencés ! Quelle brillante pantomime ! Mais c'est encore moins l'art que l'on admire en lui, ce sont ces écarts, cette fougue impétueuse, cet involontaire oubli de soi-même qui enlève au spectateur le tems de l'examen et au critique le froid compas de l'analyse. Tel est le moment où il sort du tombeau de Ninus, croyant avoir frappé Assur, tandis qu'il vient de tuer Sémiramis. C'étoit le triomphe de la nature : aussi le frémissement fut-il universel. Mais, ce qui ne fut pas une des moindres parties du spectacle, ce fut Voltaire lui-même, assis contre la première coulisse, en vue de tous les spectateurs, applaudissant comme un possédé, soit en frappant avec sa canne, soit par ses acclamations : « *On ne peut pas mieux !* » « *Ah ! mon Dieu, que c'est bien !* », soit en prêchant l'attendrissement d'exemple et en portant son mouchoir à ses yeux. Il fut si peu maître de son enthousiasme, que, dans un moment où Ninias quitte la scène après avoir bravé Assur, sans crainte de déranger toute l'illusion, il courut après Le Kain, le prit par la main, et l'embrassa vers le fond du théâtre. On ne pourroit imaginer un ambigu plus comique, car Voltaire ressembloit à un de ces vieillards de comédie, les bas roulés sur ses genoux et habillé suivant le costume du bon vieux tems, ne pouvant se soutenir sur ses jambes tremblantes qu'à l'aide de sa canne (1). »

A *Sémiramis*, succédèrent *Mahomet, Œdipe, Zaïre, Adélaïde* et *Mérope*, où Le Kain se surpassa dans le rôle d'Eghiste.

Voltaire, cela va sans dire, ne manqua pas un de ces spec-

(1) Cf. Lettre inédite d'Antoine Mouchon, citée par Perey (L.) et Maugras (G.) dans *La Vie intime de Voltaire aux Délices et à Ferney*, p. 461.

tacles. A le voir, les yeux baignés de larmes et transporté d'admiration, suivre ses pièces avec l'intérêt le plus marqué, on eût dit, rapporte John Moore, une jeune fille assistant pour la première fois à la représentation d'une tragédie. N'entre-t-il point quelque feinte dans cette extrême sensibilité ? ajoute malignement le voyageur anglais. Voltaire serait-il aussi remué en entendant un ouvrage de Corneille ou de Racine (1) ? Eh bien, non ! John Moore se trompe. L'enthousiasme et l'émotion du poète ne manquaient certes pas de sincérité. On n'en saurait douter quand on relit ses lettres écrites après les soirées de Châtelaine. De la meilleure foi il mande à ses amis : « Je ne savais pas quel honneur Le Kain faisait à mes faibles ouvrages quand il les créait... Ce n'est pas moi qui ai fait mes tragédies, c'est lui (2) ! »

En quittant Genève, Le Kain laissa de profonds regrets et d'inoubliables souvenirs. Pour « le vieux malade », il assura n'être plus soutenu que par un seul espoir : applaudir de nouveau « le sublime acteur » qui « d'un rayon de soleil avait réchauffé sa vieillesse ».

V

Massinissa. — Voyage en Prusse. — Le théâtre de Ferney. — *Irène.*
(1773-1778.)

Cinq ans s'écoulent entre l'année 1773 et la mort de Le Kain, et ces cinq ans, le grand acteur les consacre encore à la gloire de son maître.

Non content de composer des tragédies, d'avoir commenté

(1) Cf. Moore (J.) : *A View of society and manners in France, Switzerland and Germany*, lettre xxx.

(2) Cf. Lettres de Voltaire au Comte d'Argental, le 21 septembre 1772 ; à Mme Necker, 27 septembre 1772. Voir aussi la lettre au Maréchal de Richelieu du 21 septembre 1772.

celles de Corneille, Voltaire venait de « réparer à neuf » la *Sophonisbe* de Mairet (1). En vérité, son ouvrage différait entièrement de la pièce ancienne. Le style, la conduite de l'action, les caractères, tout en était modifié et, quoi qu'ait pu dire la Harpe (2), fort affaibli. Néanmoins, par l'intérêt et la beauté du sujet, la nouvelle *Sophonisbe* ne laissait pas de l'emporter sur *Les Scythes* ou *Le Triumvirat.* — Séduit par le personnage de Massinissa, un rôle superbe, Le Kain prit l'œuvre sous sa protection et la fit jouer au tripot.

Donnée d'abord à Fontainebleau, *Sophonisbe* reçut de la Cour un accueil assez froid. A Paris, le samedi 15 janvier 1774 (3), les choses faillirent aller plus mal. Condorcet, qui assistait à la soirée, écrivit à Turgot le lendemain :

«.... Voltaire a laissé des familiarités qui font rire et des longueurs qui ont impatienté le parterre. Le commencement du cinquième acte a été sifflé jusqu'au moment où Le Kain dit à Scipion en lui montrant Sophonisbe expirante :

Sur ces bras tout sanglants viens essuyer tes chaînes (4).

« Ce vers a été dit avec tant de force et de vérité, que le parterre a passé en un moment du rire à la terreur (5). »

Son effroi redoubla lorsqu'au dénouement le tragédien traduisit les effets du poison qu'il avait absorbé. On le vit, racontent *Les Mémoires secrets*, pâlir, se ranimer, puis s'éteindre de la façon la plus saisissante (6). Toutefois, quand il vint annoncer pour le mercredi suivant une seconde représentation, des mur-

(1) La *Sophonisbe* de Mairet est de 1629.
(2) Cf. La Harpe : *Cours de littérature*, XIV, p. 342.
(3) Ce soir-là, on donnait avec la tragédie de Voltaire *La Pupille*, comédie en un acte, en prose, de Fagan. La recette fut de 2.901 livres. (Archives de la Comédie-Française, registre de l'année 1773-1774.)
(4) Cf. *Sophonisbe*, V, 3.
(5) Cf. Lettre de Condorcet à Turgot, 16 janvier 1774. (*Œuvres* de Voltaire, éd. Moland, XLVIII, p. 548.)
(6) Cf. *Mémoires secrets*, VII, p. 111. Voir aussi La Harpe : *Cours de littérature*, XIV, p. 350.

mures s'élevèrent de « la chambre basse ». Alors, notre acteur étendit les bras, comme afin de conjurer la tempête ; sa voix « tremblante et douce » parut implorer l'indulgence. Cette attention délicate acheva de gagner les spectateurs et les applaudissements éclatèrent de toutes parts (1).

Grâce à d'habiles coupures, grâce surtout au talent de Le Kain, *Sophonisbe* fut jouée quatre fois (2).

Ce médiocre résultat ne découragea pas le « Garrick de France ». A la fin de l'année, à peine rétabli d'une maladie assez grave, il supplia Voltaire de se remettre au travail et de sauver notre scène « en détresse ».

« Vous soutiendrez encore, écrivait-il au patriarche, le bon goût, que toutes les fadaises dramatiques font disparaître très sensiblement. Rendez-vous aux vœux du public éclairé et sensible (3). »

Mais, si touché qu'il fût de ces aimables prières, le poète refusa... pour le moment de les exaucer. Il était accablé d'années, de maux et d'occupations ; il n'avait ni la jeunesse, ni la santé, ni les loisirs, « qui sont indispensables quand on bâtit une tragédie (4) ».

Au reste, Le Kain allait bientôt se rendre en Prusse, où l'appelaient le Grand Frédéric et le Prince Henry (5). Ce voyage n'était certes pas pour déplaire à notre acteur, qui avait toujours aimé les expéditions lointaines (6). Il conservait le

(1) Cf. la lettre de Condorcet précitée. *Les Mémoires secrets*, qui ne manquent jamais de calomnier Le Kain, voient dans son procédé « une insolence vis-à-vis M. de Voltaire » et un manque de respect envers le public. (Cf. *Mémoires secrets*, VII, p. 112.)

(2) Et non pas quatorze, comme il est dit par erreur dans le *Voltaire-Moland*, VII, p. 33.

(3) Lettre autographe de Le Kain à Voltaire, 31 décembre 1774. Nous en devons la communication à M. N. Charavay.

(4) Lettre autographe de Mme Denis à Le Kain, 17 janvier 1775. (Collection J.-J. Olivier.)

(5) Frédéric-Henry-Louis, troisième fils du Roi-Sergent, né à Berlin le 18 janvier 1726, mort à Rheinsberg, le 3 août 1802. Comme son frère le Grand Frédéric, le Prince Henry eut toute sa vie un goût très vif pour nos arts et notre littérature.

(6) Le Kain eut sans cesse l'envie de visiter l'Europe. La Bibliothèque de l'Arsenal possède un curieux manuscrit du tragédien intitulé : « *Itinéraire d'un voyage projeté*

FRÉDÉRIC LE GRAND

(Gravure de G. C. Krüger, d'après B. Rode.)


FRIDERICVS. BOR. REX. IVSTVS. ET. GENEROSVS

meilleur souvenir d'un séjour à Bayreuth, en 1756 (1), et se réjouissait à l'idée de refranchir le Rhin. Ce ne fut pas sans difficulté qu'il en obtint l'autorisation. Les Gentilshommes de la Chambre, sentant l'inconvénient de laisser aux sociétaires la liberté de courir la province et les pays étrangers, avaient récemment supprimé les congés sollicités dans cette intention. Force fut à Frédéric de faire demander par son ambassadeur qu'on permît à Le Kain de quitter Paris.

Le tragédien partit pour l'Allemagne le 13 mai 1775 (2). A Berlin, on le reçut avec les marques les plus flatteuses. En son honneur, « un grand repas d'auberge » fut offert par un gentilhomme poitevin.

« Nous étions vingt-trois convives, rapporte Formey, académiciens, officiers, secrétaires d'ambassade..., etc. J'étois assis à côté de Le Kain, à sa droite. Je fus très content de sa conversation. Il ne prit point un ton avantageux ; il me raconta fort modestement quel avoit été son premier état et comment il avoit été conduit à celui dans lequel il se trouvoit actuellement (3) ».

Ne pouvant jouer à la Cour avant le mois de juillet (4), Le Kain donna d'abord à la ville une série de spectacles. On l'applaudit aux théâtres de la Behrenstrasse et de Monbijou (5), dans *Mahomet, Alzire, Tancrède, L'Orphelin, Britannicus* et *Le Comte d'Essex,* mais son succès ne fut pas aussi franc qu'il l'avait espéré. On ne saurait s'en étonner. Sur la scène, comme le remarque justement Mme de Staël, « les Allemands imitent le

pour bien connaître la France, l'Italie, la Flandre autrichienne, la Hollande, une partie de l'Allemagne, le tout en deux années consécutives. » Ce manuscrit est daté de 1776-1778. La mort empêcha Le Kain de réaliser son désir.

(1) Ce séjour à Bayreuth rétablit les affaires de Le Kain alors peu prospères, mais valut au tragédien vingt et un jours de For-l'Evêque, car il était parti sans autorisation. Sur le théâtre français de Bayreuth, voyez nos *Comédiens français dans les Cours d'Allemagne au XVIIIe siècle*, troisième série, ch. II.

(2) Cf. Journal manuscrit de Le Kain.

(3) Cf. Formey (I.-L.-S.) : *Souvenirs d'un citoyen*, II, p. 136 et suiv.

(4) Cf. Lettre du Prince Henry de Prusse à Le Kain, Berlin, 13 avril 1775, publiée dans les *Mémoires* du tragédien, p. 270.

(5) Sur ces théâtres, leur organisation et leur troupe, voyez nos *Comédiens français dans les Cours d'Allemagne au XVIIIe siècle*, deuxième série, ch. III.

plus qu'ils peuvent la nature; ils n'ont d'affectation que celle de la simplicité » (1). La diction de Le Kain, vibrante et colorée, ses gestes amples et magnifiques, leur semblèrenr donc manquer de vérité (2). Et cette impression fut d'autant plus vive que l'année précédente les Berlinois avaient eu l'occasion d'entendre Aufresne, un excellent artiste, dont le jeu très simple et d'un naturel extrême les avait transportés d'admiration (3).

A Potsdam, notre acteur parut de même « chausser le cothurne un peu trop haut ». Quoi qu'en ait dit Dieudonné-Thiébault (4), le Roi ne goûta pas complètement les talents de son hôte :

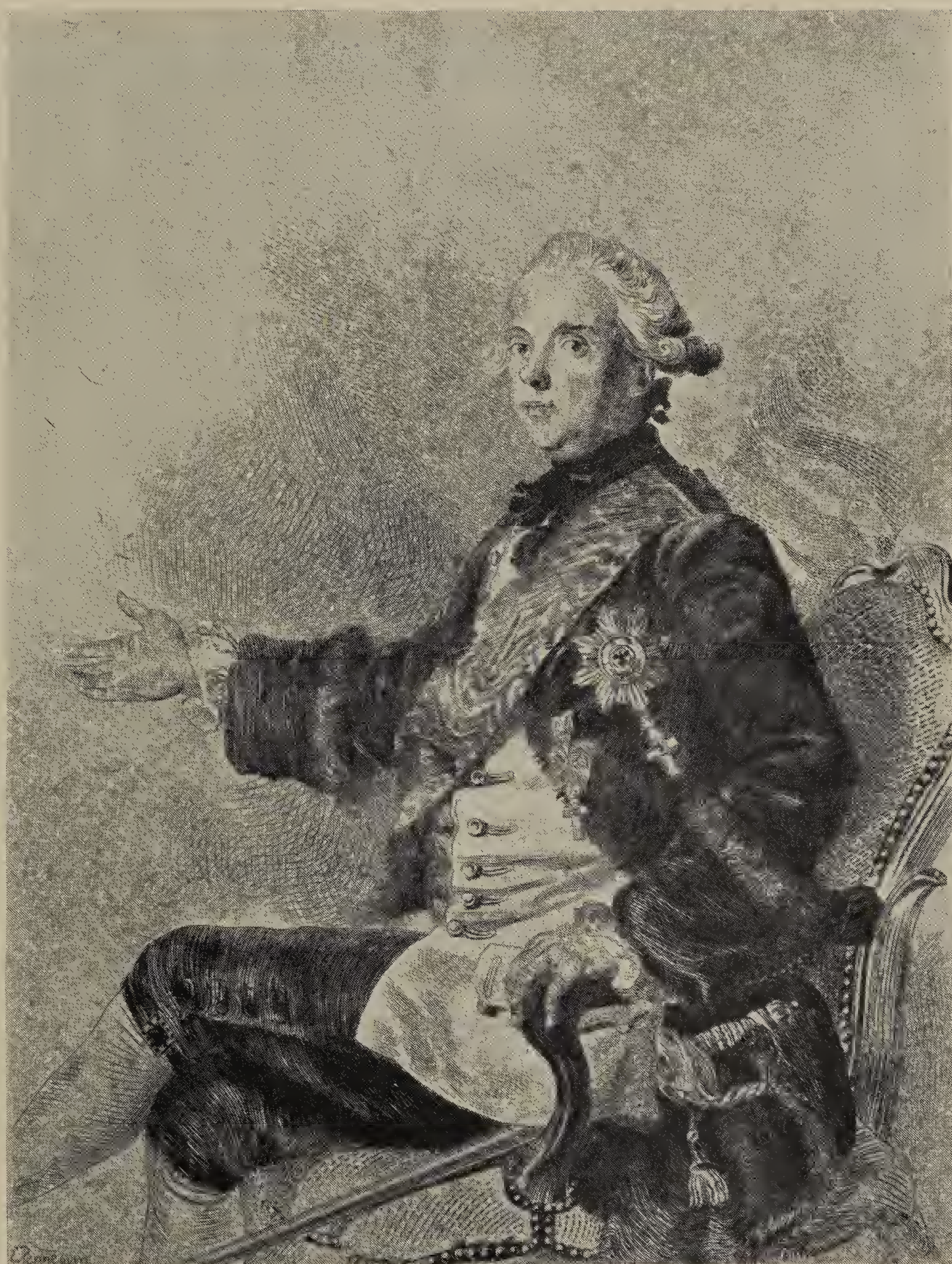
«... Le Kain a joué devant nous Œdipe, Mahomet et Orosmane, manda Frédéric à Voltaire ; pour l'*Œdipe*, nous l'avons entendu deux fois. Ce comédien est très habile ; il a un bel organe ; il se présente avec dignité ; il a le geste très noble, et il est impossible d'avoir plus d'attention pour la pantomime qu'il en a. Toutefois vous dirai-je naïvement l'effet qu'il a produit sur moi ? Je le voudrais moins outré, et alors je le croirais parfait.

« L'an passé, j'ai entendu Aufresne ; peut-être lui faudrait-il un peu du feu que l'autre a de trop. Je ne consulte en ceci que la nature et non ce qui peut être en usage en France (5). Cependant, je n'ai pu

(1) Cf. *De l'Allemagne*, seconde partie, ch. XXVII, *De la déclamation*.
(2) Cf. Formey (I.-L.-S.) : *Souvenirs d'un citoyen*, II, p. 136 et suiv.
(3) Jean Rival, *dit* Aufresne, naquit à Genève vers 1728. Après s'être essayé sur différentes scènes de province et à La Haye, il débuta à la Comédie-Française le 30 mai 1765, dans les rôles d'Auguste, de Zopire et de Poliphonte. Les connaisseurs apprécièrent son jeu simple et vrai, sa diction dépourvue d'emphase. On le nomma sociétaire le 29 juin 1765, mais à la suite d'intrigues de coulisses il se retira le 23 novembre de la même année. Aufresne entra alors au théâtre de Lyon, puis se rendit à Pétersbourg, où l'appelait Catherine II. Il mourut dans cette ville en 1806.
(4) Cf. Dieudonné-Thiébault : *Souvenirs de vingt ans de séjour à Berlin* (Paris, Bertrand, 1813), II, p. 347 et suiv.
(5) Frédéric s'exprime à peu près de même dans une lettre à d'Alembert : « J'ai vu jouer Le Kain et j'ai admiré son art. Cet homme serait le Roscius de son siècle s'il était un peu moins outré. J'aime à voir représenter nos passions avec vérité, telles qu'elles sont : ce spectacle remue le cœur et les entrailles, mais je me refroidis sitôt que l'art étouffe la nature. Je parie que vous pensez : Voilà les Allemands ; ils n'ont que des passions esquissées ; ils répugnent aux expressions fortes qu'ils ne sentent jamais. Cela se peut. Je n'entreprendrai pas de faire le panégyrique de mes compatriotes... » (Cf. Lettre de Frédéric à d'Alembert, Potsdam, 5 août 1775, *Œuvres* de Frédéric le Grand, éd. Decker, XXV, p. 22.)

LE PRINCE HENRY DE PRUSSE

(Gravure de Schmidt, d'après C. Vanloo.)



retenir mes larmes ni dans *Œdipe* ni dans *Zaïre :* c'est qu'il y a des morceaux si touchants dans la dernière de ces pièces et d'autres si terribles dans la première, qu'on s'attendrit dans l'une et qu'on frémit dans l'autre. Quel bonheur pour le patriarche de Ferney d'avoir produit ces chefs-d'œuvre et d'avoir formé celui dont l'organe les rend si supérieurement sur la scène.

« Il y a eu beaucoup de monde à ces représentations : ma sœur Amélie (1), la Princesse Ferdinand (2), la Landgrave de Hesse (3) et la Princesse de Würtemberg (4), votre voisine, qui est venue ici de Montbéliard pour entendre Le Kain (5) ».

A Rheinsberg, chez le Prince Henry, qui l'honorait d'une particulière estime (6), notre acteur réunit tous les suffrages. Devant un chaleureux auditoire, il remplit les rôles de Massinissa, de Gengis, d'Orosmane et de Warwick.

« Je cherche vainement sur mon théâtre (7) le Roscius des Fran-

(1) Anne-Amélie, abbesse de Quedlinbourg, fille cadette de Frédéric-Guillaume Ier, née à Berlin le 9 novembre 1724, morte dans la même ville le 30 mars 1787. Cette princesse était fort instruite et remarquable musicienne.

(2) Belle-sœur et nièce du Roi, épouse du Prince Ferdinand de Prusse. Elle était fille du Margrave Frédéric-Guillaume de Brandebourg-Schwedt et de Sophie-Dorothée-Marie, quatrième sœur de Frédéric II.

(3) Philippine-Augusta-Amélie, fille du Margrave Frédéric-Guillaume de Brandebourg-Schwedt et nièce de Frédéric II. Elle avait épousé, le 10 janvier 1773, le Landgrave Frédéric II de Hesse-Cassel.

(4) Frédérique-Dorothée-Sophie, fille du Margrave Frédéric-Guillaume de Brandebourg-Schwedt et nièce de Frédéric II. Elle avait épousé, le 29 novembre 1753, le Duc Frédéric-Eugène de Würtemberg. Elle vécut à Montbéliard de 1769 à 1789.

(5) Lettre de Frédéric à Voltaire, Potsdam, 24 juillet 1775. (*Œuvres* de Frédéric le Grand, éd. Decker, XXIII, p. 336.) L'auteur de *Zaïre* répondit au Roi par un madrigal :

Le Kain, dans vos jours de repos,
Vous donne une volupté pure.
On le prendrait pour un héros :
Vous les aimez, même en peinture.
C'est ainsi qu'Achille enchanta
Les beaux jours de votre jeune âge.
Marc-Aurèle enfin l'emporta.
Chacun se plait à son image.

(Cf. *Lettre de Voltaire à Frédéric*, 3 auguste 1775.)

(6) Le Prince Henry entretenait un commerce de lettres avec Le Kain, qui lui rendait compte des nouveautés théâtrales. On trouvera une partie de cette correspondance dans les *Mémoires* du tragédien.

(7) Sur le théâtre français de Rheinsberg et ses acteurs, voyez nos *Comédiens français dans les Cours d'Allemagne au XVIIIe siècle*, troisième série, ch. I.

çais, lui écrivit quelques mois plus tard le vainqueur de Freiberg. Il a disparu ! Mais je conserverai toujours le souvenir de son talent (1) ! »

Le Kain ne fut de retour à Paris que le 11 août 1775 (2). Son voyage en Prusse lui avait valu plus de dix mille écus, sans compter un riche présent du Prince royal (3).

Au bout d'un an, le tragédien repartait pour Ferney. Autour de sa propriété, l'auteur de *Zaïre* avait attiré des ouvriers, créé des manufactures, fondé toute une colonie. Ce village florissant semblait ne manquer de rien, quand Gallier de Saint-Géran s'avisa d'y établir une salle de spectacle dans un vaste magasin. La résidence de Voltaire ne pouvait se passer d'une scène et depuis longtemps, celle du château n'existait

(1) Cf. Lettre du Prince Henry à Le Kain, Rheinsberg, 22 novembre 1775, publiée dans les *Mémoires* du tragédien, p. 268. Voir encore dans le même ouvrage (p. 273) la lettre du Prince Henry à Le Kain datée du 10 mai 1777.

(2) Journal manuscrit de Le Kain.

(3) Le Kain en remercia Frédéric-Guillaume par la lettre que voici :

« Monseigneur,

« J'ai reçu avec la reconnaissance la plus respectueuse le présent dont Votre Altesse Royale a daigné me gratifier à mon départ de Berlin. Mon silence sur cet objet m'occasionnerait sans doute un reproche que je ne me pardonnerais de ma vie, et, quoique je m'acquitte bien tard d'un tribut que mon cœur se plaît à Vous rendre, cependant j'ose l'offrir à Votre Altesse Royale avec l'âme la plus dévouée à ses volontés : c'est un sentiment que je partage avec tous ceux qui ont eu l'honneur de Vous approcher et de Vous faire leur cour. Aussi, Monseigneur, compterai-je au nombre de mes jours heureux celui où j'ai eu le bonheur de distraire et de captiver l'attention de l'héritier d'un grand empire, et d'un Prince d'autant plus digne de le gouverner qu'il est instruit dans cet art par le législateur le plus recommandable.

« Voilà, Monseigneur, toute la consolation des faibles : c'est de pouvoir approcher quelquefois de ceux que la nature a destinés pour les rendre heureux ; c'est de les suivre pas à pas, dans toutes leurs opérations ; d'admirer la sagesse de leurs principes, l'équité de leurs vues, et de bénir Dieu, qui a créé les bons princes pour le bonheur de leurs sujets.

« Je ne verrai probablement pas ces jours fortunés qui luiront sur les Prussiens. Ma malheureuse santé, altérée par mes chagrins et mes travaux, ne me fournira pas une carrière assez longue pour me joindre aux bénédictions du peuple confié à la justice et à la bienfaisance de Votre Altesse Royale ; mais au moins mourrai-je avec la douce satisfaction d'avoir prédit ces jours heureux du règne de Frédéric III, et c'en est assez pour moi.

« Après toutes les marques de bonté dont vous m'avez honoré, Monseigneur, et qui resteront toujours gravées dans mon cœur, il me reste une seule grâce à Vous demander : c'est de me charger de ce dont Votre Altesse Royale me jugera convenable à Paris, et de me croire, avec le dévouement... etc. » (Cf. Le Kain : *Mémoires*, p. 348.)

plus. Mme de Saint-Julien, femme charmante et spirituelle, qui se mêlait de philosophie et avait aidé de sa fortune à défricher le territoire fernésien (1), encouragea le projet du « troubadour bourguignon ». Pour « le vieux malade », il s'en montra charmé, « tout moribond » qu'il fût. Sa joie perce dans ses lettres ; écoutons-le parler à ses correspondants du théâtre qu'on construit à cent pas de sa demeure : c'est un théâtre « très orné, très bien entendu, très commode », « le plus joli qu'il y ait en province (2) ». Est-il besoin d'ajouter que dans son enthousiasme le poète exagérait ? Nous ne savons au juste ce qu'était à l'intérieur cet édifice tant vanté ; tréteaux, parterre, loges et balcons, aujourd'hui tout a disparu, mais le bâtiment, qui existe encore, est d'une extrême simplicité (3).

La salle achevée, Saint-Géran voulut l'inaugurer avec pompe et s'assurer à cet effet le concours de Le Kain. Notre acteur, cela va sans dire, ne demandait pas mieux que de reprendre la route du pays de Gex ; mais la chose était impossible sans le consentement des Gentilshommes de la Chambre ; or ces derniers, on s'en souvient, avaient résolu de ne plus accorder de congés aux sociétaires. En vain le Comte d'Argental, sur la prière du patriarche (4), essaya d'obtenir au « Garrick de France » la permission de se rendre à Ferney. Il fallut, pour réussir en cette affaire, s'adresser directement à Marie-Antoinette.

« Très adorable patron, écrivit à Voltaire Mme de Saint-Julien, je

(1) Mme de Saint-Julien était sœur du Marquis de Gouvernet, qui fut en 1765 gouverneur de Bourgogne. Elle vint souvent à Ferney et fixa sa résidence à la Tour-du-Pin, près de la Glacière.

(2) Cf. Lettres de Voltaire au Comte d'Argental, 12 et 24 juin 1776 ; à Mme de Saint-Julien, mêmes dates.

(3) *Les Mémoires secrets* (VIII, p. 181) nous apprennent que la construction du théâtre fernésien était commencée au mois de septembre 1775. Le patriarche en paya la dépense. (Lettre de Voltaire au Comte d'Argental, 5 auguste 1776.) Une autre note des *Mémoires secrets* (IX, p. 253) dit que la salle de spectacle élevée par Saint-Géran possédait « toutes les commodités possibles pour les acteurs et les actrices ». Ajoutons qu'elle fut convertie, peu de temps après la mort de Voltaire, en grenier à sel. En 1826, une boucherie s'y était établie. Aujourd'hui, l'ancien théâtre est transformé en maison locative où habitent de modestes ouvriers. On a dû restaurer sa façade en 1900.

(4) Cf. Lettre de Voltaire au Comte d'Argental, 12 juin 1776.

me suis occupée de la négociation dans laquelle M. d'Argental a échoué auprès de M. le Maréchal de Duras pour le congé de Le Kain. Le motif de son refus étoit que la Reine s'y opposoit parce qu'elle avoit du plaisir à l'entendre et à l'entendre souvent. J'ai pris le parti de faire négocier auprès d'elle. C'est une charmante Princesse qui s'en est chargée. La Reine a répondu d'abord avec sa bonté et ses grâces ordinaires. Elle a demandé si véritablement c'étoit vous qui désiriez d'avoir Le Kain, qu'elle ne pouvoit faire le sacrifice de son plaisir qu'au vôtre. On n'a pu lui donner que des témoignages verbaux. Il seroit nécessaire que vous écrivissiez un mot à Mme la Princesse d'Hénin, qui confirmât vos désirs. J'imagine que c'est une occasion dont vous serez très aise de profiter. Votre galanterie aura de quoi s'exercer sur les agréments et les qualités de la Reine, qui joint à la figure la plus aimable des qualités rares et désirables dans les souverains, bienfaisance et sensibilité. Et votre négociatrice, la Princesse d'Hénin, est une des plus jolies femmes que nous ayons. Elle a de plus du goût et de l'esprit. Elle a mis infiniment de zèle dans sa médiation. Cela mérite un petit remercîment. Votre lettre sera lue sur-le-champ à la Reine et le congé de Le Kain sera expédié le lendemain (1). »

Voltaire s'empressa de suivre le conseil qu'on lui donnait. A la Princesse d'Hénin, il écrivit une lettre, comme lui seul en savait écrire (2), puis, dans ces rimes adressées à Le Kain, il exprima sa reconnaissance envers Marie-Antoinette :

(1) Lettre inédite citée par Perey (L.) et Maugras (G.) dans *La Vie intime de Voltaire aux Délices et à Ferney*, p. 468.

(2) Voici cette lettre :

« Madame, Mme de Saint-Julien m'a fait l'honneur de me mander que si je disputais Le Kain à la Reine, je devais demander votre protection. J'ai couru sur-le-champ au Temple des Grâces, pour me jeter à vos pieds. Une de vos compagnes m'a dit :

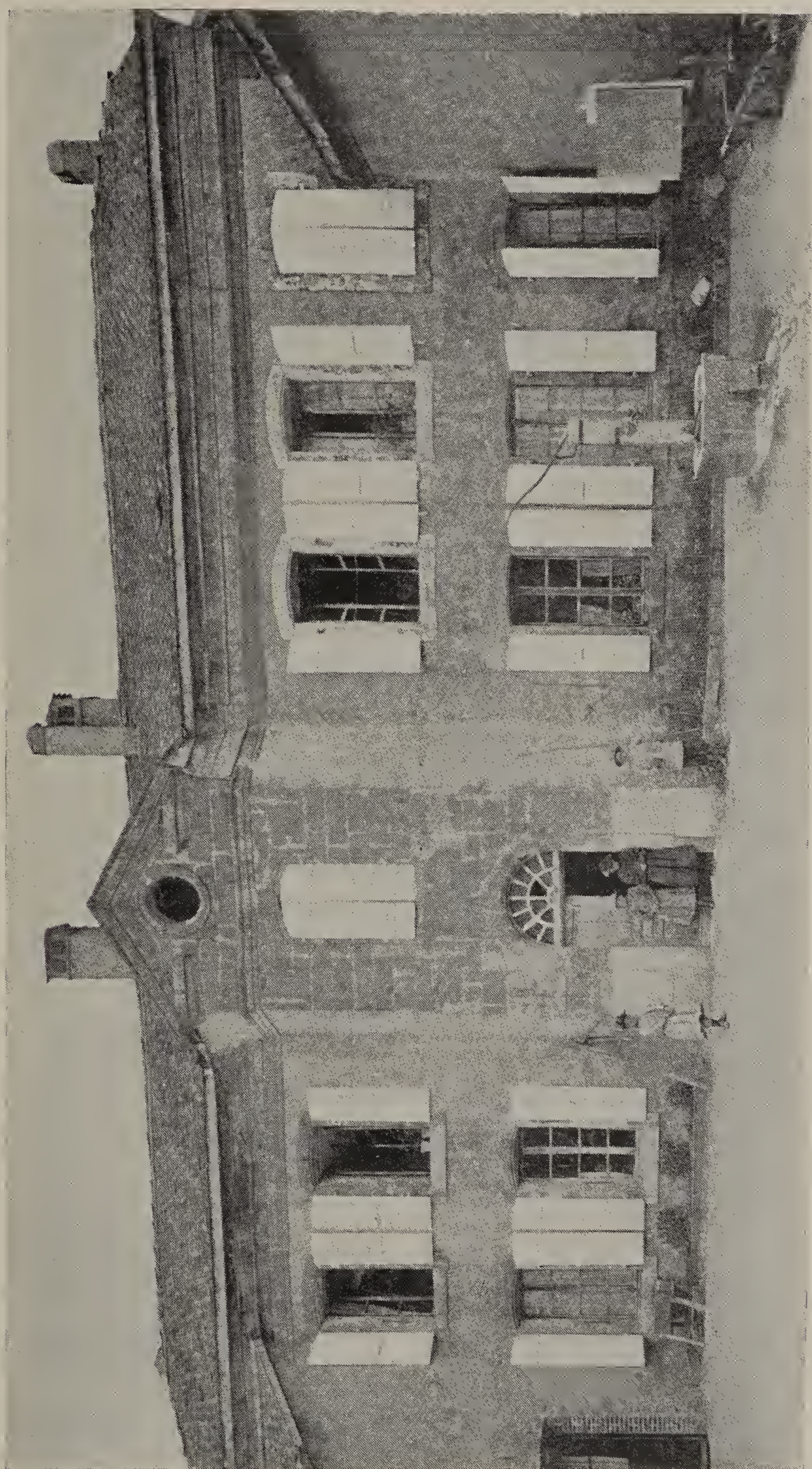
Imite-nous, tu feras bien.
A cette Reine si chérie
Nous ne disputons jamais rien,
Et nous l'avons toujours servie.

« Madame, me voilà justement comme les Grâces, je ne dispute rien à Sa Majesté, mais malheureusement je ne puis rien faire dans mon métier qui soit digne de ses regards ni des vôtres. Je vous prie seulement de pardonner à un vieillard de quatre-vingt-trois ans, qui vous importune pour vous dire que, s'il avait la force de venir crier : « *Vive la Reine !* », de vous faire sa cour, de vous voir et de vous entendre avant de mourir, il mourrait heureux.

« Je suis en attendant, avec un profond respect, Madame, votre... etc. » (Cf. *Œuvres* de Voltaire, éd. Moland, L, p. 54.)

LE THÉATRE DE FERNEY

(Etat actuel du bàtiment.)



Acteur sublime et soutien de la scène,
Quoi ! vous quittez votre brillante cour,
Votre Paris embelli par sa Reine !
De nos beaux-arts la jeune souveraine
Vous fait partir pour mon triste séjour !
On m'a conté que souvent Elle-même,
Se dérobant à la grandeur suprême,
Sèche en secret les pleurs des malheureux.
Son moindre charme est, dit-on, d'être belle.
Ah ! laissons là les héros fabuleux.
Il faut du vrai. Ne parlons plus que d'elle (1).

A la fin de juillet 1776, muni d'une « permission régulière », le tragédien arrivait au pied des Alpes en même temps que M[me] de Saint-Julien.

On reçoit les voyageurs avec magnificence. On leur fait les honneurs de la colonie (2). Comme toujours, on s'informe du tripot, mais Voltaire, exaspéré par le succès du *Shakespeare-Le-Tourneur* (3), tient surtout à savoir s'il est vrai que les Welches

(1) Cf. *Œuvres* de Voltaire, éd. Moland, X, p. 596.

(2) Le Kain fut émerveillé de la colonie fondée par son maître : « Je ne sais, écrivit-il à un ami, si les Champs Élysées, tant célébrés par Homère et par Virgile, ont quelque chose de plus enchanteur que la terre de Ferney dans l'état de prospérité où l'a mise le patriarche et le pays superbe dont ce charmant domaine est environné... On compte aujourd'hui dans le petit canton de Ferney treize cents habitants des deux sexes, tous très occupés, bien logés, bien nourris, vivant en paix, et priant Dieu, dans leur différente communion, de conserver les jours de leur fondateur ; leurs vœux sont trop justes pour n'être pas exaucés, et véritablement M. de Voltaire jouit de la meilleure santé, en protestant toujours qu'il se meurt et qu'il n'a pas quarante-huit heures à vivre... Il vient de faire à la Reine des vers qui sont charmants et d'une fraîcheur inconcevable pour son âge... Voilà, Monsieur, tout ce que je puis vous faire parvenir de plus intéressant sur le patriarche de notre littérature et le bienfaiteur de l'humanité ; le plus bel ornement de sa colonie seroit sans doute sa figure en marbre posée au milieu de ses jardins, et je ne conçois pas pourquoi MM. les encyclopédistes, embarrassés du lieu où ils en feront l'inauguration, ne nous l'envoyent pas à Ferney : ce serait Lycurgue au milieu des Spartiates ou bien Abraham au milieu de ses enfants. » (Cf. Lettre de Le Kain à M.***, Ferney, 2 auguste 1776 ; Laverdet : *Catalogue de lettres autographes*, du 7 décembre 1854, p. 69.) La « figure de marbre » à laquelle Le Kain fait allusion est la fameuse statue de Pigalle qui se trouve actuellement à l'Institut.

(3) Les *œuvres* de Shakespeare, traduites par Le Tourneur, venaient de paraître à Paris, chez Duchesne. Louis XVI avait accepté la dédicace de cet ouvrage. Dans son épître au Roi, le traducteur insistait sur la grandeur et sur l'originalité du poète anglais, le louait en termes enthousiastes et le plaçait sur le même rang que nos plus grands tragiques... parmi lesquels Voltaire n'était pas cité. Cet oubli mit

sacrifient « au farceur anglais » les chefs-d'œuvre de notre théâtre. « Bouillant de colère », Le Kain affirme qu'il en est ainsi. A Paris, toute la jeunesse est pour « Gilles Le Tourneur écuyer de Gilles Shakespeare ». « Les échafauds et les b....ls de Londres l'emportent sur Corneille et Racine ; on ne trouve rien de plus beau, rien de plus décent ; enfin, pour comble d'aberration, l'on va monter une tragédie en prose dont le plus grand effet sera produit par « une assemblée de bouchers » (1) ! Et l'auteur de *Zaïre* d'éclater contre le méchant goût du siècle. Et l'incomparable Orosmane, oubliant ce qu'il doit à *Othello*, d'épouser la fureur de son maître avec un peu trop de complaisance...

Cependant les comédiens de Saint-Géran achevaient de répéter sous la direction de leur illustre camarade. Tous les billets étaient vendus, bien que les prix en fussent doublés. Voltaire les avait achetés pour la plupart, afin de les offrir à ses amis ; aussi les retardataires parvenaient-ils difficilement à se procurer des places. Huber, le célèbre *découpeur* (2), raconte à ce propos une plaisante anecdote :

« Un comte Colonna me vint voir cet été et voulut entendre Le Kain.

« ... Le théâtre devait être plein dès les deux heures ; comment y avoir des places en dînant à Coligny (3) ? — Ce M. Colonna se trouva être de la race des Colonna excommuniés. Voilà la place faite : un brevet d'excommunié fit son affaire. Voltaire vint au devant

le comble à l'indignation du patriarche. Il riposta sur-le-champ à l'épître de Le Tourneur par une diatribe émaillée de citations ridicules et de traits mordants. D'Alembert la lut à l'Académie, en séance publique, le 25 août 1776. Le morceau obtint un succès très vif. Les éclats de rire de l'assemblée vengèrent Corneille, Racine, et surtout Voltaire. (Voyez Jusserand (J.-J.) : *Shakespeare en France sous l'ancien régime*, p. 287 et suiv.)

(1) Cf. Lettre de Voltaire au Comte d'Argental, 30 juillet 1776.

(2) Huber (Jean *dit* l'Ancien), né à Genève en 1721, mort à Lausanne en 1786. Son adresse à découper dans du papier noirci des silhouettes fines, délicates et d'une extraordinaire ressemblance l'avait fait surnommer le *Watteau du découpage*. Ses *Scènes de la vie intime de Voltaire* eurent également un prodigieux succès. La plupart d'entre elles furent acquises par Catherine II.

(3) Lisez *Cologny* : c'est un petit village situé non loin de Genève, sur la rive gauche du lac.

de lui, criant de toute sa force : *Où est-il, où est l'excommunié ?* Il le fêta dans sa loge et dans son château (1). »

Notre acteur joua « supérieurement ». Il enchanta « Genève et les treize cantons » accourus pour l'admirer (2). Cette fois-ci, son répertoire ne se composait pas exclusivement d'œuvres de Voltaire. Avec *Zaïre, Tancrède, Mahomet, Alzire* et *L'Orphelin*, il donna *Le Cid, Rhadamiste et Zénobie, Gaston et Bayard* (3). Le « vieux malade » ne vit pas sans humeur Crébillon et de Belloy figurer sur l'affiche de Ferney, et les jours où leurs pièces furent représentées, sa santé l'empêcha de se rendre au théâtre (4).

A coup sûr, en prenant congé du patriarche, Le Kain ne se douta guère qu'il lui disait un dernier adieu. De son côté, Voltaire était si loin de cette pensée qu'il ébauchait bientôt sa tragédie d'*Irène* (5), dont il réservait le principal rôle à son interprète favori. Après de nombreuses retouches conseillées par les « Scaliger », l'ouvrage fut présenté aux sociétaires et reçu à l'unanimité le 2 janvier 1778. On allait en commencer les études sous « le consulat » du Marquis de Thibouville (6), quand la répartition des rôles amena de sérieuses difficultés. Le Kain, se souvenant des critiques que lui avait attirées le

(1) Cité par Perey (L.) et Maugras (G.) dans *La Vie intime de Voltaire aux Délices et à Ferney*, p. 470.

(2) Cf. Lettre de Voltaire au Comte d'Argental, Ferney, 5 auguste 1776.

(3) Tragédie de de Belloy. Sur Le Kain dans le rôle de Bayard, voyez plus loin, p. 138 et suiv.

(4) Ce fut surtout la tragédie de de Belloy que Voltaire eut de la peine à « digérer ». Le Kain, écrivit le patriarche à ses anges, « nous a donné d'un Chevalier Bayard à Ferney, dans lequel il n'a d'autre succès que celui de paraître sur son lit un demi-quart d'heure. Je ne lui ai point vu jouer ce détestable ouvrage. Je ne puis supporter les mauvais vers et les tragédies de collège, qui n'ont que la rareté, que la curiosité pour tout mérite. » (Cf. Lettre de Voltaire au Comte d'Argental, 27 auguste 1776.)

(5) *Irène* fut commencée au mois d'octobre 1776.

(6) Henri-Lambert d'Erbigny, Marquis de Thibouville, 1710-1784. Doué d'une grande fortune et de beaucoup d'esprit, il fut un des plus fidèles amis de Voltaire. Sous le voile de l'anonyme, Thibouville publia quelques romans d'une extrême médiocrité. Citons parmi eux : *Le Danger des passions* (1758) et *L'Ecole de l'amitié* (1767). En 1759, il fit jouer une tragédie intitulée *Namir*, dont les sifflets empêchèrent de terminer la représentation.

personnage d'Athamare, refusa de jouer celui d'Alexis. Il se trouvait trop âgé et trop affaibli pour incarner ce héros de vingt-cinq ans, amoureux, violent et passionné. — Loin d'admettre les raisons du tragédien, le Marquis l'accusa d'ingratitude envers son maître et fit part à ce dernier de l'*odieuse conduite* du « Garrick français ». En outre, dans un billet écrit au tripot pour « suspendre tout préparatif », Thibouville traita Le Kain de la façon la plus humiliante. Ce message, lu publiquement à l'assemblée, « échauffa la tête » de notre acteur, qui se crut « victime d'un mauvais tour ». Y eut-il à ce propos, comme l'assurent *Les Mémoires secrets* (1), des échanges de gros mots, du tumulte et du scandale ? Nous l'ignorons. Ce qui est certain, c'est que Le Kain se plaignit du Marquis à son maître et s'empressa de se justifier :

« ... Ma mauvaise santé, manda-t-il à Ferney, m'oblige à présent à céder à mes lieutenans beaucoup de rôles trop jeunes et trop violents pour moi. J'ai trop de confiance en l'équité de mon juge pour croire qu'il me forcerait à faire ce que j'appelle *l'impossible*. J'ai déjà gagné ma cause à la cour de mes pairs et je compte que votre tribunal voudra bien la confirmer (2). »

Ces lignes croisèrent une lettre de Voltaire au Roscius parisien aussi digne que circonspecte. Il ne s'y trouvait ni reproches, ni récriminations. Il n'y était pas même question d'Alexis, mais en revanche l'auteur de *Zaïre*, qui savait par expérience de quel prix était le concours de Le Kain, émettait le vœu que son élève acceptât dans *Irène* le personnage de Léonce.

« Monsieur, écrivait le patriarche, j'avais envoyé à des amis que je respecte l'esquisse d'un ouvrage qui, après avoir été fini et surtout corrigé par un travail assidu d'après les sages critiques de ces

(1) Cf. *Mémoires secrets*, XI, p. 63 et 64.
(2) Lettre autographe de Le Kain à Voltaire, Paris, 23 janvier 1778. Nous en devons la communication à M. N. Charavay.

mêmes personnes dont l'amitié m'est si précieuse, aurait pu rendre les derniers jours qui me restent un peu moins désagréables.

« J'y travaillais nuit et jour, malgré ma mauvaise santé, et j'espérais qu'à Pâques, j'aurais pu, par ma docilité et par ma référence à leurs lumières, rendre la pièce moins indigne de vous. Je me flattais même que vous pourriez jouer le rôle de *Léonce*, qui n'est pas fatigant, et que vous auriez rendu très imposant par vos talents sublimes...

« Les papiers publics disent que vous vous mariez à Mlle Bertin, célèbre marchande protégée par la reine (1) : je vous en fais mon compliment très sincère, mais je doute de ce mariage, puisque vous n'avez pas daigné m'en instruire.

« Si la chose était vraie, je pense que la fatigue de vos noces ne vous mettrait pas dans l'incapacité de jouer *l'hermite Léonce*, qui n'a pas de ces passions qui ruinent la poitrine, et qui parle de la vertu d'une manière qui semble être assez de votre goût. Si vous aviez donné ce rôle de *Léonce* à un autre, je craindrais de m'y opposer, car je suis sûr que vous auriez bien choisi.

« J'ai toujours compté sur votre amitié depuis le jour où je vous ai connu dans votre jeunesse. Le temps a fortifié tous les sentiments qui m'attachent à vous. Vous savez trop combien Mme Denis et moi nous vous sommes dévoués pour que nous nous servions ici de la formule ordinaire, qui n'a jamais été dictée par le cœur.

« Le vieux malade,

« V. » (2).

Ce n'était pas avec cette froide courtoisie que Voltaire s'adressait de coutume à « son enfant chéri ». Celui-ci sentit qu'on l'avait discrédité dans l'esprit du poète, et, très affecté, lui répondit en ces termes :

(1) Mlle Bertin était, sous le règne de Louis XVI, la grande faiseuse en vogue, « le ministre des modes ». Les mille *fanfioles* que ses doigts de fée excellaient à créer lui avaient en effet gagné la protection de Marie-Antoinette. Et de cette protection, quel orgueil, quelle vanité ne tirait-on pas ! A une cliente mal satisfaite, Mlle Bertin répondait superbement : « Nous allons vous montrer les échantillons de mon dernier travail avec Sa Majesté. » A M. de Toulongeon, qui se plaignait de la cherté d'une robe, la jolie marchande répondait d'un ton dédaigneux : « Vernet fait-il payer seulement sa toile et ses couleurs ? » (Cf. *Mémoires secrets*, XVII, p. 10 ; Necker (Mme) : *Mélanges* (Paris, Pougens, 1798), III, p. 142.)

(2) Cf. Lettre de Voltaire à Le Kain, Ferney, 19 janvier 1778.

« Mon cher maître,

« Il est aisé de remarquer, au ton de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, que l'on vous a prodigieusement aigri contre moi ; vous le déguisez quelquefois avec une politesse à laquelle je suis très sensible. Je connais les auteurs de cette trahison, et je ne m'en vengerai qu'en cherchant à vous plaire jusqu'à mon dernier moment. Je jouerai votre *hermite*, quoique ce rôle ne soit pas de mon emploi, qu'il appartienne à Brizard, et je vous promets d'y mettre tout ce que j'ai de savoir. Je n'ai pourtant ni le ton, ni le caractère, ni la tournure de ces sorte de rôles, mais j'ai à cœur que vous n'ayez pas à vous plaindre de moi : heureux et mille fois heureux si j'y puis réussir ! Je ne m'en flatte pas, et je donnerai, sans doute, beau jeu à tous ceux qui m'ont voulu perdre auprès de vous. Il n'importe : mon obéissance aveugle à faire ce que vous désirez me tiendra lieu d'excuse auprès de vous.

« Il n'y a pas d'apparence que je pousse plus loin ma carrière, mais la fin en sera glorieuse si j'ai mérité de conserver votre estime et votre amitié.

« Mon mariage avec M[lle] Bertin est une de ces mauvaises plaisanteries que l'on imagine dans Paris lorsque les papiers publics manquent de matière. Selon eux, j'étois déjà marié avec cette demoiselle, et moi seul je n'en savois rien ; il y a plus, c'est que je ne la connois que de vue : il n'est donc pas étonnant que je ne vous aie point fait part d'une chose qui n'existoit pas. Mais ce qui ne cessera d'être en moi, c'est le dévouement le plus respectueux avec lequel je serai toute ma vie,

« Mon cher maître,

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« Le Kain » (1).

Hélas ! la mort empêcha notre acteur de prouver encore une fois à Voltaire son inaltérable attachement et lui ravit la joie suprême d'assister à l'apothéose de son bienfaiteur. Avec quel tendre respect le tragédien eût-il couronné l'auteur de *Zaïre !* Avec quelle émotion ce dernier, aux yeux du public, eût-il embrassé son écolier de la rue Traversière ! Et certes des bravos enthousiastes auraient salué l'étreinte de ces génies qui s'étaient

(1) Cf. Lettre de Le Kain à Voltaire, Paris, 26 janvier 1778, publiée dans les *Mémoires* du tragédien, p. 229.

L'APOTHÉOSE DE VOLTAIRE A LA COMÉDIE-FRANÇAISE

(le 30 mars 1778)

(Dessin de G. de Saint-Aubin, *Musée du Louvre*.)



valu l'un à l'autre leurs plus éclatants succès. Oui, nous n'exagérons pas. Si Le Kain dut à Voltaire ses meilleures créations, les ouvrages du patriarche, sans le concours de son élève, eussent singulièrement perdu. Ces productions, qui, descendues des planches, réduites à l'écriture, considérées en elles-mêmes, nous semblent d'une telle pâleur aujourd'hui, le sublime artiste les colorait de lumière et leur donnait un relief saisissant. Grâce à lui, *Alzire, Mahomet, Sémiramis* et *Zaïre* acquièrent des forces et des beautés nouvelles ; *Adélaide, Jules César* et *Rome sauvée* ressuscitent ; *Tancrède* et *L'Orphelin* triomphent ; *Les Scythes* et *Sophonisbe* sont préservés d'une chute absolue. Le Kain, dans toutes ces pièces, est pour son maître plus qu'un interprète : un véritable collaborateur. Et cela est si vrai, que lorsque le « Garrick de France » ne sera plus là pour animer ces œuvres de son jeu puissant, elles ne tarderont pas à tomber dans l'oubli. Ni La Rive, ni Talma (1), ni Lafon (2), ne parviendront à leur rendre leur ancienne vogue et à les maintenir au répertoire. La Harpe avait donc raison de dire que la nature, si prodigue envers Voltaire, semblait avoir créé Le Kain exprès pour lui, « afin qu'il y eût un acteur égal au poète, afin que la tragédie, sentie au même degré par tous les deux, parût sur le théâtre français avec toute son énergie, tout son pouvoir, tous ses effets (3). »

(1) Au reste, Talma affichait un profond dédain pour les tragédies de Voltaire. « ... Excepté deux ou trois rôles de cet auteur, écrit-il dans ses *Mémoires*, je n'ai jamais rien pu ou plutôt rien voulu jouer de lui. J'ai joué Othello (dans l'adaptation de Ducis) deux cents fois peut-être et trois ou quatre fois à peine Orosmane ; je le laissais à Lafon : ils étaient aussi gascons l'un que l'autre. » (Cf. Talma, *Mémoires*, III. p. 235.)

(2) Pierre Rapenouille, *dit* Lafon, né à Lalinde (Périgord) le 1er septembre 1773, mort à Bordeaux le 10 mai 1846. Il appartint à la Comédie-Française de 1800 à 1830. On l'applaudit dans Orosmane, dans Tancrède, dans Vendôme et dans Zamore. Un soir qu'il jouait ce dernier rôle, Alexandre Dumas lui fit observer qu'il portait une ceinture dont les plumes, complètement usées, ressemblaient à des arêtes de sole.

— « C'est d'une indécence ! » s'écria l'auteur d'*Henri III*.

— « Jeune homme, lui répondit Lafon, Zamore n'est pas riche, Zamore est dans les fers, Zamore ne peut pas s'acheter tous les jours une ceinture neuve : c'est de a couleur historique ! » (Cf. Dumas (A.) : *Mémoires*, éd. Calmann-Lévy, IV, p. 23.)

(3) Cf. La Harpe : *Cours de littérature*, XIII, p. 104.

CHAPITRE V

LE KAIN DANS LES ŒUVRES TRAGIQUES DU XVIII[e] SIÈCLE.

Crébillon. — Guimond de la Touche. — La Harpe. — Le Mierre. — De Belloy.

Quand on parcourt la liste des rôles tenus par Le Kain, on s'étonne que ses ennemis aient osé l'accuser de se vouer uniquement à Voltaire et d'en dédaigner les satellites. Les tragiques du XVIII[e] siècle n'eurent pas à se plaindre de notre acteur. Non seulement il interpréta celles de leurs œuvres qui, jouées avant ses débuts, s'étaient maintenues au répertoire, mais encore on l'applaudit dans une cinquantaine de nouveautés. Et cependant, parmi ces pièces, il s'en trouvait bien peu qui fussent dignes de son concours. Certes, il n'avait pas d'illusion sur leur valeur (1). Il n'en mettait pas moins ses talents à leur service, d'abord par devoir ou par complaisance, ensuite parce qu'il éprouvait une certaine satisfaction, un plaisir de virtuose, à donner de la force, de la couleur et de la vie à ces banales esquisses, à ces faibles ébauches.

Que le lecteur se rassure ! Nous ne présenterons pas Le Kain dans tous ces ouvrages tombés aujourd'hui dans un juste oubli ; mais nous ne pouvons passer sous silence quelques rôles

(1) Cf. Lettre de Le Kain au Prince Henry de Prusse, 16 mai 1769, publiée dans *Les Mémoires* du tragédien, p. 344. Et rapportons à ce propos un joli mot de notre acteur à Marie-Antoinette. *L'Ecole des mœurs*, une méchante pièce de Fenouillot de Falbaire, venait de tomber. — « Monsieur, demanda la Reine à l'illustre sociétaire, comment vos camarades font-ils pour recevoir d'aussi mauvais ouvrages ? » — « Madame, répondit Le Kain en souriant, c'est le secret de la Comédie. » (Cf. La Harpe : *Correspondance littéraire*, I, p. 336.)

LE KAIN DANS LE ROLE DE RHADAMISTE

Mlle SAINT-VAL l'aînée (*Zénobie*) lui donne la réplique. (*Rhadamiste et Zénobie*, III, 5.)

(Gravure de Fesch-Whirsker.)



importants que Crébillon, Guimond de la Touche, La Harpe, Le Mierre et de Belloy fournirent au « Garrick français ».

De Crébillon, Le Kain ne joua guère qu'*Electre* et *Rhadamiste.* Ces tragédies étaient d'ailleurs les seules du poète dijonnais qui fussent restées au théâtre (1). Nous ignorons comment notre acteur s'acquittait du personnage d'Oreste, mais Arnault et Préville le déclarent un « incomparable » Rhadamiste (2). Il fallait surtout l'entendre au troisième acte, dans la scène de la reconnaissance. La surprise et la joie que ressent le Roi d'Arménie en retrouvant son épouse, les reproches qu'il s'adresse à lui-même, ses transports aux pieds de Zénobie, la jalousie qu'il ne peut cacher au milieu de son ivresse, tous ces sentiments, toutes ces nuances, Le Kain, paraît-il, les rendait avec un art supérieur.

Dans l'*Iphigénie en Tauride* de Guimond de la Touche (3), le jeu du tragédien ne fut pas moins digne d'éloges et contribua pour beaucoup à la réussite de l'œuvre. L'auteur, il est vrai, avait taillé le personnage d'Oreste à la mesure de son interprète (4). Ce rôle d'une extrême violence convint merveilleusement au talent de Le Kain; durant toute sa carrière, il ne cessa de le représenter, soit à Paris, soit en province, avec « un applaudissement général » (5).

(1) Cf. Joannidès (A.) : *La Comédie-Française de 1680 à 1900.* En 1751, à la reprise d'*Atrée et Thyeste,* Le Kain joua trois fois le rôle de Plisthène. En 1754, il créa le personnage d'Octave dans *Le Triumvirat,* œuvre sénile, qui n'eut qu'un petit nombre de représentations.

(2) Cf. Arnault (V.) : *Les Souvenirs et Les Regrets du vieil amateur dramatique,* p. 23 ; Préville : *Mémoires,* p. 229.

(3) *Iphigénie en Tauride* fut représentée pour la première fois le 4 juin 1757. Avec la tragédie de Guimond, on donnait ce soir-là *L'Epreuve réciproque,* comédie en un acte, en prose, de Le Grand et Alain. La recette fut de 3.728 livres. (Archives de la Comédie-Française, registre de l'année 1757-1758.)

(4) Cf. Geoffroy : *Cours de littérature dramatique,* III, p. 248.

(5) Cf. *Mercure,* juillet 1757, p. 204 ; février 1758, p. 170 ; juillet 1761, p. 185 ; décembre 1766, p. 197.

Il en fut de même du comte de Warwick, qu'on peut considérer comme une des meilleures créations de notre acteur (1). En 1768, raconte *Le Mercure*, après une longue maladie, Le Kain reparut dans la pièce de La Harpe. Son entrée fut saluée d'une ovation, et lorsqu'il prononça les premiers vers de son rôle :

> Je ne m'en défends pas : ces transports, ces hommages,
> Tout le peuple à l'envi volant sur le rivage,
> Prêtent un nouveau charme à ma félicité ;
> Ces tributs sont bien doux quand ils sont mérités...

les spectateurs lui firent « une heureuse application de ces vers » en redoublant leurs bravos (2).

Le Kain obtint un égal succès dans *Le Siège de Calais* (13 février 1765) (3). On sait au reste avec quelle faveur fut accueillie la tragédie de de Belloy. Elle était d'une facture médiocre et d'un style incorrect, mais elle avait le mérite, à une époque où la France était humiliée au dehors et ruinée au dedans, d'exalter à chaque scène le patriotisme et l'honneur de notre race. Cela suffit pour que la Cour protégeât l'ouvrage et fît de sa réussite « une affaire d'Etat ». A la ville, on en donna des représentations gratuites ; il fut joué « par ordre » dans toutes les garnisons. Au milieu de cet enivrement, on oublia ses défauts. Il ne fut même plus permis de les discerner. Risquiez-vous une critique, on vous qualifiait de mauvais Français. Ces mots coupaient court à toute réponse, et seul le Maréchal

(1) *Le Comte de Warwick*, tragédie de La Harpe, fut représenté pour la première fois le 7 novembre 1763. Avec cette pièce, on donnait ce soir-là *Le Mari retrouvé*, comédie en un acte, en prose, de Dancourt. La recette fut de 2.851 livres. (Archives de la Comédie-Française, registre de l'année 1763-1764.)

(2) Cf. *Mercure*, novembre 1768, p. 152. Cette anecdote est également rapportée dans *Les Mémoires* de Préville, p. 232.

(3) Le 13 février 1765, avec *Le Siège de Calais*, on donnait *Le Dédit*, comédie en un acte, en vers, de Dufresny. La recette fut de 3.739 livres. (Archives de la Comédie-Française, registre de l'année 1764-1765.)

LE KAIN DANS LE ROLE DE WARWICK

(Gouache de Fesch-Whirsker, *Musée Carnavalet.*)



de Noailles osa répliquer : « *Je voudrais que les vers de M. de Belloy fussent aussi bons français que moi* » (1) !

Les interprètes eurent une large part à ce triomphe. Molé fut un d'Harcourt héroïque, Mlle Clairon une sublime Aliénor, Brizard un Eustache de Saint-Pierre émouvant ; mais tous furent éclipsés par Le Kain, qui « se surpassa » dans Edouard. Ce n'était pourtant pas ce que les comédiens appellent *un bon rôle,* c'est-à-dire un rôle où ne se trouvent exprimés que des sentiments, que des idées qui seront à coup sûr bien reçus du public. Le Roi d'Angleterre est cruel et vindicatif. Il hait la France, dont il prémédite la ruine. Victorieux, il se montre implacable, et sa férocité, en le rendant odieux, accroît encore l'intérêt et la sympathie qu'inspirent ses nobles victimes. Il fallait un rare talent pour se faire applaudir en incarnant ce personnage. Notre acteur y parvint. « Il surprit, il força l'admiration. »

« Dès son entrée, au troisième acte, rapporte Le Vacher de Charnois, il s'écrioit :

Elle est soumise enfin cette superbe ville !

avec un mouvement de joie farouche qui annonçoit l'impatience furieuse qui l'avoit dévoré pendant que les habitants de Calais faisoient leur vigoureuse défense. Il présentoit la colère d'un vainqueur indigné d'avoir vu retarder ses exploits par un siège dont la longueur inattendue avoit arrêté le cours de ses conquêtes, et cette colère bien prononcée, bien motivée, préparoit à l'inflexibilité qui devoit pendant trois actes balancer un glaive menaçant sur la tête des six bourgeois de Calais.

« Quand Le Kain détailloit au jeune d'Harcourt les raisons qui l'avoient engagé à déclarer la guerre à la France, il déployoit cette politique sombre qui faisoit le caractère du fier Edouard, mais il laissoit percer les sentimens d'estime qu'il avoit voués dans son cœur à un peuple valeureux et fidèle à ses maîtres. On voyoit qu'il n'osoit pas encore faire l'aveu, qu'il fait plus tard, du bonheur que devoit goûter Philippe en régnant sur les François, mais que déjà il

(1) Cf. La Harpe : *Cours de littérature,* XV, p. 333.

ambitionnoit non seulement d'envahir son royaume, mais encore l'avantage plus précieux pour lui de commander à une nation dont la magnanimité n'a point d'égale.

« Dans ses propositions à Aliénor de l'unir à son amant d'Harcourt en lui donnant la vice-royauté de France ; dans le refus d'accorder à ce jeune guerrier la grâce des six habitants de Calais ; dans ses projets de séduire Eustache de Saint-Pierre en lui offrant sa faveur ; dans son indignation, lorsqu'il voyoit rejeter ses offres, on remarquoit constamment le désir d'humilier l'orgueil françois, en réduisant quelques citoyens illustres à l'infidélité dans un des momens les plus importants à la gloire de la France...

« Outré d'avoir fait auprès de tous ceux qu'il vouloit soumettre des démarches inutiles, Edouard envoie Eustache de Saint-Pierre à la mort. On voyoit alors dans la physionomie de Le Kain qu'il étoit emporté par la colère, mais cette colère n'étoit pas celle de la fureur; c'étoit celle de l'orgueil humilié, contraint, jaloux de reconnaître dans autrui une élévation d'âme, une fermeté de caractère héroïque. Le Kain étoit vraiment sublime à cet instant ; il y faisoit valoir avec la plus grande énergie son art de communiquer à ses yeux et à ses traits l'expression des sentiments qui décidoient son action, même quand il paraissoit vouloir les dissimuler : c'est là proprement le plus haut degré de l'art théâtral.

«... Au cinquième acte, d'Harcourt, après avoir vainement tenté de fléchir le Roi, prend la résolution de marcher au supplice à la place d'Aurèle, le fils de Saint-Pierre. Celui-ci refuse ; il veut mourir et ne céder à personne un honneur qu'il doit partager avec son père. Alors d'Harcourt trompe les victimes d'Edouard ; il leur dit que leur grâce est accordée ; il brise leurs fers et les engage à retourner vers Philippe. Les six bourgeois de Calais s'en rapportent au jeune guerrier. Ils s'éloignent. On en instruit le souverain. La fureur de ce dernier éclate, mais au travers de l'éclat que Le Kain donnoit à cette fureur, il paraissoit triomphant de les voir moins dignes de la gloire dont ils s'étoient couverts jusqu'alors. Quand il apprenoit que c'étoit sur la parole de d'Harcourt qu'ils étoient partis, un dépit secret succédoit au petit triomphe dont il avoit cru pouvoir jouir. Mais, lorsqu'à leur retour, après avoir appris qu'on les avoit trompés, ils venoient lui en faire l'aveu et lui offrir de nouveau leur tête, il paraissoit comme accablé. Les mouvements de son visage annonçoient ceux qui se passoient dans son âme, donnoient l'idée des combats intérieurs que se livroient son orgueil, son amour de sa gloire et sa sensibilité. On le suivoit dans les progrès de son admi-

LE KAIN DANS LE ROLE D'ÉDOUARD

(Gravure de Janinet.)



ration, de son retour vers des sentimens plus doux, plus dignes d'un Roi, d'un grand homme, d'un héros. Et quand enfin il accordoit à ses victimes cette grâce si méritée, si désirée, tant attendue, il devenoit aussi intéressant qu'elles. Sa façon d'agir noble, généreuse et sentie pénétroit tous les cœurs » (1).

On voit combien notre acteur avait approfondi, médité son personnage, et de quelle prestigieuse manière il en traduisait les pensées.

Les représentations du *Siège de Calais* furent interrompues en plein succès par une aventure que nous raconterons, d'abord parce que Le Kain y est mêlé, ensuite et surtout parce qu'elle montre avec quel mépris on traitait au XVIIIe siècle les plus brillantes illustrations de la Comédie-Française.

« Il y a une fermentation très grande dans le tripot comique, rapportent *Les Mémoires secrets* à la date du 5 avril 1765. Un acteur assez médiocre, nommé Dubois (2), s'est fait guérir d'une maladie honteuse par un chirurgien, qui s'est plaint à la compagnie de ne pas avoir été payé. Mlle Clairon, très vive sur le point d'honneur, a émeuté toute sa cohorte et on a parlé à M. de Richelieu, Gentilhomme de la Chambre. Celui-ci a traité l'affaire comme une affaire de vilains. Il n'a pas voulu s'en mêler. Il en a remis la décision aux comédiens, disant « qu'ils étoient les pairs de Dubois et pouvoient le juger. » En conséquence, il a été chassé, lui et un nommé Blainville (3), qui paraissoit avoir rendu quelques faux témoignages dans l'affaire » (4).

(1) Cf. Le Vacher de Charnois : *Costumes et Annales des grands théâtres de Paris*, II, p. 185 et suiv.

(2) Louis Blouin, *dit* Dubois, né en 1706, mort en 1775. Il débuta le 19 octobre 1736 et fut reçu sociétaire le 29 novembre suivant. Il quitta la Comédie-Française le 9 mai 1765. Il y tenait l'emploi des *confidents* et jouait quelques *troisièmes comiques*.

(3) Pierre-Jean Fromentin de Blainville. Il débuta le 3 septembre 1757. On l'admit à l'essai le 20 octobre de la même année, pour doubler les rôles de *pères* et de *rois*. Le 1er avril 1758, on le reçut sociétaire. Après avoir quitté la Comédie (1er avril 1765), Blainville obtint un emploi dans la troupe française de Frédéric II. Plus tard, il dirigea le théâtre du Prince Henry. Il mourut à Rheinsberg en 1781.

(4) Cf. *Mémoires secrets*, II, p. 191 et 192.

Ce récit est exact. Au début, les acteurs de la Comédie soutinrent leur camarade, lequel avait nié sa dette. On découvrit son mensonge et, d'un commun accord, les sociétaires exclurent le fripon de leur théâtre.

Ouvrons la *Correspondance* de Grimm ; nous y trouverons la suite de l'histoire :

« Le malheur du Sieur Dubois, écrit le Baron, toucha le cœur de sa fille, actrice de la Comédie-Françoise, et, après Mlle Clairon, frêle mais unique espoir du public (1). L'aimable Dubois, animée de cette piété filiale qui mène droit à l'héroïsme, entreprend de sauver son père à quelque prix que ce soit ; le pouvoir de ses charmes, que l'intérêt et le malheur rendent encore plus touchants, lui assure un succès final. Elle part et se résigne à son sort. Dût-elle sacrifier jusqu'au repos de ses nuits, dût-elle donner pour rien ce qu'on lui paye chaque jour au poids de l'or, son parti est pris, et il ne sera pas dit qu'elle ait mis des bornes à sa tendresse filiale. L'histoire prétend que la beauté, selon l'usage, trouva les dieux propices ; qu'un des premiers Gentilshommes de la Chambre (Richelieu), se rappelant les anciennes bontés de la belle Dubois, ne put la voir dans cet état sans lui en demander des nouvelles et sans lui promettre de finir ses malheurs. Quoi qu'il en soit, tout est changé en un moment. Les premiers Gentilshommes avaient agréé, et même ordonné le renvoi du Sieur Dubois, et, ce matin même, vers le midi, ils envoient l'ordre à la Comédie de jouer *Le Siège de Calais* avec le Sieur Dubois (2). »

Ceci se passait le 15 avril. Mlle Clairon, au comble de la colère, brandit l'étendard de la révolte et conjura ses camarades de ne pas se soumettre à une décision qui, affirma-t-elle, « les couvrait de honte ». Ce fut chose entendue.

Le soir, Le Kain se rend le premier au théâtre. Avant de

(1) Marie-Madeleine Blouin, *dite* Mlle Dubois, née à Paris en 1746, morte dans la même ville le 16 novembre 1779. Elle débuta le 30 mai 1759. On l'admit le 16 avril 1760 et on la reçut sociétaire le 30 mars de l'année suivante. Elle se retira le 31 mars 1773.

(2) Cf. Grimm : *Correspondance littéraire*, éd. Tourneux, IV, p. 258 et suiv.

monter s'habiller, il interroge Bouret (1), le semainier de service :

— « Qui joue le rôle de Melun (2) ? »

— « C'est Dubois, par ordre de Sa Majesté. »

— « Cela étant, je ne suis pas des vôtres. »

Et le tragédien s'en va.

Molé arrive, suivi bientôt de Brizard et de Dauberval. La même scène se répète avec chacun d'eux.

Enfin, voici Mlle Clairon.

— « Je suis toute malade, je me suis tirée de mon lit, mais je sais ce que je dois au public. Dussè-je mourir, je jouerai mon personnage. A propos, Bouret, qui remplit le rôle de Melun ? »

— « Dubois, Mademoiselle. »

— « Dubois ! Oh ! mes douleurs me reprennent... Je souffre... Je vais me recoucher. »

Et majestueusement Melpomène gagne sa chaise à porteurs.

Cependant l'heure du spectacle s'avance. Très embarrassé, le semainier consulte le Maréchal de Byron, Gentilhomme de la Chambre, qui par hasard se trouve à la Comédie.

— « Hon ! gronde ce dernier, nous allons avoir de l'orage. On désire la pièce de M. de Belloy... Essayons néanmoins de donner *Le Joueur*. Vous en glisserez l'annonce à la suite du compliment. »

Le Maréchal avait deviné juste ; une tempête allait éclater. La défection des acteurs s'était rapidement sue et la toile se leva devant un parterre de fort méchante humeur.

Bouret s'avance vers la rampe et de sa voix la plus humble s'adresse au public :

— « Messieurs, nous sommes au désespoir... »

Cris, tumultes, sifflets. De la chambre basse, on s'écrie :

(1) Antoine-Claude Bourret, né à Paris le 6 décembre 1732, mort dans la même ville le 16 septembre 1783. Il débuta le 2 décembre 1762 et fut reçu sociétaire le 1er avril 1764. Il doublait l'emploi des *comiques* et surtout celui des *crispins*.

(2) Et non pas le rôle de Mauni, comme le disent par erreur *Les Mémoires secrets*. (II, p. 196.) Le rôle de Mauni était tenu par Dauberval. (Cf. la distribution du *Siège de Calais* dans *Le Mercure* de mars 1765, p. 162.)

— « Pas de désespoir ! *Calais ! Calais !* Nous voulons *Calais !*

Après vingt interruptions, le harangueur réussit à se faire entendre. Il se retire. Préville, l'excellent comique (1), toujours bien accueilli, entre alors en scène et entame la pièce de Regnard :

Il est, parbleu, grand jour. Déjà de leur ramage
Les coqs ont éveillé tout notre voisinage...

Le tapage recommence et cette fois-ci plus fort, car les loges et l'amphithéâtre se mettent de la partie.

— « Dauberval à l'hôpital ! »

— « La Clairon au cabanon ! »

— « Molé au Châtelet ! »

De guerre lasse, le Maréchal de Biron se décide à suspendre le spectacle et à faire rendre l'argent aux guichets (2).

Le jour même, le lieutenant de police ordonna d'incarcérer les rebelles au For-l'Evêque. Brizard et Dauberval y furent conduits sur-le-champ. Le lendemain, Mlle Clairon s'y rendit en grande pompe dans le carrosse de son amie Mme de Sauvigny. Le Kain et Molé s'étaient sauvés ; David Garrick, le grand acteur anglais, qui séjournait alors en France, leur avait

(1) Pierre-Louis du Bus, *dit* Préville, le célèbre acteur, dont à plusieurs reprises nous avons cité les *Mémoires*, naquit à Paris le 19 septembre 1721. Après avoir joué en province, à Dijon, à Rouen et à Lyon, il débuta le 20 septembre 1753 à Paris. On le reçut sociétaire le 20 octobre suivant. Il prit sa retraite le 1er avril 1786, mais rentra comme *acteur libre* en 1791. Préville mourut à Beauvais le 18 décembre 1799. Parmi ses meilleurs rôles du répertoire, citons : le Mascarille des *Précieuses*, le Sganarelle du *Médecin malgré lui*, Sosie, Scapin, M. Jourdain, Vadius, La Rissole et Beaugénie dans *Le Mercure galant*, les Crispins des *Folies amoureuses* et du *Légataire universel*, Turcaret. Principales créations : Freeport (*L'Ecossaise*), Antoine (*Le Philosophe sans le savoir*), Clainville (*La Gageure imprévue*), Michau (*La Partie de chasse d'Henri IV*), Figaro (*Le Barbier de Séville*), Bridoison (*Le Mariage de Figaro*).

(2) Cf. *Mémoires secrets*, II, p. 196 et 197 ; *Anecdotes dramatiques*, article *Siège de Calais*. Le lendemain de cette « émeute », la Comédie-Française resta fermée. Elle ne rouvrit ses portes que le 17 avril. Ce jour-là, comme on craignait un nouveau tumulte, on afficha fort tard, afin d'avoir moins de monde. Au lever du rideau, Bellecour, au nom de la Compagnie, vint faire des excuses au public « en un discours rempli des expressions les plus respectueuses ». On applaudit, et le spectacle, composé du *Chevalier à la mode* et du *Babillard*, se termina sans encombre. La recette fut de 1.426 livres. (Archives de la Comédie-Française, registre de l'année 1765-1766.)

FORMULE IMPRIMÉE D'UN ORDRE D'INCARCÉRATION
AU FOR-L'ÉVÊQUE



DE PAR LE ROY:

IL eſt ordonné au Sieur d'arrêter

& de l conduire au For-l'Evêque ; enjoint Sa Majeſté au Geolier deſdites Priſons, de l recevoir & garder juſqu'à nouvel Ordre. FAIT à ce mil ſept cent cinquante Signé LOUIS : *Et plus bas*,

Je ſouſſigné
Certifie avoir en mes mains l'Ordre du Roy, dont Copie eſt cy-deſſus. A Paris, ce mil ſept cent cinquante



offert un abri (1), mais, après réflexion, le 17 avril, les deux fugitifs se constituèrent prisonniers.

On devine l'état d'exaltation de nos cinq artistes. Ils parlent de leur honneur ; ils crient au martyre, et peut-être assaisonnent-ils leurs discours d'un peu trop de grandiloquence. Comment les en railler ? On les a honteusement traités. Tous les esprits éclairés, libres de préjugés, le reconnaissent et ne leur marchandent pas les marques de sympathie (2).

Le cinquième jour de sa détention, la divine Electre, dont la santé était assez précaire, obtint de garder les arrêts en sa propre maison (3). Moins heureux, ses camarades demeurèrent sous les verrous.

Rentrée chez elle, la tragédienne écrivit aussitôt ces lignes à Le Kain :

« *De chez moi*, ce 22 avril 1765.

« Je viens d'avoir une très grande conférence avec une personne parfaitement instruite.

« L'indigne protégé du Maréchal de Richelieu ne reparaîtra jamais. On ne me l'a pas articulé aussi positivement ; mais on m'a dit que *tous* ceux dont notre sort dépend, sont convenus qu'il falloit renoncer à la Comédie, ou au projet de nous dégrader : on craint les désistemens ; tenons ferme respectueusement, et tout ira bien. J'ai demandé qu'on vous changeât de lieu, par la crainte que j'ai que vous ne tombiez tous malades où vous êtes ; que l'on fixât le tems de votre détention : et l'on est convenu que j'avois raison de croire qu'elle étoit un prétexte pour cabaler et tenir de mauvais propos plus long-tems. Enfin, mon cher ami, j'ose espérer que cela ne sera pas bien long, et que la semaine prochaine, au plus tard, nous serons tous chacun chez nous, jouissant de notre gloire. Dites bien des choses de ma part à nos trois amis. Vous devez être bien sûrs, tous,

(1) Cf. Lettre de Molé à Garrick, du For-l'Evêque à Paris, ce 26 avril 1765. (*The private Correspondence of D. Garrick*, II, p. 430.)

(2) Cf. Lettres de Voltaire au Comte d'Argental, 27 avril 1765 ; à d'Alembert, même date et 1er mai ; à Damilaville, 29 avril ; à Mlle Clairon, 1er mai.

(3) Cf. Lettre de Mlle Clairon à Garrick. (*The private Correspondence of D. Garrick*, II, p. 440.)

du cas que je fais de votre estime et de votre amitié : tant que je vivrai, mon cher ami, je vous jure que je la mériterai.

« Clairon » (1).

L'incarcération des comédiens dura plus longtemps que ne l'avait cru Mlle Clairon. Ce fut seulement le 9 mai que Le Kain, Molé, Brizard et Dauberval sortirent de l'Abbaye. On les avait transférés à cette prison militaire, car le For-l'Evêque affectait leur santé par ses mauvaises odeurs (2). Ils avaient souffert, mais on leur donna gain de cause : Dubois fut renvoyé avec quinze cents livres de pension (3) et de Belloy retira sa tragédie, « au moyen de quoi le public ne fut plus en droit d'exiger la réparation, qu'il devoit naturellement attendre, de revoir cette pièce avec les mêmes acteurs ». (4) L' « affaire du *Siège de Calais* » n'en coûta pas moins cher à la Comédie. Elle y perdit plus de 40.000 livres et les inestimables services de Mlle Clairon. Blessée dans son orgueil, la grande artiste ne tarda pas à quitter le théâtre (5). Il s'en fallut de bien peu que Le Kain ne suivît cet exemple. Il demanda sa retraite au Maréchal de Duras (6), mais par bonheur ses camarades parvinrent à le faire revenir sur sa décision.

Le *Guillaume Tell* de Le Mierre valut à Le Kain un succès aussi vif que flatteur. Donnée en 1766 (7), cette tragédie, dont les protagonistes étaient des hommes de condition moyenne et

(1) Cette lettre est publiée dans *Les Mémoires* de Le Kain, p. 313.
(2) Cf. Lettre de Molé à Garrick, Paris, 11 mai 1765. (*The private Correspondence of D. Garrick*, II, p. 434.)
(3) Dubois obtint en outre, par l'entremise de Richelieu, une place dans la troupe de Bordeaux. (Cf. Le Kain : *Mémoires*, p. 332.)
(4) *Le Siège de Calais* ne fut repris qu'en 1769.
(5) Mlle Clairon prit sa retraite le 31 mars 1766.
(6) Cf. dans *Les Mémoires* de Le Kain (p. 333 et 336) ses lettres à Richelieu et à Duras datées du 15 juin 1765.
(7) *Guillaume Tell* fut représenté pour la première fois le 17 décembre 1766. Avec la tragédie de Le Mierre, on donnait ce soir-là *Le Retour imprévu*, comédie en un acte, en prose, de Regnard. La recette fut de 3.782 livres. (Archives de la Comédie-Française, registre de l'année 1766 1767.)

de simples paysans, ne laissa pas de « dérouter » au premier abord. Son manque d'action, ses nombreux récits « semés de traits philosophiques », son style incolore, la rendaient en outre froide et languissante. Mais notre acteur, chargé du rôle principal, pallia ces défauts à force d'intelligence et de chaleur (1). On l'admira surtout au troisième acte, quand, interrogé par Gessler sur la cause qui l'avait empêché d'obéir, il répondit d'une voix superbe :

L'honneur !
Quelle loi peut jamais paraître indifférente
Dès qu'on voit le dessein de la rendre insultante ?
Quels sont les gens de cœur, au courage nourris,
Dont le sang ne s'enflamme aux marques de mépris ?
Et c'est un peuple entier, né pour l'indépendance,
Dont tu peux à ce point tenter la patience,
Qu'à tant d'indignités tu crois accoutumer !
Est-ce trop peu pour toi que d'oser l'opprimer ?
Songes-y bien, Gessler. rien n'est longtemps extrême ;
L'arc qu'on tient trop tendu se brise de lui-même ;
Et lorsqu'à cet excès l'esclavage est monté,
L'esclavage, crois-moi, touche à la liberté ! (2)

A ce couplet, dit « avec une noblesse et une fierté inexprimables », les applaudissements éclatèrent de toutes parts et la réussite de l'ouvrage, qui semblait douteuse, fut dès lors assurée (3).

Guillaume Tell obtint sept représentations, chiffre convenable pour l'époque (4).

Nous n'avons plus qu'un rôle à signaler entre ceux que Le Kain créa dans les tragédies du XVIII[e] siècle : celui du Cheva-

(1) Cf. *Mémoires secrets*, III, p. 115 et suiv.
(2) Cf. *Guillaume Tell*, III, 2.
(3) Cf. *Notice* de René Perin en tête des *Œuvres* de Le Mierre (éd. Maugeret, Paris, 1810, p. LI).
(4) Ajoutons qu'en 1769, Le Kain donna quatre représentations de *Guillaume Tell*. En 1786, on rejoua cinq fois la pièce de Le Mierre. Pour cette reprise, l'auteur avait mis en action l'épisode de la pomme, qui primitivement était en récit.

lier sans peur dans *Gaston et Bayard* de de Belloy (1). Cette fois encore, ce fut au talent de son interprète que l'auteur dut le succès de son œuvre. Il est impossible de concevoir quelque chose de plus faible, quelque chose de plus plat. Le seul mérite de la pièce est de prêter au spectacle et de favoriser le jeu des comédiens. Le Kain tira de son personnage un parti surprenant. Au quatrième acte, par exemple, se trouve une scène où des soldats apportent Bayard blessé sur un brancard. Les sociétaires la jugèrent ridicule et voulurent la couper. Aux répétitions, notre acteur feignit de partager leur avis et passa la scène, mais il eut soin de l'étudier chez lui et de l'enseigner aux figurants. Le jour de la première, il fallut prendre une décision. — « *Messieurs*, dit-il à ses partenaires, *cette scène est peut-être mauvaise ; toutefois, il serait consciencieux de l'essayer avant de la supprimer.* » On lui répondit par des plaisanteries et des rires immodérés. Sans se laisser déconcerter, Le Kain l'exécuta. Il s'y montra si vrai, si beau, si pathétique, que ses camarades en demeurèrent frappés. A leur surprise succéda l'admiration, puis bientôt tous les yeux s'emplirent de larmes. Le soir, l'effet fut prodigieux, et la fameuse *scène de la litière* (on la désignait ainsi) compta parmi les plus applaudies (2).

(1) Cette tragédie fut représentée pour la première fois le 24 avril 1771. Ce soir-là, on donnait en outre *Les Précieuses ridicules*. La recette fut de 4.435 livres. (Archives de la Comédie-Française, registre de l'année 1771-1772.)

(2) Cf. Ricord (A.) : *Les Fastes de la Comédie-Française*, I, p. 61 à 63. Voir aussi la *Lettre de l'Amateur* dans le *Journal des Théâtres*, nº XXI (1er février 1778), p. 219 à 222.

Dans ses *Souvenirs inédits*, Desprez conte une autre anecdote, qui montre quelle impression forte Le Kain produisait dans le rôle de Bayard :

« Dans un voyage que Le Kain fit à Nancy en 1775, il vouloit débuter par le rôle de Bayard. Il fit demander à l'officier supérieur qui commandoit le Régiment du Roy douze hommes d'un extérieur imposant. L'officier choisit lui-même parmi ses soldats douze hommes de cinq pieds six pouces qui tous avoient vu le feu de près. Le Kain les amena au théâtre trois heures avant le spectacle et les rangea sur la scène dans la position qu'ils devoient occuper Son regard, sa voix, sa taille même, tout avoit pris en lui des proportions gigantesques. — « Mes amis, leur dit-il, le sort des armes nous a renfermés dans une place forte. La faim nous y presse ; de nombreux bataillons nous y entourent. Leurs chefs viennent à moi, Bayard, qui vous commande, me proposer une bassesse. — « Vos fortifications sont ruinées, me disent-ils. Rendez-vous, ou dans un moment vous n'aurez plus de

On le voit, les rivaux et les disciples de Voltaire, en dépit de leur médiocrité, fournirent à Le Kain quelques créations heureuses. Ne nous en étonnons pas. Leurs pièces tenaient plus du mélodrame que de la tragédie. Elles étaient faiblement conçues, d'une psychologie sommaire, d'une forme incorrecte, mais elles contenaient de l'action matérielle, des coups de théâtre, du mouvement ; elles offraient un spectacle pittoresque ; or, nous le savons, c'était cela surtout qui convenait le mieux au Garrick français.

remparts. » — Alors moi, je me retourne vers vous, camarades (et en disant ces mots, il saisit la main de l'un d'eux), et je m'écrie :

> Voici d'autres remparts dont vous ne parlez pas !
> Voyez ces vieux guerriers, fiers de leurs cicatrices,
> De vingt assauts bravés mémorables indices :
> Ils ne veulent sortir de ces fossés sanglants
> Que par un pont formé d'ennemis expirants ! » (I, 4.)

— « Oui, tous, tous ! » s'écrièrent les soldats, en appuyant leur mouvement d'enthousiasme d'un mot énergique que nous ne répéterons pas. » (Cité par de Manne (E.) dans la *Galerie historique de la Troupe de Voltaire*, p. 127.)

CHAPITRE VI

LE KAIN ACTEUR COMIQUE.

Au XVIIIe siècle, la Comédie-Française exigeait de ses artistes qu'ils la servissent dans les deux genres, le tragique et le comique. Sauf les *crispins*, tout le monde se soumettait à ce règlement. Mlle Dangeville, la célèbre soubrette (1), chaussa le cothurne à plusieurs reprises ; Mlle Clairon joua la Dorine de *Tartufe* et la Céliante du *Philosophe marié ;* Grandval, Bellecour et Molé interprétèrent Corneille et Racine aussi souvent que Molière et Regnard. Force fut donc à Le Kain de suivre cet exemple et de s'essayer dans la comédie. De son propre aveu, il le fit seulement « *par nécessité* » (2). Le Prince de Ligne prétend qu'il s'y montra *détestable* (3), mais à coup sûr ce jugement est d'une excessive sévérité. Il va sans dire que si notre acteur s'était aussi mal acquitté de ses rôles comiques, les Gentilshommes de la Chambre et les semainiers ne lui en auraient pas confié jusqu'en 1767, c'est-à-dire pendant seize ans. La vérité paraît être que Le Kain fut « quelconque » dans la comédie. La diversité des emplois qu'il y aborda en est la

(1) Marie-Anne Botot, *dite* Mlle Dangeville, née à Paris le 29 décembre 1714, morte dans la même ville le 29 février 1796. Elle débuta à la Comédie-Française le 30 janvier 1730 et fut reçue le 11 mars suivant. Elle prit sa retraite le 29 mars 1763. A en croire Voltaire, « elle renfermait en elle de quoi faire la réputation de cinq ou six actrices ».

(2) On lit, en effet, en tête d'une liste de rôles que conservent les Archives de la Comédie-Française parmi les lettres et les papiers de Le Kain :

« Rosles que j'ai joués dans le comique pour l'utilité et le bien de la Comédie et que je promets de jouer toujours lorsqu'on l'exigera *par nécessité.* » (Archives de la Comédie-Française, sociétaires, dossier Le Kain.)

Voyez aussi Molé : *Mémoires*, p. 58.

(3) Cf. Ligne (Prince de) : *Lettres à Eugénie*, p. 74.

LE KAIN DANS LE ROLE DU MAITRE D'ARMES
(*Le Bourgeois gentilhomme*)
Préville (*M. Jourdain*) lui donne la réplique.
(Gouache de Fesch-Whirsker, *Collections de la Comédie-Française*.)



meilleure preuve. Tour à tour, il joua des *jeunes premiers*, des *amoureux*, des *paysans*, des *grimes*, des *raisonneurs* et de simples *utilités* (1). Peut-être le drame et le genre larmoyant lui convinrent-ils mieux. Il remplit souvent le personnage du jeune Euphémon dans *L'Enfant prodigue* et créa d'Esparville *fils* du *Philosophe sans le savoir.*

Ajoutons que si Le Kain ne fut qu'un pâle acteur comique, il rendit toute sa vie un véritable culte à Molière. Ce fut à son instigation qu'en 1773 ses camarades célébrèrent par un spectacle solennel le premier centenaire du poète, et consacrèrent le produit de cette représentation à élever une statue à leur glorieux ancêtre (2).

(1) Jeunes premiers et amoureux : Jupiter (*Amphytrion*), Carlos (*Don Juan*), Clitandre (*Misanthrope*), Damis (*Tartufe*), du Croisy (*Précieuses ridicules*), Léandre (*Médecin malgré lui*), Lycaste (*Mariage forcé*), Octave (*Fourberies de Scapin*), Théocle (*Princesse d'Elide*), Andrès (*Etourdi*), Timante (*Le Florentin*), Agénor (*Démocrite*), Clitandre (*Le Retour imprévu*), Crésus (*Esope à la cour*), Eraste (*L'Homme à bonnes fortunes*), Fastidas (*L'Ami de tout le monde*), Lycaste (*L'Usurier gentilhomme*), Léandre (*L'Aveugle clairvoyant*), le Chevalier (*Le galant Coureur*), Clitandre (*Le Jaloux désabusé*), Mondor (*Le Grondeur*), Valère (*L'Avocat Pathelin*), le Comte (*La Surprise de l'amour*), Cléon (*Le triple Mariage*), Damon (*Le Préjugé à la mode*), Eraste (*Le Complaisant*), Valère (*Le Babillard*).

Paysans, grimes, raisonneurs, utilités : Enrique (*Ecole des femmes*), Valère (*Médecin malgré lui*), Jeannot et Bobinet (*Comtesse d'Escarbagnas*), un garçon tailleur (*Le Bourgeois gentilhomme*), Argatiphontidas (*Amphytrion*), un suisse (*Pourceaugnac*), un exempt (*Le Florentin*), M. Adam (*Le Joueur*), un notaire (*Le Légataire universel*), Gifflot (*Les trois Cousines*), Dorante (*Le Moulin de Javelle*), M. Caton (*Le galant Jardinier*), le provincial, le conseiller et le marquis (*La Nouveauté*), le notaire (*L'Esprit de contradiction*), Agnelet (*L'Avocat Pathelin*), le coureur et le maître d'hôtel (*L'Ecole des mères*), un interlocuteur (*L'Ecossaise*).

Peut-être convient-il d'ajouter à cette liste le maître d'armes du *Bourgeois gentilhomme*, où Fesch a représenté Le Kain.

On remarquera que notre acteur ne joua jamais de *rôles à manteau.* Coste d'Arnobat (*Mémoires de Mlle Dumesnil*, p. 37) assure qu'il les *disait* d'une façon « supérieure » Il doit y avoir là quelque exagération. Autrement, Le Kain n'eût pas manqué de s'essayer soit à Paris, soit en province, dans ce genre de personnage.

(2) Le spectacle organisé par Le Kain se composait de *Tartuffe* et de *L'Assemblée*, à-propos en un acte, en vers, de Le Beau de Schosne. La recette ne s'éleva qu'à 3.600 livres et les comédiens durent compléter eux-mêmes la somme nécessaire à l'exécution de leur projet. (Cf. Le Kain : *Mémoires*, p. 85 et suiv. Voir aussi dans *Le Molièriste* de mai 1885 l'article intitulé : *Le Kain et le buste de Molière.*)

CHAPITRE VII

LES RÉFORMES DE LE KAIN.

La diction. — La pantomime. — Le costume tragique. — La « libération du théâtre ». — La mise en scène. — L'*Ecole royale dramatique*.

Nous avons présenté Le Kain dans ses différents rôles ; nous avons admiré l'intelligence qu'il mettait à les composer, sa façon d'en embrasser toute l'étendue, d'en ménager les clairs et les obscurs, les durs et les faibles, d'en nuancer les moindres détails sans jamais perdre l'ensemble de vue. Voyons à présent quelles améliorations, quelles réformes, notre acteur introduisit à la Comédie-Française.

*
* *

Occupons-nous d'abord de la diction.

Si Le Kain ne fut pas le premier à dire les vers tragiques avec une noble simplicité, du moins eut-il le mérite de ressusciter cet art si difficile, qui semblait perdu depuis Adrienne Lecouvreur (1) et Baron (2). A partir de 1730, en effet, les comédiens

(1) Adrienne Couvreur, *dite* Lecouvreur, naquit à Damery (Champagne) le 5 avril 1692 et mourut à Paris, rue des Marais-Saint-Germain, le 20 mars 1730. Après avoir appartenu aux théâtres de Lille, de Nancy et de Strasbourg, cette célèbre actrice débuta à la Comédie-Française le 14 mai 1717. On la nomma sociétaire le 18 juin suivant. Parmi ses meilleurs rôles du répertoire citons : Pauline, Cornélie, Andromaque, Bérénice, Monime, Phèdre. Au nombre de ses créations les plus remarquables figurent : Constance (*Inès de Castro*), Mariamne (*Hérode et Mariamne*), La Marquise (*La Surprise de l'amour*), Angélique (*Les Fils ingrats*).

(2) Michel Boyron, *dit* Baron, naquit à Paris en 1653. A l'âge de douze ans, il débuta dans la troupe de Molière. Après avoir parcouru la province pendant trois

ADRIENNE LE COUVREUR

(Gravure de Schmidt, d'après Fontaine.)



ADRIENNE LE COUVREUR
Actrice du Théatre François
Née à Fimes en 1690. Morte à Paris le 20 Mars 1730.

étaient retombés pour la plupart à réciter leurs rôles, comme on le faisait à l'Hôtel de Bourgogne : ils les psalmodiaient ou les déclamaient d'un ton boursouflé (1). Disons à leur excuse qu'ils y gagnaient les suffrages de la foule, qu'un débit emphatique et cadencé transportait d'admiration (2). A ses débuts, le Garrick de France n'osa rompre encore avec la routine traditionnelle. Il adopta cette diction martelée, cette sorte de mélopée qui, moins soucieuse du sens que de la césure et de la rime, arrondissait les vers et leur donnait une enflure uniforme. Mais bientôt, choqué de ce procédé conventionnel, il résolut de mettre du sentiment et de la vérité où ses camarades ne mettaient que du faste et du brillant.

Il n'y parvint pas sans difficulté. Sa voix était pesante et même étouffée. A force de travail, il l'assouplit et la dota des plus délicates inflexions. Sans doute il ne réussit jamais à la rendre éclatante, mais en artiste habile il sut remédier à ce défaut. Il passait légèrement sur les cordes ingrates pour ne faire vibrer que les harmonieuses, et d'ailleurs le voile dont son organe se couvrait par instants lui fournissait des notes mélancoliques, qui remuaient jusqu'au fond de l'âme (3). Enfin les silences dont il entrecoupait adroitement ses tirades lui permettaient de se ménager et donnaient en même temps à sa diction le plus grand naturel ; il ne paraissait plus débiter un rôle : il semblait exprimer ses propres pensées (4).

Remarquons toutefois que si Le Kain s'efforçait toujours de

années, il rentra au Palais-Royal en 1670. De 1673 à 1680, il se fit applaudir à l'Hôtel de Bourgogne, puis passa au théâtre Guénégaud, et de là rue des Fossés-Saint-Germain. Il se retira le 9 avril 1691 ; mais le 10 avril 1720 il revint à la Comédie-Française, où les spectateurs l'accueillirent de la façon la plus flatteuse. Baron prit sa retraite définitive le 3 septembre 1729 et mourut quatre mois plus tard, le 22 décembre. Doué d'un rare talent, cet acteur excella dans les premiers emplois de tragédie et dans les rôles de *haut comique.*

(1) Cf. *Précieuses ridicules*, sc x ; *Impromptu de Versailles*, sc. I.

(2) Cf. Talma : *Réflexions sur Le Kain* placées en tête des *Mémoires* de Le Kain (Ed. de 1825), p. IX.

(3) Cf. Talma : *Réflexions sur Le Kain*, placées en tête des *Mémoires* de Le Kain (Ed. de 1825), p. XLVII.

(4) Cf. Collé (C.) : *Journal*, I, p. 233 ; Coste d'Arnobat : *Mémoires de Mlle Dumesnil*, p. 38 ; Ricord : *Les Fastes de la Comédie-Française*, I, p. 60.

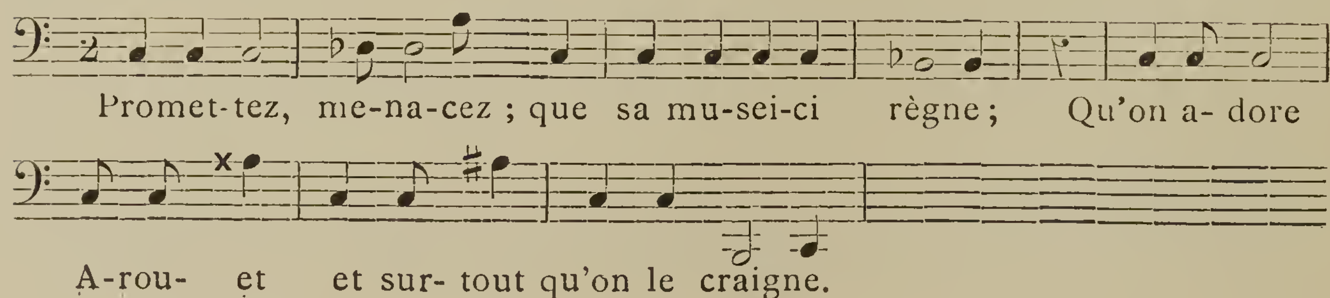
mettre en relief les sentiments et les idées que l'alexandrin tragique revêt de sa pourpre pompeuse, il se gardait de prêter à ses héros « un accent bourgeois » et ne « parlait » pas ses rôles « comme on lit la gazette » (1). Être vrai, disait-il, ce n'est pas être plat. Une œuvre écrite « dans un langage au-dessus du langage ordinaire, doit être récitée « d'un ton au-dessus du familier ». Aussi, après avoir poussé dans la surprise, dans la joie, dans la colère, dans la crainte, dans la passion, un cri d'un réalisme saisissant, notre acteur ne craignait-il point de faire sonner comme une fanfare les couplets à panache et d'indiquer la musique des vers. Peut-être abusa-t-il de ces effets d'harmonie, ainsi que l'en accusèrent quelques critiques (2), mais la plupart de ses contemporains le louèrent d'allier dans sa diction le naturel, le sublime et la poésie, et de ramener de la sorte à la Comédie-Française « la bienséance et la vérité ».

* * *

Ce ne fut pas seulement dans son débit, ce fut encore dans son *action* que Le Kain entreprit d'être vrai, et certes, en cela il accomplit toute une révolution.

Rien de plus faux, en effet, rien de plus ridicule que les attitudes et les gestes de ses devanciers. Dans leur respect de la *dignité tragique*, ils se campaient la jambe en avant, les coudes au corps ou le poing sur la hanche, comme pour danser un menuet. Ils marchaient d'un pas relevé, tel un cheval de ma-

(1) Cf. Lettre de Voltaire au Comte d'Argental, 1er septembre 1760.
(2) Mercier entre autres, qui dans *Le Foyer* (sc. IX) a noté de la sorte deux vers dits par le tragédien :



BARON

(Gravure de Dupin, d'après de Troy.)


de Troy Pinx.
P. Dupin Sculp.
MICHEL BARON
Comédien de la Troupe du Roy
Né à Paris en 1653; Mort en 1729.

nège. Nul abandon, nulle spontanéité dans leur jeu. Leurs mouvements compassés semblaient mesurés au quart-de-cercle (1). On eût dit qu'ils copiaient leurs poses sur les allégories d'un Cochin, qu'un Marcel réglait leurs entrées, leurs passades et leurs sorties. En outre, qu'ils représentassent un Grec, un Romain, un Oriental, ils se comportaient toujours en « gentilhomme français ». Ils saluaient leurs princesses d'une révérence, ils s'agenouillaient en leur parlant d'amour et, quand ils les quittaient, ils ne manquaient point de leur baiser la main. Pour rien au monde ils ne se seraient départis de ces belles manières, de ces élégances musquées. Au comble du désespoir et de la fureur, aux moments les plus pathétiques, ils conservaient impassibles les grâces d'un marquis ou d'un abbé galant (2).

Le Kain avait trop de bon sens pour prêter à ses héros les allures d'un baladin et d'un blanc-poudré. Dès ses débuts il rompit avec ces sottes traditions. Ses mines étonnèrent par leur vérité. Jamais chez un acteur « la correspondance entre l'âme et les traits » n'avait paru « plus fidèle, plus vive, plus mobile que chez lui » (3). Il laissait apercevoir dans ses yeux l'intérêt qu'il prenait aux discours de ses partenaires. Son masque reflétait tous les sentiments et toutes les passions : la colère, l'ambition, la crainte, la fermeté, le dédain, le mépris, l'amour tendre, l'amour jaloux, l'amour furieux (4). Ses mouvements surprirent davantage encore. C'était la nature même, et personne (sauf parfois Mlle Dumesnil) n'avait montré tant de réalisme sur

(1) Cf. Diderot : *Lettre* à Mme Riccoboni. (*Œuvres* de Diderot, éd. Assézat, VII, p. 402.)

(2) Cette anecdote rapportée par Mercier montrera que nous sommes loin d'exagérer : « La Duclos jouoit *Les Horaces*. A la fin de ses imprécations, Camille sort furieuse, comme l'on sait. L'actrice s'embarrassa dans la queue très longue de sa robe et tomba. On vit soudain l'acteur qui faisoit Horace ôter poliment son chapeau d'une main, la relever de l'autre, la reconduire dans la coulisse, et là, remettant fièrement son chapeau, tirer son épée et la tuer conformément à son rôle. » (Cf. Mercier (L.-S.) : *Tableau de Paris,* éd. d'Amsterdam, 1782-1788, III, p. 15.)

(3) Cf. Molé : *Mémoires*, p. 46.

(4) Cf. *Article* sur la mort de Le Kain, *Journal des Théâtres*, n° XXIII. (1er mars 1778.)

les planches correctes et guindées de la Comédie-Française. Le Kain ne feignait pas de traverser la scène en courant, de se traîner à terre, de donner à ses gestes une farouche énergie, de reproduire les spasmes de la mort. De temps à autre, dans le feu de l'inspiration, il lui arrivait d'exagérer et de « chausser le cothurne un peu trop haut » ; mais que de merveilleuses trouvailles faisaient oublier ces écarts passagers ! Tel de ses jeux de scène tenait toute une salle haletante. On n'avait plus la force d'applaudir ; on se sentait pris ; on restait muet de terreur ou d'admiration. Les petits-maîtres purent sourire... Les connaisseurs comparèrent ces géniales inventions aux « tableaux de Michel-Ange ». Quant à Voltaire, qui sans cesse avait déploré la monotonie de nos spectacles, il félicita son élève de « transformer » la tragédie en « peinture vivante » et de donner des « leçons » qu'on serait obligé d' « imiter désormais » (1).

*
* *

Pour compléter l'illusion, Le Kain voulut « conformer » ses habits de théâtre à « l'exactitude historique et à la vérité ». Cette entreprise lui valut les plus grands éloges. On écrivit sous un de ses portraits :

Du costume oublié zélé restaurateur,
C'est lui qui dans ses droit rétablit Melpomène (2).

Mais nous, qui connaissons les vêtements du tragédien par les estampes du temps et surtout par les gouaches de Fesch si ressemblantes et si justement notées (3), nous sommes moins

(1) Cf. Préface des *Scythes*. (*Œuvres* de Voltaire, éd. Moland, VI, p. 268.)

(2) Ces vers se lisent au bas du portrait de Le Kain dessiné et gravé par Littret de Montigny.

(3) Fesch (Jean-Louis), né à Bâle en 1697, mort à Paris en 1778. Après avoir étudié la jurisprudence, il se consacra entièrement à la peinture et travailla longtemps avec le miniaturiste Whirsker. Leurs *Attitudes théâtrales*, exécutées à la gouache, furent recherchées des amateurs. Les meilleurs de ces ouvrages sont les suites intitulées : *Les Grimaces de Garrick* et *Les Métamorphoses de Melpomène et de Thalie*.

LE KAIN

(Gravure de C.-A.-J. Littret de Montigny.)


HENRY LOUIS LEKAIN COMEDIEN ORD.RE DU ROY.
Du Costume oublié Zélé restaurateur,
C'est lui qui dans ses droits rétablit Melpoméne,
A chaque Personnage il offre un autre Acteur
Il étonne, il impose, il subjugue, il entraîne.

enthousiastes et nous ne pouvons souscrire entièrement à ces louanges.

A l'origine, on le sait, les œuvres de Corneille s'étaient jouées en habit de cour. Comme les princes d'Abraham Bosse, Polyeucte, Sertorius et Pompée portaient un feutre à plume, des cheveux bouclés, un col de guipure, un pourpoint à l'espagnole, un haut-de-chausses à crevés et une longue épée qui leur retombait obliquement sur les reins.

A partir de 1660, les tragédiens adoptèrent le *costume à la romaine*, que les carrousels de la Cour avaient mis à la mode. Bien qu'inspiré par l'uniforme des Césars, ce vêtement n'avait rien de très romain. Il consistait en un petit jupon, sur lequel s'agrafait une cuirasse épousant la forme des hanches et descendant en s'arrondissant pour couvrir le ventre. Des brodequins à talon rouge remplaçaient les knémides antiques. Des rubans décoraient les épaules; au cou s'attachait un rabat de dentelle barré d'un nœud de satin, et la volumineuse *binette* terminait cet ajustement (1).

Les habits qu'endossèrent les Quinault et les Grandval furent encore plus *fantaisistes*. Ces acteurs paraissaient sur la scène avec des tricornes à plumets, des gants blancs, des culottes bouclées et jarretées à la française. Un corps de velours ou de taffetas brodé emprisonnait leur buste. De larges *tonnelets* accusaient la finesse de leur taille. Une perruque poudrée encadrait leur figure fardée de rouge, mouchetée d'*assassines* (2). Et cette mise apprêtée, d'une afféterie ridicule, ils la donnaient indistinctement à tous leurs personnages ; ils la conservaient dans toutes les situations. On devine quels contrastes plaisants il en résultait. Après avoir tué Pyrrhus, Oreste revenait avec des paniers tournés de la meilleure grâce, auxquels la violence

(1) Cf. Jullien (A.) : *Histoire du costume au théâtre*, p. 24 à 27.

(2) Cf. Le Beau de Schosne : *Lettre à Mr. de Crébillon sur les Spectacles de Paris*, p. 5, 6 et 7 ; La Dixmérie : *Lettres sur l'état présent de nos spectacles*, p. 19. Voir surtout les deux planches que nous reproduisons : *Les Comédiens françois* de Watteau, gravé par J.-M. Liotard, et le *Costume pour le rôle de Britannicus* (1720).

de son crime n'avait pas fait prendre le moindre petit pli. Gustave sortait des cavernes de Dalécarlie en habit bleu céleste à parements d'hermine. Vêtu de brocart, Pharasmane déclarait à l'ambassadeur de Rome :

> La nature marâtre en ces affreux climats
> Ne produit au lieu d'or que du fer, des soldats (1).

Un artiste épris de vérité, tel que Le Kain, ne pouvait s'accommoder de pareilles invraisemblances. Il résolut de prêter à ses héros l'extérieur qui convenait à leur âge, à leur caractère et à leurs actions. Ses vieillards ne furent pas parés comme de jeunes damerets ; ils eurent des cheveux blancs, des rides au front, un teint basané. Dans les scènes de violence et de fureur notre acteur osa « marquer le trouble de son âme par le désordre de ses vêtements ». Au retour d'une bataille, il ne se montra point « dans l'état d'un homme qui sort des mains de son valet de chambre, avec des manchettes artistement plissées » (2).

Pour ses costumes, qu'il aimait à dessiner lui-même (3), il s'efforça sans cesse d'y « observer la couleur locale ». Nous savons par ses notes manuscrites qu'il lut à cet effet Plutarque, Tacite, Suétone et nos chroniqueurs. Il consulta les dessins et les estampes du Cabinet royal, interrogea les antiques réunies par le Comte de Caylus (4), visita la biblio-

(1) Cf. Marmontel : *Eléments de littérature*, article *Décoration théâtrale*. (*Œuvres* de Marmontel, éd. Belin, IV, p 329.) Les deux vers de Pharasmane se trouvent à la scène II du second acte de *Rhadamiste et Zénobie*.

(2) Cf. l'article sur la mort de Le Kain dans le *Journal des Théâtres*, nº XXIII. (1er mars 1778.)

(3) Cf. *Mercure*, mars 1778, p. 212.

(4) Anne-Claude-Philippe de Tubières, Comte de Caylus, né à Paris en 1692, mort en 1765. Après avoir servi pendant la guerre de Succession d'Espagne, il entreprit des études d'art et d'archéologie. A cet effet, il visita l'Italie, la Grèce et l'Orient. De ces voyages il rapporta de nombreux documents et d'admirables collections. Son talent d'aquafortiste et ses *Mémoires* sur l'art antique le firent entrer à l'Académie de peinture (1731) et à l'Académie des inscriptions (1742). Parmi les ouvrages de Caylus, il convient de citer en première ligne son *Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises*. (Paris, 1752-1767.)

LES COMÉDIENS FRANÇAIS

(Gravure de J.-M. Liotard, d'après Watteau.)



thèque du célèbre médiéviste La Curne de Sainte-Palaye (1).

Malgré ces recherches consciencieuses il n'obtint que de médiocres résultats. Comment se l'expliquer ? Par un double préjugé que l'on rencontre chez presque tous ses contemporains. Libertins, ceux-ci ignorent la chasteté du *nu* et le confondent avec le *déshabillé* ; ils estiment donc inconvenant tout vêtement qui découvre ou qui moule les formes du corps (2). Ils pensent en outre que l'habit d'un héros, d'un héros tragique, doit toujours, comme la tragédie, être empreint de grandeur, de pompe, et viser à l'*effet théâtral*. N'osant combattre ces opinions (Diderot lui-même ne parvint pas à les détruire), Le Kain se crut obligé de transformer les modèles qu'il avait trouvés, et de « suppléer à ce qui leur manquait en faste et en décence ».

Du costume antique il conserva la coupe et les principaux accessoires, mais il y ajouta une culotte et des bas. De plus il surmonta les casques de panaches multicolores, embellit les cuirasses et remplaça par du velours et de la soie la laine des toges et des manteaux (3). Il eut de la sorte un riche vêtement (4), dont il habilla tous ses personnages anciens, qu'ils fussent grecs ou romains, juifs ou assyriens. Les gouaches de

(1) Jean-Baptiste La Curne de Sainte-Palaye, né à Auxerre en 1697, mort à Paris en 1781. Distingué philologue, érudit historien, il fut un des premiers savants qui s'occupèrent de notre moyen âge. Parmi ses travaux, mentionnons son *Dictionnaire des Antiquités françaises* et ses *Mémoires sur l'ancienne Chevalerie considérée comme établissement politique et militaire*. La Curne de Sainte-Palaye était entré à l'Académie des inscriptions en 1724 et à l'Académie française en 1758.

(2) Cf. Clairon (M[lle]) : *Mémoires, Vêtements*.

(3) Vincent Arnault trouvait tout naturel cet emploi du velours et de la soie : « Les rois et les princes, écrit-il dans ses *Souvenirs*, en tous les temps, ne se sont-ils pas habillés des étoffes les plus magnifiques qui fussent en usage dans leur règne ? Ne possédant pas ces étoffes, quoi de mieux que de les remplacer par les plus précieuses qui soient aujourd'hui ? Œdipe, César, s'habilleraient-ils de drap d'Elbeuf ou même de Louviers ?. . Ce n'est pas une faute que de traduire la toilette des anciens comme on en traduit le langage. »

Au reste, Arnault avait de singulières idées sur les costumes. Après avoir loué Brizard de ne pas jouer l'Œdipe d'*Œdipe chez Admète* en habit de satin bleu de ciel, il ajoutait : « Un habit de satin bleu à Œdipe proscrit, aveugle, accablé de maux, c'est insensé ! Un habit de satin feuille morte, à la bonne heure ! » (Cf. *Les Souvenirs et les Regrets du Vieil Amateur dramatique*, p. 21 et 43.)

(4) Riche et fort coûteux. En 1773, M[me] du Barry fit présent à Le Kain d'un

Fesch, que nous reproduisons, montrent ce qu'était ce costume ;

habit à la grecque et d'un *habit à la romaine* Ces deux vêtements s'élevèrent au prix de 4.808 livres, comme en témoigne le compte suivant :

QUARTIER
DE JUILLET
1773.

Fourny pour Madame
la Comtesse du Barry
par Le Normand, Prosper Le Duc et Cie, de Paris.

POUR PRÉSENTS :

Habillement de M. Le Kain, composé de deux habits, l'un *à la grecque*, en satin ponceau, brodé en paillettes et paillons d'or, orné de franges et cordon d'or à jasmin, avec le manteau de velours tigré, la coeffure à turban et la ceinture garnie d'agraphes en pierreries ; l'autre *à la romaine* avec une écharpe en satin blanc ornée de franges à jasmin d'or, le manteau, le casque, la cuirasse richement brodée ainsi que les brodequins.

SÇAVOIR :

8	aunes	3/4	velours tigré à 36 l.	315 l.		
7	»		taffetas d'Italie blanc à 8 l.	56		
1	»		double florence cerise.	6.		
10	»	1/2	satin ponceau fin et fort à 14 l.	147.		
2	»		satin blanc à 9 l.	18.		
2	»		taffetas d'Italie chair à 8 l	16.		
6	»		taffetas d'Italie blanc à 8 l.	48.		
1	»		taffetas d'Angleterre brun.	7.	10.	
4	»	1/2	moëre d'acier en argent fin à 36 l.	162.		
3	»	1/2	futaine blanche à 3 l.	10.	10.	
5	»		toille de Lyon blanche à 1.14.	8.	10.	
3	»		canevas fin à 1.15.	5.	5.	
2	»		toille de réforme à 1.14.	3.	8.	
87 onces, 1 gros 1/2 en 6 aunes de franges d'or de Paris, haute de 2 pouces 3/4 et 3/8, haute de 4 pouces 1/2 garnie de jasmin, de bouillonade et de clinquant à 12.10.				1.089.	16.	9.
2 cordons d'or garnis chacun de 2 glands en cartisane, 2 aunes de cordon, le tout en or de Paris, pesant 13 onces 1 gros.				164.	1.	3.
Pour avoir brodé l'habit *à la romaine*, brodé la cuirasse et toutes les parties dudit habillement, rebrodé en paillons et paillettes d'or pour la somme de 2.200 l., réduit à celle de.				2.000.		
6 agraphes, composées de deux rosettes de pierreries avec deux pandeloques, 156 l. ; 2 grandes agraphes avec rosettes de pierreries, 30 l.				186.		
Un casque surdoré composé d'un lion portant une crète à canelure, orné de feuilles d'acanthe, avec la calotte en couleur d'acier				96.		
Un bouquet de plumes *à la grecque*, composé de 7 plumes blanches fines avec aigrette de héron ; un panache de casque *à la romaine* composé de 14 belles branches fines avec aigrette de héron.				230.		
Pour la chaussure et brodequins : 5 onces, 2 gros 1/2						

COSTUME POUR LE ROLE DE BRITANNICUS

(Aquarelage (1720), *Bibliothèque royale de Berlin.*)



il ne pouvait alarmer les pudeurs les plus chatouilleuses et donnait à l'artiste un majestueux aspect (1).

Le Kain fit subir des changements analogues aux costumes moyen âge et renaissance. Là encore il usa de la culotte et

en cinq aunes de galon d'or double sistème à 8 l. 10 ; 3/8 tissu d'or riche à 72 ; une paire de souliers *à la grecque* à 6.	78. 3.
Pour les fournitures et la façon du Sr de Laître, tailleur, pour le dit habillement.	161.
	4.808 l. 4 s.

(Comptes de Mme du Barry, Bibliothèque nationale, manuscrits, fonds français, 8.157.)

(1) Voyez plus haut, p. 50, 52, 54, 56, 58, 60, 88, les gouaches de Fesch représentant Le Kain dans les rôles de Nicomède, Antiochus, Pompée, Néron, Achille, Pharnace et Arzace.

Dans Nicomède, le costume du tragédien est composé de la façon suivante : une cuirasse gris foncé damasquinée d'or, un manteau de velours vieux rose doublé de satin blanc, des culottes de soie vieux rose, des brodequins de soie crème brodés d'or.

Dans Antiochus : un manteau de velours pourpre ramagé d'or et garni de fourrure noire, une tunique de satin blanc semé de myosotis doublée de vert bouteille, une culotte de soie crème, des bas blancs, des pantoufles citron à talon rouge.

Dans Pompée : une cuirasse garnie d'écailles, de basques et de glands dorés, un manteau de velours turquoise doublé de satin blanc, une culotte de soie bleu de ciel, des brodequins turquoise galonnés d'or rouge, un casque d'acier surmonté d'une chimère dorée et d'un panache de plumes blanches.

Dans Néron : un manteau de velours rouge brun doublé de satin blanc, une tunique pékinée blanc et or à manches saumon, une culotte et des bas de soie blancs, des pantoufles paille.

Dans Achille : même casque et même cuirasse que dans Pompée, un manteau bleu de roi doublé de satin blanc, une culotte de soie bleu de roi, des brodequins crème galonnés d'or à talon rouge.

Dans Pharnace : une tunique blanche à fleurs d'or, un manteau nacarat ramagé d'or, une culotte et des bas de soie gris clair, des brodequins nacarat galonnés d'or à talon rouge.

Dans Arzace : même cuirasse que dans Pompée, un manteau bleu de roi, une tunique de satin blanc à manches saumon, une culotte de soie blanche, des bas chair, des brodequins vert feuille galonnés d'or à talon rouge.

Dans le personnage d'Abner, comme l'indique la note jetée au bas du dessin de Boquet (voyez plus haut, p 62), Le Kain avait une rotonde et un haut-de-manches en satin vert brodé d'or, doublé de tigré, aux draperies d'or ; un manteau de satin cramoisi doublé de velours tigré, orné de galons et de franges d'or ; des bas chair ; des souliers cramoisis à laçure d'or. Un document conservé aux Archives nationales nous donne la description d'un autre costume porté par Le Kain en 1770 dans le rôle d'Abner : « Cuirasse de moëre acier ; rotonde redrapée ; haut-de-manches de satin vert brodé d'or et doublé de taffetas blanc ; culotte de satin vert ; manteau à cézarine de velours tigré, doublé de satin cramoisi, le tout orné d'or et de pierreries ; perruque à cadenettes ; coeffure modelée, ornée de pierreries et de plumes blanches ; collier de diamants ; gands et bas chair ; chaussures *à la romaine* de satin vert avec lassure et feston d'or. » (Archives nationales, O1 3266, Ancien régime, Maison du Roy, *Menus*, *Spectacles de la Cour*, *Costumes*.)

des bas, car le maillot et les trousses eussent blessé les convenances. Il enrichit de dentelles, de nœuds et de draperies les pourpoints qui, tout unis, risquaient de paraître « mesquins ». Il garnit de plumets et de clinquant les toques et les coiffures pour les rendre plus « théâtrales » (1).

Les costumes orientaux et ceux de chevalier furent les seuls que notre acteur ne se crut pas forcé de modifier. Ils étaient d'une splendeur suffisante et tout à fait décents. Peut-être ne les copia-t-il pas avec une absolue fidélité, mais on conviendra, si l'on considère ses portraits dans Orosmane, Édouard et Vendôme, que dans ces rôles ses habits n'offraient pas d'invraisemblance ou d'anachronisme violent (2).

Quant aux personnages exotiques, comme Zamore et Gengis-Khan, Le Kain se contenta, faute de documents précis, de leur donner des vêtements « en rapport avec leur condition ». Le cacique eut une ceinture de plumes, une tunique d'étoffe tigrée,

(1) Comme preuve de ce que nous avançons, nous citerons le passage suivant d'une lettre de Charles Favart au Comte de Durazzo (2 décembre 1760) : « Je ne sais si dans la tragédie de *Caliste* (ouvrage de Colardeau, que Le Kain avait mis en scène et dont il jouait le principal rôle), on s'est exactement conformé aux costumes génois du temps de Paul Frégose. Quoi qu'il en soit, on nous en donne une idée suffisante et les acteurs sont très bien mis. Voici en quoi consistent leurs habillemens : les hommes ont un pourpoint juste-au-corps, dont les basques, petites et carrées, n'ont pas plus de six pouces de longueur et de largeur ; les manches sont étroites, tailladées à l'espagnole, avec des bouffettes de taffetas ou de satin d'une couleur différente de l'habit ; ces manches ont un petit parement, aussi de forme carrée, qui ne tombe pas plus de trois pouces au-dessous du bras. La culotte est collée sur la cuisse. Par-dessus le pourpoint est un mantelet ou *tabaro* porté sur l'épaule gauche et qui ne passe point la garde de l'épée, que l'on voit à la hauteur de la hanche ; l'épée est mince et très longue, comme celle des Espagnols. Rien ne caractérise la chaussure. La coiffure est un cône obtus, piqué en cannelure et sans rebords, avec une ou deux plumes d'autruche sur le côté gauche. » Le petit-fils de Favart, qui publie cette lettre, ajoute : « On voit par ce détail que les comédiens français ont été assez fidèles au costume du XVe siècle, et qu'ils n'en ont écarté que l'indécence et le ridicule, c'est-à-dire les hauts-de-chausses extrêmement étroits, qui laissent voir les formes des cuisses et des parties postérieures, et sur le devant un ornement appelé *braquemard* (c'est évidemment *braguette* qu'il faut lire), garni de petits boutons et, selon les états, de perles ou de diamants. » (Cf. Favart (C.) : *Mémoires et Correspondance*, I, p. 122 et 123.)

Voir encore dans *Les Mémoires secrets* (I, p. 278) la note relative aux costumes de *Blanche et Guiscard*, tragédie de Saurin.

Regarder également à la page 138 de notre travail la gouache de Fesch représentant Le Kain dans le rôle de Warwick.

(2) Voyez plus haut, p. 86, 106 et 140.

LE KAIN, *costume grec*

(Gravure de Dupin, d'après Desrais.)



une cuirasse d'or, où rutilait un soleil de diamants (1) ; le conquérant tartare un habit de lampas cramoisi, des culottes bouffantes, un manteau de peluche, une couronne en plumes de *baïoque*, un sabre à fourreau de velours rouge, un carquois et un arc en bois doré (2).

On voit dans quelle mesure Le Kain *réforma* le costume tragique et pour quelles raisons ses efforts n'aboutirent point à un succès complet. Reconnaissons toutefois que ses habits de théâtre, si imparfaits qu'ils fussent, étaient en sérieux progrès sur les toilettes efféminées et conventionnelles dont s'affublaient ses devanciers. Grâce à notre acteur, les protagonistes de la tragédie n'avaient plus l'air de marionnettes ou de poupées ; ils étaient *humainement* vêtus. Et maintenant ne nous étonnons pas des éloges immodérés dont on couvrit « le Garrick français ». Au XVIII[e] siècle, les spectateurs, les critiques eux-mêmes, n'avaient que des données assez vagues sur les costumes historiques (3); partant ils ne pouvaient juger de leur exactitude comme nous le faisons aujourd'hui. Enfin, ne l'oublions pas, Le Kain était avec M[lle] Clairon le *premier* artiste qui se fût soucié d'habiller ses personnages d'une manière

(1) Voyez plus haut, p. 78.
(2) Voyez plus haut, p. 72.
(3) Collé, par exemple, se déclare satisfait des costumes de *L'Orphelin ;* « cela étoit bien », écrit-il dans son *Journal.* (II, p. 34.) Diderot en revanche désapprouve ces habillements et voudrait les voir remplacer par des draperies d'étoffe unie, de couleur sévère. (Cf. *De la Poésie dramatique*, *Œuvres* de Diderot, éd. Assézat, VII, p. 376.)

Marmontel admire « le simple habit d'esclave » que M[lle] Clairon porte dans *Electre ;* or ce simple habit d'esclave consiste en une robe de velours noir à retroussis et à queue. (Cf. Marmontel : *Œuvres*, éd. Belin, I, p. 153.)

Voltaire réclame pour les sénateurs de *Brutus* des robes rouges galonnées d'argent et voici les costumes qu'il souhaite aux acteurs d'*Alzire :* « Une espèce d'*habit à la romaine* pour Zamore et ses suivants, le corselet orné d'un soleil et des plumes pendantes aux lambrequins, un petit casque garni de plumes, qui ne soit pas un casque ordinaire. Pour Alzire, une jupe garnie de plumes par devant, une mante, qui descende des épaules et qui traîne, la coiffure en cheveux, des poinçons de diamants dans les boucles. » (Cf. Lettre de Voltaire à la Duchesse de Saxe-Gotha, 15 janvier 1760.)

Enfin, à la date du 9 octobre 1767, *Les Mémoires secrets* (III, p. 258) annoncent froidement que la Comédie-Française va reprendre *Athalie*, « où l'on suivra *le costume grec* ».

bienséante et vraie (1). Cette intelligente initiative méritait en tout cas des encouragements.

*
* *

Signalons à présent la meilleure des réformes opérées par Le Kain : la suppression des banquettes qui encombraient la scène de la Comédie-Française. A vrai dire il ne fut pas le seul auteur de cette amélioration, mais, comme on le verra, il y eut une part importante.

Sous Louis XIV et durant la première moitié du XVIIIe siècle, nos comédiens jouaient entre deux haies de spectateurs. Au côté cour et au côté jardin s'étalait une foule brillante, qui semblait se donner en spectacle au parterre. Certes, ces places étaient mauvaises pour juger l'ensemble de la représentation, mais la mode les avait mises en faveur et commandait à tout homme du bel air d'aller se pavaner

sur les bancs du théâtre,
Y décider en chef et faire du fracas
A tous les beaux endroits qui méritent des *ah* ! (2)

(1) Ajoutons que Brizard et La Rive furent à peu près les seuls à suivre l'exemple de Le Kain et de Mlle Clairon A la fin du XVIIIe siècle, dans les rôles du Vieil Horace, de Mithridate et d'Agamemnon, Vanhove, un *roi* « de vaste circonférence », portait une cuirasse de velours vert rehaussée d'écailles d'or, ornée d'un trophée de *canons*, de tambours et de *fusils*. Aux côtés de cette armure se trouvaient deux poches, que le tragédien s'était fait faire, l'une pour son mouchoir, l'autre pour sa tabatière.

Avant Talma la rigoureuse exactitude ne fut jamais observée dans les habits de théâtre. Lorsque l'illustre acteur s'avisa de paraître dans *Brutus* vêtu d'une toge de laine, chaussé de véritables cothurnes, les bras et les jambes nus, ses camarades demeurèrent stupéfaits et ne lui ménagèrent ni les moqueries ni... les injures. « La première personne que je rencontrai, écrit-il dans ses *Mémoires*, fut Mlle Contat ; elle eut peine à me reconnaître et, quand elle m'eut reconnu, elle éclata de rire. — « Ah ! venez donc voir, s'écria-t-elle, il a l'air d'une statue antique. » C'était le plus bel éloge qu'elle pouvait m'adresser.

« J'entrai ; mon apparition produisit un effet immense. Mme Vestris, qui était en scène, me regarda des pieds à la tête. — « Mais, dit-elle tout en débitant son rôle, vous avez les bras nus, Talma ! — Je les ai comme les avaient les Romains. — Mais, Talma, vous n'avez pas de culotte ! — Les Romains n'en avaient pas. — Cochon ! s'écria-t-elle. » Mme Vestris n'en put dire davantage. Elle sortit de scène étouffant de colère et ne comprenant pas que j'eusse, sans être fou, pu commettre une pareille énormité. » (Cf. Talma : *Mémoires*, II, p. 237 à 239.)

(2) Cf. *Le Misanthrope*, III, I.

LE ZIGZAG

Frontispice de la comédie de Raymond Poisson.

(Édition de G. Quinet, 1664.)


LE ZIGZAG

On ne sait pas au juste de quelle époque date cette singulière coutume, si contraire aux exigences de l'action et de la vérité dramatique (1). Elle prit naissance dans les jeux de paume, où notre théâtre commença par s'abriter. Dans ces locaux chacun se plaçait à sa guise. Le nombre des spectateurs s'accroissant sans cesse, on imagina quelque jour de disposer des sièges sur la scène pour les personnes qui n'avaient pu s'asseoir dans la salle. Mais bientôt les grands seigneurs, les financiers et les perruques blondes s'engouèrent de ces places, qui favorisaient leur coquetterie, leur désir de parader et leur commerce galant (2). Ils prétendirent se les réserver et les conquirent à prix d'argent (3). Aussi, lorsque la Troupe du Roi s'établit rue des Fossés-Saint-Germain, les sociétaires eurent-ils bien soin de respecter un usage qui, s'il nuisait à leur art, rapportait à leur compagnie.

Comme nous le montre une curieuse gravure, les sièges qui garnissaient les *ailes* de la scène furent d'abord de simples chaises volantes (4). Rien de plus fâcheux, car leurs occupants se permettaient de les déplacer et de s'installer à tel endroit du théâtre qu'ils souhaitaient, au risque de troubler la représentation et d'incommoder les autres spectateurs. Tout le monde connaît les vers où Molière a dépeint ce sans-gêne, dont ses camarades et lui avaient tant à souffrir :

> Les acteurs commençaient ; chacun prêtait silence,
> Lorsque d'un air bruyant et plein d'extravagance

(1) Cf. Despois (E.) : *Le Théâtre français sous Louis XIV*, p. 115 à 118.

(2) Dans *La Coquette*, comédie en trois actes, en prose, de Regnard, représentée par la Troupe italienne en 1691, un marquis ridicule s'exprime de la sorte : « Je n'entends pas la comédie dans une loge, comme un sansonnet. Je veux, mordi ! qu'on me voie de la tête aux pieds, et je ne donne mon écu que pour rouler pendant les entr'actes et *voltiger autour des actrices*. » (Cf. *Théâtre italien* de Ghérardi, Paris, Briasson, 1741, III, p. 190.)

(3) Les places du théâtre coûtaient trois livres, soit environ quinze francs de notre monnaie actuelle.

(4) Cette gravure, que nous reproduisons, se trouve dans la brochure du *Zig-zag* éditée par G. Quinet en 1664. Elle représente la scène principale de la comédie de Raymond Poisson, le moment où l'amoureux fait parvenir un billet à sa maîtresse au moyen d'un zigzag de bois. Au premier plan, à gauche, on aperçoit les spectateurs du théâtre assis sur des sièges mobiles.

Un homme à grands canons est entré brusquement
En criant : « Holà ho ! un siège promptement. »
... L'homme pour s'asseoir a fait nouveau fracas,
Et, traversant encor le théâtre à grands pas,
Bien que dans les côtés il pût être à son aise,
Au milieu du devant il a planté sa chaise,
Et, de son large dos narguant les spectateurs,
Aux trois quarts du parterre a caché les acteurs (1).

On devine quelles protestations soulevait une pareille conduite. En peu de temps le désordre prit de telles proportions que l'autorité se vit forcée d'intervenir. Elle obligea de remplacer les sièges mobiles par des bancs fixes et d'entourer ces bancs d'une balustrade en bois doré qu'il serait interdit de franchir (2). La célèbre estampe de Coypel, exécutée en 1726 pour servir de frontispice aux œuvres de Molière (3), nous indique la disposition de cette balustrade. Elle partait des angles du proscénium et faisait retour en arrière en décrivant un quart de cercle. A coup sûr c'était un progrès. Par mal-

(1) Cf. *Les Fâcheux*, I, I.

(2) C'est sans doute de la fin du XVIIe siècle ou du commencement du siècle suivant que date cette intervention de l'autorité. La balustrade, à laquelle on eut recours pour refréner le désordre, n'était pas encore établie en 1697. Dans *Le Distrait* de Regnard, représenté cette année-là, Valère dit au Chevalier :

... Lorsque tout fumant d'une vineuse haleine,
Sur vos pieds chancelants vous vous tenez à peine,
Sur un théâtre alors vous venez vous montrer.
Là, parmi vos pareils on vous voit folâtrer.
Vous allez vous baiser comme des demoiselles,
Et pour vous faire voir jusque sur les chandelles,
Poussant l'un, heurtant l'autre et contant vos exploits,
Plus haut que les acteurs vous élevez la voix. (I, 6.)

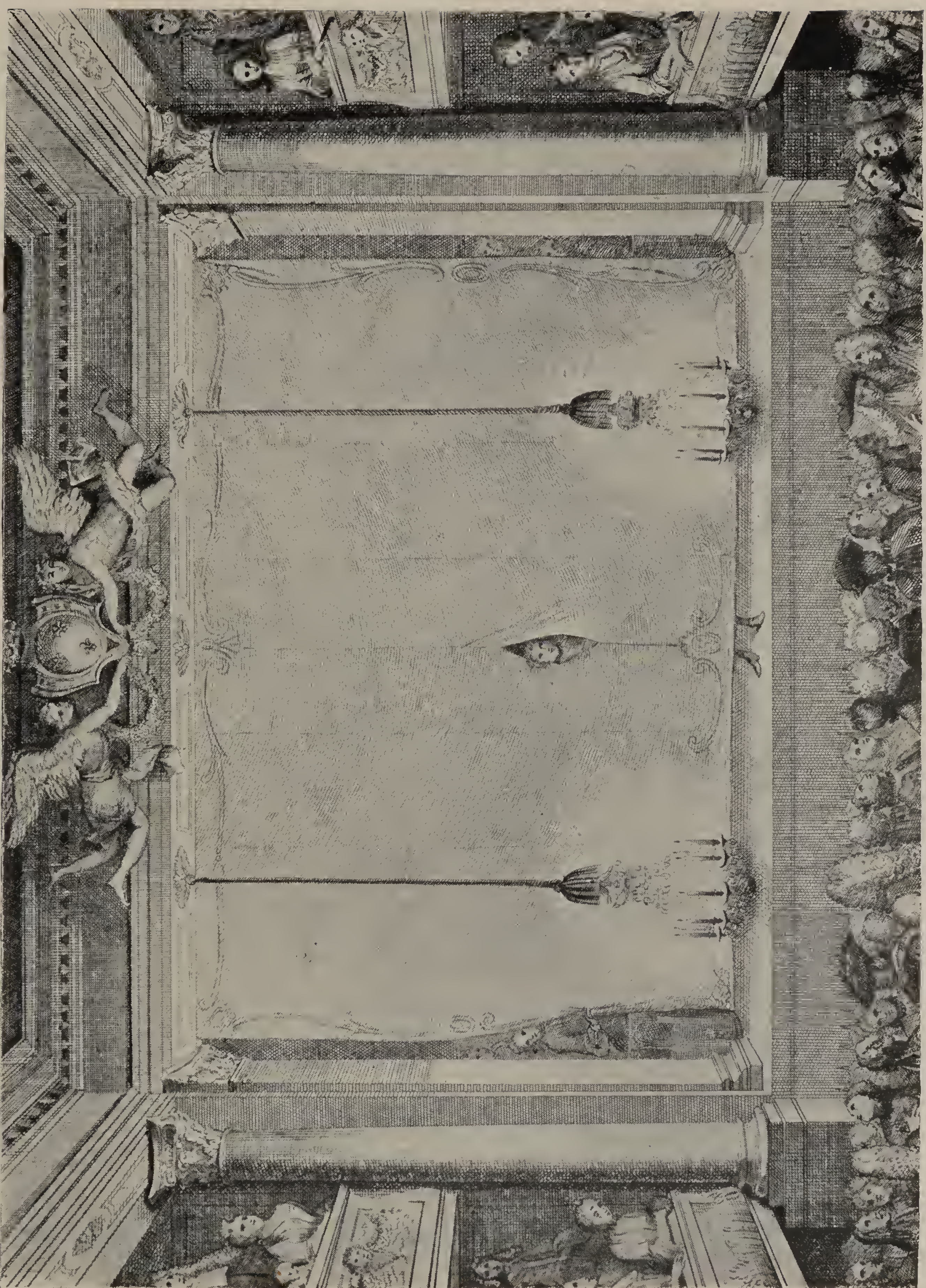
Il est évident que si quelque enceinte avait alors cerné les places du théâtre, les petits-maîtres n'auraient pu se faire voir *jusque sur les chandelles.*

La balustrade de bois doré existait en 1703. Le 28 novembre, Pontchartrain écrit à d'Argenson que « Sa Majesté a donné des ordres pour la prolongation de la balustrade pour la Comédie ».

(3) *Le Mercure* de juillet 1726 (p. 1648) annonça comme il suit cette estampe, que nous reproduisons : « Elle représente la salle de la Comédie, la toile et les lustres baissez. On y voit une partie des loges et du parterre, que l'auteur a remplies de caractères variez et comiques : petits-maîtres sur le théâtre ; femmes du bel-air dans les loges ; au parterre vieux piliers de spectacles, jeunes gens nouvellement débarquez, grands hommes incommodes à des petits, etc... En vente *chez Surrugues, Graveur, rue des Noyers, vis-à-vis Saint-Yves.* Le prix est de *quinze sols.* »

GRAVURE DE CH. COYPEL

pour servir de frontispice aux Œuvres de Molière (1726).



heur, si l'enceinte en question mettait obstacle aux allées et venues des marquis turlupins, elle ne les empêchait pas d'interrompre les acteurs et de se livrer à de sottes plaisanteries (1).

La présence des spectateurs sur le théâtre avait bien d'autres inconvénients. Elle le rétrécissait d'un bon tiers et supprimait les premières coulisses. Partant les décorations se réduisaient presque à de simples toiles de fond. Encore l'encombrement de la scène en rendait-il la manœuvre d'une extrême difficulté. On observait donc, même au mépris du sens commun, une rigoureuse unité de décor. On jouait dans « une chambre à quatre portes » les cinq actes du *Cid*, qui se passent tour à tour chez le Roi, sur une place publique et dans l'appartement de Chimène (2). Dans *Brutus*, où l'action se déroule d'abord au Capitole, ensuite chez le consul, on se contentait, pour marquer ce changement de lieu, d'enlever un autel placé au milieu du théâtre. D'autre part le jeu des acteurs se trouvait entravé. Ils ne pouvaient guère évoluer dans le petit espace qui leur restait. Tout se bornait entre eux à une conversation plus ou moins animée sous les deux lustres du proscénium. Enfin, en se plaçant autour des comédiens, le public créait de continuelles invraisemblances. Auguste délibérait au milieu des blanc-poudrés. Devant cent témoins, Tartuffe examinait s'il risquait d'être surpris en tête-à-tête avec Elmire (3).

Représentés dans un cadre aussi peu favorable, Corneille et Racine n'avaient pas trop perdu. Leurs œuvres se jouent au fond du cœur humain et peuvent à la rigueur se passer de mise en scène. Chez Voltaire il en est tout autrement. Le spectacle et la pantomime tiennent une large place et font partie intégrante du drame. Aussi comprend-on que l'auteur de *Zaïre*

(1) Un exemple entre vingt. Un jour, le marquis de Livry se permet de faire monter sur la scène un chien danois, et pendant toute la représentation montre à ses voisins les talents de cet animal, qu'il a dressé. (Cf. *Notes* de René d'Argenson, éd. Larchey et Mabille, Paris, 1866, p. 41.)

(2) Cf. le *Mémoire commencé par* Laurent Mahelot *et continué par* Michel Laurent *en l'année 1673*. (*Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, XXVIII, p. 142.)

(3) Cf. *Mercure*, mai 1759, p. 186.

ait déploré sans cesse « la coutume insensée » qui s'opposait à « toute action grande et pathétique », qui interdisait aux poètes de « déployer l'appareil » dont Euripide et Sophocle avaient usé (1). Marmontel, Diderot, Rémond de Sainte-Albine, d'autres encore, se rendirent l'écho de ces justes plaintes. Mais, nous l'avons dit, cette question artistique se doublait d'une question pécuniaire. La plupart des comédiens, ceux que Le Kain appelait dédaigneusement *la vétérance* (2), se souciaient fort peu d'amoindrir leurs revenus par de coûteux aménagements et par la suppression de places chèrement payées.

Voltaire et ses disciples auraient donc vainement réclamé « la libération du théâtre », s'il ne s'était trouvé pour leur venir en aide un généreux Mécène. Nous avons nommé le Comte de Lauraguais (3). Au commencement de l'année 1759, ce grand seigneur, aussi riche que libéral, aussi versé dans les lettres que dans les sciences, proposa au tripot de faire transformer la scène à ses frais. Le Kain, qui partageait les idées de son maître, ne laissa pas à l'*assemblée* d'appuyer chaudement ces offres. Il fit plus encore : comme on hésitait à les accepter, il s'adressa directement au ministre et le conjura dans un *mémoire* de seconder ses efforts.

Cet écrit nous est parvenu (4). Il ne manque pas d'éloquence ; on y voudrait seulement un peu moins d'*égotisme*. Après s'être

(1) Cf. le *Discours sur la tragédie* précédant *Brutus* et la *Dissertation* adressée au Cardinal Quirini en tête de *Sémiramis*. (*Œuvres* de Voltaire, éd. Moland, II, p. 315, et IV, p. 499.)

(2) Cf. Le Kain : *Mémoires*, p. 51.

(3) Louis-Félicité de Brancas, Comte de Lauraguais, né à Versailles le 3 juillet 1733, mort à Paris en 1824. Il débuta par le métier militaire, mais les armes ne convenaient guère à sa nature indisciplinée. Il les quitta pour se consacrer à l'étude des lettres et des sciences. Chimie, médecine, jurisprudence, théâtre, poésie, rien ne lui fut indifférent. Il écrivit des tragédies et des épigrammes, des factums et des brochures, qui lui valurent de l'exil et de la prison. En 1789 il se prononça pour les idées nouvelles. Adversaire acharné de l'Empire, il siégea sous la Restauration parmi les libéraux. Louis XVIII l'avait cependant nommé Duc et Pair de France.

(4) Il est daté du 20 janvier 1759. On en trouvera le texte dans *Les Mémoires* du tragédien, p. 40 et suiv.

déclaré « plus audacieux et plus enthousiaste qu'aucun de ses camarades », le tragédien répète avec véhémence toutes les protestations que les gens de sens et de goût ont déjà fait entendre. Il énumère les avantages qu'on obtiendrait en rendant à notre scène, « la première de l'Europe », « toute la majesté et toute l'illusion dont elle est susceptible » ; puis il conclut en soumettant à « Son Excellence » un « *plan géométrique* » de la transformation tant désirée.

Le ministre et le Roi approuvèrent le plan de notre acteur (1). De tels suffrages équivalaient à des ordres : les sociétaires résolurent d'accueillir la proposition du Comte de Lauraguais. On décida de faire exécuter les travaux nécessaires durant les vacances de Pâques, et le soir même de la clôture, le samedi 31 mars (2), on livra le théâtre aux ouvriers (3).

Lorsque, trois semaines plus tard, le lundi 23 avril, la Comédie-Française rouvrit ses portes, la scène était définitivement « purgée » des petits-maîtres « coiffés au rhinocéros ou à l'oiseau royal » (4). Le parterre et les loges, qui pour la première fois avaient « la pleine illusion de la réalité », battirent des mains au lever du rideau, et la critique — est-il besoin de l'ajouter ? — partagea leur enthousiasme.

(1) Cf. Le Kain : *Mémoires*, p. 52.

(2) On donnait ce soir-là *Les Troyennes*, tragédie en cinq actes, en vers, de Châteaubrun, et *Le Double Veuvage*, comédie en trois actes, en prose, de Dufresny. Apparemment, les habitués du théâtre avaient pris rendez-vous sur la scène pour y figurer une dernière fois, car la recette fut une des plus fortes de l'année. Elle atteignit 3.957 livres. (Archives de la Comédie-Française, registre de l'année 1758-1759.)

(3) Collé ajoute dans son *Journal* (II, p. 172) que les ouvriers travaillèrent jour et nuit pendant toute la clôture. Les changements qu'ils avaient à faire ne laissaient pas en effet d'être importants. Barbier nous donne à ce sujet des détails précis. « De tous temps, écrit-il, il y a eu sur le théâtre de la Comédie, de chaque côté, quatre rangées de bancs un peu en amphithéâtre jusqu'à la hauteur des loges renfermés dans une balustrade... Dans les grandes représentations, on ajoutait encore le long de la balustrade une rangée de banquettes... L'on a supprimé toutes ces places ; on a pris sur le parterre pour former un parquet qui tient plus de cent quatre-vingts personnes ; outre l'orchestre, on a diminué l'amphithéâtre pour allonger le parterre. » (Cf. Barbier, *Journal historique*, IV, p. 317 et 318.)

(4) Cf. Lettre de Voltaire à la Comtesse d'Argental, 18 juin 1759. Disons cependant qu'aux représentations de *capitation*, on replaça parfois des banquettes sur la scène. C'était un moyen d'augmenter la recette.

« On a craint d'abord, écrit *Le Mercure*, que le théâtre ne parût vuide quand les acteurs s'y trouveroient seuls ; il n'a fallu, pour dissiper cette crainte, que de voir une comédie dont toute l'action fut dans la vivacité du dialogue. M[lle] Dangeville et M. Préville, dans la petite pièce du *Legs* (1), ont suffi pour remplir la scène. La tragédie des *Troyennes* a paru enfin avec toute la pompe convenable. M. Brizard, dans le compliment de rentrée, a donné au nom des Comédiens François un témoignage public de leur reconnoissance à M. le Comte de Lauraguais, qui a bien voulu faire les frais (2) de ce changement de la scène, auquel tout Paris applaudit » (3).

Le Kain, fier de voir le succès couronner ses efforts, s'empressa de consigner dans son *Journal* cet heureux événement :

« Année 1759-1760. — Epoque du changement de la forme du Théâtre-François, dont les plans ont été donnés par moy, la finance par Mr. le Comte de Lauraguais. Le tout exécuté par Mr. Desbœufs l'architecte, Mr. Brunetty le peintre, Mr. Baucheron le charpentier, Mr. Carton le machiniste, sous le bon plaisir du Roy (4). »

Quant aux blanc-poudrés, ils ne supportèrent pas sans humeur leur exclusion du théâtre. On assure même qu'au comble de la rage, ils « tirèrent l'épée » chez Procope ; mais, selon toute apparence, les lustres et les glaces du café furent les seules victimes de cette algarade (5).

(1) Comédie en un acte, en prose, de Marivaux, représentée pour la première fois le 11 juin 1736.

(2) Ces frais s'élevèrent à 60.000 livres. (Cf. Jullien (A.) : *Les Spectateurs sur le Théâtre*, p. 22.)

(3) Cf. *Mercure*, mai 1759, p. 187. Et Collé note dans son *Journal* (II, p. 172) : « Je fus voir la salle de la Comédie-Françoise sur le théâtre de laquelle on ne souffrira plus personne. Dieu veuille que cela dure ! Cela fait le meilleur effet du monde ; je crus même m'apercevoir que l'on entendoit infiniment mieux la voix des acteurs. L'illusion théâtrale est actuellement entière ; on ne voit plus César prêt à dépoudrer un fat assis sur le premier rang du théâtre et Mithridate expirer au milieu de tous gens de notre connoissance ; l'ombre de Ninus heurter et coudoyer un fermier général et Camille tomber morte dans la coulisse sur Marivaux et sur Saint Foix, qui s'avancent ou se reculent pour se prêter à l'assassinat de cette Romaine par la main d'Horace, son frère, qui fait rejaillir son sang sur ces deux auteurs comiques. »

(4) Journal manuscrit de Le Kain.

(5) Cf. Jullien (A.) : *Les Spectateurs sur le théâtre*, p. 23.

*
* *

La nouvelle disposition du théâtre allait permettre d'entourer nos tragédies d'une mise en scène convenable. Le Kain, dont on se rappelle les talents de régisseur, y excella. Aucun de ses camarades ne sut mieux que lui traduire aux yeux les idées d'un ouvrage, en mettre en relief les situations par le choix des décors et le mouvement des interprètes.

Il « rejeta » d'abord le « palais à volonté », où se jouaient jadis toutes les tragédies, qu'elles fussent orientales, grecques ou romaines (1). Chaque pièce, dont notre acteur dirigea les études, eut des décors « s'adaptant au sujet ». Pour *Andromaque,* ce fut « une gallerie d'une architecture grecque contiguë à plusieurs appartements » (2) ; pour *Olympie,* le temple d'Éphèse avec ses autels, ses colonnes et ses portiques ; pour *Guillaume Tell,* « l'enceinte d'un lac où l'on apercevoit des rochers entassés jusqu'aux nues » (3). En outre, lorsqu'une œuvre exigea des « changements », Le Kain eut grand soin de les observer. Il ne donna plus *Le Cid* dans « une chambre à quatre portes », mais dans trois décors différents : « l'appartement de Chimène, orné d'une architecture gothique telle qu'elle étoit en usage au onzième siècle » ; le palais du Roi ; « une place publique tout à fait dans l'obscurité » (4). Et ces

(1) Cf. le *Mémoire commencé par* Laurent Mahelot *et continué par* Michel Laurent *en l'année 1673,* éd. cit., *passim.*

(2) Etudes manuscrites de Le Kain, Bibliothèque nationale, fonds français, manuscrits, 12.534.

(3) Cf. *Mémoires secrets*, III, p. 116.

(4) Etudes manuscrites de Le Kain. La plupart de ces décors furent exécutés par Paul-Antoine Brunetti. Nous sommes assez mal renseignés sur cet artiste. D'origine lombarde, il s'établit à Paris vers 1730. Il brossa pour la Comédie Française un salon, un *Molière*, une place publique, un jardin, un camp, les décors d'*Athalie*, de *Mérope*, de *Sémiramis,* du *Triumvirat,* d'*Olympie,* de *Guillaume Tell* et d'*Hypermnestre.* Aucune de ses maquettes ne nous est parvenue. Ses compositions ressemblaient sans doute à celles de Giovanni Maria Bibiena : des paysages touffus et réguliers, des architectures baroques surchargées d'arcades, de colonnes, de pilastres, de balcons et de statues.

décorations furent artistement composées. Non seulement elles se distinguèrent par une recherche de la couleur locale, mais, comme le voulait Diderot (1), elles furent assez discrètes pour ne pas détourner à leur profit l'attention du public. Elles ne continrent que les accessoires et les meubles nécessaires : des statues, des bancs, des tables, des lustres et des flambeaux (2).

Les décors choisis, leur éclairage réglé (3), Le Kain établit avec le plus grand soin *la marche scénique* des tragédies qu'il se charge de monter. Il défend aux comédiens de se camper devant le trou du souffleur et d'y débiter leur texte, comme les ténors italiens et les *prime donne* chantent un duo d'amour. Avec lui le moins de convention possible : les personnages se modèlent sur la nature ; ils *agissent* leurs rôles ; ils animent leurs scènes par des mouvements et des passades habilement calculés. Les figurants prennent aussi part à l'action. On ne les voit plus immobiles au fond du théâtre, ainsi que des sentinelles. Ils forment des groupes vivants, des cortèges harmonieux.

Enfin notre acteur introduit dans le spectacle tragique un élément nouveau : l'élément musical. De tout temps la Comédie-Française avait eu son orchestre (4), qui jouait avant les pièces et durant les entr'actes ; mais les airs qu'il faisait entendre n'avaient aucun rapport avec les œuvres représentées (5). Le Kain jugea que l'exécution de symphonies inspirées

(1) Cf. *De la Poésie dramatique*. (*Œuvres* de Diderot, éd. Assézat, VII, p. 374 et 375.)

(2) Ces meubles et ces accessoires laissaient sans doute à désirer comme exactitude. Dans la gouache de Fesch représentant une scène de *Sertorius* (voyez plus haut, p. 54), la table et les deux candélabres sont du plus pur Louis XV.

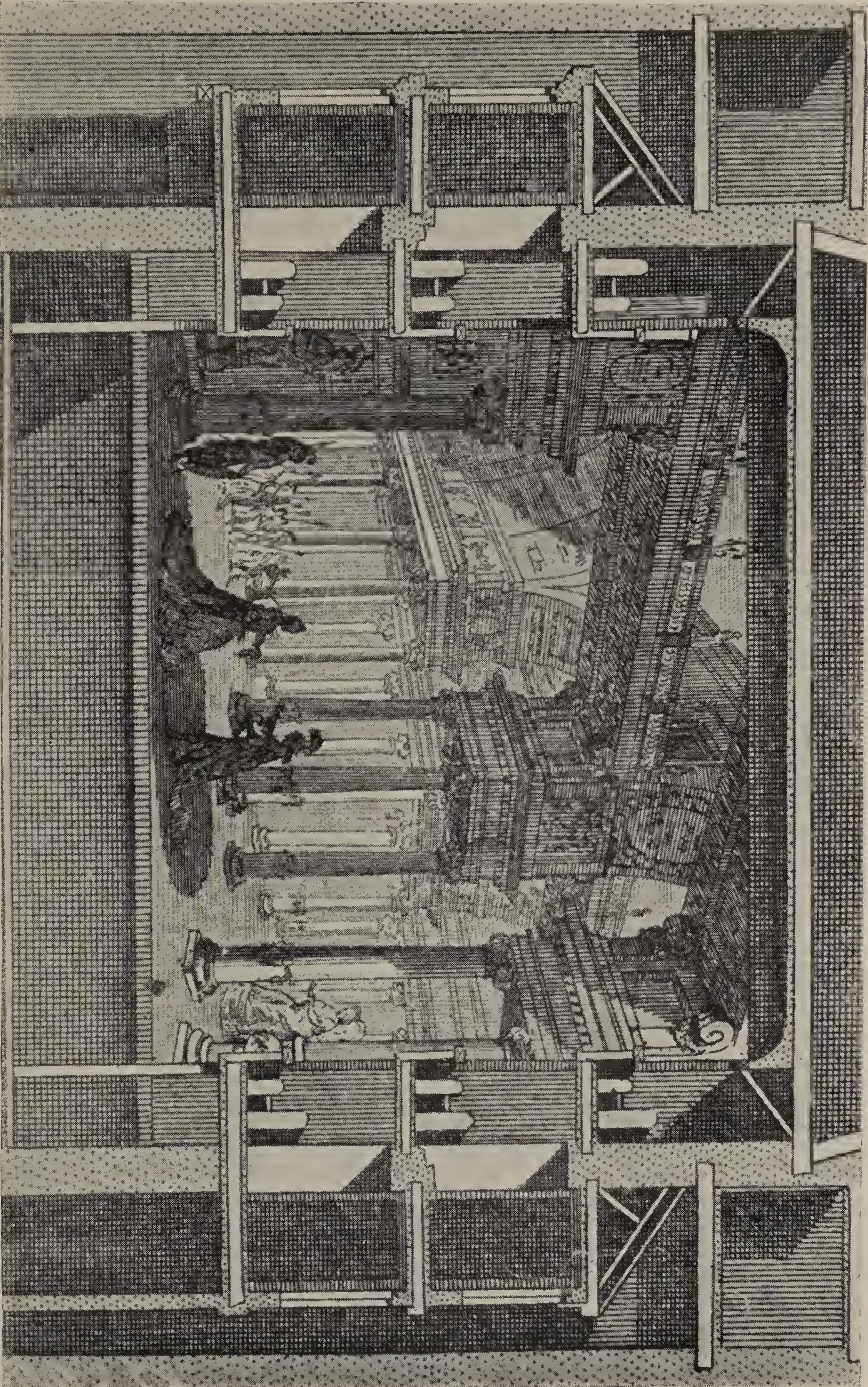
(3) La scène s'éclairait au moyen d'une rampe et de portants. Les lumières de la rampe étaient placées sur une trappe large de trente centimètres environ. Cette trappe partait des extrémités du proscénium et allait jusqu'au trou du souffleur. Pour obscurcir le théâtre, on la tirait dans les dessous. Quant aux portants, on en masquait les feux par un volet. Ajoutons que lorsqu'un acte se passait dans un intérieur et la nuit, on descendait un lustre des cintres.

(4) Sur l'histoire de cet orchestre et son organisation, voyez Bonassies (J.) : *La Musique à la Comédie-Française.*

(5) Ce désaccord n'avait pas laissé de choquer un habitué du parterre « Je voudrois, écrivit-il aux comédiens, préparer les esprits des spectateurs qui vont entendre les

UN DÉCOR DE TRAGÉDIE

Gravure de G. Bernard, extraite de *l'Encyclopédie.*



de ces ouvrages en augmenterait l'effet et aiderait le spectateur à les mieux goûter. Il résolut de tenter l'épreuve dans *Le Triumvirat* (1). « Les connaisseurs ayant approuvé son essai, depuis lors » il accompagna « nos tragédies de morceaux convenant à leurs caractères » (2).

Nous avons emprunté les détails qui précèdent aux cahiers où Le Kain notait ses idées sur l'art théâtral. Ces manuscrits contiennent encore, sous forme de tableaux, la *mise en scène* de cinquante-huit tragédies (3). Tout y est mentionné : le nombre et l'emploi des personnages, leurs costumes, la description des décors, la liste des accessoires, les répliques du machiniste et du « maître de musique », les évolutions des « assistants ». Publions un de ces tableaux ; rien ne montrera mieux avec quelle conscience Le Kain remplissait ses devoirs de régisseur.

belles pièces de Corneille, les tragédies de *Sémiramis*, d'*Electre*, de *Tancrède*, etc., par les belles et nerveuses ouvertures du grand Rameau ; j'en lierais les actes par des airs touchants et mélodieux, propres à fomenter la durée de cet attendrissement délicieux que ces chefs-d'œuvre versent dans tous les sens... Après l'apparition de l'ombre de Ninus, quel effet ne produirait pas, par exemple, le lugubre prélude qui caractérise le monologue plaintif et sépulcral de

Tristes apprêts, pâles flambeaux !

dans *Castor et Pollux* ! » (Cf. *Mercure*, 1er juillet 1764, p. 205.)

(1) Voyez plus haut, p. 105.

(2) Par exemple, entre le quatrième et le cinquième acte d'*Andromaque*, la musique « peignait » « la célébration d'un mariage troublée par des cris, qui annoncent la plus horrible catastrophe, telle que peut être la mort d'un très grand Roi ». Entre le premier et le second acte d'*Adélaïde*, c'était « un bruit de guerre et des cris de victoire » qu'exprimait l'orchestre. (Etudes de Le Kain.)

(3) A savoir: *Absalon*, *Adélaïde Duguesclin*, *Alzire*, *Amasis*, *Andromaque*, *Andronic*, *Ariane*, *Athalie*, *Atrée et Thyeste*, *Bajazet*, *Bérénice*, *Britannicus*, *Brutus*, *Cinna*, *Didon*, *Electre*, *Gustave Vasa*, *Héraclius*, *Hérode et Marianne*, *Horace*, *Hypermnestre*, *Inès de Castro*, *Ino et Mélicerte*, *Iphigénie en Aulide*, *Iphigénie en Tauride*, *Le Cid*, *Le Comte d'Essex*, *La Mort de César*, *La Mort de Pompée*, *Le Siège de Calais*, *Les Troyennes*, *L'Orphelin de la Chine*, *Mahomet*, *Mahomet II*, *Manlius*, *Médée*, *Mérope*, *Nicomède*, *Œdipe*, *Olympie*, *Oreste*, *Phèdre*, *Philoctète*, *Polyeucte*, *Pyrrhus*, *Rhadamiste et Zénobie*, *Rodogune*, *Rome sauvée*, *Scévole*, *Sémiramis*, *Sertorius*, *Spartacus*, *Tancrède*, *Tyridate*, *Venceslas*, *Warwick*, *Zaïre*, *Zelmire*.

ALZIRE

Sixième tragédie de Monsieur de Voltaire, représentée pour la première fois le vingt-sept janvier mil-sept-cent-trente-six, eut vingt représentations. Le sujet de cette tragédie est purement d'imagination. Il n'est rien d'historique dans ce Poëme que l'époque de la conquête du Nouveau-Monde, où les Espagnols fixèrent leurs premiers établissements, après la défaite de Pizarre, ancien gouverneur pour Charles-Quint, l'an 1552.

EMPLOIS.	ROSLES.	QUALITÉ DES PERSONNAGES.	VÊTEMENTS.
1er Rosle. . .	Zamore *.	Souverain d'une partie du Potose, déthroné par les Espagnols.	Habit américain.
2e Rosle. . .	Dom Guzman.	Vice-Roy du Pérou, sous le règne de Philippe II. Roy d'Espagne.	Habit espagnol du seizième siècle.
1er Roy. . .	Dom Alvarès.	Père de Dom Guzman	» »
2e Roy . . .	Montèze.	Souverain dépossédé d'une partie du Pérou.	Habit américain.
1er Confident .	L'Américain parlant à la dernière scène du second acte.		
2e Confident. .	Dom Alonze.	Officier de la Garde Espagnolle.	Habit espagnol du seizième siècle.
3e Confident. .	L'Américain parlant à la scène 1re du second acte **.		
1er Rosle. . .	Alzire.	Fille de Montèze, promise à Zamore et mariée à Guzman.	Habits d'Américaines (pour Alzire, Emire et Céphane)
1re Confidente.	Emire.	Américaines attachées à Alzire.	
2e Confidente .	Céphane.	(Emire et Céphane)	

* Il est important d'avertir ceux qui jouëront le rôle de Zamore que le déguisement de ce Prince est indispensable dans le cinquième acte, car il seroit contre toute vraysemblance qu'il eût pu pénétrer jusqu'à l'intérieur du Palais de Guzman avec ses vêtements nationaux. Le Théâtre de Paris a négligé trop longtemps les recherches de la vérité qui doivent servir de règle à tous les théâtres de l'Europe.

** Quoyque toutes les éditions d'*Alzire* annoncent que cet Américain soit l'unique Interlocuteur et le seul qui réponde pour ses compatriotes, néanmoins, on a crû devoir suivre dans cette distribution les anciennes traditions de Mr. de Voltaire, qui divisaient ce rosle entre deux Personnages ; l'effet de la scène en est bien plus naturel et beaucoup plus théâtral.

Assistants.

Six courtisans espagnols de la Cour de Dom Guzmam,
Douze Espagnols populaires attachés au parti de Dom Guzman.
Douze soldats de la garde espagnolle et un chef.
Dix-huit Américains de la suite de Zamore.

La scène est dans la ville de Los-Reyes, aujourd'hui Lima. Cette ville dont Pizarre a jeté les fondements est devenüe la capitalle des possessions espagnolles dans la partie méridionalle du Pérou ; son commerce est considérable malgré l'immense quantité de moines et de nones, qui occupent un quart du terrain habité. Les tremblemens de terre y sont fréquents. Celuy du 26 octobre 1746 détruisit cette colonie presque de fond en comble.

Maître de musique.

Suivant la réplique, qui sera donnée au Maître de musique par le Souffleur dans le cours de la scène cinquième du second Acte, une partie de l'orchestre, composée d'une timballe, de deux trompettes et de deux clarinettes, peint derrière le théâtre une musique qui annonce un grand jour de fête ; il faut observer que cette espèce de concert ne doit durer tout au plus que trois minutes, qu'il s'annonce d'abord avec beaucoup de douceur, qu'ensuite il augmente, et qu'insensiblement il diminue au point de n'être plus du tout entendu. Le même objet de simphonie continüe pleinement dans l'intervalle du second et du troisième acte. Entre le troisième et le quatrième acte, la simphonie doit peindre un bruit de guerre et de victoire remportée par Guzman sur les Américains.

Secrétaire souffleur.

Note des acteurs qui jouënt dans le premier acte, donnée au 1er Semainier :

Dom Alvarez, Dom Guzman, Montèze, Alzire.

Réplique à donner au Maître de musique pour le bruit de la fête du mariage :

Ce que j'aime est peut-être en des mains que j'abhorre ;
Je n'ay d'autre douceur que d'en douter encore.

Réplique à donner au Machiniste pour faire ronfler le canon, qui dure environ trois minutes, en diminuant insensiblement :

Ce que j'aime est peut-être en des mains que j'abhorre ;
Je n'ay d'autre douceur que d'en douter encore.

Au même pour faire baisser le rideau à la fin du cinquième acte :

Mon cœur désespéré se soumet, s'abandonne
Aux volontés d'un Dieu qui frappe et qui pardonne *.

Machiniste décorateur.

Le théâtre doit représenter une gallerie d'architecture gothique, telle qu'elle étoit en usage sous le règne de Charles-Quint et de François Premier. Le fond de la gallerie conduit à l'appartement du Vice-Roy, la droite à celui d'Alzire et la gauche à la résidence de Montèze.

Au commencement du quatrième acte faire descendre du ceintre quatre lustres allumés, qui annoncent que la scène se passe dans la nuit, et ne les enlever qu'à la fin du même acte.

Tailleur magazinier.

Préparer trente et un habits espagnols, dont six pour les courtisans, douze pour le peuple, un pour le chef de la garde et douze pour les soldats avec les chaussures, coëffures et armures usitées dans le seizième siècle. Plus dix-huit habits d'Américains sans armure. Il faut noter que ces derniers paraissent tous enchaînés à la dernière scène du cinquième acte.

Premier garçon de théâtre.

Faire placer dès le premier acte deux fauteuils sur la scène, l'un

* Je crois qu'il est imprudent de suivre l'exemple des Comédiens-François, qui suppriment les quatre derniers vers de cette tragédie. Ils renferment la morale de toute la pièce, morale d'autant plus admirable, qu'elle est parfaitement conforme aux Lois de la Religion chrétienne, puisqu'ils peignent la résignation la plus soumise d'un chrétien aux décrets de la Providence.

à droite et l'autre à gauche, et en préparer un troisième sur lequel on amène Guzman à la dernière scène du cinquième acte.

Commandant des Assistants.

RÉPLIQUES POUR LES ENTRÉES ET POUR LES SORTIES :	ACTIONS :
	ACTE II. — SCÈNE PREMIÈRE.
Entrée de Zamore.	Les dix-huit Américains se rangent neuf à droite et neuf à gauche, en formant tous un grand demi-cercle autour de Zamore.
	SCÈNE DEUXIÈME.
Alvarès : *Soyez libres, vivez.*	Le centre du demi-cercle se recule un peu pour laisser à Alvarès la liberté d'entrer en scène et se remet ensuite dans la même position.
	SCÈNE TROISIÈME.
Je te quitte un moment, mais c'est pour te servir *Et pour serrer les nœuds qui vont tous nous unir.*	Le centre du demi-cercle se rouvre de nouveau pour laisser sortir Alvarès, et reprend sa première position.
	SCÈNE QUATRIÈME.
Un cœur infortuné n'est point sans défiance... *Mais quel autre vieillard à mes regards s'avance ?*	Le centre du demi-cercle fait la même opération qu'à la scène seconde, autant pour s'ouvrir que pour se refermer à l'arrivée de Montèze.

SCÈNE CINQUIÈME.

Crains de porter Zamore au dernier désespoir ;
Reprends un cœur humain que ta vertu bannie...

Le centre du demi-cercle fait la même opération que cy-dessus pour laisser entrer en scène l'officier de la Garde espagnolle, qui arrive avec six soldats, lesquels se tiennent sous le vestibule, sur une seule ligne, et ne sortent de la scène que quand l'officier les remmène.

SCÈNE SIXIÈME.

Je n'ay d'autre douceur que d'en douter encore.

Les Américains, au bruit du canon et des trompettes, se répandent çà et là sur la scène avec des démonstrations d'effroy et se retirent tous pêle-mêle et sans ordre, lorsque Zamore sort.

ACTE III. — SCÈNE CINQUIÈME.

Entrée avec Guzman et Alvarès.

O ciel ! c'est Guzman même, et son père avec luy.

Les six courtisans espagnols se rangent sans ordre derrière Guzman en longeant un peu les ailes du théâtre pour laisser le fond plus libre.

Guzman :

Votre supplice est prêt, mon rival va périr.
Holà ! soldats !

L'officier et les douze soldats de la Garde entrent sur la scène, occupant le fond et divisés en deux parties, à scavoir : six à droite et six à gauche, l'officier au centre.

SCÈNE SIXIÈME.

Guzman :

Qu'on l'entraîne !

Deux soldats de la droite et deux soldats de la gauche se détachent de leur division et vont se ranger derrière Zamore, qu'ils entourent lorsqu'il sort de scène.

Guzman :

Seigneur, je songe à vaincre et je l'appris de vous ;
J'y vole, adieu.

Les six courtisans espagnols, le reste de la Garde et l'officier à leur tête suivent Guzman.

ACTE IV. — SCÈNE QUATRIÈME.

Entrée avec Zamore.

Un soldat espagnol sans arme à feu se tient dans le fond, adossé à l'une des colonnes du vestibule.

Zamore :

Soldat, guide mes pas.

Le soldat précède Zamore et sort par le côté opposé où il est entré.

SCÈNE CINQUIÈME.

Sont tous également l'ouvrage de tes mains.
Mais de quels cris affreux mon oreille est frappée !
J'entends nommer Zamore. O ciel ! on m'a trompée.
Le bruit redouble. On vient. Ah ! Zamore est perdu

Comme cette action se passe derrière le théâtre, il faut bien observer qu'elle soit graduée, comme elle est désignée dans la réplique. Les trente assistants qui doivent peindre ce tumulte se diviseront en trois parties, à sçavoir : dix répandus sur la droite, dix sur la gauche et dix derrière la toile du fond. On en désignera deux de chaque division pour le cri de *Zamore !* qui doit être lugubre et paraître venir de très loin.

SCÈNE SEPTIÈME.

Entrée de l'officier :

Que pourrez-vous, Madame? ô ciel!
Je peux mourir !

Six soldats de la Garde espagnolle se tiennent sous le vestibule, rangés trois à droite et trois gauche. La première colonne précède et l'autre suit Alzire, lorsqu'elle quitte la scène.

Acte V. — SCÈNE PREMIÈRE.

Entrée avec Alzire.

Les deux soldats espagnols, qui accompagnent Alzire, se tiennent dans le fond adossés contre les deux pilastres du vestibule.

SCÈNE QUATRIÈME.

Entrée avec Zamore.

Zamore va mourir dans des tourments affreux...

Les deux soldats espagnols, qui accompagnent Zamore, se rangent à côté de leurs camarades, l'un à droite et l'autre à gauche, en observant de laisser le portique du vestibule très libre.

SCÈNE SEPTIÈME.

Entrée avec Guzman.

S'empressant près de lui, vient se rassasier.
Du sang de son époux et de son meurtrier.

Quatre soldats apportent Guzman mourant sur un fauteuil et le déposent au centre du théâtre, à peu près à huit pieds de distance de la rampe. Les six courtisans se rangent derrière le fauteuil de Guzman. L'officier de la Garde est à côté de luy. Les douze soldats se divisent en deux parties, six à droite et six à gauche, et se mettent en haye face-à-face.

Le peuple se tient épars dans le fond. Les dix-huit Américains enchaînés se groupent à neuf de hauteur à gauche de Guzman et tous mettent un genou en terre, lorsque Montèze leur en donne l'exemple, et ils ne se relèvent qu'à l'imitation de Zamore. Tout le monde se tient dans la même disposition jusqu'à ce que l'on baisse le rideau (1).

(1) Etudes manuscrites de Le Kain.

On le voit, grâce au génie de Le Kain, l'art scénique s'est entièrement transformé. Les places du théâtre, qui nuisaient à l'illusion, sont à jamais supprimées. Nos chefs-d'œuvre se jouent dans un décor exact, où les personnages agissent avec naturel. La représentation d'une tragédie ne se borne plus à « une conversation sous un lustre » ; c'est, comme le voulait Voltaire, « un véritable spectacle », « une peinture animée », qui frappe à la fois « l'âme et les yeux. » (1)

*
* *

Il nous reste à mentionner un projet de Le Kain, que Louis XV eut le tort de ne pas seconder.

Au XVIIIe siècle, les comédiens, pour la plupart, se formaient dans des troupes nomades ou sur des scènes de société. Ils y acquéraient l'habitude des planches, mais de la sorte ils n'apprenaient guère les principes de leur art, la grammaire de leur métier. Notre acteur voulut remédier à cet inconvénient en créant une *Ecole royale dramatique.* Il en esquissa les règlements et les statuts dans un curieux *mémoire,* qu'il soumit en 1759 (2) à l'approbation des Gentilshommes de la Chambre.

Le Roi, disait ce rapport, serait « respectueusement prié » de prélever chaque année sur la caisse des Menus un fonds de vingt mille livres. Cet argent servirait à payer les honoraires des professeurs et l'entretien de quatorze élèves. (Huit hommes et six femmes.) (3). On choisirait ceux-ci « d'une figure honnête, de mœurs douces et d'une taille avantageuse ». On leur donnerait trois leçons par semaine et l'on bâtirait dans la

(1) Cf. la Dédicace de *Tancrède* et la Préface des *Scythes*. (*Œuvres* de Voltaire, éd. Moland, V, p. 496 et 497 ; VI, p. 268.)
(2) Geoffroy : *Cours de Littérature dramatique,* IV, p. 176.
(3) On admettrait les hommes à partir de seize ans, les femmes à partir de quatorze.

grande salle du Luxembourg un petit théâtre, sur lequel ils essaieraient leurs talents. Après trois ans de « noviciat », les deux sujets les plus méritants recevraient une pension de deux cents livres et « le brevet d'*élève* de l'*École royale dramatique* ». Les Gentilshommes de la Chambre les réclameraient alors pour la Comédie-Française ou les autoriseraient à entrer dans une troupe de province. En ce dernier cas il leur serait interdit de s'engager pour un *emploi* différent du leur et surtout de chanter dans les opéras comiques, « ce genre étant le plus incompatible avec ce qu'on appelle *la bonne comédie* ». Si cependant, « attirés par l'appas du gain », ils enfreignaient ces défenses, on supprimerait leur pension et déchirerait leur brevet. On agirait de même si leur conduite laissait à désirer ou s'ils se faisaient assigner en justice « pour cause de dettes, de scandale et de libertinage. » (1)

Les propositions de Le Kain ne furent pas adoptées, mais le Roi accorda cinq cents livres de pension à ceux de ses comédiens qui, par un enseignement particulier, formeraient quelque bon élève. En 1769 notre acteur reçut cette récompense pour « avoir mis Mme Vestris au théâtre. » (2)

A l'avènement de Louis XVI, Le Kain revint à son idée et obtint avec Préville un privilège ainsi qu'une subvention de douze mille francs pour fonder une Ecole de déclamation. Par malheur, sa mauvaise santé l'obligea bientôt à abandonner à son camarade la direction de cet institut. (3)

(1) Cf. Le Kain : *Mémoires*, p. 392 et suiv.
(2) Cf. Campardon (E.) : *Les Comédiens du Roi de la Troupe française*, p. 209. Françoise-Marie-Rosette Gourgaud, *femme* Vestris, naquit à Marseille (paroisse Saint-Ferréol) le 7 avril 1743. Elle fit son apprentissage d'actrice à la Cour du Duc Charles-Eugène de Wurtemberg. Le 19 décembre 1768 elle débutait brillamment au Théâtre-Français dans l'emploi des *princesses tragiques*. On la reçut le 11 février 1769. Elle se retira le 23 septembre 1803 et mourut l'année d'après, le 5 octobre. Citons parmi ses meilleurs rôles du répertoire : Emilie, Pauline, Hermione, Roxane, Alzire, Aménaïde Au nombre de ses plus remarquables créations figurent : Irène, Gabrielle de Vergy. Jeanne de Naples. Le Janinet, que nous reproduisons, représente Mme Vestris dans ce dernier personnage.
(3) Cf. *Mémoires secrets*, VII, p. 183 ; Préville : *Mémoires*, p. 26.

Mme VESTRIS DANS LE ROLE DE JEANNE DE NAPLES

(Gravure de Janinet.)



CHAPITRE VIII

LES DERNIÈRES ANNÉES DE LE KAIN.

Sa mauvaise santé. — Ses saisons à Aix-la-Chapelle et à Bagnères-de-Bigorre. — La cauchoise. — Mme Benoît. — Représentation du 24 janvier 1778. — Mort du tragédien. — Retour de Voltaire. — Conclusion.

Durant les dix dernières années de sa vie, Le Kain fut constamment arrêté par la maladie. Robuste d'apparence, il était en réalité de complexion délicate. Ses cordes vocales d'une extrême fragilité réclamaient des soins à tout moment, et ses reins, qui fonctionnaient mal, lui causaient « les plus horribles douleurs ». Enfin les fatigues de la scène, les tournées continuelles, les soucis d'argent, les chagrins domestiques, avaient altéré sa santé. Pour la rétablir, il refrène son activité dévorante ; il se retire à la campagne, à Fontenay-sous-Bois, où il s'est acheté « la maisonnette du sage » (1); il se traite au petit-lait et va prendre les eaux que ses médecins lui prescrivent. Mais, hélas ! rien n'y fait. Ses maux s'accroissent et s'aggravent, ses forces diminuent. Seuls, ses talents demeurent intacts. On dirait même qu'il met ses absences à profit pour se perfec-

(1) Il ne reste plus trace de cette maisonnette, où Le Kain aimait à séjourner et qu'il ne cessa d'embellir. « Les habitants de Fontenay, rapporte Firmin (*Parallèle entre Talma et Le Kain*, p. 25), le regardaient comme un père. Il fit entreprendre des travaux considérables dans l'intention de les occuper, et par ce moyen vint à leur secours d'une manière honorable pour eux. »

Notre acteur avait comme voisin de campagne Marcel, le célèbre maître à danser, qui, possesseur d'un luxueux château, jouait au seigneur de village. (Cf. la lettre de Le Kain à M. Trudaine (2 septembre 1765) publiée dans les *Mémoires* du tragédien p. 341.)

tionner. Chacune de ses rentrées lui vaut un véritable triomphe (1).

Le 30 janvier 1768, *Les Mémoires secrets* notent que « le Sieur Le Kain périclite ». « Il a des obstructions et l'on craint qu'il ne soit hors d'état de reprendre ses rôles. » (2) Depuis longtemps, en effet, le tragédien, dangereusement malade, s'était vu forcé d'interrompre son service (3). Il ne reparut à la Comédie-Française qu'au milieu d'avril dans *Britannicus* et dans *Gustave Vasa* (4).

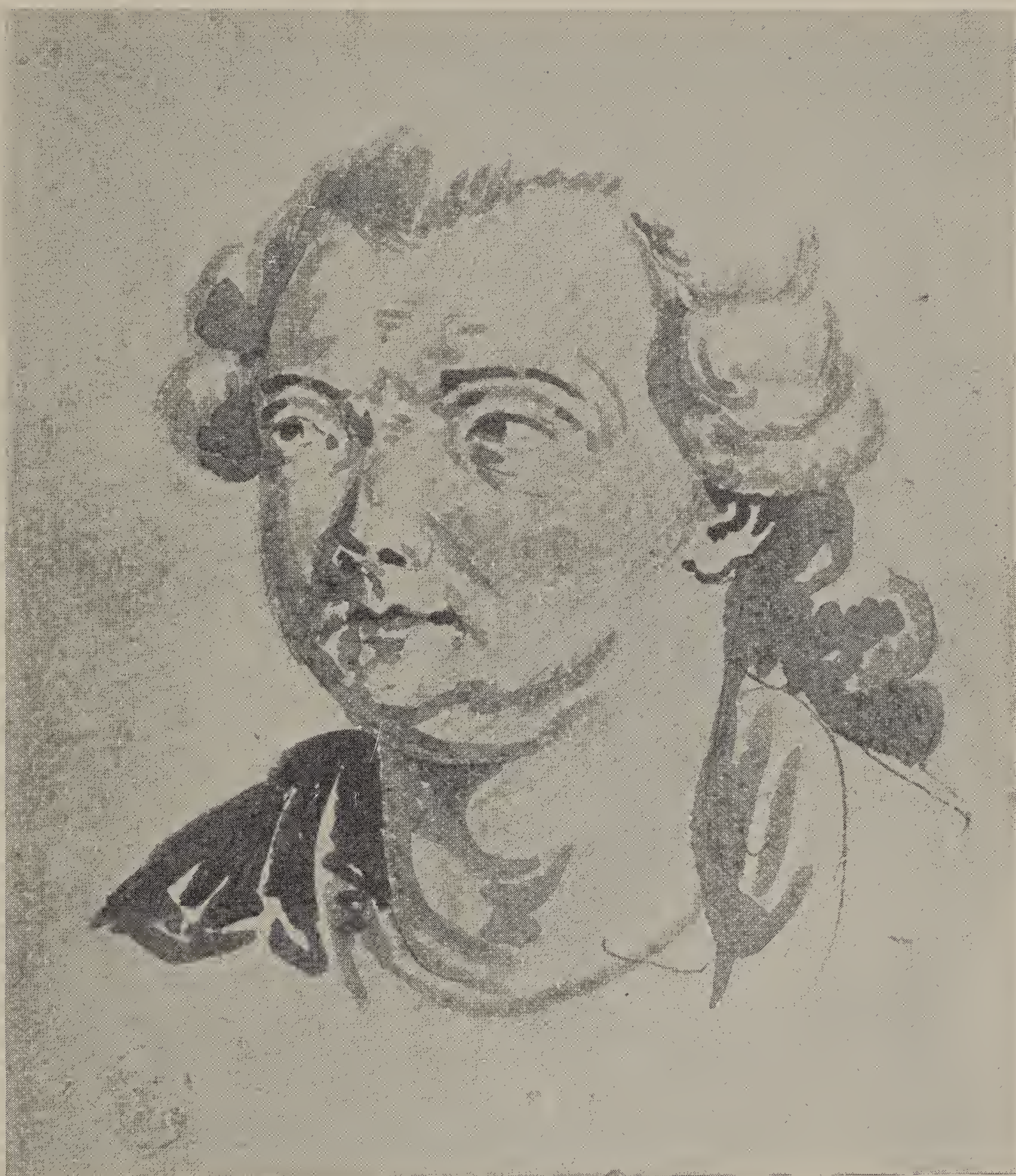
« Sa rentrée, constate *Le Mercure*, a produit l'effet que le retour d'un acteur si justement chéri du public avoit droit de produire. Elle fait d'autant plus désirer que sa santé absolument raffermie nous fasse jouir cet hiver de tous les plaisirs que nous promettent ses talents ». (5)

A la fin de mai, pour achever de se remettre, Le Kain se rend aux bains d'Aix-la-Chapelle (6) et de Spa. Ces cures ne laissent pas d'être coûteuses. Elles ont bientôt épuisé la bourse

(1) Cf. La Harpe : *Correspondance littéraire*, II, p. 290.
(2) Cf. *Mémoires secrets*, III, p. 291, 6.
(3) Voir dans *Le Mercure* d'avril 1776 le discours de clôture prononcé par Dauberval. L'année 1767-1768, Le Kain ne joua que trente-quatre fois à la Comédie-Française et ne donna pas de représentations en province.
(4) Le mercredi 13 avril dans *Britannicus* et le mercredi 20 dans *Gustave*. Avec le chef-d'œuvre de Racine, on donnait *Le Somnambule*, comédie en un acte, en prose, de Pont-de-Veyle ; la recette atteignit 2.791 livres. La tragédie de Piron était suivie du *Cercle*, comédie en un acte, en prose, de Poinsinet ; la recette fut de 2.973 livres. (Archives de la Comédie-Française, registre de l'année 1768-1769.)
(5) Cf. *Mercure*, mai 1768, p. 181.
(6) Les eaux d'Aix-la-Chapelle étaient fort à la mode au XVIIIe siècle. On y soignait les rhumatismes, les catarrhes, les maladies du foie, de la vessie, du système lymphatique et... ce qu'on y soigne principalement aujourd'hui. Les baigneurs n'engendraient pas la mélancolie. « L'après-dîner, raconte Marmontel (Ed. Belin, I, p. 270), c'étoient des promenades ; le soir, c'étoit la danse à l'assemblée du *Ridotto*, où l'on jouoit gros jeu. » Parfois, on avait aussi le plaisir du théâtre. Le 7 juillet 1768, Le Kain écrit à un ami : « Les bourguemestres et le mayeur de cette ville se sont longtemps disputés pour savoir sous quelle autorité de ces deux degrés de magistrature seroit une troupe de comédie. En attendant que l'empereur ait jugé le procès, les étrangers et les bourgeois sont obligés de s'en passer... J'ignore comment nos belles dames de Paris peuvent tenir ici sans spectacle et sans musique. Les eaux, qui sont mauvaises à boire, leur donnent des indigestions, et le tout parce que M. le mayeur, qui est une *bête*, et M. le bourguemestre, qui est un *butor*, sont plus fiers et plus étonnés de leurs droits que La Ruette ne l'est de sa fortune. » (Cf. *Catalogue de la Collection d'autographes* de M. C. Hervey, Paris, Lefèbvre, 1854, p. 95.)

LE KAIN

(Sépia, auteur inconnu, *Musée Carnavalet.*)



de l'artiste, et les cinquante louis dont il s'est muni ne suffisent pas à sa dépense.

« La mort de la Reine, écrit-il à un ami, la clôture du théâtre (1), tous ces événements fâcheux pour tous le sont encore davantage pour moi, qui ay besoin dans ce moment critique de secours étrangers. Si j'avois l'heureuse éfronterie d'un jeune fat de votre connoissance et de la mienne, je n'aurois pas eu besoin d'en solliciter. La confrérie des jolies p...... de Paris auroit suffisamment pourvu à mes petites nécessités, mais on s'inquiète peu dans ce monde des bonnes gens, qui se tiennent chez eux et qui payent leurs dettes » (2).

Quelques représentations à Spa, à Liége et à Bruxelles tirèrent Le Kain de cette mauvaise posture (3) et lui permirent de regagner Paris, où l'attendait une agréable surprise : pendant son absence, à l'*assemblée* du 11 octobre, ses camarades, qui connaissaient l'état de ses finances, avaient résolu de donner un spectacle à son profit (4). Le public s'empressa de seconder ce généreux dessein. Ce fut à qui « enchérirait de magnificence ». On paya les places le double, le triple et le quadruple de leur valeur (5). La soirée, composée de *Sémiramis* et du *Sage étourdi* (6), eut lieu le vendredi 2 décembre. On acclama le bénéficiaire dans le rôle d'Arzace et la recette atteignit la forte somme de 4.764 livres. (7)

L'année suivante, la santé du tragédien ne s'est guère améliorée. Il passe les mois d'août et de septembre à Bagnères-de-Bigorre, dont on lui a conseillé les eaux pour ses rhumatismes et son obstruction rénale (8). Après une courte tournée (Tou-

(1) Marie Leczinska était morte le 24 juin. Par ordre du Roi, la Comédie-Française ferma ses portes en signe de deuil jusqu'au 17 juillet.

(2) Lettre de Le Kain à un ami, Spa, 20 juillet 1768 Autographe communiqué par M. N. Charavay.

(3) A Spa, Le Kain joua *Tancrède* et *Warwick;* à Liége, *Le Comte d'Essex, Tancrède, Warwick* et *Adélaïde ;* à Bruxelles, *Mahomet, Tancrède* et *Alzire.*

(4) Cf. *Mercure*, novembre 1768, p. 175.

(5) Cf. *Mémoires secrets*, IV, p. 158.

(6) Comédie en trois actes, en vers, de Boissy, représentée pour la première fois le 14 juillet 1745.

(7) Archives de la Comédie-Française, sociétaires, dossier Le Kain.

(8) Voir à l'appendice la lettre III, où Le Kain parle de son séjour à Bagnères.

louse, Avignon, Lyon) (1), il rentre le 28 octobre à la Comédie-Française, où ses nombreux admirateurs lui font un chaleureux accueil dans *L'Orphelin de la Chine* (2).

Le Kain eut fort à souffrir des rigueurs de l'hiver. Au printemps, il se trouva si mal qu'on le considéra comme perdu (3). On fit même courir le bruit de sa mort et l'on devine quelle douleur ressentit Voltaire en apprenant cette nouvelle. Par bonheur, on ne tarda pas à la démentir. Remis de son émotion, « au comble de la joie », le poète s'empressa de féliciter « son très grand et très cher soutien de la tragédie expirante » :

« On avait dit dans la chambre du Roi que vous étiez mort ; on me l'avait mandé, et, au lieu de vous répondre, je vous ai pleuré. Dieu merci, j'apprends que vous êtes en vie. La vérité ne se dit guère dans la chambre du Roi.

« Vous allez briller à Versailles et faire voir à Mme la Dauphine ce que c'est que la tragédie française bien jouée. Elle n'en a sûrement pas l'idée.

« Pigalle, mon cher ami, tout Pigalle, tout Phidias qu'il est, ne pourra jamais animer le marbre comme vous animez la nature sur le théâtre. Vous avez au-dessus des sculpteurs et des peintres un grand avantage, c'est celui de peindre tous les sentiments et toutes les attitudes, et ils n'en peuvent exprimer qu'un seul. » (4)

Pour être sauvé, notre acteur n'en restait pas moins dans un

(1) A Toulouse, Le Kain donne *Gustave*, *Tancrède*, *Warwick*, *Alzire* ; à Avignon, *Le Comte d'Essex*, *Mahomet*, *Alzire* ; à Lyon, *Gustave*.

(2) Cf. *Mercure*, décembre 1769, p. 165. Et *Les Mémoires secrets* (IV, p. 325) notent avec leur malveillance habituelle : « Il y a eu un grand concours à la Comédie-Françoise à cause de la rentrée du Sieur Le Kain, qui étoit allé aux eaux pour le rétablissement de sa santé. Il a joué dans *L'Orphelin de la Chine*. On ne sauroit rendre les transports indicibles du public en revoyant cet acteur, qu'on regarde comme le premier de la scène, malgré son défaut d'organe, sa figure ignoble et son jeu trop souvent forcé. Mais on ne peut lui refuser une intelligence supérieure, une plénitude de jeu qui lui fait remplir le théâtre sans aucun vuide et avec une chaleur, dont l'atmosphère embrase nécessairement le spectateur. » Le 28 octobre 1769, avec *L'Orphelin de la Chine*, on donnait *Les Folies amoureuses*. La recette fut de 2.665 livres. (Archives de la Comédie-Française, registre de l'année 1769-1770.)

(3) Cf. Collé (C.) : *Journal*, III, p. 253.

(4) Cf. Lettre de Voltaire à Le Kain, 25 avril 1770. Et le même jour, l'auteur de *Zaïre* écrivait au Comte d'Argental : « Mon cher ange, on m'avait mandé que Le Kain était mort ; passe pour moi, qui ai, comme vous le savez, soixante-dix sept ans et qui n'en peux plus ; mais il faut que Le Kain vive et qu'il fasse vivre mes enfants. »

état inquiétant. Aux noces de Marie-Antoinette, il remplit le rôle d'Abner (1), mais telle était sa faiblesse qu'il dut s'éloigner de la scène pendant près d'une année. Ce fut seulement le 4 février 1771 qu'il reparut à la Comédie-Française dans *Britannicus* (2). On le trouva « supérieur à lui-même ». La Harpe le combla d'éloges (3) et six semaines plus tard, après une représentation de *Tancrède* (4), Grimm lui consacra ces lignes enthousiastes :

« Que dirai-je de Le Kain? Il semble qu'il n'ait employé le temps de sa maladie et de sa retraite que pour porter son talent à un degré de sublimité dont il est impossible de se former une idée, quand on ne l'a point vu. Hors du théâtre sa figure est laide, et il devient au théâtre beau, noble, touchant, pathétique, et dispose de votre âme à son gré. Dans le rôle de Tancrède, il ne dit pas un mot qui ne vous ravisse d'admiration ou ne vous arrache des larmes. Il faut compter cet acteur parmi les phénomènes rares que la nature se plaît à former de temps en temps, mais qu'elle n'est jamais sûre de reproduire deux fois... Je ne crains pas de dire que ce que nous avons vu dans la salle de la Comédie-Française, le 16 mars dernier, est non seulement un spectacle unique en Europe, mais que c'est une merveille de notre siècle qu'aucun autre siècle ne pourra se flatter de voir renaître. Je n'aurai pas à me reprocher de n'en avoir pas joui délicieusement. J'ai senti l'empire de l'art lorsqu'il a atteint la perfection, et mon âme a été tellement ébranlée qu'il m'a fallu plusieurs jours pour la calmer et la remettre dans son assiette. » (5)

L'été, Le Kain retourne à Bagnères (6); il semble se trouver

(1) Dans *Sémiramis* et dans *Tancrède*, que les Français représentèrent avec *Athalie* aux noces de la Dauphine, ce fut Molé qui remplaça Le Kain. (Cf. *Mémoires secrets*, V, p. 138)

(2) Avec *Britannicus*, on donnait ce soir-là *Le Florentin*, comédie en un acte, en vers, de La Fontaine. La recette atteignit 3.767 livres. (Archives de la Comédie-Française, registre de l'année 1770-1771.)

(3) Cf. *Mercure*, mars 1771, p. 165.

(4 Le samedi 16 mars. Avec *Tancrède*, on donnait *Le Consentement forcé*, comédie en un acte, en prose, de Guyot de Merville. La recette fut de 3.904 livres. (Archives de la Comédie-Française, registre de l'année 1770-1771.)

(5) Cf. Grimm : *Correspondance littéraire*, éd. Tourneux, IX, p. 289 et 290.

(6) Le Kain profita de ce séjour pour aller à Pau « visiter le berceau d'Henri IV ». Il le trouva « relégué dans un grenier » et « rongé par les vers ». — « En vérité, écrit-il à un ami, il n'y a pas à Rome un malotru de saint qui ne soit logé et gardé plus magnifiquement. Frère Pancrace et frère Crespinian sont enchâssés, entourés de dorures et de pierreries, et le berceau de Henri est la proie des plus

bien de cette saison, car durant l'année 1771-1772 il donne de nombreuses représentations à Paris, à la Cour et en province (1).

En novembre 1773, il est repris d'obstruction. Le 8, il écrit à Dalainval :

« Depuis samedi au soir, mon cher camarade, j'ai beaucoup souffert de mes reins, et depuis ce temps je reste couché sur mon fauteuil... Adélaïde Duguesclin m'a tué. Voilà ce qu'il en coûte à un pauvre éreinté pour aimer si violemment une jolie femme. Les Nemours sont bien plus heureux ; on les aime quand ils se présentent, et moi !..... Ah ! bon Dieu ! cela fait pitié !... Et moi ! ....Adieu. » (2)

Au mois de juin 1774, notre acteur est obligé de demander « un congé pour faire les remèdes que le Docteur Tronchin vient de lui prescrire » (3). Il reprend son service à l'automne, mais il se sent si débile qu'il joue le moins possible et qu'il abandonne une partie de ses rôles à Molé et à Ponteuil (4). Enfin, peu de temps après, une scabreuse aventure achève de compromettre la santé de Le Kain.

Sans être un libertin, il était facilement inflammable et combattait d'autant moins ses passions qu'il vivait séparé de sa

vils reptiles ! » (Autographe de Le Kain (Bagnères, 18 août 1771) communiqué par M. N. Charavay.) Ajoutons que le tragédien retourna à Bagnères en 1772. Voyez à l'appendice la lettre VI.

(1) Cf. à l'appendice le tableau des rôles joués par Le Kain pendant l'année 1771-1772.

(2) Autographe de Le Kain communiqué par M. N. Charavay.

(3) Cf. Lettre de Le Kain à Messieurs les semainiers de la Comédie-Française, en leur assemblée, au Château des Thuilleries 6 juin 1774. (Laverdet : *Catalogue d'autographes* de janvier 1857, p. 74)

(4) Témoin cette note manuscrite conservée aux Archives de la Comédie-Française (sociétaires, dossier Le Kain) :

« Rosles tragiques que je cède en toute propriété à M. Molé parce qu'ils ne sont plus de mon âge, ny de ma convenance :

« Bajazet, Dom Pèdre dans *Inès de Castro*, Eghiste dans *Mérope*, Hippolyte dans *Phèdre*, Mélicerte dans *Ino*, Télémaque dans *Pénélope*, Sésostris dans *Amasis*, Andronic, Plysthène dans *Atrée et Thyeste*.

« Rosles tragiques, que je cède en toute propriété à M. Ponteuil pour le dédomager du déplaisir de doubler mon emploi :

« Oreste dans *Electre*, Lyncée dans *Hypermnestre*, Jason dans *Médée*, Antiochus dans *Rodogune*, Edouard dans *Le Siège de Calais*, Anténor dans *Zelmire*.

« Certifié véritable à l'assemblée. Ce jeudy 27 octobre 1774.

Lekaïn. »

Ponteuil (de son vrai nom Jean-Baptiste Triboulet) appartint à la Comédie-Française de 1771 à 1776 et de 1779 à 1780. C'était une honnête médiocrité.

Mlle RAUCOURT

(Gravure de L. Lingée, d'après S. Freudeberg)

F.^{SE} A. M.
DE
RAUCOURT
Née à Paris
le 3. Mars
1756.

Donnez

Debute
à la
Comed. Franç.
le 23. Xbre
1772.
Reçue
le 23. Mars
1773.

A MADAME LA COMTESSE DU BARRI

chez M. Buldet rue de Gesvres
Avec Privilege du Roi.

Par son très-humble et très-Obéissant
serviteur Lingée.

femme (1). En 1770, il avait eu un fils d'une certaine Marie-Anne Huchard (2). Trois ans plus tard, il obtenait les faveurs de Mlle Raucourt (3), qui subjuguait tout Paris par ses talents et sa beauté. Puis, c'étaient des conquêtes dont les noms ne nous sont pas parvenus. Or, en allant à une répétition, il rencontrait un jour devant la Comédie-Française une jeune et jolie cauchoise qui paraissait l'innocence même. Elle se disait nouvellement arrivée de son village et demandait à tout le monde « si c'n'était pas dans c'te grande maison q'd'meurait m'sieur l'abbai d'Frolay ». Prendre le temple de Melpomène pour l'habitation d'un petit collet !... Le Kain ne put s'empêcher de rire. Il interrogea la paysanne, la trouva charmante, et lui offrit de l'accompagner. A ce moment passait un fiacre, un fiacre à volets, comme en conduisaient les cochers de Dancourt. La voiture s'arrête, le couple y monte... et la course s'accomplit. Orosmane arriva fort tard à la répétition. Pour s'excuser auprès de ses camarades, il leur conta son équipée.

— « Mon ami, lui répondit Dugazon (4), ta novice s'est

(1) Voyez plus haut, p. 28.

(2) Jal a relevé sur les registres de Saint-Côme le baptistaire de cet enfant naturel : « A été baptisé Henri-Louis, né le même jour (11 mai 1770) de Henry-Louis Le Quain, Pensionnaire du Roy, et de Marie-Anne Huchard, rue des Cordeliers, de cette Paroisse. Le parrain Charles Blanchard, la marraine Madelaine Rid, Msse sage-femme, femme du parrain. Le père absent. » Que le tragédien l'ait voulu ou non, le vicaire de Saint-Côme inscrivit le nouveau-né sous les prénoms d'Henry-Louis et sous le nom de Le Quain. Mais, comme notre acteur n'osait avouer ou reconnaître cet enfant, on changea bientôt après Le Quain en *Le Rain* et l'on cacha sous ce déguisement transparent la naissance du petit bâtard. Quant à la qualité de pensionnaire du Roi, elle appartenait à tant de personnes qu'on crut inutile de l'effacer. (Cf. Jal : *Dictionnaire critique*, article Le Kain.)

(3) Françoise-Marie-Antoinette-Josèphe Saucerotte, *dite* Mlle Raucourt, naquit à Paris le 3 mars 1756 et mourut dans la même ville le 15 janvier 1815. Elle débuta le 23 décembre 1772 et partit le 28 mai 1776. Après un séjour en Russie, elle rentra le 28 août 1779. On la reçut le 11 septembre suivant.

A en croire les éditeurs du *Théâtre Gaillard* (Londres, Alfeston, 1803, II, p. 51), Mlle Raucourt et Le Kain auraient joué sur une scène privée les principaux rôles de *Vasta, Reine de Bordélie*, tragédie burlesque et obscène attribuée à Piron. Cette distribution nous semble tout à fait erronée. Certes, Mlle Raucourt n'était pas une vertu, mais elle ne poussait pas la débauche jusqu'au cynisme. Quant à Le Kain, qui aimait et respectait son art, comment aurait-il consenti à prostituer son talent ?

(4) Jean-Baptiste-Henri Gourgaud Dugazon, l'incomparable Figaro, naquit à Marseille le 15 novembre 1746. Après avoir appartenu à la troupe française de Stuttgart, il débuta le 29 avril 1771 à la Comédie. On le reçut sociétaire le 10 avril 1772. Il était encore au théâtre quand il mourut, à Sandillon (Loiret), le 10 octobre 1809.

moquée de toi. Tu crois l'avoir débarquée chez un abbé ; tu l'as remise chez une abbesse. »

Le célèbre *comique* disait vrai. Notre acteur avait été berné et s'en aperçut bientôt de la façon la plus douloureuse. L'histoire fit grand bruit. On en parla dans les salons et même à la Cour, et comme le Duc de Richelieu, en voyant le sociétaire pâle et chancelant, lui demandait toujours : « Comment va votre *cauchoise?* », on adopta le mot (1).

Le Kain dut se reposer deux mois. Il rentra le 12 mars 1775 dans *Gaston et Bayard* (2) à peine guéri, quoi qu'en disent *Les Mémoires secrets* (3). Il parla de se venger, d'envoyer à l'hôpital l'auteur de ses maux ; mais les beaux yeux qui l'avaient séduit désarmèrent son courroux. Il faut croire en effet que cette « impure » possédait de puissants attraits, car elle ne tarda pas à quitter le trottoir pour les *folies* à la mode. Elle appartint à la magistrature, à la finance, à l'épée, et sous peu fut au nombre des courtisanes qui dans des carrosses de féerie, en superbes toilettes, rivalisaient aux Longchamps de luxe et de splendeur.

Au comble de la fortune, notre cauchoise n'oublia pas Le Kain. Elle voulut le revoir, l'assurer de sa gratitude et le récompenser. Le tragédien, à ce qu'il semble, ne répondit pas à ces avances. Cependant une maîtresse nommée Mme Benoît le soupçonna d'infidélité. Depuis trois ans, Le Kain vivait avec cette femme. Elle avait passé « l'âge d'or de son sexe » et n'avait jamais été jolie, mais elle joignait à des « qualités ménagères » tant de grâce, d'intelligence et d'esprit (4), que son amant avait

(1) Cf. Fleury : *Mémoires*, I, p. 278 à 280.

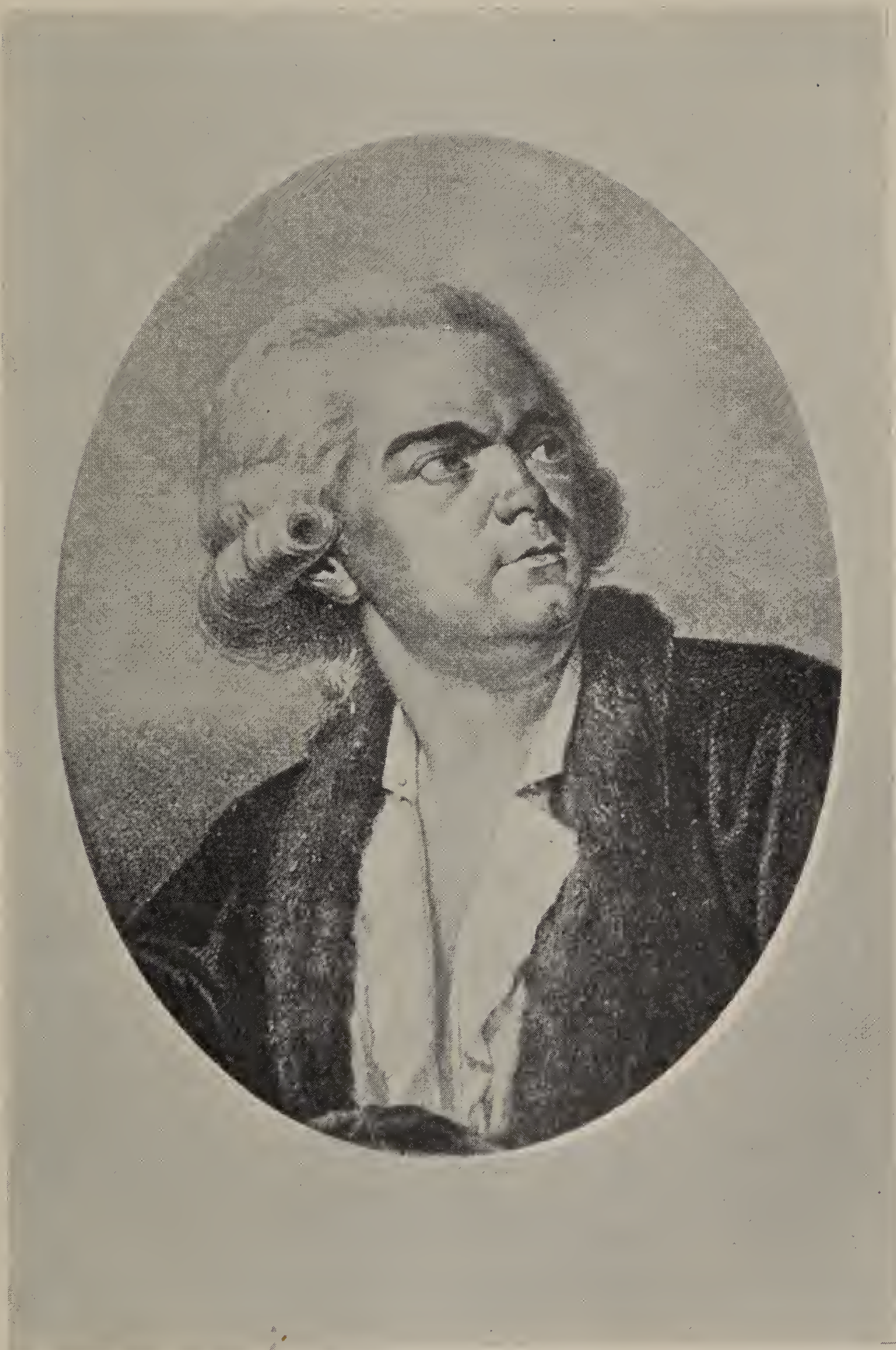
(2) Avec la tragédie de De Belloy, on donnait *Crispin rival de son maître*. La recette fut de 2.997 livres 10. (Archives de la Comédie-Française, registre de l'année 1774-1775.)

(3) Le 18 mars, *Les Mémoires secrets* (VII, p. 310) notent en effet : « Le Sieur Le Kain, *quitte de sa cauchoise*, c'est-à-dire de la maladie honteuse, qui l'avoit fait s'absenter de la scène, a reparu il y a quelque temps dans la tragédie de *Gaston et Bayard*. Il a paru plus admirable que jamais et est décidé le plus grand acteur qui ait encore existé. »

(4) Avec des apparences de « mouton frisé », Mme Benoît possédait un esprit mordant. « Sa petite voix, raconte Fleury, bénigne, flûtée et presque dévote, semblait

LE KAIN

(Lithographie de C. Motte.)



fini par l'adorer et lui promettre de l'épouser. On devine donc la jalousie qu'elle conçut en se croyant trompée ; elle perdit tout repos, et dans son désespoir se forgea les chimères les plus folles.

Le samedi 24 janvier 1778, les Français jouaient *Adélaïde Duguesclin* (1). Bien que très souffrant, Le Kain ne s'était pas fait remplacer. Mme Benoît, qui ne manquait jamais une représentation du grand acteur, se rendit au théâtre. En entrant, elle aperçut dans une loge, côté de la Reine, celle qu'elle pensait être sa rivale. Superbement parée, brillante radieuse, cette dernière attirait les regards de toute l'assemblée.

Un doute horrible traversa l'esprit de Mme Benoît.

Pourquoi cette « créature » se trouvait-elle à la Comédie ? Pourquoi cet air de triomphe? Venait-elle recueillir les hommages de Vendôme ? Était-ce un rendez-vous ?

Mme Benoît en fut certaine quand elle vit le tragédien se surpasser, se montrer merveilleux de noblesse, de pathétique et de vérité (2). Elle crut même qu'il se tournait vers la jeune femme en prononçant ces paroles ;

> Vous seule adoucissez les maux que nous souffrons ;
> Vous nous rendez plus pur l'air que nous respirons... (3)

Elle sortit furieuse. A son retour, Le Kain la trouva tout en larmes. Dès qu'il sut la cause de ces pleurs, il voulut consoler son amie. On le repoussa. Il protesta de son innocence. On ne le crut point. Oubliant alors les conseils de ses médecins, il donna des preuves de son amour... Cette justification lui fut fatale (4).

sucrer l'épigramme ; dans l'action de ses douces malices, elle avait pour pantomime un croisement de mains et un clignement de paupières tout plein de quiétude. On aurait cru qu'elle allait dire ses prières quand elle voulait réciter le *mea culpa* des autres ; elle prenait même avant toute parole armée un petit : Hem ! hem ! qui lui était particulier ; il n'y avait qu'elle pour tousser comme cela ! » (Cf. Fleury : *Mémoires*, I, p. 249.)

(1) Avec la tragédie de Voltaire, on donnait *Les Fausses infidélités*, comédie en un acte, en vers, de Barthe. La recette fut de 2.743 livres 10. (Archives de la Comédie-Française, registre de l'année 1777-1778.)

(2) Cf. *Journal des Théâtres*, n° XXIII (1er mars 1778), p. 317.

(3) Cf. *Adélaïde Duguesclin*, I, 3.

(4) Cf. Fleury : *Mémoires*, I, p. 281 et 282.

Le matin, pris d'une forte fièvre, il dut s'aliter et ne tarda pas à ressentir de terribles douleurs d'entrailles et de reins. Ces organes s'enflammèrent. Tronchin, accouru en toute hâte, prescrivit vainement des remèdes énergiques : la gangrène se déclara (1).

Le samedi 7 février, Le Kain étant au plus mal, le docteur l'exhorta « à prendre des précautions ». Sans être incrédule, notre acteur n'avait guère de sentiments religieux et surtout détestait les gens d'Église (2); mais il se rappelait le sort d'Adrienne Lecouvreur, et désirait qu'on ne jetât pas son corps à la voirie. En conséquence, il envoya chercher un carme. Il se confessa, « fit la renonciation ordinaire » et reçut les sacrements (3). Le lendemain après-midi, à la suite d'une longue agonie, il mourut sur les deux heures (4) dans sa demeure de la rue de Vaugirard (5), entouré de quelques parents et de Mme Benoît, qui, folle de chagrin, s'accusait d'avoir tué son amant (6).

(1) Cf. *Journal des Théâtres*, nº XXIII (1er mars 1778), p. 317; *Mercure*, mars 1778, p. 213; Préville : *Mémoires*, p. 234; La Harpe : *Correspondance littéraire*, II, p. 202 et 203.

(2) E. de Manne (*Galerie historique de la Troupe de Voltaire*, p. 130) émet une opinion toute contraire : « On peut aussi, écrit-il, constater les sentiments religieux de Le Kain, fruit de l'éducation chrétienne qu'il avait reçue dans sa famille et qu'il conserva toute sa vie. Mais loin de vouloir, comme Mlle Clairon, faire de l'éclat à propos de l'excommunication des comédiens, Le Kain se contentait, à l'époque de la clôture annuelle, de se rendre par le coche à Avignon, domaine du Saint-Siège, y faisait ses Pâques et revenait *en France* reprendre l'exercice de sa profession. »

Nous ignorons où furent puisés ces renseignements à coup sûr inexacts. Le journal manuscrit de Le Kain ne mentionne pas de voyages annuels dans le Comtat. En outre, dans le manuscrit intitulé *Description par ordre alphabétique de toutes les villes que j'ai parcourues... etc.* (Bibliothèque de l'Arsenal, fonds français, Recueil 6.394), le tragédien déclame sans cesse contre les prêtres et les moines. Il signale leurs « fourberies » ; et ce sont à tout moment des malices apprises à l'école de Voltaire, des observations qui sentent l'esprit fort, le « philosophe ».

(3) Cf. *Mémoires secrets*, XI, p. 95.

(4) Préville (*Mémoires*, p. 234), Fleury (*Mémoires*, I, p. 282) et La Harpe (*Correspondance littéraire*, II, p. 203) s'accordent sur ce point. De Mouhy (*Abrégé de l'Histoire du Théâtre-Français*, II, p. 440) doit donc se tromper en fixant la mort de Le Kain à onze heures trois quarts du matin.

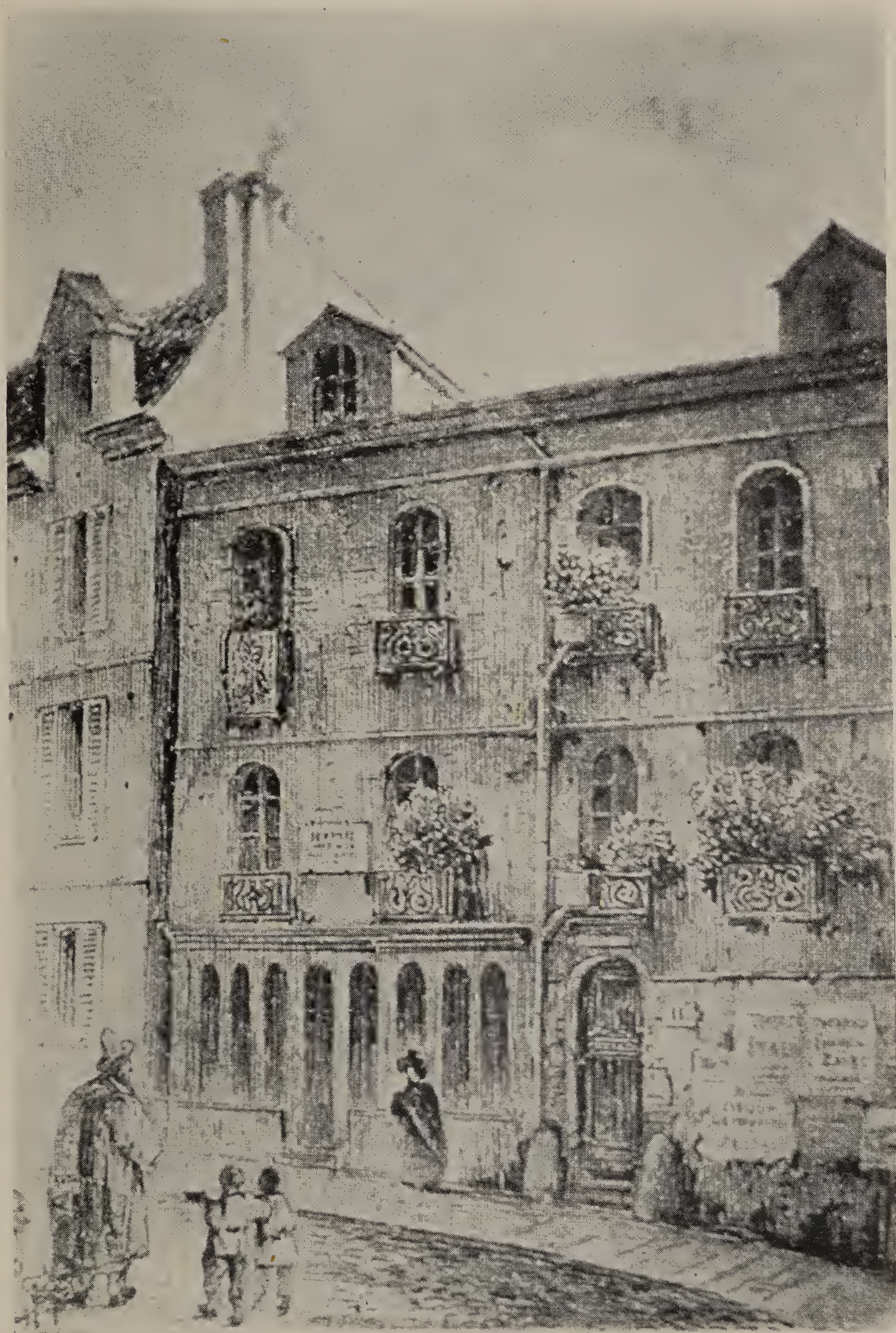
(5) Cette demeure, que Le Kain habitait depuis 1775, se trouvait « vis-à-vis l'Hôtel de Condé », presque à l'entrée du Luxembourg. Elle portait le nº 11 en 1837, quand Nodier, Régnier et Champin en donnèrent une vue dans leur *Paris historique*. Nous reproduisons cette gravure.

(6) Cf. Fleury : *Mémoires*, I, p. 276.

LA MAISON MORTUAIRE DE LE KAIN

RUE DE VAUGIRARD

(Extrait du *Paris historique* de Nodier, Régnier et Champin.)



Le soir, à la Comédie-Française (1), lorsque Monvel (2) vint annoncer les spectacles de la semaine, le parterre et les loges lui demandèrent comment allait Le Kain.

— « Il est mort ! » répondit-il d'une voix émue.

« Ces mots furent répétés par toute la salle avec un cri de douleur auquel succéda un silence de consternation (3). »

A la sortie, les habitués pleuraient et se parlaient bas. On eût dit qu'ils quittaient la maison mortuaire d'un parent bien-aimé. (4)

Bouret, le semainier de service, fit part de la nouvelle au premier Gentilhomme de la Chambre, qui la transmit à Versailles. Louis XVI en parut affligé. Quant à Marie-Antoinette, qui avait toujours professé pour Le Kain autant d'estime que d'admiration, elle exprima ses plus vifs regrets (5).

Les funérailles du tragédien furent célébrées à Saint-Sulpice, sa paroisse, en présence de la Comédie-Française et de la Comédie-Italienne (6).

« Ce mardy 10 février, lisons-nous dans le registre de l'église, a été fait le convoy, service et enterrement de M. Henri-Louis Caïn, pensionnaire du Roy, décédé le huit rue de Vaugirard, âgé de près de cinquante ans. Témoins : le Sr Sauveur Caïn, md orfèvre, son frère; le Sr Daniel-Henri Caïn, md orfèvre, son oncle ; le Sr Augustin-Louis Caïn, son neveu. »

(1) Le dimanche 8 février, on donnait *L'Avare* et *Georges Dandin*. La recette fut de 1.875 livres. (Archives de la Comédie-Française, registre de l'année 1777-1778.)

(2) Jacques-Marie Boutet, *dit* de Monvel, le père de Mlle Mars, naquit à Lunéville le 25 mars 1745. Il débuta le 28 avril 1770 à la Comédie-Française. On le reçut le 1er avril 1772. Parti le 1er juillet 1781, il rentra en 1799 à la réunion générale. Il prit sa retraite le 1er mars 1806 et mourut à Paris le 13 février 1812.

(3) Cf. Préville : *Mémoires*, p. 235.

(4) Cf. Fleury : *Mémoires*, I, p. 283.

(5) Cf. *Mémoires secrets*, XI, p. 100.

(6) Les deux Comédies ne « donnèrent » pas « relâche au théâtre », comme le prétendent *Les Mémoires secrets*. (XI, p. 100.) Le 10 février, on jouait à la Comédie-Française *Mustapha et Zéangir*, tragédie en cinq actes, en vers, de Chamfort, et *Les Curieux de Compiègne*, comédie en un acte, en prose, de Dancourt. La recette fut de 2.009 livres. (Archives de la Comédie-Française, registre de l'année 1777-1778.)

Le Kain, dont les affaires s'étaient arrangées depuis 1768, dut laisser quelque argent à ses fils, mais à coup sûr on ne trouva pas chez lui les « cent mille écus en or » dont parlent *Les Mémoires secrets*. (XI, p. 99.) Comment le tragédien, qui gagnait en moyenne de dix à douze mille francs par an, aurait-il économisé une pareille somme en dix années ?

Ni Bernardin, ni Louis-Théodore Le Kain ne signèrent cet acte d'inhumation. Apparemment ils se trouvaient en province et n'avaient pu revenir pour la cérémonie.

Le jour même où l'on enterrait Le Kain, Voltaire arrivait à Paris (1). Quand les sociétaires se rendirent chez le Marquis de Vilette pour présenter leurs hommages au poète, ce dernier embrassa d'un coup d'œil toute la Compagnie et chercha du regard « le Garrick français ». L'abbé Mignot prit la main du vieillard.

— Du courage, lui dit-il ; Le Kain...

Il s'arrêta, n'osant aller plus loin.

Alors Bellecour, montrant tous ses camarades en deuil, reprit avec une profonde tristesse :

— Voilà, Monsieur, ce qui reste de la Comédie !

Voltaire s'évanouit (2). Eloigné de la capitale pendant vingt-huit ans, il n'avait jamais applaudi son élève sur la scène française, et la fatalité non seulement le privait de cette joie, mais encore l'empêchait de dire un dernier adieu, un dernier merci à son sublime interprète, à « son enfant chéri ».

Et maintenant essayons de résumer notre impression sur Le Kain.

Ce qui frappe avant tout, c'est son constant désir d'être vrai et d'amener au naturel la représentation tragique, qui jusqu'à lui a été de pure convention. — Il n'est pas sans défauts. Outre qu'il est doué d'un physique ingrat, d'un organe étouffé, il lui arrive dans la fièvre créatrice d'exagérer, de peindre avec des vigueurs de touche, des éclats de couleur, qui dépassent la réalité. Mais ces outrances, il les rachète par une qualité supérieure : le don de vivre ses rôles et de produire une pleine illusion.

On l'a souvent rapproché de Talma. Eh bien ! non, ce n'est

(1) Voir à l'appendice les vers que cette coïncidence inspira au poète Imbert.

(2) Cf. *Mémoires secrets*, XI p. 100 ; Fleury : *Mémoires*, I, p. 283 et 284 ; La Harpe : *Correspondance littéraire*, II, p. 207.

pas à cet acteur accompli, beau comme un marbre antique, dont les mouvements et la diction sont un miracle d'harmonie et de sobriété, qu'il convient de le comparer. C'est à Frédérick Lemaître. Il en possède la grandiloquence, la fougue désordonnée ; mais, ainsi que l'incomparable Ruy Blas, il a de superbes audaces, des gestes et des cris qui vous empoignent, des regards qui vous illuminent, des éclairs qui le transfigurent et le font apparaître dans « le rayonnement de l'absolue grandeur » (1).

(1) Cf. Claretie (J.) : *Frédérick Lemaître*, dans *Profils de Théâtre* (Paris, Charpentier, 1904), p. 51.

APPENDICE

TABLEAUX DES ROLES JOUÉS PAR LE KAIN

1751-1778 (1)

(1) Journal manuscrit de Le Kain.

ANNÉE 1751-1752.

ROLES	PIÈCES	Paris	Versailles	Fontainebleau
Agnelet.	*L'Avocat Pathelin*	1		
Antiochus. . . .	*Rodogune*.	6		
Antipater. . . .	*Antipater*.	1		
Catilina.	*Rome sauvée*.	11		
Damon.	*Le Préjugé à la mode*. . . .	2	1	
Egisthe.	*Mérope*.	1		
Gustave.	*Gustave*.	1		
Joad.	*Athalie*.	1		
Jupiter.	*Amphitryon*	3		
Œdipe.	*Œdipe*.	5		
Oreste	*Andromaque*.	7	1	
Orosmane. . . .	*Zaïre*	4		1
Pèdre (Don) . . .	*Inès de Castro*.	1		
Plysthènes. . . .	*Atrée et Thyeste*.	3		
Rhadamisthe. . .	*Rhadamisthe et Zénobie* . . .	4		
Rodrigue	*Le Cid*.	1	1	
Séide.	*Mahomet*	12		
Servilius	*Manlius*.	7		1
Sostrate.	*Varron*.	16	1	
Télémaque. . . .	*Pénélope*	1		
Valère	*Le Médecin malgré lui*. . . .	1		
Zamore.	*Alzire*.	3		
Total : 22 rôles.		92	4	2

ANNÉE 1752-1753.

ROLES	PIÈCES	Paris	Versailles	Fontainebleau	Dijon
Abdéris.	*Egiptus.*	1			
Absalon.	*Absalon.*	5	1		
Adam (M.). . . .	*Le Joueur.*	1			
Agénor.	*Démocrite.*	2			
Agnelet.	*L'Avocat Pathelin.*	2	1		
Antiochus. . . .	*Rodogune.*	6		1	
Brama.	*Le Prologue de La Métempsycose.*	1			
Carlos (Don). . .	*Le Festin de pierre.*	3			
Catilina.	*Rome sauvée.*			1	
Clitandre	*Le Misanthrope.*	1			
Clitandre . . .	*Le Retour imprévu.*	1			
Damon.	*Le Préjugé à la mode*	6			
Drusus.	*La Mort de Néron*	1			
Egisthe.	*Mérope.*	3	1		
Enée.	*Didon.*	5			
Euphémon *fils*. . .	*L'Enfant prodigue*	1			
Foix (Le Duc de) .	*Le Duc de Foix.*	15		1	1
Gustave.	*Gustave.*	2	1		1
Henrique	*L'Ecole des Femmes*	1			
Henrique (Don). .	*Inès de Castro.*	1			
Hippolyte. . . .	*Phèdre.*	4			
Jason.	*Médée.*	3			
Jupiter.	*Amphitryon*	3			

ANNÉE 1752-1753 (*Suite*).

ROLES	PIÈCES	Paris	Versailles	Fontainebleau	Dijon
Lisimon (Le Comte).	*Les trois frères rivaux.* . . .	12			
Mahomet	*Mahomet*				1
Mondor.	*Le Grondeur.*	1			
Œdipe.	*Œdipe.*	3			1
Oreste	*Andromaque.*	8	1		
Oreste	*Electre.*	5	2		1
Orosmane. . . .	*Zaïre*	5			1
Osmin.	*Bajazet.*		1		
Pèdre (Don) . . .	*Inès de Castro.*	2			
Pirithoüs	*Ariane.*	1	1		
Polinville (Le Baron)	*Le Français à Londres.* . . .	7	1		
Provincial (Le) . .	*La Nouveauté.*	1			
Rhadamisthe. . .	*Rhadamisthe et Zénobie.* . . .	4	1		1
Rodrigue	*Le Cid.*	4			
Servilius	*Manlius.*	3			
Sostrate.	*Varron.*	3			
Sthélénus	*Les Héraclides*	3			
Télémaque. . . .	*Pénélope*	1	1		
Xipharès	*Mithridate.*	3			
Zamore.	*Alzire*	2			
Total : 43 rôles.		136	12	3	7

ANNÉE 1753-1754.

ROLES	PIÈCES	Paris	Versailles	Fontainebleau	Gray (1)	Lyon	Rouen
Antiochus. . . .	*Rodogune.*	4	1				
Bajazet	*Bajazet.*	3	1				
Cléon.	*Le triple mariage.* . . .	2	1				
Clitandre.	*Le Retour imprévu.* . . .	3					
Clitandre.	*Le Misanthrope.*	5	1				
Conseiller (Le). . .	*La Nouveauté.*	2					
Egisthe	*Mérope.*	1			1		1
Enée.	*Didon*	5	1				
Eraste.	*L'Homme à bonnes fortunes* .	2					
Essex (Le Comte d').	*Le Comte d'Essex*				1		1
Euphémon *fils*. . .	*L'Enfant prodigue*	1			1		
Fastidas.	*L'Ami de tout le monde*. . .		1				
Foix (Le Duc de). .	*Le Duc de Foix.*	1			1		1
Giflot.	*Les trois Cousines*	4					
Gustave.	*Gustave.*	3			1	1	1
Hérode	*Mariamne.*				1		1
Hippolyte	*Phèdre.*	1	1				
Horace	*Horace.*	2	1				
Jason.	*Médée*	1					
Jupiter	*Amphitryon*	4					

(1) Septembre 1753. — Na J'ai passé tout ce mois au Camp de Monsieur le Duc de Randan, à Gray, en Franche-Comté, et une partie du même temps à Lyon, muni d'un congé de M. le Maréchal Duc de Richelieu.

ANNÉE 1753-1754 (*Suite*).

ROLES	PIÈCES	Paris	Versailles	Fontainebleau	Gray (1)	Lyon	Rouen
Mahomet.	*Mahomet*				1		1
Manrique (Don) . .	*Don Sanche d'Aragon.* . .	4	1				
Œdipe	*Œdipe.*	1	1		1	1	
Oreste.	*Andromaque.*	2	1		1		
Oreste.	*Electre.*				1		1
Orosès	*Zaïre*	5	1		2	1	1
Orosmane	*Paros*	8					
Pèdre (Don) . . .	*Inès de Castro.*	3			1		1
Pirithoüs.	*Ariane.*	3	1				
Polyeucte	*Polyeucte.*	3					1
Polinville (Le Baron de)	*Le Français à Londres.* . .	2	1				
Provincial (Le). . .	*La Nouveauté.*		1				
Rhadamisthe . . .	*Rhadamisthe et Zénobie* . .		1		1		
Rodrigue.	*Le Cid.*	5			1		
Télémaque. . . .	*Pénélope*	1					
Testor	*Les Troyennes.*	4	1				
Titus.	*Brutus.*	1		1			
Xipharès.	*Mithridate.*	1					
Zamore.	*Alzire*	4			1		
Total : 39 rôles .		91	17	1	16	3	10

ANNÉE 1754-1755.

ROLES	PIÈCES	Paris	Versailles	Fontainebleau	Dijon	Lyon
Adam (M.). . . .	*Le Joueur.*		1			
Agénor	*Démocrite.*		1			
Amalfred.	*Amalasonte*	6		1		
Antiochus	*Rodogune.*	4				1
Bajazet	*Bajazet.*	4	1			
Carlos (Don) . . .	*Le Festin de pierre.* . . .	1				
Cléon.	*Le triple mariage.* . . .	2				
Clitandre.	*Le Misanthrope.*	9	1			
Clitandre.	*Le Retour imprévu.* . . .	4	1			
Clitandre.	*Le Jaloux désabusé.* . . .		2			
Crésus.	*Esope à la Cour.*	6	1			
Egisthe	*Mérope.*	2				
Enée.	*Didon.*	2				
Eraste.	*L'Homme à bonnesfortunes* .	3	1			
Eraste.	*Le Complaisant.*	5		1		
Essex (Le Comte d').	*Le Comte d'Essex*				1	1
Fastidas.	*L'Ami de tout le monde.* . .	1				
Foix (Le Duc de). .	*Le Duc de Foix.*			1		1
Giflot.	*Les trois Cousines*	5				
Gustave.	*Gustave.*	2			1	
Hérode	*Hérode et Mariamne.* . . .	5		1	1	
Hippolyte	*Phèdre.*	3	1			
Horace	*Horace.*	4	1			

ANNÉE 1754-1755 (*Suite*).

ROLES	PIÈCES	Paris	Versailles	Fontainebleau	Dijon	Lyon
Jason.	*Médée.*	2	1			
Joad.	*Athalie.*					1
Jupiter	*Amphitryon*	4				
Ladislas.	*Venceslas.*	6	1			
Lisimon (Le Comte).	*Les trois frères rivaux.* . .	2				
Lycaste.	*L'Usurier gentilhomme.* . .	1				
Mahomet.	*Mahomet*	4				
Manrique (Don) .	*Don Sanche d'Aragon.* . .	1				
Mélicerte.	*Ino et Mélicerte.* . . .		1			
Octave	*Le Triumvirat.*	10	1			
Œdipe	*Œdipe.*	3				1
Oreste	*Electre.*					1
Oreste	*Andromaque.*	2				1
Orosmane	*Zaïre*	4			1	2
Pèdre (Don). . . .	*Inès de Castro.*	2			1	1
Pirithoüs.	*Ariane.*	2				
Pirrhus.	*Philoctète.*	6	1			
Polyeucte	*Polyeucte.*	2			1	
Polinville (Le Baron de)	*Le Français à Londres.* . .	3	1	1		
Rhadamisthe . . .	*Rhadamisthe et Zénobie.* . .	3				
Rodrigue.	*Le Cid.*	1				
Servilius.	*Manlius.*	4	1			
Télémaque. . . .	*Pénélope*	2	1			

ANNÉE 1754-1755 (*Fin*).

ROLES	PIÈCES	Paris	Versailles	Fontainebleau	Dijon	Lyon
Titus.	*Brutus.*	2				
Valère	*L'Avocat Pathelin*	3				
Xipharès.	*Mithridate*.	1				
Zamore	*Alzire.*	2	1		1	
Total : 50 rôles.		140	20	5	7	10

ANNÉE 1755-1756.

ROLES	PIÈCES	Paris	Versailles	Fontainebleau	Orléans	Rouen	Metz	Strasbourg	Bayreuth
Absalon. . . .	*Absalon.*	2							
Achille	*Iphigénie en Aulide* . . .	4							
Agénor	*Démocrite.*	3							
Antiochus . . .	*Rodogune.*	4	1						
Bajazet	*Bajazet*	3	1						
Carlos (Don) . .	*Le Festin de pierre.* . . .	5							
Caton (M.) . . .	*Le Galant jardinier* . . .	1							
Cléon.	*Le triple mariage.* . . .	1							
Clitandre. . . .	*Le Misanthrope.*	4		1					
Clitandre. . . .	*Le Retour imprévu.* . . .	4	1						
Clitandre. . . .	*Le Jaloux désabusé* . . .	2	1						
Crésus.	*Esope à la Cour.*	6							
Damis.	*Tartuffe.*	5							
Damon	*Le Préjugé à la mode.* . .	5							
Dorante (ou le Conseiller). . . .	*Le Moulin de Javelle.* . .	2							
Du Croisy . . .	*Les Précieuses ridicules.* .	6	1						
Enée	*Didon.*	3	1						
Eraste.	*L'Homme à bonnes fortunes.*	3	1						
Eraste.	*Le Complaisant.*	1	1						
Essex (Le Comte d')	*Le Comte d'Essex.* . . .	1					1	1	2
Euphémon *fils.* .	*L'Enfant prodigue.* . . .	1							
Fastidas. . . .	*L'Ami de tout le monde.* .		1						

ANNÉE 1755-1756 (*Suite*).

ROLES	PIÈCES	Paris	Versailles	Fontainebleau	Orléans	Rouen	Metz	Strasbourg	Bayreuth
Gengis-Kan. . .	*L'Orphelin de la Chine* . .	24	1	1					
Giflot. . . .	*Les trois Cousines*. . . .	3							
Gustave . . .	*Gustave*	1				1		1	
Hérode . . .	*Mariamne*					1			2
Hippolyte . . .	*Phèdre*	3	1						
Jason. . . .	*Médée*.	1							
Jupiter . . .	*Amphitryon*.	4							
Ladislas. . .	*Venceslas*.								2
Léandre. . .	*L'Aveugle clairvoyant*. . .	1	1						
Le Marquis. . .	*La Nouveauté*	1		1					
Le notaire . . .	*L'Esprit de Contradiction* .	2							
Lisimon (Le Comte)	*Les trois frères rivaux* . .	3							
Mahomet. . . .	*Mahomet*.	4				1			2
Marius (*fils*) . .	*Marius*.	3							
Mondor . . .	*Le Grondeur*.	1							
Œdipe . . .	*Œdipe*.	2	1						
Oreste. . . .	*Andromaque*.	1							
Oreste. . . .	*Electre*	1	1			1	1		
Orosmane . . .	*Zaïre*.	4			1	1			2
Pèdre (Don) . .	*Inès de Castro*		1			1			
Polyeucte . . .	*Polyeucte*.	1				1			
Polinville (Le Baron)	*Le Français à Londres* . .	3							
Pirrhus . . .	*Philoctète*.	5							

ANNÉE 1755-1756 (*Fin*).

ROLES	PIÈCES	Paris	Versailles	Fontainebleau	Orléans	Rouen	Metz	Strasbourg	Bayreuth
Pirithoüs. . . .	*Ariane*.	2	1						
Rhadamisthe . .	*Rhadamisthe et Zénobie*. .		1		1				
Rodrigue. . . .	*Le Cid*.	4							
Servilius. . . .	*Manlius*	2	1						
Télégone. . . .	*Astianax*.	1							
Télémaque . . .	*Pénélope*.	2							
Testor.	*Les Troyennes*.	1							
Timante	*Le Florentin*.	1	1						
Titus	*Brutus*.	1	1						
Valère.	*L'Avocat Pathelin*. . . .	5							
Valère.	*Le Babillard*.	2							
Xipharès. . . .	*Mithridate*	3	1						
Zamore	*Alzire*.	4				1			
Na. Assisté dans la	cavalcade de *Don Japhet d'Arménie*.	2							
Total : 58 rôles.		164	21	3	2	8	2	2	10

ANNÉE 1756-1757.

ROLES	PIÈCES	Paris	Versailles	Fontainebleau	Nancy	Strasbourg	Rheims
Agénor.	*Démocrite. . . . . . .*	4					
Antiochus. . . .	*Rodogune. . . . . . .*	3					
Bajazet.	*Bajazet. . . . .*	3	1				
Carlos (Don). . .	*Le Festin de pierre. . . .*	4					
Cléon	*Le triple mariage. . . . .*	6					
Clitandre	*Le Misanthrope. . . . .*	4					
Clitandre	*Le Retour imprévu. . . .*	4	1				
Clitandre	*Le Jaloux désabusé. . . .*	2					
Crésus.	*Esope à la Cour. . . . .*	3					
Damis	*Tartuffe . . . .*	7					
Damon.	*Le Préjugé à la mode . . .*	6					
Dorante (Le conseiller)	*Le Moulin de Javelle . . .*	2					
Du Croisy. . . .	*Les Précieuses ridicules. . .*	2					
Egisthe.	*Mérope. . . . .*	1					
Enée.	*Didon . . . .*	4					
Eraste	*L'Homme à bonnes fortunes*	6					
Essex (Le Comte d')	*Le Comte d'Essex . . . .*	3			2		1
Foix (Le Duc de) .	*Le Duc de Foix. . . . .*					1	
Gengis-Kan . . .	*L'Orphelin de la Chine. . .*	5					
Gustave.	*Gustave. . . . .*	2				1	
Henrique	*L'Ecole des Femmes. . . .*	1					
Hercule.	*Hercule. . . . .*	1					
Hérode.	*Mariamne. . . . . . .*	3		1			

ANNÉE 1756-1757 (*Suite*).

ROLES	PIÈCES	Paris	Versailles	Fontainebleau	Nancy	Strasbourg	Rheims
Hippolyte. . . .	*Phèdre.*	4					
Jason	*Médée*	1					
Jeannot.	*La Comtesse d'Escarbagnas.*	1					
Joad.	*Athalie.*	1					
Jupiter.	*Amphitryon*	6					
Léandre.	*Le Médecin malgré lui.* . .	2					
Le Chevalier. . .	*Le Galant coureur.* . . .	9					
Le Comte. . . .	*La Surprise de l'Amour* . .	3					
Le Garçon tailleur.	*Le Bourgeois Gentilhomme.*	1					
Le Marquis . . .	*La Nouveauté.*	2					
Le Notaire. . . .	*Le Légataire universel.* . .	1					
Lycaste.	*Le Mariage forcé.*	1					
Lisidor.	*Le Mariage forcé.*	1					
Mahomet	*Mahomet*	2			1		
Manrique (Don). .	*Don Sanche d'Aragon.* . .	2	1				
Mélicerte	*Ino et Mélicerte*	1		1			
Ninias	*Sémiramis.*	18		1			
Octave.	*Les Fourberies de Scapin.* .	3					
Œdipe.	*Œdipe.*	1				1	
Oreste	*Andromaque.*	2					
Oreste	*Electre.*	3					
Orosmane. . . .	*Zaïre*	3			1	1	
Pèdre (Don) . . .	*Inès de Castro.*	1	1			1	

ANNÉE 1756-1757 (*Fin*).

ROLES	PIÈCES	Paris	Versailles	Fontainebleau	Nancy	Strasbourg	Rheims
Pirithoüs	*Ariane*.	3					
Polyeucte. . . .	*Polyeucte*.	2					
Rigaud (M.). . .	*Le Grondeur*.	1					
Servilius	*Manlius*.	3	1				
Télémaque. . . .	*Pénélope*		1				
Théocle.	*La Princesse d'Elide* . . .	4					
Titus.	*Brutus*.	3					
Titus.	*Bérénice*	3					
Valère	*L'Avocat Pathelin*. . . .	8					
Valère	*Le Babillard*.	3					
Xipharès	*Mithridate*.	3					
Zamore.	*Alzire*	5					
Total : 58 rôles.		183	6	3	4	5	1

ANNÉE 1757-1758.

ROLES	PIÈCES	Paris	Versailles	Fontainebleau	Versail. ville	Amiens	Rouen	Rennes
Abner	*Athalie*	2	1					
Agénor.	*Démocrite*	4						
Andrès.	*L'Etourdi*	4		1				
Antiochus. . . .	*Rodogune*	1	1					
Bacazar.	*Astarbé*	5						
Bajazet.	*Bajazet*		1					
Carlos (Don). . .	*Le Festin de pierre*. . . .	1						
Caton (M.). . . .	*Le Galant jardinier* . . .		1					
Chevalier (Le) . .	*Le Galant coureur*. . . .	4						
Clitandre	*Le Retour imprévu* . . .	4						
Clitandre . . .	*Le Misanthrope*.	1						
Comte (Le). . . .	*La Surprise de l'Amour*. .	1		1				
Crésus	*Esope à la Cour*	1						
Damis	*Tartuffe*	5						
Dorante (Le conseiller)	*Le Moulin de Javelle*. . .	3						
Du Croisy. . . .	*Les Précieuses ridicules*. .		1					
Egisthe.	*Mérope*	3	1					
Enée.	*Didon*	2						
Eraste	*L'Homme à bonnes fortunes*.	1						
Eraste	*Le Complaisant*.	2		1				
Essex (Le Comte d')	*Le Comte d'Essex*. . . .	1				1		1
Fastidas	*L'Ami de tout le monde*. .		1					
Foix (Le Duc de) .	*Le Duc de Foix*.	2						

ANNÉE 1757-1758 (*Suite*).

ROLES	PIÈCES	Paris	Versailles	Fontainebleau	Versail. ville	Amiens	Rouen	Rennes
Gengis-Kan . . .	*L'Orphelin de la Chine* . .	4	1		1			
Gustave.	*Gustave*	1	1		1			
Hippolyte. . . .	*Phèdre*	2						
Horace.	*Horace*	3	1					
Jupiter.	*Amphitryon*	1						
Léandre.	*L'Aveugle clairvoyant* . .	2	1					
Lisimon (Le Comte)	*Les trois frères rivaux* . .	2						
Mahomet	*Mahomet*.	1					1	
Mélédin.	*Adèle de Ponthieu*. . . .	14		1				
Néron	*Britannicus*.	1	1					
Ninias	*Sémiramis*	3						
Œdipe.	*Œdipe*						1	
Oreste	*Electre*	1						
Oreste	*Iphigénie en Tauride*. . .	27	1	1	1			
Oreste	*Andromaque*	1						1
Orosmane. . . .	*Zaïre*.	3			1	1	1	1
Pèdre (Don) . . .	*Inès de Castro*.	4		1				
Pirithoüs	*Ariane*	1						
Polyeucte. . . .	*Polyeucte*.	1	1			1		1
Polinville (Le Baron).	*Le Français à Londres* . .		1					
Rhadamisthe. . .	*Rhadamisthe et Zénobie*. .				1	1		1
Rodrigue	*Le Cid*	1	1					
Testor.	*Les Troyennes*.		1					

ANNÉE 1757-1758 (*Fin*).

ROLES	PIÈCES	Paris	Versailles	Fontainebleau	Versail. ville	Amiens	Rouen	Rennes
Timante	*Le Florentin.*		1					
Titus.	*Brutus*	4	1					
Valère	*Le Babillard.*	1	1					
Xipharès	*Mithridate*	3						
Zamore.	*Alzire.*	4				1		1
Assisté dans le . .	*Malade imaginaire.* . . .	5						
Total : 51 rôles.		137	20	6	5	5	3	6

ANNÉE 1758-1759.

ROLES	PIÈCES	Paris	Versailles	Versail. ville	Saint-Germain	Amiens	Lille	Dunkerque
Abner	*Athalie*	2						
Agénor. . . .	*Démocrite*	2						
Antiochus. . .	*Rodogune*	2						
Astrate. . . .	*Astrate*	3						
Bacazar. . . .	*Astarbé*	5						
Bobinet. . . .	*La Comtesse d'Escarbagnas.*		1					
Carlos (Don). .	*Le Festin de pierre* . . .	3						
César	*La Mort de Pompée* . . .	4	1					
Chevalier (Le). .	*Le Galant coureur* . . .	4						
Cléon	*Le triple mariage.* . . .	2						
Clitandre . . .	*Le Jaloux désabusé* . . .	2						
Clitandre . . .	*Le Misanthrope.*	4	1					
Clitandre . . .	*Le Retour imprévu* . . .	2						
Coureur (Le). .	*L'Ecole des mères.* . . .		1					
Crésus. . . .	*Esope à la Cour*	1						
Damis	*Tartuffe.*	3						
Damon. . . .	*Le Préjugé à la mode.* .	4	1					
Du Croisy. . .	*Les Précieuses ridicules* . .	1						
Egisthe. . . .	*Mérope*	5	1					
Enée.	*Didon.*	1						
Eraste	*Le Complaisant.*	2						
Eraste	*L'Homme à bonnes fortunes.*	1						
Essex (Le Comte d')	*Le Comte d'Essex.* . . .	1						

ANNÉE 1758-1759 (*Suite*).

ROLES	PIÈCES	Paris	Versailles	Versail. ville	Saint-Germain	Amiens	Lille	Dunkerque
Fastidas	*L'Ami de tout le monde.* .	1	1					
Foix (Le Duc de) .	*Le Duc de Foix.*	3	1					1
Gelas.	*Andronic.*	1						
Gengis-Kan . . .	*L'Orphelin de la Chine.* .	4		1		1		
Gustave.	*Gustave*	1				1		
Hippolyte. . . .	*Phèdre*	1						
Horace.	*Horace*	4						
Hôtel (Le M^{tre} d'). .	*L'Ecole des mères.* . . .		1					
Jason	*Médée.*	4						
Jupiter.	*Amphitryon.*	5						
Ladislas	*Venceslas.*		1					
Léandre.	*L'Aveugle clairvoyant* . .	2						
Lisimon (Le Comte)	*Les trois frères rivaux.* .	5						
Lycaste.	*Le Mariage forcé.* . . .	1						
Lyncée.	*Hypermnestre*	26	1	1			1	
Mahomet	*Mahomet.*	5		1	1		1	
Manrique (Don). .	*Don Sanche d'Aragon* . .	1						
Marquis (Le). . .	*La Nouveauté*	1						
Mélicerte	*Ino et Mélicerte.*	2	1					
Néron	*Britannicus.*	1	1					
Ninias	*Sémiramis*	4						
Œdipe.	*Œdipe*	1	1	1				
Oreste	*Andromaque*	1						

ANNÉE 1758-1759 (*Fin*).

ROLES	PIÈCES	Paris	Versailles	Versail. ville	Saint-Germain	Amiens	Lille	Dunkerque
Oreste	*Iphigénie en Tauride* . .	3		1		1		
Oreste	*Electre*	1						
Orosmane . . .	*Zaïre*.	3	1	1	1	1	1	
Pèdre (Don) . . .	*Inès de Castro*.			1				
Pirithoüs	*Ariane*	3	2					
Polyeucte. . . .	*Polyeucte*.	1		1	1			
Pompée.	*Sertorius*.	5	2					
Rhadamisthe. . .	*Rhadamisthe et Zénobie*. .	3					1	
Rodrigue	*Le Cid*.	2				1		
Servilius	*Manlius*.	1	1	1				
Sextus	*Titus*.	1						
Testor	*Les Troyennes*.	1						
Titus.	*Bérénice*.	2	1					
Valère	*L'Avocat Pathelin*. . . .	1						
Valère	*Le Babillard*.	1						
Xipharès	*Mithridate*	1						
Zamore.	*Alzire*.	6		1	1		1	
Total : 63 rôles.		163	21	10	4	5	5	1

ANNÉE 1759-1760.

ROLES	PIÈCES	Paris	Versailles	Versail. ville	Orléans	Lille	Bruxelles
Achille	*Iphigénie en Aulide.* . .	4					
Achille	*Briséis*	5					
Agénor	*Démocrite*	4					
Amoureux (L'). . .	*Le Mariage forcé.* . . .	5					
Andrès	*L'Etourdi*	3	1				
Antiochus	*Rodogune*	2					
Argatiphontidas . .	*Amphitryon.*	1					
Astrate	*Astrate*	1	1				
Bajazet	*Bajazet*	1	1				
Carlos (Don). . . .	*Le Festin de pierre.* . . .	1					
César.	*La Mort de Pompée.* . .	2					
Chevalier (Le). . .	*Le Galant coureur.* . . .	2	1				
Cléon.	*Le triple mariage.* . . .	3					
Clitandre.	*Le Jaloux désabusé.* . .	3	1				
Crésus	*Esope à la Cour*	4					
Damis.	*Tartuffe.*	4					
Damon	*Le Préjugé à la mode.* . .	4					
Dorante (Le Conseiller).	*Le Moulin de Javelle.* . .	3					
Ducroisy.	*Les Précieuses ridicules.* .	2					
Egisthe	*Mérope*	1					
Enée	*Didon.*	6	1				
Eraste.	*L'Homme à bonnes fortunes.*	2					
Eraste.	*Le Complaisant.*	1					

ANNÉE 1759-1760 (*Suite*).

ROLES	PIÈCES	Paris	Versailles	Versail. ville	Orléans	Lille	Bruxelles
Essex (Le Comte d').	*Le Comte d'Essex.* . . .	2				1	
Exempt (L'). . . .	*Le Florentin.*	1					
Fastidas.	*L'Ami de tout le monde.* .	1					
Foix (Le Duc de) . .	*Le Duc de Foix.*	2					1
Gelas.	*Andronic.*	2	1				
Gengis-Kan. . . .	*L'Orphelin de la Chine.* .	3					
Giflot.	*Les trois Cousines.* . . .	1					
Gustave	*Gustave*	2	1		1	1	
Hérode	*Mariamne*	2					
Hippolyte	*Phèdre*	1					
Horace	*Horace*	5	1				
Jupiter	*Amphitryon.*	5					
Ladislas.	*Venceslas.*	6					
Léandre.	*L'Aveugle clairvoyant* . .	1					
Lisimon (Le Comte).	*Les trois frères rivaux.* .	4					
Lyncée	*Hypermnestre*	2			1		
Mahomet	*Mahomet.*	4		1			1
Manrique (Don) . .	*Don Sanche d'Aragon.* .	3					
Marquis (Le) . . .	*La Nouveauté.*	4					
Mélicerte.	*Ino et Mélicerte.*	3					
Namir.	*Namir*	1					
Néron.	*Britannicus.*	1					
Ninias.	*Sémiramis*	5					

ANNÉE 1759-1760 (*Fin*).

ROLES	PIÈCES	Paris	Versailles	Versail. ville	Orléans	Lille	Bruxelles
Oreste	*Andromaque*	4				1	
Oreste. . . .	*Electre*	2					
Oreste.	*Iphigénie en Tauride*. . .				1	1	1
Orosmane	*Zaïre*.	1					
Pèdre (Don). . . .	*Inès de Castro*.	3	1				
Pirithoüs.	*Ariane*.	1					
Polyeucte	*Polyeucte*	2	2			1	
Polinville (Le Baron de)	*Le Français à Londres*. .	3					
Pompée	*Sertorius*.	4					
Roy (Le).	*L'Ambitieux*.	6	2				
Spartachus	*Spartachus*	6	1				
Suisse (un). . . .	*Monsieur de Pourceaugnac*.	2					
Télémaque	*Pénélope*.	2	1				
Testor.	*Les Troyennes*.	6					
Timante.	*Le Florentin*		1				
Valère.	*Le Babillard*	3					
Valère.	*L'Avocat Pathelin*. . . .	3					
Zamore	*Alzire*.	2			1		
Zulika.	*Zulika*	7					
Assisté dans le. . .	*Malade imaginaire* . . .	2					
Total : 65 rôles. .		184	17	1	4	5	3

ANNÉE 1760-1761.

ROLES	PIÈCES	Paris	Versailles	Lille	Gand
Agénor	*Démocrite*	3			
Andrès	*L'Etourdi*	2			
Antiochus . , . .	*Rodogune*.	2	1		
Bajazet	*Bajazet*	1			
Carlos (Don). . . .	*Le Festin de pierre* . . .	2			
César.	*La Mort de Pompée*	2	1		
Chevalier (Le). . .	*Le Galant coureur*.	1			
Cléon.	*Le triple mariage*.	1			
Clitandre.	*Le Misanthrope*.	3			
Crésus.	*Esope à la Cour*.	3			
Damis.	*Tartuffe*.	5			
Damon	*Le Préjugé à la mode*. . . .	3	1		
Egisthe	*Mérope*	1	1		
Eraste.	*Le Complaisant*.		1		
Essex (Le Comte d').	*Le Comte d'Essex*.		1		
Foix (Le Duc de). .	*Le Duc de Foix*	2			1
Gengis-Kan. . . .	*L'Orphelin de la Chine* . . .	5	1		
Giflot.	*Les trois Cousines*.	5			
Hippolyte	*Phèdre*		1		
Jason.	*Médée*.	1	1		
Interlocuteur . . .	*L'Ecossaise*	17	2		
Jupiter	*Amphitryon*.	2			
Ladislas.	*Venceslas*.	2			
Léandre.	*L'Aveugle clairvoyant* . . .	3			
Lisimon (Le Comte).	*Les trois frères rivaux* . . .	3			

ANNÉE 1760-1761 (*Fin*).

ROLES	PIÈCES	Paris	Versailles	Lille	Gand
Lothario.	*Calisthe*	10			
Lyncée	*Hypermnestre*	4			1
Mahomet.	*Mahomet*.	5			1
Méliccerte.	*Ino et Mélicerte*.		1		
Néron.	*Britannicus*.	4	1		
Ninias.	*Sémiramis*	4			
Oreste.	*Electre*	1			
Oreste.	*Iphigénie en Tauride*. . . .			1	
Orosmane	*Zaïre*.	4			
Pèdre (Don). . . .	*Inès de Castro*.	2			
Polinville (Le Baron).	*Le Français à Londres* . . .	2			
Pompée	*Sertorius*.	1			
Rhadamisthe . . .	*Rhadamisthe et Zénobie*. . .		2		
Rodrigue.	*Le Cid*	2	1		
Servilius.	*Manlius*	2			
Sésostris.	*Amasis*	6			
Spartachus. . . .	*Spartachus*	3			
Tancrède.	*Tancrède*.	15	1		
Titus.	*Bérénice*.	1			
Valère.	*L'Avocat Pathelin*.	1			
Xipharès.	*Mithridate*	2			
Zamore	*Alzire*.	2	1		1
Assisté dans le. .	*Malade imaginaire*.	1			
Total : 47 rôles. .		141	18	1	4

ANNÉE 1761-1762.

ROLES	PIÈCES	Paris	Versailles	Ferney	Choisy
Agathyse.	*Térée.*	1			
Andrès	*L'Etourdi*	1	1		
Antiochus	*Rodogune*	1	1		
Cicéron	*Rome sauvée*	2	1		
Crésus.	*Esope à la Cour*	1			
Damon	*Le Préjugé à la mode* . . .	2			
Egisthe	*Mérope*	2			
Enée	*Didon.*	2	1		
Foix (Le Duc de). .	*Le Duc de Foix.*	1	1		
Gengis-Kan. . . .	*L'Orphelin de la Chine.* . .	3			
Gustave	*Gustave*	1	1		
Héraclius.	*Héraclius.*	10	1		
Horace	*Horace*	1	1		
Jason.	*Médée.*	3			
Interlocuteur (un). .	*L'Ecossaise.*	1			
Jupiter	*Amphitryon.*	2			
Ladislas.	*Venceslas.*	1			
Lisimon (Le Comte).	*Les trois frères rivaux* . . .	1			
Lyncée	*Hypermnestre*	2			1
Mahomet.	*Mahomet.*	4			
Mathan	*Athalie*	2			
Néron.	*Britannicus.*	3	1		
Ninias	*Sémiramis*	5			

ANNÉE 1761-1762 (*Fin*).

ROLES	PIÈCES	Paris	Versailles	Ferney	Choisy
Œdipe	*Œdipe*	4	1		
Oreste.	*Iphigénie en Tauride*. . . .	8			
Oreste.	*Oreste*.	9	1		
Oreste.	*Andromaque*.	1			
Oreste.	*Électre*	2			
Orosmane	*Zaïre*.	2			
Pèdre (Don). . . .	*Inès de Castro*.	2			
Polyeucte	*Polyeucte*		1		
Ramire	*Zulime*	9	1		
Rodrigue.	*Le Cid*.	1	1		
Sésostris.	*Amasis*	2			
Siamek	*Zarucma*.	3	1		
Tancrède.	*Tancrède*.	14		1	1
Théramène. . . .	*Phèdre*	2	1		
Titus	*Brutus*.	3	1		
Xipharès.	*Mithridate*	2			
Zamore	*Alzire*.	2	1	1	
Total : 40 rôles. .		118	18	2	2

ANNÉE 1762-1763.

ROLES	PIÈCES	Paris	Fontainebleau	Versailles	Versail. ville	Dijon	Choisy
Ajax.	*Ajax*	1					
Andrès.	*L'Etourdi*.	2					
Antenor	*Zelmire*.	24	1				
Antiochus. . . .	*Rodogune*.	1					
Cinna	*Cinna*	9	1				
Commène. . . .	*Irène*.	7					1
Ducroisy	*Les Précieuses ridicules*. . .	1					
Enée.	*Didon*	2					
Essex (Le Comte d')	*Le Comte d'Essex*	1			1	1	
Gengis-Kan . . .	*L'Orphelin de la Chine*. . .	3				1	
Gustave.	*Gustave*.	1			1		
Héraclius. . . .	*Héraclius*	1					
Horace.	*Horace*.	1					
Jason	*Médée*	2					
Jupiter.	*Amphitryon*	1					
Lisimon.	*Les trois frères rivaux*. . .	1					
Lyncée.	*Hypermnestre*.	1					
Mahomet	*Mahomet*	2					
Manrique (Don). .	*Don Sanche d Aragon*. . .	3					
Mucien.	*Eponine*	2					
Néron	*Britannicus*	5					
Ninias	*Sémiramis*.	3					
Œdipe.	*Œdipe*.	2					

ANNÉE 1762-1763 (*Fin*).

ROLES	PIÈCES	Paris	Fontainebleau	Versailles	Versail. ville	Dijon	Choisy
Oreste	*Andromaque.*	1				1	
Oreste	*Electre.*	1					
Oreste	*Iphigénie en Tauride.* . .			1		1	
Oreste	*Oreste*	1					
Orosmane. . . .	*Zaïre*			1			
Pèdre (Don) . . .	*Inès de Castro.*	1					
Pirithoüs	*Ariane.*	2					
Ramire.	*Zulime.*	1		1			
Rhadamisthe. . .	*Rhadamisthe et Zénobie* . .	3					
Rodrigue	*Le Cid.*	2					
Tancrède	*Tancrède*	5				1	
Théramène . . .	*Phèdre.*	1					
Thyamis	*Théagène*	1					
Titus	*Bérénice*	1					
Titus	*Brutus.*	1		1			
Xipharès	*Mithridate.*	1					
Zamore.	*Alzire*	2					
Total : 40 rôles.		100	2	4	2	5	1

ANNÉE 1763-1764.

ROLES	PIÈCES	Paris	Fontainebleau	Versailles	Versail. ville	Rouen	Choisy
Andrès.	*L'Etourdi.*	5					
Antenor	*Zelmire*	6			1		
Antiochus. . . .	*Rodogune.*	3					
Brutus.	*La Mort de César.*	5		1			
Cassandre. . . .	*Olympie*	10					
Cinna	*Cinna*	3		1			
Criton	*La Mort de Socrate.* . . .	9					
Egisthe.	*Mérope*	2				1	
Enée.	*Didon*			1			
Gengis-Kan . . .	*L'Orphelin de la Chine.* . .	2		1			
Guiscard	*Blanche et Guiscard.* . . .	9		1			
Gustave.	*Gustave.*	1					
Héraclius. . . .	*Héraclius*	3	1				
Hérode.	*Mariamne.*	2					
Horace.	*Horace.*	2					
Huascar	*Manco-Capac.*	6					1
Jason	*Médée*	1					
Idamante	*Idoménée*	6		1			
Ladislas	*Venceslas*		1				
Lyncée.	*Hypermnestre.*	2	1				
Mahomet	*Mahomet*	3					
Néron	*Britannicus*	3	1				
Ninias	*Sémiramis.*	2				1	

ANNÉE 1763-1764 (*Fin*).

ROLES	PIÈCES	Paris	Fontainebleau	Versailles	Versail. ville	Rouen	Choisy
Œdipe.	*Œdipe.*	1		1			
Oreste.	*Oreste*	1					
Orosmane. . . .	*Zaïre.*	1					
Pèdre (Don). . .	*Inès de Castro.*	1					
Pirithoüs	*Ariane.*	2					
Polyeucte. . . .	*Polyeucte*					1	
Rhadamisthe . .	*Rhadamisthe et Zénobie.* . .			1		1	
Rodrigue	*Le Cid.*	1					
Sésostris	*Amasis.*	1		1			
Tancrède	*Tancrède*	5	1				
Warwick. . . .	*Warwick*	16		1		1	
Xipharès	*Mithridate*	2	1				
Zamore.	*Alzire*	1					
Total : 36 rôles.		117	6	10	1	5	1

ANNÉE 1764-1765.

ROLES	PIÈCES	Paris	Versailles	Versail. ville	Nancy
Andrès.	*L'Etourdi.*	1			
Antenor.	*Zelmire.*	4			
Châtillon	*Zaïre*	1			
Edouard	*Le Siège de Calais*	19	3		
Egisthe.	*Mérope.*	1			
Enée.	*Didon*	1			
Foix (Le Duc de).	*Le Duc de Foix*				1
Gengis-Kan . . .	*L'Orphelin de la Chine.* . . .	2			
Héraclius. . . .	*Héraclius.*	2			
Horace.	*Horace.*	3			
Lyncée.	*Hypermnestre.*	2			
Mahomet	*Mahomet*	2		1	
Manrique (Don) .	*Don Sanche d'Aragon.* . . .		1		
Montrose	*Cromwell.*	5			
Néron	*Britannicus*	1			
Ninias	*Sémiramis.*	3			
Octave.	*Les Triumvirs.*	1			
Œdipe.	*Œdipe.*	1			
Oreste	*Oreste*	3			
Oreste	*Iphigénie en Tauride.*	4			1
Polyeucte. . . .	*Polyeucte*	1			
Rhadamisthe. . .	*Rhadamisthe et Zénobie* . . .	4	1		1
Tancrède	*Tancrède*	4			

ANNÉE 1764-1765 (*Suite*).

ROLES	PIÈCES	Paris	Versailles	Versail. ville	Nancy
Sésostris	*Amasis*.	2	1		
Timophane . . .	*Timoléon*	4			
Warwick	*Warwick*	5			
Xipharès	*Mithridate*.				1
Zamore.	*Alzire*	1			1
Assisté dans le . .	*Malade imaginaire*	1			
Total : 28 rôles.		78	6	1	5

ANNÉE 1765-1766.

ROLES	PIÈCES	Paris	Fontainebleau	Orléans
Andrès.	*L'Etourdi.*	4		
Achille.	*Iphigénie en Aulide.*	1		
Carlos (Don). . .	*Le Festin de pierre.*	1		
Cinna	*Cinna*	3	1	
Egisthe.	*Mérope.*	4		
Esparville *fils* . .	*Le Philosophe sans le sçavoir.* .	25		
Gengis-Kan . . .	*L'Orphelin de la Chine.* . . .	2		1
Gustave.	*Gustave.*	1		
Héraclius. . . .	*Héraclius.*	2		
Horace.	*Horace*	4		
Lyncée.	*Hypermnestre.*	2		
Mahomet	*Mahomet*	2		
Néron	*Britannicus.*	7		
Ninias	*Sémiramis.*	4		
Oreste.	*Iphigénie en Tauride*			1
Oreste.	*Andromaque.*	2		
Orosmane. . . .	*Zaïre*	2		
Rhadamisthe. . .	*Rhadamisthe et Zénobie* . . .	4		
Servilius	*Manlius.*	2		
Tancrède. . . .	*Tancrède.*	3		
Théramène. . . .	*Phèdre.*	1		

ANNÉE 1765-1766 (*Suite*).

ROLES	PIÈCES	Paris	Fontainebleau	Orléans
Titus	*Brutus*	2		
Valamir.	*Pharamond*	2		
Vendôme	*Adélaïde du Guesclin*	10	1	
Xipharès	*Mithridate*.	4		
Zamore.	*Alzire*	3		
Total : 26 rôles. .		97	2	2

ANNÉE 1766-1767.

ROLES	PIÈCES	Paris	Lyon	Grenoble
Achille.	*Iphigénie en Aulide.*	3		
Andrès.	*L'Etourdi.*	1		
Antiochus. . . .	*Rodogune*	2		
Arbace.	*Artaxerce.*	10		
Athamare. . . .	*Les Scythes*	4		
Egisthe.	*Mérope.*	4		
Essex(Le Comte d').	*Le Comte d'Essex*	2		
Gengis-Kan . . .	*L'Orphelin de la Chine.* . . .	4		1
Gustave.	*Gustave.*			1
Héraclius. . . .	*Héraclius*	4		
Hippolyte. . . .	*Phèdre.*	1		
Horace.	*Horace.*	4		
Iarbe	*Didon*	3		
Jason	*Médée*	4		
Lyncée.	*Hypermnestre.*	4		
Mahomet	*Mahomet*	2	1	1
Néron	*Britannicus*	2		
Ninias	*Sémiramis.*	3		
Œdipe.	*Œdipe.*	2		
Oreste.	*Oreste*	3		
Oreste.	*Iphigénie en Tauride*	2		
Orosmane. . . .	*Zaïre*	5		
Pèdre (Don) . . .	*Inès de Castro.*	3		

ANNÉE 1766-1767 (*Suite*).

ROLES	PIÈCES	Paris	Lyon	Grenoble
Pirithoüs	*Ariane*	3		
Polyeucte. . . .	*Polyeucte*	1	1	
Rodrigue	*Le Cid*.	2		
Tancrède	*Tancrède*	10	1	1
Tell (Guillaume) .	*Guillaume Tell*	7		
Titus	*Brutus*.	1		
Titus	*Bérénice*.	3		
Warwick	*Warwick*		1	
Vendôme	*Adélaïde Du Guesclin*	3	1	1
Xipharès	*Mithridate*.	1		
Zamore.	*Alzire*	3		
Assisté dans le. .	*Malade imaginaire*.	3		
Total : 34 rôles.		109	5	5

ANNÉE 1767-1768.

ROLES	PIÈCES	PARIS
Cosroès.	*Cosroès*	10
Egisthe.	*Mérope*	2
Hyascar	*Hirza*.	14
Hippolyte.	*Phèdre*	1
Lyncée.	*Hypermnestre*.	1
Néron	*Britannicus*.	1
Ninias	*Sémiramis*	1
Pèdre (Don)	*Inès de Castro*	1
Pirithoüs	*Ariane*	2
Rhadamisthe. . . .	*Rhadamisthe et Zénobie*.	1
Total : 10 rôles. .		34

ANNÉE 1768-1769.

ROLES	PIÈCES	Paris	Fontainebleau	Versail. ville	Spa	Liége	Bruxelles
Achille	*Iphigénie en Aulide.* . . .	1					
Edouard.	*Le Siège de Calais.* . . .	4					
Egisthe	*Mérope.*	2					
Essex (Le Comte d').	*Le Comte d'Essex*	3				1	
Gengis-Kan. . . .	*L'Orphelin de la Chine* . .	3					
Gustave.	*Gustave.*	2					
Iarbe.	*Didon*	1					
Lyncée	*Hypermnestre.*	2					
Mahomet	*Mahomet*	2					1
Néron	*Britannicus*	2					
Ninias	*Sémiramis.*	1					
Orosmane	*Zaïre*	2					
Pèdre (Don) . . .	*Inès de Castro.*	1					
Pharnace	*Mithridate.*	1					
Pirithoüs	*Ariane.*	3					
Tancrède	*Tancrède*	3	1	1	1	1	1
Titus.	*Brutus.*	1					
Warwick	*Warwick*	3			1	1	
Vendôme	*Adélaïde du Guesclin* . . .					1	
Zamore.	*Alzire*	2		1			1
Assisté dans le. .	*Malade imaginaire.* . . .	2					
Idem.	*Bourgeois Gentilhomme* . .	6					
Total : 20 rôles .		47	1	2	2	4	3

ANNÉE 1769-1770.

ROLES	PIÈCES	Paris	Fontainebleau	Toulouse	Avignon	Lyon
Achille	*Iphigénie en Aulide.* . . .	2				
Athamare	*Les Scythes*	5				
Carlos (Don) . . .	*Le Festin de pierre*	1				
Cinna.	*Cinna*	3				
Edouard.	*Le Siège de Calais*	6				
Egisthe.	*Mérope*.	1	1			
Essex (Le Comte d').	*Le Comte d'Essex*. . . .	1			1	
Gengis-Kan . . .	*L'Orphelin de la Chine*. . .	2				
Gustave	*Gustave*.	2		1		1
Héraclius	*Héraclius*	3				
Horace	*Horace*.	1				
Mahomet	*Mahomet*	1			1	
Néron	*Britannicus*	2				
Ninias	*Sémiramis*.	1				
Œdipe	*Œdipe*.	2				
Orosmane	*Zaïre*	1				
Pharnace	*Mithridate*.	1				
Rhadamisthe . . .	*Rhadamisthe et Zénobie*. .	1				
Tancrède	*Tancrède*	2	1	1		
Tell (Guillaume). .	*Guillaume Tell*	4				
Testor	*Les Troyennes*	4				

ANNÉE 1769-1770 (*Suite*).

ROLES	PIÈCES	Paris	Fontainebleau	Toulouse	Avignon	Lyon
Titus.	*Brutus.*	1				
Vendôme	*Adélaïde du Guesclin* . . .	1				
Warwick	*Warwick*			1		
Zamore.	*Alzire*			1	1	
Assisté dans le. . .	*Malade imaginaire*. . . .	2				
Total : 25 rôles .		50	2	4	3	1

ANNÉE 1770-1771.

ROLES	PIÈCES	Paris	Versail. cour	Versail. ville
Abner	*Athalie.*		1	
Gustave.	*Gustave.*	1		
Héraclius	*Héraclius*		1	
Mahomet	*Mahomet*	1		
Néron	*Britannicus*.	3	1	
Ninias	*Sémiramis*.	1		
Tancrède	*Tancrède*	1		2
Total : 7 rôles .		7	3	2

ANNÉE 1771-1772.

ROLES	PIÈCES	Paris	Fontainebleau	Versail. cour	Versail. ville	Bordeaux	Marseille	Toulon	Aix	Lyon
Abner	*Athalie*	2								
Antiochus. . .	*Rodogune*	1								
Bayard. . . .	*Gaston et Bayard.* . . .	20		1	1	1				
Egisthe. . . .	*Mérope*	1	1							
Gengis-Kan . .	*L'Orphelin de la Chine.* .	2		1		1				1
Gustave. . . .	*Gustave*	1				1	1			
Héraclius. . .	*Héraclius*	1		1						
Horace. . . .	*Horace*	3		1						
Mahomet . . .	*Mahomet.*	1			1	1				1
Néron	*Britannicus.*	3								1
Nicomède. . .	*Nicomède*	4				1				
Ninias	*Sémiramis*	2								
Orosmane. . .	*Zaïre.*	1		1						
Pèdre (Don). .	*Inès de Castro*	1	1							
Pharnace . . .	*Mithridate*	2		1						
Rhadamisthe. .	*Rhadamisthe et Zénobie.* .					1	1			1
Rodrigue . . .	*Le Cid*			1						
Sévère. . . .	*Polyeucte*	1		1						
Tancrède. . .	*Tancrède.*	1				1	1	1	1	
Vendôme . . .	*Adélaïde du Guesclin* .	1				1				
Warwick. . . .	*Warwick.*					1	1			1
Zamore . . .	*Alzire.*					1				
Total : 22 rôles.		48	2	8	2	10	4	1	1	5

ANNÉE 1772-1773.

ROLES	PIÈCES	Paris	Fontainebleau	Versail. cour	Versail. ville	Nantes	Bordeaux	La Rochelle	Arles	Châtelaine	Lyon	Choisy
Achille. . .	*Iphigénie en Aulide* . .	2										
Antiochus . .	*Rodogune*			1								
Bayard. . .	*Gaston et Bayard*. . .					1						
Cassandre . .	*Olympie*.		1									
Cinna. . . .	*Cinna*.	2										
Edouard. . .	*Pierre le Cruel*. . . .	1										
Edouard. . .	*Le Siège de Calais* . .			1								
Egisthe. . .	*Mérope*	1								1		
Essex (Le Comte d'). . .	*Le Comte d'Essex*. . .	1										
Général (Le) .	*La Centenaire de Molière*.	10		1								
Gengis-Kan. .	*L'Orphelin de la Chine*.	3				1						
Héraclius . .	*Héraclius*.		1									
Horace . . .	*Horace*	1										
Gustave. . .	*Gustave*					1						
Iarbe. . . .	*Didon*.	4		1								
Mahomet . .	*Mahomet*.	1	1		1			1		1		
Manlius. . .	*Manlius*	2	1									
Néron . . .	*Britannicus*.						1		1			
Nicomède . .	*Nicomède*	2				1					1	
Ninias . . .	*Sémiramis*	1					1			1	1	
Œdipe . . .	*Œdipe*	1								1		
Oreste . . .	*Iphigénie en Tauride*. .	2					1					

ANNÉE 1772-1773 (*Suite*).

ROLES	PIÈCES	Paris	Fontainebleau	Versail cour	Versail ville	Nantes	Bordeaux	La Rochelle	Arles	Châtelaine	Lyon	Choisy
Oreste . . .	*Andromaque*	2	1									1
Orosmane . .	*Zaïre*.	1								1		
Pharnace . .	*Mithridate*	3		1								
Pirithoüs . .	*Ariane*	1										
Pompée. . .	*Sertorius*.	2		1								
Rodrigue . .	*Le Cid*	5		1								
Scévole. . .	*Scévole*										1	
Sévère . .	*Polyeucte*.	1										
Tancrède . .	*Tancrède*.	2				1			1			
Titus. . . .	*Brutus*			1								
Warwick .	*Warwick*.					1			1			
Vendôme . .	*Adélaïde du Guesclin*. .									1		
Zamore. . .	*Alzire*.	2			1			1				
Assisté dans le	*Malade imaginaire* . .	3	1									
Idem.	*L'Assemblée*.	4										
Total : 35 rôles		60	6	8	2	6	3	2	3	6	3	1

ANNÉE 1773-1774.

ROLES	PIÈCES	Paris	Fontainebleau	Versailles	Lyon	Montpellier
Abner	*Athalie.*	1				
Achille	*Iphigénie en Aulide.* . . .	1			1	
Cinna.	*Cinna*	1		1		
Edouard. . . .	*Le Siège de Calais.* . . .	3				
Egisthe. . . .	*Mérope.*			1		
Général (Le) . .	*La Centenaire de Molière.* .	3				
Gustave. . . .	*Gustave.*	2				1
Iarbe.	*Didon*	5				
Ladislas. . . .	*Venceslas*	3		1		
Mahomet . . .	*Mahomet*	1				1
Manlius. . . .	*Manlius.*	1		1		
Massinissa. . .	*Sophonisbe* . . . . , . .	4	1			
Néron	*Britannicus*	3			1	1
Nicomède . . .	*Nicomède.*	1			1	
Ninias	*Sémiramis.*					1
Œdipe	*Œdipe.*					1
Oreste	*Andromaque.*	2				
Oreste	*Iphigénie en Tauride* . .			1		
Oreste	*Electre.*		1			
Pharnace . . .	*Mithridate.*	4				
Rhadamisthe . .	*Rhadamisthe et Zénobie* . .			1	1	
Rodrigue . . .	*Le Cid.*	1			1	
Tancrède . . .	*Tancrède*	2			1	

ANNÉE 1773-1774 (*Suite*).

ROLES	PIÈCES	Paris	Fontainebleau	Versailles	Lyon	Montpellier
Térée.	*Térée*	1				
Warwick	*Warwick*	1		1	2	
Vendôme	*Adélaïde du Guesclin* . . .	1	1		1	1
Zamore.	*Alzire*			1		
Assisté dans le. .	*Malade imaginaire*. . . .	2				
Idem.	*Bourgeois Gentilhomme*. . .	5				
Total : 27 rôles.		48	3	8	9	6

ANNÉE 1774-1775.

ROLES	PIÈCES	Paris	Versailles	Nancy
Bayard.	*Gaston et Bayard*	1	1	1
Cinna	*Cinna*	1		
Gengis-Kan . . .	*L'Orphelin de la Chine* . . .	1		
Ladislas	*Venceslas*	3		
Mahomet	*Mahomet*	3	1	1
Néron	*Britannicus*	3	1	1
Ninias	*Sémiramis*	1		
Oreste	*Andromaque*		1	
Tancrède	*Tancrède*	4		
Vendôme . . .	*Adélaïde du Guesclin*			1
Zamore.	*Alzire*	1		
Assisté dans la cérémonie du . . .	*Bourgeois Gentilhomme* . . .	1		
Total : 11 rôles.		19	4	4

ANNÉE 1775-1776.

ROLES	PIÈCES	Paris	Versailles	Fontainebleau	Bruxelles	Berlin	Mon-Bijou	Potsdam	Reinsberg
Achille.	*Iphigénie en Aulide.* . .	1	1						
Bourbon (Le Connétable de) . .	*Le Connétable.*		2						
Cinna	*Cinna.*		1						
Essex (Le Comte d').	*Le Comte d'Essex.* . . .		1			1			
Gengis-Kan . . .	*L'Orphelin de la Chine.* .	1	1			1	1		1
Gustave. . . .	*Gustave*	1							
Horace.	*Horace*		1						
Iarbe	*Didon.*	1	1						
Interlocuteur. . .	*L'Ecossaise.*			1					
Lorédan	*Lorédan.*	1							
Mahomet	*Mahomet.*	1				1		1	
Massinissa. . . .	*Sophonisbe*								1
Menzikow. . . .	*Menzikow*			1					
Néron	*Britannicus.*	3	1		1	1			
Ninias	*Sémiramis*	1							
Œdipe.	*Œdipe.*	1	1					2	
Orosmane. . . .	*Zaïre.*	1						1	1
Pirithoüs	*Ariane.*		1						
Rhadamisthe. . .	*Rhadamisthe et Zénobie.* .		1		1				
Rodrigue	*Le Cid*	1							

ANNÉE 1775-1776 (*Suite*).

ROLES	PIÈCES	Paris	Versailles	Fontainebleau	Bruxelles	Berlin	Mon-Bijou	Potsdam	Reinsberg
Tancrède	*Tancrède*.	1		1		1			
Warwick	*Warwick*.		1						1
Vendôme	*Adélaïde du Guesclin*. . .	1	1		1				
Zamore.	*Alzire*.			1		1			
Total : 24 rôles.		15	14	4	3	6	1	4	4

ANNÉE 1776-1777.

ROLES	PIÈCES	Paris	Versailles	Fontainebleau	Ferney	Besançon	Rouen	Versail. ville
Bayard.	*Gaston et Bayard.* . . .				1	1	1	
Gengis-Kan . . .	*L'Orphelin de la Chine.* .	1			1			
Gustave.	*Gustave*						1	
Horace.	*Horace*	1						
Ladislas.	*Venceslas.*	1		1				
Léonce.	*Andronic.*		1					
Mahomet	*Mahomet.*	4			1	1		
Mustapha. . . .	*Mustapha et Zéangir.* . .			1				
Néron	*Britannicus.*	2				1	1	1
Nicomède. . . .	*Nicomède*	2					1	
Ninias	*Sémiramis*	1		1				
Oreste	*Andromaque.*	2	1					
Oreste	*Oreste.*	2	1					
Orosmane. . . .	*Zaïre.*	1			1			
Pirithoüs	*Ariane.*	1						
Pompée	*Sertorius.*	2						
Rhadamisthe. . .	*Rhadamisthe et Zénobie* .				1			
Rodrigue	*Le Cid*				1			
Sévère.	*Polyeucte*	1						
Tancrède	*Tancrède.*	4	1		1	1	1	

ANNÉE 1776-1777 (*Suite*).

ROLES	PIÈCES	Paris	Versailles	Fontainebleau	Ferney	Besançon	Rouen	Versail. ville
Titus.	*Brutus*		1					
Warwick	*Warwick*.			1			1	
Vendôme	*Adélaïde du Guesclin* . .	2	1					
Zamore	*Alzire*.				1			
Total : 24 rôles.		27	6	4	8	4	6	1

ANNÉE 1777-1778.

(Mardi 8 avril 1777 — Samedi 24 janvier 1778.)

ROLES	PIÈCES	Paris	Versailles	Fontainebleau
Abner	*Athalie.*	1		
Arons	*Brutus.*	2	1	
Bayard.	*Gaston et Bayard.*	1	1	
Gengis-Kan . . .	*L'Orphelin de la Chine.* . . .	2		
Héraclius	*Héraclius*			1
Ladislas	*Venceslas.*	1		
Mahomet	*Mahomet*	4		
Manlius	*Manlius.*	1		1
Néron	*Britannicus*	3		
Nicomède. . . .	*Nicomède.*	1		
Ninias	*Sémiramis.*	1		
Œdipe.	*Œdipe.*	1		
Oreste	*Iphigénie en Tauride.* . . .	1		
Orosmane. . . .	*Zaïre*	2		
Pharnace	*Mithridate.*		1	
Rhadamisthe. . .	*Rhadamisthe et Zénobie.* . .	1		
Rodrigue	*Le Cid.*	1	1	
Tancrède	*Tancrède*	2		
Vendôme	*Adélaïde du Guesclin*	1		
Assisté dans le. .	*Bourgeois Gentilhomme* . . .	2		
Total : 19 rôles.		28	4	2

VERS

A LA LOUANGE DE LE KAIN

VERS A LA LOUANGE DE LE KAIN



I

Que Le Kain rend bien sur la scène
Ou la tendresse ou la fureur !
Ce favori de Melpomène
Connoît le vrai chemin du cœur.

(*Calendrier des Spectacles*, 1753, p. 25.)

II

A M. Le Kain, qui a joué à Nancy le rôle d'Orosmane dans Zaïre, *par M. Pierre, de l'Académie de Nancy.* (On avoit reproché à l'auteur de n'avoir pas applaudi le tragédien.)

Admirateur de tes talens,
Le Kain, si j'avois ceux de l'auteur de *Zaïre,*
Je chanterois ce que j'admire
Et je peindrois ce que je sens !
Tu me ravis ; à peine je respire ;
Dans tes regards comme dans tes accens,
C'est le tendre amour qui soupire

Ou la fureur qui tonne en éclats menaçants.
Tu parois, c'est assez, et déjà je t'entends.
Dans tes yeux, sur ton front, ton âme se fait lire ;
Mon cœur prévoit tout ce que tu dois dire,
Et ton jeu parle à tous mes sens.
Je t'écoutois, plongé dans un muet délire,
Et j'admirois sans pouvoir applaudir.
L'illusion étoit trop forte.
Lorsqu'on sent vivement on ne peut que sentir.
Est-ce quand le plaisir transporte,
Que l'on s'occupe à chanter le plaisir ?
J'ai pleuré, j'ai frémi, mais un tumulte vain
De mon ravissement n'a point été l'organe :
Comment applaudir à Le Kain ?
Je croyois entendre Orosmane.

(*Mercure*, mai 1757, p. 63.)

III

. . . .

Successeur de Dufresne, héritier séduisant
De son rare talent, toi, qui représentant
Les vertus des héros, leurs crimes, leur foiblesse,
Au jeu le plus brillant joins l'âme et la noblesse,
Le Kain, que tu me plais, quand maître de mes sens
Tu me fais éprouver tout ce que tu ressens,
Soit que fils vertueux d'une coupable mère,
Servant d'un Dieu vengeur l'implacable colère,
Tu sortes tout sanglant du tombeau de Ninus,
Soit que fils criminel du stoïque Brutus,
Tu pleures dans les bras d'un Romain trop sévère.
Mais quand voyant briller entre les mains d'un père

Sur le sein d'Hypermnestre un poignard suspendu,
Tu peins le désespoir d'un amant éperdu,
Tous les cœurs partageant ta douleur et ta rage,
Volent pour désarmer le tyran, qui t'outrage.

(Huerne de La Mothe : *Epître sur les Spectacles*. Genève, 1761.)

IV

Vers à M. Le Kain représentant le rôle de Cicéron dans ROME SAUVÉE.

Ainsi dans le conseil des maîtres de la terre
Tonnoit cet éloquent Romain
Contre son farouche adversaire ;
Tel il parut aux yeux d'un sénat incertain,
Lorsque, renfermant dans son sein
Tout le feu des vertus qu'oublioit sa patrie,
A l'audace du crime opposant son génie,
Il bravoit l'assassin ;
Tel contre sa rage insolente
Il déployoit ce zèle illustre et vertueux,
Ce courroux noble, impétueux,
Et la vérité foudroyante !
Je crois encor le voir en toi,
Le Kain ; tu nous rends ce grand homme.
Sans songer à l'acteur, tout Paris avec moi
Admire le vengeur de Rome.
Tes talens peuvent tout : tu sçais être à la fois
Ce consul généreux, digne organe des lois,
Cet imposteur armé contre *Zopire*,
L'implacable *Gengis*, ce fier tyran des rois,
Ou l'amant qui brûle pour *Zaïre*,

Qui gémit dans la rage et menace en pleurant,
Immole son amante et meurt en l'adorant.
Toutes les passions t'ont rempli de leurs flammes ;
Tu sçais exprimer tout en écoutant ton âme.
Poursuis ! et de *Clairon* secondant les succès,
Soutiens la splendeur du Théâtre.
Triomphe du faux goût de ce peuple idolâtre
Et de chansons et de ballets.
Tu ne le sçais que trop : cette scène divine
Où l'on entend gémir *Racine*
Dans ses éloquentes douleurs,
Où s'élève *Corneille* en son orgueil sublime,
Où *Voltaire*, égalant leurs efforts magnanimes,
Plaça la pompe des grandeurs
Et d'intéressantes horreurs,
Ce théâtre brillant voit sa gloire avilie
Par un aveuglement fatal.
Je vois de jolis riens éclipser le génie :
Le François pour *Lindor* abandonne *Athalie*,
Et *Brutus* pour *Le Maréchal* (1).
Faut-il rougir de ma patrie ?
C'est à toi d'opposer à des goûts aussi vains
Ce talent admiré dont l'attrait nous enchaîne,
Et le sceptre de *Melpomène*,
Pour ne pas chanceler, a besoin de tes mains.

(*Mercure*, juin 1762, p. 27 et 28.)

(1) *Le Maréchal-ferrant*, opéra comique en deux actes, paroles de Quétant et Anseaume, musique de Philidor. Cet ouvrage, un petit chef-d'œuvre de grâce et de délicatesse, avait été représenté pour la première fois à la foire Saint-Laurent, le 22 août 1761.

V

Vers à M. Le Kain jouant à Toulouse.

Toi qui sur les bords de la Seine
Naquis pour les plaisirs d'un Monarque chéri !
Toi dont Thalie et Melpomène
Ont fait depuis quinze ans leur digne favori !
Trop sensible Tancrède, implacable Zamore,
Adorable Le Kain dont Toulouse s'honore,
Qui dans la vérité nous peins également
L'horreur du désespoir et le doux sentiment !
A ton aspect la critique est muette ;
De ta fièreté nos yeux sont éblouis,
Et les sens par ta voix séduits
Prêtent rarement au poète
L'émotion que tu produis.
Mais dans deux jours le charme cesse...
Je vois de ton départ les funestes apprêts.
Tous les cœurs te suivront sans cesse :
Qui plus que toi mérite nos regrets ?
Heureuse, cette capitale,
Où de Thalie arborant les drapeaux,
Tu sus forcer l'envie et la cabale
De te choisir parmi tant de rivaux !
A ces divinités qu'on adore à Cythère,
Continue à montrer un œil sombre et sévère ;
Résiste à leur aménité :
Quand on a tes attraits, on est trop sûr de plaire.
Pour moi, de tes talents admirateur austère,
Jaloux de ta félicité,
Je t'exhorte, ô Le Kain ! à l'immortalité !

(*Mercure*, novembre 1769, p. 161.)

VI

Vers à M. Le Kain qui a joué sur le Théâtre de Bordeaux.

De nos cœurs, cher Le Kain, reçois le pur hommage.
Par ton talent sublime il est bien mérité.
Sur la scène, à ton gré, nous retraçant l'image
Des sentiments divers dont l'homme est agité,
La fiction par toi se change en vérité.

Par Mlle Rosalie. (*Mercure*, octobre 1771, p. 43.)

VII

Vers pour être mis au bas du Portrait de M. Le Kain.

Cet acteur, dans son art instruit par Melpomène,
De ses rares talents n'est point enorgueilli :
C'est l'âme d'un héros qu'il montre sur la scène ;
Pour qui le voit de près, c'est le cœur d'un ami.

Par M. l'abbé Le Beau de Schosne. (*Mercure*, janvier 1773, II, p. 166.)

VIII

Sur la Mort de M. Le Kain.

Il n'est plus, ce héros de la scène tragique,
Du Théâtre François le soutien et l'honneur,
Dont le geste expressif et la voix pathétique
Inspiroient à son gré la crainte ou la fureur.

Melpomène éperdue et couverte de larmes
Redemande un sujet qu'elle-même forma,
Qu'elle chérit toujours, qui toujours lui donna,
Pour prix de ses faveurs, plus de force et de charmes.
Hélas ! c'est aujourd'hui que l'on rend à sa cendre
Les tristes et derniers honneurs.
Livrons-nous sans réserve aux pleurs :
On en doit à celui qui nous en fit répandre.

(*Mercure*, mars 1778, p. 34.)

IX

Vers adressés à M. de Voltaire arrivé à Paris le même jour que Le Kain fut inhumé.

Le même jour qu'on vit le célèbre Le Kain
S'acheminer vers l'infernale rive,
O Voltaire ! Paris t'a reçu dans son sein.
Roscius s'en va le matin,
Sophocle, le soir, nous arrive.
Quelle double leçon pour l'homme observateur !
Que le hazard est un grand moraliste !
Le trépas imprévu de ce sublime acteur
Afflige notre orgueil autant qu'il nous attriste.
L'aspect de son lugubre deuil
Nous dit qu'on voit périr tout ce qu'on a vu naître
Et que le plus grand des hommes est promis au cercueil.
Mais, s'il nous humilie en nous faisant connaître
Ce que l'homme doit devenir,
Tu sais bien nous enorgueillir
En nous montrant ce qu'il peut être.

C'est offrir tour à tour sous diverses couleurs
De l'humaine nature un portrait qui ressemble :
Vous nous rappelez tout ensemble
Lui, son néant, toi, sa grandeur.

(Par M. Imbert. *Mémoires* de Longchamp et Wagnière, II, p. 377 et 378.)

X

Epitaphe de Le Kain.

Il n'est donc plus de cothurne aujourd'hui !
Cy-gît Le Kain, Melpomène avec lui.

Par M. Poinsinet de Sivry. (*Mercure,* mars 1778, p. 185.)

XI

Vers pour être mis au bas du Portrait de M. Le Kain.

Il fut des passions la vivante peinture.
Par un jeu mâle et fier il subjugua le cœur,
Fit régner la pitié, le trouble, la terreur,
Et chez lui l'art sublime illustra la nature.
Pour Voltaire, en un mot, le ciel l'avoit formé,
Et du même génie il sembloit animé.

Par M. Courtial. (*Mercure,* avril 1778, I, p. 52.

QUELQUES LETTRES

DE LE KAIN

QUELQUES LETTRES DE LE KAIN



I

A un ami.

Paris, 18 juillet 1754.

Serviteur au gros et bon Cormont. Quomend vont les plaisirs de Grenoble et quand veux-tu resoudre Ta Grandeur à venir faire un voyage à Paris ? Un des grands plaisirs qui pouvoient m'arriver n'arrivera-t-il donc jamais ? D'où vient cette insensibilité pour cette capitale charmante qui t'a veu faire les délices de touts tes amis ? Les Dauphinois peuvent-ils te dédomager des cris que nous poussons touts les jours au ciel pour te revoir dans notre Isle de France ? Tu nous retrouverois touts toujours les mêmes à ton égard, c'est-à-dire pleins d'estime et d'amitié pour ta personne, fruit bien heureux des prodiges d'un bon cœur. Si Grenoble ne te fournit point de nouvelles à m'apprendre, Paris (ce centre si merveilleux des événements) ne nous en offre guères d'avantage. Le peuple gémit toujours sans oser exhaler ses cris. Il ronge une douleur qui l'abrutit et qui le rendra bientôt aussi souple que l'animal. Les Pères du Peuple ont en vain montré la grandeur de leurs âmes dans les rigueurs d'un exil

long et malheureux (1). Le Prince les rappelle et ne leur dictera ses dernières volontés que quand ils seront tous rassemblés à Paris. Cette politique marque assés qu'il se trame des accomodements secrets dans lesquels le ministère ne perdra rien de son authorité, et tout demeurera comme cy-devant. C'étoit bien la peine de mettre tant de gens à la torture pour les rendre aussi innocents qu'ils l'avoient toujours été !

Nous avons joué il y a quelque tems *Amalasonte* (2), tragédie nouvelle du Marquis de Ximénès, qui a été interrompue par l'indisposition de M[lle] Clairon. Cette pièce a eu quelque succès. J'y jouois un tiran et Lanoüe (3) un jeune amoureux. Juge de l'excellence de la distribution ! Autre malheur : *Le Souper*, comédie en trois actes et en prose de M. le Comte de Tressan, ancien amant de M[lle] Gaussin, vient aussi de tomber à plat (4), et *Le Curieux impertinent*, première comédie de M. Destouches, a subi le même sort (5). Enfin tout tombe ; je crois que les hommes ne seront bientôt plus que des machines, et que la nature prendra ainsi sa fin pour se reproduire ensuite de nouveau, comme cela s'est pratiqué après le déluge. Adieu, mon cher ami Cormont. Je t'embrasse et t'aime de tout mon cœur.

Lekaïn (6).

(1) Le 11 mai 1753, le Roi avait exilé le Parlement de Paris « dans la ville de Pontoise ».

(2) *Amalasonte*, tragédie en cinq actes, en vers, de Ximénès, fut donnée pour la première fois le 30 mai 1754. Elle eut six représentations.

(3) J.-B. Simon Sauvé de La Noüe, né à Meaux le 20 octobre 1701, mort à Paris le 12 novembre 1760. Après avoir joué en province (Lyon, Strasbourg, Rouen, Lille), cet acteur débuta à la Comédie-Française le 14 mai 1742. On le reçut sociétaire le lendemain. Il se retira le 26 mars 1757. Très laid de sa personne, de La Noüe n'avait pas un talent suffisant pour faire oublier son physique ingrat.

(4) *Le Souper* fut représenté pour la première fois le 8 juillet 1754.

(5) Le Kain exagère un peu. A la reprise de 1754, *Le Curieux impertinent* obtint trois représentations.

(6) Collection J.-J. Olivier.

II

Au Président de Ruffey.

Paris, ce 12 mars 1757.

Monsieur le Président,

Si le nom d'artiste est un titre réel pour avoir l'honneur de vous connoître et de vous demander votre protection, permettés que j'en use en faveur d'un jeune peintre en portraits, élève de l'Académie royalle de peinture, qui se propose de travailler pendant six mois à Dijon ; ses talens ont besoin d'une recommandation comme la vôtre. Daignés la luy accorder et luy permettre de vous consulter sur ses ouvrages. Votre décision fera sa loy ; elle doit l'éclairer et le conduire à la perfection de son art. Jugés, Monsieur, avec quel empressement il se propose de vous faire sa cour et de réclamer toutes vos bontés. Vous les accordés si généreusement, et j'en suis une preuve si convaincante, que je me flatte que vous voudrés bien faire droit à la petite requête que j'ay l'honneur de vous présenter, en vous assurant du plus profond respect avec lequel je suis,

Monsieur le Président,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Lekaïn (1).

(1) Collection J.-J. Olivier.

III

A un ami.

Bagnères-en-Bigorre, le 3 d'auguste 1769.

Je me souviens très bien, mon cher ami, qu'au mois de may 1768, je partis assés ridiculement pour Aix-la-Chapelle, sans prendre ma part d'un certain gigot pour lequel vous m'aviés invité. Je me souviens encor qu'au mois de juin dernier, je devois réparer cette sottise et que je ne l'ay point fait. Mais enfin à tout péché miséricorde ; je réparerai à mon retour tous ces vices de mémoire, qui ne sont point ceux de mon cœur ; vous me connoissés trop pour le soupçonner. Il y a toute apparence que je reviendray du pays le plus montagneux au pays le plus plat, au mois d'octobre prochain, avec un fonds de santé que, s'il plaît à Dieu, je n'épuiserai plus pour des imbéciles, pour des calomniateurs et pour des ingrats. Le fanatisme est passé, mon cher ami, et je commence à connoître que la retraite a ses charmes, comme le tumulte des grandes villes. Mes huit lustres bien sonnés m'ont appris qu'il faut un peu vivre pour soy, et c'est ce que je fais icy avec le cercle le plus aimable qu'il soit au monde. Si le climat et la société de Bagnères étoient aussi agréables depuis le premier janvier jusqu'au trente et un décembre, ce pays seroit le plus piquant et le plus agréable par sa variété. Il semble que les Pyrénées soient la barrière du monde et, ce qui me confond tous les jours, c'est que l'industrie ait trouvé l'art de pratiquer dans ces roches, qui paraissent impraticables, des chemins d'une hardiesse et d'une beauté qui surpassent l'imagination. Les hommes ne sont pas moins originaux par leurs mœurs et leur caractère. C'est un gasconnage qui fait mourir de rire par la singularité de son expression, mais le vrai patois en est indéchiffrable, même pour

les vrais Gascons. Figurés-vous que cette province est peuplée de tant de hordes différentes que pour s'entendre mutuellement et pouvoir commercer en toute sûreté, les pères d'un village appartenant à M. le Comte d'Ossun sont obligés d'envoyer l'un de leurs enfans pour apprendre l'idiôme d'un autre village appartenant à M. le Duc de Grammont. Enfin la manière de vivre de ce pays est ce qu'il y a de plus singulier dans le monde. Il semble que chaque cité forme une nation particulière au milieu de cinq cents autres nations ; c'est véritablement *la tour de Babel,* où tout le monde végète sans pouvoir se comprendre. Voilà ce que vous ignorés, vous autres bourgeois de Paris, et ce que les gens un peu philosophes admirent comme une merveille de la nature. Cette spéculation très amusante et très intéressante ne m'empêche pas, mon cher ami, de faire ce qu'il faut pour ma santé et de m'occuper utilement. J'amasse des matériaux pour ne pas éprouver le vuide dans ma retraite et de la santé pour jouïr en paix de ma très petite fortune. N'est-ce pas là la conduite que tout homme prudent et sage doit tenir ? J'en appelle à vous, qui êtes la raison même, et à ma chère Royalle, la plus aimable, la plus tendre, la plus gaye de toutes les femmes. Je dis la plus aimable par l'égalité de son caractère, la plus tendre parce qu'elle m'a souvent confessé que l'accouplement nuptial la ravissoit jusqu'aux nuës, et la plus gaye parce qu'elle a le bonheur de rire de tout. N'est-ce pas là ma Royalle tout juste comme maman Giraudot l'a faite pour vous ? Convenés que je suis un peintre assés fidèle et convenés de plus que je suis un ami estimable, puisque je mérite d'être le vôtre.

Adieu, mon cher Méry, aimés moy donc autant que je vous aime. Faites mille compliments pour moy à Préville, à sa bonne Angélique (1) et à ma chère Mimi, que j'aime de tout

(1) Madeleine-Angélique-Michelle Drouin, *femme* Préville, née au Mans le 17 mars 1731, morte à Senlis le 7 mai 1794. Cette actrice débuta à la Comédie-Française le 20 décembre 1753. On ne l'admit qu'après un second essai (10 mai 1756). Elle fut nommée sociétaire le 8 mars 1757 et se retira le 1er avril 1786. Elle tint avec distinction l'emploi des *mères* et les *rôles de caractères.*

mon cœur. Je vous embrasse bien tendrement, vous et ma Royalle, et suis pour toujours votre bon ami.

Lekaïn.

Ecrivez-moi sous une double enveloppe et mettés sur la première qui sera d'un gros papier afin que l'on ne voye pas l'écriture de dessous : « A Monsieur de La Croix, controlleur du vingtième, à Bagnères. Il n'en faut pas d'avantage, et par ce moyen je recevrai votre lettre franche et très franche.

Le petit Poinsinet est mort en Espagne, en se noyant à Cordouë, sur le bord de la mer (1). C'est une destinée affreuse pour ce grand petit homme. *De profundis clamavi ad te, Domine...* Voilà la plus belle oraison funèbre.

Dites à Préville que je ne luy écris point parce qu'il ne répond jamais, et que d'ailleurs je le crois fort occupé à Compiègne avec sa troupe et au... (2) à Paris. (3)

IV

A Monsieur de Grandmesnil (4) *à Bruxelles.*

Paris, ce 13 avril 1772.

On désireroit faire réimprimer les Tragédies du *Cid*, de *Venceslas*, de *Scévola* (5), de *Nicomède*, d'*Absalon* (6) et d'*Adélaïde Duguesclin* sur les manuscrits de la Comédie-Françoise,

(1) Antoine-Alexandre-Henri Poinsinet (1735-1769), auteur de la comédie du *Cercle* et de quelques pièces, où ne manquent ni le talent ni la gaîté. Très crédule, il fut victime de *mystifications* qui sont restées célèbres.

(2) Mot illisible.

(3) Collection J.-J. Olivier.

(4) J.-B. Fauchard de Grandmesnil, né à Paris le 19 mars 1737, mort dans la même ville le 24 mai 1816. Après avoir appartenu aux théâtres de Bruxelles et de Bordeaux, cet acteur débuta à la Comédie-Française le 31 août 1790 et fut reçu sociétaire le 21 février 1792. Il se retira le 31 mars 1811. Grandmesnil excella dans les *financiers* et les *rôles à manteaux*.

(5) *Scévola*, tragédie en cinq actes de Du Ryer, représentée pour la première fois le 2 mai 1681.

(6) *Absalon*, tragédie en cinq actes de Duché, représentée pour la première fois le 7 avril 1712.

FAC-SIMILÉ DE L'ÉCRITURE DE LE KAIN

vous aime; faites mille complimens pour
moy à Préville, à sa bonne angélique, à ma
chère mimi que j'aime de tout mon cœur;
je vous embrasse bien tendrement vous et
m^e Royalle, et suis pour toujours votre bon
ami Lekain

écrivés moi sous une double Enveloppe, et mettés
sur la première qui sera d'un gros papier
afin que l'on ne voye pas l'écriture de dessous,
à Monsieur de la Croix controlleur du vingti-
ème, à Bagnères; n'en faut pas davan-
tage, et par ce moyen je recevrai votre lettre
franche, et très franche ——

Le petit Poinsinet est mort en Espagne, en se
baignant à Cordoue sur le bord de la rivière; c'est
une destinée affreuse pour ce grand petit hom-
me; de profundis clamavi ad te domine —
voilà la plus belle oraison funèbre —
Dites à Préville que je ne luy écris point, parce
qu'il ne répond jamais, et que d'ailleurs j'étois
fort occupé à Compiègne avec Sa troupe
et au Wiale, à paris —

lesquels sont prétieux pour les changements et les corrections qu'ils contiennent et peuvent devenir d'une très grande utilité pour toutes les troupes de provinces de France et des pays étrangers.

On demande en conséquence si l'un des imprimeurs de la ville de Bruxelles voudroit se charger à ses frais de les imprimer et de les vendre conséquement à son profit. Si cette offre est acceptée, l'on envoyera les exemplaires originaux à M. de Grandmesnil, que l'on prie de vouloir bien veiller à ce qu'il ne se glisse aucune faute de typographie dans cette nouvelle édition.

Lekaïn, comédien du Roy (1).

V

A son fils aîné (Lacour).

Paris, ce 24 juin 1772.

C'est bien au hasard que je vous écris, mon cher enfant, puisque votre silence me laisse ignorer si vous êtes encor à l'Ille de France. Le dernier vaisseau arrivé à Lorient ne m'a point donné de vos nouvelles et j'ay tout lieu de croire, ou que vous m'avés négligé ou que vous êtes parti de l'Isle Maurice, sans présumer où vous pouvés être. Quoiqu'il en soit, si ma lettre vous trouve encore à votre destination, c'est M. Le Sueur de Petitville, commissaire du Roy, qui vous la remettra, et qui vous dira de bouche combien vous m'êtes encor cher, malgré l'inquiétude où vous m'avés laissé. J'aime mieux croire que vous avés été malade, et par conséquent dans l'impuissance de m'écrire, que d'imaginer que vous m'ayés oublié. M. Le Sueur ne doit partir qu'au mois de septembre prochain, et vous ne rece-

(1) Collection J.-J. Olivier.

vrés cette lettre qu'au printems de l'année prochaine tout au plus tôt. Je crois que son vaisseau doit ramener M. Poivre (1), qui depuis longtemps demande son rappel, et par ce même bâtiment vous pourrés me donner des éclaircissements sur le contenu de ma dernière lettre. Si vous avés besoin d'argent pour arranger vos petites affaires, conformément au plan que je vous ay tracé, vous pouvés tirer sur moy une lettre de change de huit cents livres de France pour vous aider à vous rendre la vie plus douce et plus agréable. Je vous le répète, mon cher enfant, il vous est très possible de vous faire octroyer un petit domaine et de le faire cultiver à peu de frais à votre profit. Je vous ay suffisament détaillé toutes les raisons qui doivent vous y engager, et je vous crois actuellement trop raisonnable pour ne pas y condescendre.

J'ay peu de tems pour m'entretenir avec vous puisque je suis au moment de mon départ pour les eaux de Bagnères, où je retourne encor pour ma santé. Celle de votre mère est toujours bien chancelante. Elle attend sa sœur à Pâques prochain, qui revient de Cadix avec une pacotille d'environ trente mille francs. Il y a quatre ans qu'elle s'ennuie mortellement en Espagne, mais enfin elle y est demeurée pour y faire une espèce de fortune qui la met à l'abri de la misère ; voilà ce que fait la persévérance. Vos tantes se portent à merveille. M[me] Foucaut est revenuë du Cap ; elle y a laissé son fils, qui est bien déterminé de n'en revenir que quand il jugera ne pouvoir plus être à charge à sa mère. Julie n'est point encore mariée. Elle apprend à graver et elle y fait des progrès assés rapides. Votre frère (2) est devenu plus grand et plus fort que vous ne l'êtes peut-être à présent. Je compte le faire partir pour Bordeaux dans le mois de novembre prochain et le placer chez un négotiant, afin de le mettre en état, par la suite, de voler de ses propres ailes. Son application à l'étude me fait un très grand plaisir ; il a fait un cours d'histoire

(1) M. Poivre était intendant de l'Ile de France ; il quitta ce poste en 1773.
(2) Bernardin Le Kain.

et de géographie chés M[lle] Lecaïn. M. Charme, qui lui a montré à écrire, à calculer et à tenir les livres et les comptes étrangers, m'en paroist fort content ; je l'ay un peu dégourdi en lui donnant un maître à danser et un maître en fait d'armes ; il a peu de facilité pour tous ces exercices, mais sa bonne volonté lui fait surmonter tous les obstacles.

Les seulles nouvelles d'Europe qui soient intéressantes sont la paix du Nord et le divorce du Roy de Danemark (1) avec la Reine, son épouse. Son mariage est cassé et elle est retournée dans les Etats d'Hanovre, où elle fera désormais sa résidence. Le Comte de Struensée, premier ministre de Danemark, et qui est la cause de ce divorce, a eu la tête tranchée, le poingt coupé et le corps écartelé.

Les deux impératrices du Nord et le Roy de Prusse se sont divisés entre eux la moitié du Royaume de Pologne. L'autre moitié reste au Roy Ponyatowski et l'on change les constitutions de sa nouvelle monarchie.

Notre Dauphine et notre Comtesse de Provence ne font point d'enfants ; nos princes sont toujours exilés de la Cour. La misère et le discrédit sont plus grands qu'ils ne l'ont jamais été dans le Royaume. La magistrature est horriblement humiliée, la finance est abymée et le clergé commence à crier. C'est un volcan qui jette des flammes dans toutes les parties du Royaume. Adieu, mon cher enfant, aimés-moi toujours autant que je vous aime ; armés-vous de patience et croyés-moi pour toujours le meilleur des pères et le plus tendre des amis.

Lekaïn (2).

(1) Christian VII.
(2) Bibliothèque de l'Arsenal, Fonds français. Recueil 6.394.

VI

A un ami.

Bagnères, ce 20 d'aoust 1772.

Le faible des voyageurs, mon cher Maurice, est de croire qu'il n'y a rien de plus beau que le pays qu'ils parcourent et la ville qu'ils habitent. Je n'ay pas tout à fait ce même préjugé. Pour moy, je trouve la nature riante et belle partout où le scyte est varié. Elle fournit à mon imagination des idées qui laissent quelquefois mon âme dans un état de calme qui me plait infiniment ; mais aussi, lorsqu'au milieu d'un beau jour, le ciel se couvre de nuages et que la foudre parcourt et se brise sur nos montagnes, j'avoüe que ce spectacle m'élève au-dessus de moi-même et qu'alors je suis ravi d'admiration.

C'est peut-être ce qu'il y a de plus étonnant et de plus beau dans notre petit pays de Bagnères. Il n'en est pas de même des hommes réunis en société ; ils varient bien moins dans leurs vices et dans leurs ridicules. Je les vois tels icy que je les ay vûs partout ; ainsi je n'ay rien de particulier à vous en dire.

Nous avons ici quelques Périgordins que l'on soupçonne d'être un peu fripons au jeu, mais nous sommes convenûs que cette gentillesse n'influëroit en rien sur leurs mœurs, leur probité et même sur leur salut, car depuis l'exemple de *François Xavier,* qui fut cannonisé à Rome sous le pontificat de *Prosper Lambertin,* on ne peut plus rien imputer aux joueurs, sinon qu'ils sont quelquefois repris par la police ; du reste, ils n'ont rien à craindre pour le salut de leur âme ; nous sommes, dis-je, convenus de cela avec nos Révérends Pères capucins. Tu sçais que leur *Xavier* friponnoit beaucoup au piquet et même au trictrac et que cela n'empêcha pas que ce bon saint ne fût placé à la droite du Père éternel.

Nous aurons dimanche prochain, avec la permission de Monsieur le Maréchal de Richelieu, un petit opéra-comique qui ne lui coûte rien, et qui certes nous divertira beaucoup. La salle est une espèce de hangar recouvert de planches de sapin, au travers desquelles la pluye filtre comme dans une pierre ponce qui épure l'eau. C'est un petit coup-d'œil enchanteur. On a déjà prévenu le public qu'il falloit y venir avec des parasols pour parer sinon quelques rayons de soleil, qui peuvent s'échapper par-ci par-là, du moins quelques ruisseaux d'eau bien propre, qui peuvent tomber sur le bout du nez du Prince *un tel*, de Mylady *une telle*, de Mme la Comtesse ou de Mme la Marquise *une telle*. Je n'aurai pas, malheureusement, beaucoup de loisir pour jouir de cette aimable facétie, car le temp approche où il faut me mettre en route pour Arles, Grenoble et Genève. Mon pélérinage sera fini vers la fin de septembre et je serai au plus tard à Paris le cinq ou le six octobre.

On m'écrit que *Roméo et Juliette* (1) a eu le plus grand succès et que c'est le comble de l'atrocité et que *Beverley* (2) n'est en comparaison qu'une jolie pastorale. Tant mieux, plus on nous secouera, plus nous aurons du plaisir. J'espère qu'on parviendra à nous faire voir sans indifférence les spectacles affreux de la Grève et après ce miracle, nous pourrons nous appeler un peuple fort humain, fort doux et fort aimable. Bon Dieu ! Quelle horreur ! combien j'en gémirois, si malgré cette perversité de goût, il ne restoit quelques bonnes âmes avec lesquelles il m'est encor permis d'admirer Corneille et de m'attendrir avec Racine ; c'est une consolation qui m'est bien douce.

Malheur aux estomacs ruinés qu'il faut ranimer avec de l'esprit de vin. Pour moi, mon cher Maurice, j'ai le bonheur de trouver encor le tien très plat, mais très sain. Il est pour moi du nectar, quand nous trinquons ensemble. C'est un vrai

(1) Adaptation de Ducis, représentée le 27 juillet 1772.
(2) Drame en cinq actes, en vers, de Saurin, représenté le 7 mai 1768.

plaisir que je me procurerai, si Dieu me prête vie, dans le commencement d'octobre.

Adieu, mon cher ami ; mille tendres compliments à M[me] Maurice, à tous nos amis, enfin à tous ceux qui t'intéressent, car je suis ami des bonnes gens et moi-même je crois que je suis un bonhomme.

Adieu, je vous embrasse tous du meilleur de mon cœur.

Lekaïn.

J'ai dîné à Bordeaux avec un de vos cliens nommé le Chevalier Béreau d'Arimont. Il est lieutenant dans le Régiment de Bretagne. Il est très honnête et très doux, et c'est une qualité dont je fais grand cas dans un officier d'infanterie, dont la plupart sont ignars, butors et insolents (1).

VII

A M. Feulie (2), *premier Semainier de la Comédie-Française.*

Paris, 14 may 1773.

J'étois fort enrhumé, mon cher camarade, lorsque j'ai joué mercredy dernier. L'humidité qui s'évapore des souterrains du Théâtre (3) n'a pas peu contribué à redoubler mon rhume ; il est au point qu'il intercepte la respiration. J'ai cependant tenu bon jusqu'à ce moment pour sçavoir si je pouvois faire un effort pour demain, mais la chose est aussi impossible qu'il est impossible d'affirmer que le retour de la comète de 1686 a inondé

(1) Collection J.-J. Olivier.

(2) Louis-Henry Feulie, né à Paris le 25 février 1736, mort dans la même ville le 18 octobre 1774. Il débuta à la Comédie-Française le 8 mai 1764 et fut reçu sociétaire le 19 mars 1766. Ce fut un excellent *comique*.

(3) La salle des Machines élevée en 1671, aux Tuileries, par Vigarini. La Comédie-Française y avait transporté ses pénates à la clôture de 1770.

notre globe le 12 de ce mois. Cette comète n'étoit qu'un problème, mais ce qui n'en est pas un, c'est l'influence que le Théâtre des Thuilleries a sur nos tempéraments.

Je l'éprouve plus que vous, mon cher ami, qui êtes jeune, gaï, gaïllard et dispos. Un doyen ne peut réunir toutes ces qualités, surtout celle de la jeunesse. Ayés donc pitié de moy, faites-moy grâce pour demain. Tachés d'engager nos camarades à jouer lundy *Les Chérusques* (1) et je ferai en sorte de vous donner *Le Siège de Calais* mercredi et samedi de la semaine prochaine et le lundi suivant. Adieu, mon garçon, je vous embrasse et suis tout à vous sans compliment.

Lekaïn (2).

VIII

A son fils Bernardin.

Fontenay, ce 19 may 1773.

J'ay sans doute eu tort, mon cher enfant, de ne m'être pas ressouvenu que je vous avois cy devant assigné une somme plus forte pour vos menus plaisirs, mais comme vous le sçavés très bien, *erreur n'est pas compte*. Ainsi, je consens de bon cœur que Mme Mingard (3) double la somme, c'est-à-dire qu'elle fasse monter cette petite dépense à douze francs par mois. Dites aussi de ma part à Mme Mingard, que je la prie de tirer à vüe sur moy une lettre de change de cinq cents francs vers le quinze du mois prochain, ou bien qu'elle me mande s'il luy est plus commode que je luy en fasse tenir une de pareille somme

(1) Tragédie de Bauvin, représentée pour la première fois le 26 septembre 1772.
(2) Archives de la Comédie-Française, sociétaires, dossier Le Kain.
(3) C'est chez cette personne que Bernardin Le Kain logeait à Bordeaux, où il était « élève d'hydrographie ».

à Bordeaux. Je laisse cet échange à sa disposition et je ferai toujours ce qui lui conviendra le mieux. Je ne partirai point de Paris sans écrire à M. de Montégut pour le remercier de toutes ses politesses et de ses bontés pour vous.

Je crois devoir vous prévenir encor que Bellecourt viendra embellir votre scène au mois de juillet prochain, après avoir quitté la première saison des eaux de Balaruc (1), qu'il reprendra sur la fin du mois d'août. Il dit qu'il a un bras paralytique depuis l'âge de quinze ans. Si cette affection n'est pas admissible dans les écolles de médecine et de phisique, elle a pris, au moins, beaucoup de crédit dans le sanhédrin comique, où l'on est ny juif, ny chrétien, ny phisicien, ny philosophe.

Tous les bruits de guerre contre la Russie seront sans fondement, tant que cette puissance n'attaquera pas la Suède et tant que le Roy Louis XV nous gouvernera. Soyés très sûr de ce que je vous dis, et que l'on vous renvoyera matelots et charpentiers.

Il est bien vray que l'Impératrice nous envoye comme ambassadeur, et le plus honnête, et le plus spirituel, et le plus bel homme de son royaume (2). C'est sans doute un très grand sacrifice de la part de cette Princesse, mais enfin il convient à toutes celles qui portent le nom de *Sémiramis* de faire de grandes choses, et Catherine II en est grandement susceptible.

Je suis fort aise que vous ayés renoué connaissance avec Grandmesnil. C'est un très digne homme, dont la société doit vous paraître douce et solide en même temps. Je ne connois pas son talent, mais j'en crois aisément tout ce que vous me dîtes. Quant au petit *Serville,* c'est un élève de *Préville* qui doit avoir sa tournure ; je le connois fort peu, mais on m'a dit du bien de lui.

M. Régnier m'a enfin renvoyé le portrait de votre mère, mais en vérité celui qu'il a fait en miniature d'après l'original est

(1) Balaruc-les-Bains, département de l'Hérault.
(2) M. de Chotinski.

détestable pour le dessin et pour la couleur ; je veux que vous en ayés un autre ; j'y joindrai même le mien s'il vous fait plaisir, mais il faut un peu de tems.

Il faut que je vous annonce avant de finir ma lettre l'arrivée de votre tante Montrose, dont la santé est aussi délabrée que la gentillesse de son esprit est augmentée. Il y a toute apparence qu'elle va passer cette année-cy à se reposer et à se rétablir. Quant à la suite, je n'ay point les talents de *Calchas* et ne puis la prédire. Comment d'ailleurs prévoir des résolutions d'un an, lorsque le genre féminin en change d'un moment à l'autre ?

Voicy quatre petits vers du Marquis de La Fare (1) faits sur M. de Voltaire :

Rien ne change sur terre
Que de place et de nom :
Les anciens nommoient Apollon
Le dieu que nous nommons *Voltaire*.

Voilà tout ce que j'avois dans mon greffe. Adieu, mon cher enfant ; portés-vous bien ; étudiés le plus que vous pouvés ; ornés votre esprit par de bonnes lectures, et vous trouverés alors que le tems coule bien rapidement. Mille et mille complimens à tous ceux qui pensent encor à moy. Ecrivés-moy d'un caractère un peu plus lisible, car il y a des mots dans votre dernière lettre que le diable ne pourroit pas déchiffrer.

Je vous embrasse de tout mon cœur et vous aime toujours bien tendrement.

Lekaïn (2).

(1) Gabriel-Joseph-Marie-Henri, Comte (*et non pas Marquis*) de La Fare Vénéjan (1749-1786). Il prit part aux campagnes de 1767 et de 1768 et obtint dans les Gendarmes d'Artois le même guidon, qu'avait eu cent ans avant lui le célèbre Marquis de La Fare. Ses œuvres poétiques, dont *Le Mercure* a fait l'éloge, n'ont pas été imprimées.

(2) Bibliothèque de l'Arsenal, Fonds français. Recueil 6.394.

IX

Au même.

Paris, ce 11 septembre 1773.

Je suis arrivé le six de ce mois, mon cher enfant ; j'ay lu votre lettre le sept ; je vous fais réponse le onze, et vous recevrés vos huit cents francs le seize. Assurément ce n'est pas perdre de tems et c'est répondre très authentiquement à tout ce que vous désirés.

Votre lettre m'annonce que je vous dois compliments et félicitations sur vos progrès ; aussi vous fais-je l'un et l'autre du meilleur de mon cœur.

Vous pouvés croire que ce n'est pas sans peine que je me suis arraché cette année au plaisir de vous voir et de vous embrasser, mais vous savés les raisons qui m'ont écarté de Bordeaux : Messieurs les actionnaires m'y ont fait un traitement l'année dernière, qui n'est pas fait pour engager un homme à talents, et dont ils ne peuvent que se louer. Je ne sçais point me plaindre, parce qu'il est rare que l'on obtienne justice contre le plus fort, mais je sçais régler ma conduite envers ceux qui m'ont donné le mécontentement le plus sensible et le plus humiliant (1).

Vous me demandés mes deux montres pour les négotier ; j'y

(1) Les Bordelais avaient en effet très mal reçu notre acteur en 1772 : « En jouant le rôle d'Arzace, lisons-nous dans une lettre adressée au rédacteur du *Journal des Théâtres*, Le Kain fut interrompu dès la première scène du premier acte par des bourdonnements affectés au point d'être plusieurs minutes sans pouvoir commencer. Il conviendra du petit succès qu'il a eu d'un bout à l'autre de la pièce, pendant que le Sieur Dufresny fut applaudi un quart d'heure dans l'ombre de Ninus. L'ombre de Ninus applaudie pendant un quart d'heure ! Avouez, Monsieur, qu'il faut qu'un comédien soit terriblement soutenu par la cabale pour porter les esprits à ce comble d'extravagance. » (*Journal des Théâtres*, nº XIX (1er janvier 1778), p. 160.) Depuis cette aventure, Le Kain ne rejoua plus à Bordeaux.

consens volontiers ; elles vous serviront de première pacotille et je souhaite de tout mon cœur qu'elles vous soient profitables.

Je ne puis vous dissimuler que les huit cents francs que je vous envoye et que vous recevrés chés M. de Carey ne m'ayent un peu dérangé.

C'est une brèche que je réparerai avec plaisir, si vous continués de faire dans l'art de la navigation les progrès que je dois attendre de votre amour pour l'étude et de la bonne conduite que vous tenés.

Mes deux montres sont deux présents de Leurs Altesses Royales les Princes de Prusse. Je vous les sacrifie, en vous disant comme Orosmane à Zaïre :

> Eh bien ! il faut vouloir tout ce que vous voulez (1).

J'écris à M. de Carey, à Neuville et à Mme Mingard pour les remercier des soins qu'ils ont eus de vous et je m'acquitte de ce devoir avec autant de plaisir que je le ferois pour moy-même. Jugés par là de ma tendre amitié pour vous. J'espère, mon enfant, que vous la mériterés toujours et c'est dans cet espoir que je vous vois partir avec moins de douleur.

Je vous recommande à Dieu, à votre honneur, à votre bon cœur, et je vous prie de vous ressouvenir toujours que vous avés en moy le père le plus affectionné et le plus tendre ami.

Lekaïn (2).

(1) Cf. *Zaïre,* IV, 2.
(2) Bibliothèque de l'Arsenal, Fonds français. Recueil 6.394.

X

Au même.

Paris, 21 janvier 1774.

J'ai fait un extrait de votre lettre, mon cher enfant, j'en ay composé une instruction qui me sera nécessaire pour solliciter par moi, ou par des individus plus adroits et plus intriguants l'objet qui vous intéresse. Autant que mes foibles lumières peuvent s'étendre, je ne crois pas cette négotiation très praticable, parce qu'il me paroit bien difficile de forcer les intéressés à une grande affaire à choisir des officiers prédestinés et dont ils sont peu les maîtres. C'est peut-être mettre trop d'entraves dans des entreprises qui exigent la plus grande liberté de la part de ceux qui les font à leurs risques et périls. Cependant, je ferai tout ce qui dépendra de moy pour servir le capitaine Boy et j'agirai sans le compromettre.

La *Sophonisbe* de M. de Voltaire est tombée à la première représentation avec toute l'ignominie possible. Elle s'est un peu relevée à la seconde, mais en tout cas, c'est un bien foible ouvrage. On traîne M. de Voltaire dans la boüe et voilà ce que produit le zèle mal entendu ! Adieu, mon cher enfant, toute la petite société philosophique vous fait mille compliments. Croyés qu'elle se ressouvient toujours de vous avec plaisir et qu'elle apprendra vos succès maritimes avec autant de satisfaction que j'en ay moy-même à vous les prédire. Ce que M. Boyer a fait pour vous est on ne peut pas plus recommandable. Je vais luy écrire pour l'en remercier. Son estime et son amitié pour moy me sont d'un grand prix. Il n'est rien que je ne fisse pour témoigner à ce galant homme l'excès de ma sensibilité et de ma reconnoissance, mais je ne peux rien, et c'est mon plus grand regret. Si vous êtes à Marseille dans six ou sept mois, je pourai

vous y voir, et vous pouvés croire, mon cher enfant, que ce ne sera pas pour moy un foible plaisir. Je vous embrasse bien tendrement et suis tout à vous.

Lekaïn (1).

XI

A M. De La Porte (2) *pour remettre à M. Dauberval, premier Semainier de la Comédie-Françoise, aux Thuileries.*

Paris, ce 14 aoust 1774.

Obligé de prendre journellement les bains et précisément à l'heure où se tient aujourd'huy votre assemblée, je vous supplie, mon cher camarade, de faire agréer mes excuses à tous les assistans au Répertoire.

Je crois d'ailleurs que ma présence ne sera nullement nécessaire dans la semaine actuelle et dans celle qui doit la suivre. La pièce de M. Dorat (3) va les occuper successivement et tout est heureux pour moi dans cette circonstance.

Je suis d'autant plus flatté de celle-cy qu'elle est favorable à la Comédie et qu'elle me procure le plaisir de vous assurer de l'estime particulière de votre serviteur et de votre ami.

Lekaïn (4).

(1) Bibliothèque de l'Arsenal, Fonds français. Recueil 6.394.

(2) Secrétaire de la Comédie-Française et intime ami de Le Kain. Delaporte mourut le 27 décembre 1794 « des suites de la profonde douleur que lui fit éprouver l'emprisonnement de la Comédie-Françoise à laquelle il étoit attaché depuis trente ans ». (Cf. l'avertissement de *Le Kain dans sa jeunesse.*)

(3) *Adélaïde de Hongrie*, tragédie en cinq actes, représentée avec succès le 13 août 1774.

(4) Archives de la Comédie-Française, sociétaires, dossier Le Kain.

XII

À M. Bouret, Comédien françois et Pensionnaire du Roy, rue de la Comédie-Françoise, au Caffé de M. Du Buison.

Paris, ce 12 septembre 1774.

Une courbature généralle, un petit mouvement de fièvre, un violent mal de tête, me forcent à me tenir aujourd'huy au coin de mon feu et à me lavementer d'après l'ordonnance de M. Purgon, ou plutôt conformément à la raison. Je crains avec trop de vraissemblance de ne pouvoir jouer demain soir dans *Mahomet*. C'est pourquoi je vous prie, mon cher collègue, de vouloir bien faire avertir Ponteuil de se tenir prêt à me suppléer dans cette occasion, comme il l'a fait en tant d'autres. Vous pouvés croire que je suis vivement affecté de ce contre-temps et qu'il ne contribue pas peu à me rendre encore plus malade que je ne le suis en effet, car j'ai tout lieu d'espérer qu'avec cinq ou six jours de repos, je me trouverai en état de reprendre mes exercices ordinaires, comme Messieurs de la Grand-Chambre vont reprendre les leurs. Adieu ; je vous embrasse de tout mon cœur et vous prie de faire agréer mes respectueuses civilités à toute l'Assemblée.

Lekaïn (1).

(1) Archives de la Comédie-Françaisc, sociétaires, dossier Le Kain.

XIII

A Monsieur De La Porte, Secrétaire de Messieurs les Comédiens françois. En sa maison, rue de l'Observance, à Paris.

Ce 28 septembre 1774.

Je vous prie en grâce, mon cher ami, de faire agréer mes excuses à la Comédie de ne pouvoir me trouver aujourd'huy à la lecture, mais je suis forcé de profiter du reste de la belle saison pour prendre encor du petit-lait et soyés sûr qu'il ne faut pas une raison moins puissante que celle-là pour m'empêcher de me trouver soit aux assemblées extraordinaires, qui se sont tenües depuis un mois, soit à celles qui se tiendront encor jusqu'au milieu du mois prochain. Je ne puis mettre mes intérests en de meilleures mains qu'en celles de l'amitié. Adieu, mon cher ami, je vous embrasse et suis toujours à vous du meilleur de mon cœur.

Lekaïn (1).

XIV

A M. Dalainval, Pensionnaire du Roy, en sa maison, à Paris.

Paris, ce 12 septembre 1775.

Je compte retourner à la campagne jeudi matin, mon cher ami, pour achever d'y prendre mon petit-lait et m'y purger à fonds ; mais pour ce dernier office, j'aurois besoin que vous me donnassiez cette recette, dont votre femme m'a parlé il y a quelque temps et qui fait un effet surprenant, sans que l'on

(1) Archives de la Comédie-Française, sociétaires, dossier Le Kain.

éprouve la moindre tranchée. Cette recette est d'un médecin qu'elle m'a nommé, mais dont je ne me souviens plus du nom. Vous me ferez grand plaisir de me le remémorier et de me l'envoyer demain dans la journée.

Il faut encor que vous me fassiez un autre plaisir, qui est d'engager De Nèsle à me donner un état de ce qui m'est dû par la Cour depuis le 1er janvier jusqu'au 1er juillet 1775. Et qu'il n'y comprenne pas les gratifications, parce que cette dernière répartition étant une pure grâce et même arbitraire du premier Gentilhomme de la Chambre d'année, on ne peut raisonnablement en fixer le taux. Le tout se borne donc à savoir ce qui me revient sur la pension du Roy, sur la garde militaire, sur la pistolle de Fontainebleau, sur les jettons de Versailles et sur le bénéfice de l'abonnement des 650 livres par représentation.

Lorsque j'aurai remis ce dernier état à Mr. Trutat (1), il pourra clore son inventaire et vous rembourser sur la masse de ce que vous avez eu la bonté d'avancer pour ma pauvre Christine. Adieu, mon ami ; j'ai le cœur encore si serré qu'à peine ai-je la force de vous assurer de ma tendre amitié. Embrassés bien votre femme pour moy, conservés-la bien. Elle seule me rappelle l'image la plus chère à mon cœur.

Je suis tout à vous.

Lekaïn (2).

XV

A une dame.

Dimanche au soir, 19 novembre 1776.

Madame,

Daignerés-vous recevoir les excuses d'un pauvre tragédien qui retourne à Paris avec le plus sensible regrèt de n'avoir pû

(1) Notaire de la Comédie-Française.
(2) Archives de la Comédie-Française, sociétaires, dossier Le Kain.

profiter de l'honneur que vous avés bien voulu lui faire hier de l'inviter à souper ?

Mais la représentation de *Sémiramis* a mis le malheureux Ninias dans l'impuissance de se mouvoir ; il luy en est resté une courbature que le brouillard n'a nullement diminuée. Il espère que son Esculape luy rendra toute sa santé, mais ce qui le flatte davantage, c'est la permission que vous lui avés donnée de vous faire sa cour et de vous assurer personnellement de la respectueuse reconnoissance avec laquelle il sera toute sa vie,

Madame,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Lekaïn (1).

XVI

A son fils aîné (*Lacour*).

Paris, ce 5 janvier 1777.

Il n'étoit pas possible, mon cher enfant, que vous puissiés jamais m'annoncer une nouvelle aussi heureuse que celle dont vous me faites part dans votre dernierre du 18 juin de l'année qui vient d'expirer. Votre avancement est dû sans doute à votre bonne conduite, à votre capacité, à votre assiduité, à vos devoirs, et M. Maillard, dont la justice égalle la bonté, s'acquiert un droit éternel à ma respectueuse reconnoissance. Vous voilà donc, mon enfant, un véritable personnage. Hélas ! que cette nouvelle me comble de plaisir et de joye ! Je ne demande plus à Dieu que de mourir en vous embrassant et, s'il m'accorde cette

(1) Collection J.-J. Olivier.

satisfaction, j'irai me rejoindre sans nul regret à votre malheureuse mère. J'eusse été trop heureux de vous faire à touts mes derniers adieux, mais je n'étois pas né pour jouir d'une aussi douce satisfaction. N'en parlons plus, soyés heureux : voilà mon unique souhait.

Je viens de placer sur la Comédie les vingt mille francs qui vous sont échus par mon partage ; il est bien juste que vous en touchiés régulièrement les arréages. Ainsi, lorsque vous recevrés cette lettre, vous pourrés en toute sûreté tirer sur moy deux mille francs, en stipulant par une quittance particulière que vous reconnoissés avoir reçu pour les deux années qui vous sont dües la somme de 1.974 livres. Et vous ferés, de plus, une petite note de l'excédent, parce que votre portion n'est pas tout à fait de vingt mille francs.

Je suis bien fâché que vous perdiés si tôt la société de M. de S[t] Edmond; il est rare d'en trouver une aussi agréable et aussi solide ; soyés bien en garde, mon cher enfant, contre celles, qui vous plairont à l'apparence, et qui n'ont pour principe ny la candeur, ny la bonne foy. L'esprit et la gentillesse ne sont rien auprès et, quoique ces derniers fassent le charme de Paris, ils sont trop souvent la source de touts nos désastres. J'ay reçu des nouvelles de Banse, qui me paroist dans une position assez heureuse pour faire revenir sa femme auprès de luy. Il ne me parle pas des cent écus que je luy avois remis pour vous et que vous n'avés point touchés ; je ne crois pas cependant avoir lieu de m'en inquiéter et je me résigne à attendre une circonstance plus favorable. Il y a dix-huit mois que nos colons d'Amérique éprouvent une sécheresse qui n'a point d'exemple ; elle est cause que je ne puis tirer un sou de M. Foucaut, à qui j'ai prêté treize mille francs. Ce coquin de Sibire jouit en paix, au Port-au-Prince, des vingt-deux mille livres qu'il m'a emportées en 1771. — Je passe sous silence un tas d'autres fripons, qui m'ont trompé pour de plus modiques sommes, et je veux m'en consoler en apprenant que vous serés heureux, et que vous serés toujours aussi intact du côté de la probité que celui qui vous renouvelle

les assurances de son tendre attachement et qui vous aimera toujours du meilleur de son cœur.

Lekaïn (1).

Mon frère et mes sœurs, vos cousines, Préville et sa femme vous embrassent bien tendrement, et je vous jure, mon cher fils, que touts sont très sensibles à votre souvenir.

Je ne sçais, si je vous ai mandé que le Roy régnant m'avoit fait présent d'un habit turc superbe ; on pense un peu à moy sur mes vieux jours.

XVII

Au même.

Paris, ce 10 d'auguste 1777.

Oui, sans doute, mon cher enfant, c'est avec bien du plaisir que j'apprends de vous même votre nomination à la place du Directeur du Domaine du Roy. Elle est pour moi une preuve non équivoque que vous avés mérité la confiance de vos chefs et une nouvelle autorité pour solliciter de nouveau les bontés de M. de Sartine à votre égard.

C'est à quoi je m'employerai avec bien du plaisir dans le prochain voyage de Fontainebleau. Vous me parlés sans cesse de votre retour en France, et vous pouvés croire que je le désire autant que vous. Rien ne m'attache plus au monde que ce qui me reste de votre malheureuse mère ; mais seroit-il prudent d'y songer au moment où vous venés d'acquérir un nouveau grade, qui peut vous conduire à quelque chose de mieux ? Je ne le crois pas, et vous êtes trop sensé pour me contredire.

(1) Bibliothèque de l'Arsenal, Fonds français, Recueil 6.394.

Je pense au contraire qu'il faut vous affermir dans la nouvelle place que vous occupée, vous y consacrer pendant quelque temps, et qu'elle soit le motif qui détermine le Ministre, non seulement à améliorer votre sort, mais encor à vous rapprocher de touts ceux qui vous aiment, et dont vous serés les délices à votre retour. C'est pour vous, mon cher enfant, pour votre femme future et pour les vôtres que j'embellis ma bicoque de Fontenay que vous trouveré bien changée. J'en jouirai bien moins que vous, et je souhaite au moins que celui qui l'a fondée se rappelle de temps en temps à votre mémoire.

Votre frère (1) a enfin quitté la Comédie ; sa raison et son bon cœur n'ont pas peu contribué à le tirer de ses égarements. Je l'ai placé chez un bon négotiant de Rouën. Il me paroist très content de son nouvel état, et je me flatte actuellement de le voir bien établi, lors de sa majorité; il est d'un caractère doux, son âme est honnête, son esprit est cultivé, et l'on m'assure qu'il est rempli d'intelligence pour son nouvel état; vous conviendrés, mon cher enfant, qu'avec tous ces avantages, et assuré d'une fortune honnête, il peut commencer un établissement durable et trouver une femme qui fasse son bonheur en améliorant son sort. Il n'est point de perspective pour moi plus consolante après la perte affreuse que j'ay faite. Si Dieu me permet de vous voir encor, vous, vos femmes et vos enfants, avant qu'il me rejoigne à votre malheureuse mère, je mourrai sans regret.

Je vais écrire à M. Banse sur ce qui vous intéresse et même sur ce qui me regarde, car il ne m'a pas encore restitué les cent écus, que j'espérois que vous recevriés de Mme Banse. Ma jeune sœur lui a prêté douze cent francs et il ne paroist pas qu'il songe encor non seulement à la rembourser du capital, mais même à lui en payer les intérests. Cependant, on m'a assuré qu'il étoit dans une très bonne posture au Cap et que

(1) Louis-Théodore.

son nouvel emploi à Saint-Domingue lui étoit bien plus avantageux que tout ce qu'il possédoit à l'Isle de France. Il se peut qu'il se trouve dans l'embarras au commencement d'un nouvel établissement, mais il est impardonnable de laisser ses créanciers dans le doute où ils sont sur la solidité de leur débiteur. Je pourrai peut-être vous en donner des nouvelles plus positives dans ma première lettre. On parle beaucoup de guerre avec l'Angleterre, mais je ne pense pas que ces fiers Bretons, épuisés par celle qu'ils font depuis trois ans à leurs colonies d'Amérique, soient assez imprudents pour nous la déclarer, surtout la marine française étant aujourd'huy sur le pied le plus respectable. Cent vaisseaux de ligne, un nombre proportionné de frégates, de brûlots et de bâtiments de transport, mettent au moins la France et ses possessions à l'abri de toute insulte.

Soyés tranquille pour votre petit coin de terre, mon cher enfant ; cultivés en paix vos denrées nationales et, si vous voulés me faire un vrai plaisir, envoyés moy par le premier navire, qui fera voile pour notre continent, un baril d'environ cent livres du meilleur caffé de votre dû. Vous en tirerés sur moy le montant, comme vous êtes habitué de le faire pour les petits secours, dont vous avés besoin. On a cru un moment que M. le Duc de Choiseul alloit rentrer en grâce ; la Reine le désiroit, la Cour de Vienne le sollicitoit sourdement, mais il paroist que le Roy ne s'en est pas soucié et qu'il a craint que ce ministre très noble et très prodigue ne dérangeât touts ses plans d'oëconomie. Il n'en est plus question du tout, et M. le Duc de Choiseul n'est plus occupé qu'à améliorer ses terres et à embellir son superbe château de Chantelou. C'est le plus grand seigneur qui existe dans le royaume, le plus généreux et le plus aimable des philosophes. Vous ne serés peut-être pas fâché d'apprendre que M. de Voltaire, mon protecteur et mon patron, vient de faire une tragédie nouvelle (1) à quatre-vingt-

(1) *Irène.*

trois ans et qu'elle est remplie de beautés de premier ordre, quoiqu'en général elle se ressente des glaces de son âge. Je compte vous faire le cadeau de ses œuvres en quarante volumes, aussitôt que j'en pourrai avoir un exemplaire. Je souhaite que la lecture vous en soit aussi agréable que j'ai plaisir à vous la procurer. Adieu, mon cher enfant ; je vous embrasse du meilleur de mon cœur et vous porte les vœux bien sincères de toute votre famille.

Lekaïn (1).

(1) Bibliothèque de l'Arsenal, Fonds français, Recueil 6.394.

ICONOGRAPHIE

ICONOGRAPHIE

I

BUSTES ET STATUES.

1° Buste en terre cuite, piédouche en marbre, hauteur 0 m. 40. Auteur inconnu. Collection de la Comédie-Française. (*Catalogue Monval*, n° 321 (1).) Ce buste fut offert en 1835 par Mme veuve Damas.

2° Statue en pierre par L.-A. Delhomme. Elle décore la façade de l'Hôtel de Ville.

3° Le Kain dans le rôle d'Orosmane. Buste en terre cuite, hauteur 0 m. 40. Auteur inconnu. Collection de la Comédie-Française. (*Catalogue Monval*, n° 254.) Il existe une réplique de ce buste au Musée Carnavalet.

4° Le Kain dans le rôle d'Orosmane. Statue en plâtre de Dantan *jeune* exposée au salon de 1838. Nous ignorons ce que cette statue est devenue.

5° Le Kain dans le rôle de Gengis-Khan. Poupée en cartonnage (hauteur 0 m. 56) exécutée par Hallé pour l'Exposition universelle de 1889, section des théâtres. Cette poupée, qui fut habillée d'après des documents originaux, se trouve actuellement au Musée de l'Opéra.

(1) Voyez à la bibliographie

II

PEINTURES A L'HUILE.

1° Le Kain dans le rôle de Jason, par Carle Vanloo. C'est notre acteur que Carle Vanloo a peint sous les traits de Jason dans le tableau où Mlle Clairon est représentée au cinquième acte de *Médée* (tragédie de Longepierre). Cette toile fait aujourd'hui partie des collections de l'Empereur Guillaume II.

2° Le Kain dans le rôle d'Orosmane, par Simon-Bernard Le Noir. Toile, hauteur 1 m. 24, largeur 0 m. 95. Exposé au salon de la Correspondance en 1779, aux salons de 1789 et de 1795. Collection de la Comédie-Française. (*Catalogue Monval*, n° 156.) Offert au Théâtre-Français par M. Saint-Martin en brumaire an XIII.

Ce portrait de Le Kain était achevé en 1764. On lit en effet dans *Le Mercure* du mois de septembre de cette année (p. 35) les vers suivants :

A Monsieur Le Noir,

Sur le portrait qu'il a fait de M. Le Kain dans le rôle d'Orosmane, au moment qu'il vient de lire la lettre de Nérestan à Zaïre :

Dans ce portrait, ainsi que sur la scène,
Je ressens de Le Kain la fière émotion ;
Je pâlis à sa vue, et sa fureur m'entraîne :
Quelle terrible expression !
Toute âme en doit être saisie.
Cette tête, ce corps, ces bras, qu'ils ont de jeu !
Ainsi ta main, régulière avec feu,
Donne à ceux qu'elle peint une seconde vie.
Plus d'une fois tu fixas la beauté ;
Les grâces, les talents, ton art les multiplie,

Et je puis, moi, dans mon obscurité,
D'exercer tes crayons garder encor l'envie ?
Mais pourquoi non ? Le Noir, on dira que mes traits
Sont ceux de l'amitié sensible à tes succès.

Par M. Guichard.

3° Le Kain dans le rôle d'Orosmane. Attribué avec peu de vraisemblance à C.-A. Coypel. Vente Talma, 1827. Nous ignorons ce que ce tableau est devenu.

4° Le Kain en costume oriental. Auteur inconnu. Toile ovale. Le tragédien est représenté en buste ; il tient une sorte de cassolette. Collection Charles Rossigneux. Photographié par Braun (1).

5° Le Kain en costume oriental. Toile rectangulaire. Ce portrait est à peu près identique au précédent. Musée Condé. Photographié par Braun.

M. F.-A. Gruyer, dans sa *Notice sur les peintures de Chantilly*, désigne ce tableau comme un portrait d'homme attribué à Alexis Grimoux. C'est certainement un portrait de notre acteur, mais Grimoux ne peut en être l'auteur, puisqu'il mourut en 1740, époque où Le Kain n'avait que onze ans.

6° Le Kain dans le rôle de Gengis-Khan, par S.-B. Le Noir. (1769.) Toile ovale, hauteur 0 m. 88, largeur 0 m. 73. Ce portrait fut exposé au salon de 1774 de l'Académie de Saint-Luc. Collection de la Comédie-Française. (*Catalogue Monval*, n° 182.) Offert au Théâtre-Français par le fils du tragédien.

7° Le Kain dans le rôle de Gengis-Khan, par S.-B. Le Noir. (1777.) Toile ovale, hauteur 0 m. 88, largeur 0 m. 74. Collection dela Comédie-Française. (*Catalogue Monval*, n° 115.) Offert au Théâtre-Français par M. F. de Reverdy en juillet 1745.

8° Le Kain dans le rôle de Gengis-Khan. Auteur inconnu. Collection Mounet-Sully.

(1) Voyez plus haut, p. 1.

9° Le Kain dans le rôle de Gengis-Khan, par A. Roslin. Toile rectangulaire, hauteur 0 m. 72, largeur 0 m. 57. Collection J.-J. Olivier. Ce portrait a fait successivement partie des collections d'Etienne Arago et du Baron de Beurnonville (1).

10° Portrait *présumé* de Le Kain. Auteur inconnu. Musée de Soissons. Ce tableau, donné au Musée de Soissons en 1862, fut d'abord inscrit au registre des objets offerts comme représentant « un personnage du temps de Louis XIV ». Nous doutons fort que ce soit un portrait de Le Kain (2).

III

PASTELS, AQUARELLES ET GOUACHES.

1° Le Kain dans un rôle antique. Pastel de Latour, hauteur 0 m. 55, largeur 0 m. 46. Château de Ferney. Le tragédien est représenté en buste, la tête couronnée de lauriers.

2° Le Kain dans le rôle d'Orosmane. Pastel de S.-B. Le Noir. (1767.) Hauteur 1,10 ; largeur 0,85. Ce pastel appartient présentement à M. Lucien Hébert.

3° Le Kain dans le rôle de Néron. Aquarelle de Carmontelle. Vente Mahérault, 1880, n° 14. Nous ignorons où cette aquarelle se trouve actuellement.

4° Le Kain dans le rôle de Nicomède. Gouache de Fesch-Whirsker. Collection de la Comédie-Française. (*Catalogue Monval*, n° 431.) (3).

5° Le Kain dans le rôle d'Antiochus (*Rodogune*). Gouache de Fesch-Whirsker. Collection de la Bibliothèque nationale (4).

6° Le Kain dans le rôle de Pompée (*Sertorius*). Dauberval

(1) Voyez plus haut, p. 66.
(2) Voyez plus haut, p. 26.
(3) Voyez plus haut, p. 50.
(4) Voyez plus haut, p. 52.

(Perpenna) lui donne la réplique. Gouache de Fesch-Whirsker. Collection de la Comédie-Française. (*Catalogue Monval*, n° 432.) (1).

7° Le Kain dans le rôle de Néron. Gouache de Fesch-Whirsker. Collection de la Comédie-Française. (Cette gouache n'est pas mentionnée dans le *Catalogue Monval*.) (2).

8° Le Kain dans le rôle d'Achille (*Iphigénie en Aulide*). Brizard (Agamemnon) lui donne la réplique. Gouache de Fesch-Whirsker. Collection de la Comédie-Française. (*Catalogue Monval*, n° 428.) (3).

9° Le Kain dans le rôle de Pharnace. Brizard (Mithridate) et Molé (Xipharès) lui donnent la réplique. Gouache de Fesch-Whirsker. Collection de la Comédie-Française. (*Catalogue Monval*, n° 434.) (4).

10° Le Kain dans le rôle du Maître d'armes (*Le Bourgeois gentilhomme*). Préville (M. Jourdain) lui donne la réplique. Gouache de Fesch. (1776.) Collection de la Comédie-Française. (*Catalogue Monval*, n° 206.) (5).

11° Le Kain dans le rôle d'Arzace. Gouache de Fesch-Whirsker. Collection de la Bibliothèque nationale (6).

12° Le Kain dans le rôle de Gengis-Khan. Gouache de Fesch. (1776.) Collection de la Comédie-Française. (*Catalogue Monval*, n° 430.)

13° Le Kain dans le rôle de Vendôme. Gouache de Fesch-Whirsker. Collection de la Bibliothèque nationale (7).

14° Le Kain dans le rôle d'Edouard (*Le Siège de Calais*). Brizard (Eustache de Saint-Pierre) lui donne la réplique. Gouache de Fesch (1776) .Collection de la Comédie-Française. (*Catalogue Monval*, n° 209.)

(1) Voyez plus haut, p. 54.
(2) Voyez plus haut, p. 56.
(3) Voyez plus haut, p. 58.
(4) Voyez plus haut, p. 60.
(5) Voyez plus haut, p. 150.
(6) Voyez plus haut, p. 88.
(7) Voyez plus haut, p. 106.

15° Le Kain dans le rôle de Warwick. Gouache de Fesch-Whirsker. Musée Carnavalet (1).

IV

DESSINS ET SILHOUETTES.

1° Dessin aux deux crayons (noir et blanc). Tête de trois quarts, tournée vers la droite, grandeur nature. Auteur inconnu. Musée Carnavalet (2).

2° Dessin au crayon représentant le masque du tragédien. Auteur inconnu. Musée Carnavalet.

3° Treize petits portraits en buste réunis sur une même feuille. Auteur inconnu. Ces portraits, ou plutôt ces esquisses pleines de vie, croquées d'après nature sans aucun doute, sont dessinées à la plume, au crayon, à la sanguine et à la sépia. Musée Carnavalet (3).

4° Dessin à la sépia. Auteur inconnu. Le tragédien est représenté debout, de profil, tourné vers la gauche. Ce dessin, très médiocre, tient un peu de la caricature. Musée Carnavalet.

5° Dessin au crayon, attribué à Duplessis-Berteaux. Collection de Mme la Baronne de Tritaigne.

6° Dessin au crayon, par C.-N. Cochin. (Vers 1777.) Rond, diamètre 0 m. 13. Collection de la Comédie-Française. (*Catalogue Monval*, n° 438.) (4).

7° Le Kain dans le rôle d'Abner (*Athalie*). Projet de costume par Boquet. Dessin à la plume. (*Menus-Plaisirs, Costumes de la Comédie-Française.*) Musée de l'Opéra (5).

8° Le Kain dans le rôle de Gengis-Khan. Projet de costume par Boquet. Dessin au crayon. (*Menus-Plaisirs, Costumes de la Comédie-Française.*) Musée de l'Opéra.

(1) Voyez plus haut, p. 138.
(2) Voyez plus haut, au frontispice.
(3) Nous en avons reproduit trois. Voyez plus haut, p. 18, 22 et 184.
(4) Voyez plus haut, p. 110.
(5) Voyez plus haut, p. 62.

9° Le Kain dans le rôle de Gengis-Khan. Dessin au crayon de A. de Saint-Aubin, d'après le tableau de Le Noir. Musée Carnavalet.

10° Quatre silhouettes représentant la tête du tragédien de profil, tournée vers la gauche. Grandeur nature. Auteur inconnu. Musée Carnavalet.

11° Petite silhouette en deux tons (gris et noir). Auteur inconnu. Musée Carnavalet (1).

V

GRAVURES ET EAUX-FORTES.

1° Le Kain en costume de ville. Gravure de C.-A.-I. Littret de Montigny. L'acteur est représenté en buste, de trois quarts, dans un médaillon. On lit sur le cadre de ce médaillon : « Henry-Louis Le Kain, comédien ord[e] du Roy. A débuté par le rosle de Titus dans *Brutus* le 14 septembre 1750 et a été reçu le 24 février 1752. » Au-dessous du médaillon, sur une tablette, les vers suivants :

> Du costume oublié, zélé restaurateur,
> C'est lui qui dans ses droits rétablit Melpomène.
> A chaque personnage il offre un autre acteur :
> Il étonne, il impose, il subjugue, il entraîne (2).

2° Le Kain en costume de ville. Gravure d'Adam. Cette gravure n'est qu'une contrefaçon de la précédente.

3° Le Kain en costume de ville. Eau-forte d'Henri Lefort, d'après la gravure de Littret de Montigny. Cette eau-forte a été exécutée pour *La Troupe de Voltaire* de E. de Manne.

4° Le Kain en costume de ville. Lithographie de Villain (Maurin del.), d'après un émail peint d'après nature et commu-

(1) Voyez plus haut, p. 12.
(2) Voyez plus haut, p. 156.

niqué par M. Le Kain, *le fils*. L'acteur est représenté en buste, de profil, tourné vers la droite, dans un médaillon (1).

5° Le Kain en costume de ville. Lithographie de C. Motte. (Vigneron del.) Collection du *Courrier des Spectacles*, n° 19. Médaillon. L'acteur est représenté en buste, vu de face, la tête tournée de trois quarts. Le col de sa chemise est largement ouvert (2).

6° Le Kain en costume de ville. Lithographie non signée. Le tragédien est représenté assis à côté d'une table et étudiant un rôle (3).

7° Le Kain dans le rôle d'Achille (*Iphigénie en Aulide*). Lithographie de Delpech. C'est un agrandissement de la gouache de Fesch-Whirsker. Cette lithographie, dont il existe des exemplaires en noir et en couleur, se trouve dans le *Recueil des Costumes* dédié au Baron de la Ferté. (Planche 73.)

8° Le Kain dans le rôle de Jason (*Médée*). Gravure de L. Cars et de J. Beauvarlet, d'après le tableau de C. Vanloo (4).

9° Le Kain en costume antique. (Rôle de Néron ?) Lithographie de Delpech, qui s'est évidemment inspiré du pastel de Ferney. L'acteur est représenté en buste, de trois quarts, la tête couronnée de lauriers (5).

10° Le Kain dans le rôle de Zamore. Gravure de P.-C. Levesque, d'après J.-L. Fesch. (1766.) (6). (On ne peut considérer comme un portrait de Le Kain la planche de Janinet intitulée *Costume de Zamore*, qui se trouve dans *Les Costumes et Annales des grands théâtres de Paris*, III, p. 167.)

11° Le Kain en costume de ville répétant à Ferney le rôle de Mahomet. Voltaire (Zopire) lui donne la réplique. Gravure en couleur de Fesch, insérée dans *Les Souvenirs et Regrets du Vieil Amateur dramatique*. La même gravure existe en noir (7).

(1) Voyez plus haut, p. 6.
(2) Voyez plus haut, p. 190.
(3) Voyez plus haut, p. 32.
(4) Voyez plus haut, p. 48.
(5) Voyez plus haut, p. 104.
(6) Voyez plus haut, p. 78.
(7) Voyez plus haut, p. 102.

12° Le Kain en costume de ville répétant à Ferney le rôle de Mahomet. Voltaire (Zopire) lui donne la réplique. Mauvaise contrefaçon de la gravure précédente. Auteur inconnu. Les deux personnages sont représentés dans la cour du château. On aperçoit au fond un portique percé de trois arcades, à gauche, la demeure du poète, et sur la droite, au second plan, un carrosse. Cette gravure parut dans *Le Miroir*.

13° Le Kain dans le rôle de Mahomet. Gravure en couleur de Janinet (?). L'acteur est représenté debout. Sa coiffure consiste en un turban, que surmonte un panache de plumes. Il porte un long manteau rose garni de fourrures qui s'ouvre sur une tunique de soie jaune doublée de blanc. Cette tunique, qui arrive un peu au-dessous du genou, laisse apercevoir des culottes vertes. Bas blancs. Pantoufles vertes. Au-dessous de la gravure, cette inscription : *Aux Mànes de le Kain*. Cette estampe, qui existe en noir, se trouve dans *Les Costumes et Annales des Grands Théâtres de Paris*, I, p. 1.

14° Le Kain dans le rôle de Mahomet. Gravure en couleur de Janinet (?). Cette estampe est à peu près identique à la précédente. L'acteur est coiffé d'un turban à panache de plumes. Il porte un grand manteau rouge garni de fourrures. Ce manteau s'ouvre sur une longue tunique de soie verte, qui descend jusqu'aux chevilles et laisse à peine apercevoir un pantalon bouffant de couleur rouge. Pantoufles jaunes.

15° Le Kain dans le rôle de Mahomet. Brizard (Zopire) lui donne la réplique. Gravure en couleur de Whirsker faisant partie du recueil intitulé *Les Métamorphoses de Melpomène et de Thalie*. Cette gravure existe en noir et a été reproduite dans *Les Souvenirs et Regrets du Vieil Amateur dramatique* (1).

16° Le Kain dans le rôle de Mahomet. Caricature. Auteur inconnu. (Vers 1820.) Le tragédien est représenté en buste, le visage tourné de trois quarts du côté droit. Il porte un turban

(1) Voyez plus haut, p. 80.

surmonté d'un énorme panache et sa robe, largement échancrée, découvre une poitrine proéminente. On lit au-dessous de cette gravure :

LE KAIN

Rôle de Mahomet, Colonel de dragons.

Ah !.. cachez-moi ce sein que je ne saurais voir ! (1)

17° Le Kain dans le rôle d'Orosmane. Gravure d'Auguste de Saint-Aubin, d'après le tableau de Le Noir. Médaillon. Au-dessous, ce vers de *Zaïre* :

Le voilà donc connu ce secret plein d'horreur ! (IV, 5.)

et l'inscription suivante :

DÉDIÉ PAR L'AMOUR FILIAL
AUX MANES DE HENRI-LOUIS LE KAIN
PENSIONNAIRE DU ROI (2).

Il existe de nombreuses contrefaçons de cette gravure. Nous signalerons parmi elles :

a) Un petit médaillon en couleur sans nom de graveur ;

b) Une gravure de P. Baquoy, exécutée pour servir de frontispice aux *Mémoires* de Le Kain. (Edition de 1801.) Sous la gravure de Baquoy on lit les vers qui se trouvent au bas de l'estampe de Littret de Montigny :

Du costume oublié zélé restaurateur... etc.

c) Une lithographie de Constans, publiée par Blaizot ;

d) Une gravure au trait de Landon ;

e) Une lithographie de Langlumé ;

(1) Voyez plus haut, p. 82.
(2) Voyez plus haut, p. 86.

f) Une lithographie de V. Ralier.

g) Une gravure de Touzé, d'après un dessin de Devéria.

Ajoutons que la gravure de Saint-Aubin a été reproduite par la chalcographie du Louvre.

18° Le Kain dans le rôle d'Orosmane. Lithographie de Delpech. Le tragédien est représenté en pied. Il est coiffé d'un fez, qu'entoure un turban, où sont piquées à distances égales trois aigrettes noires. Grand manteau à raies rouges et jaunes ouvrant sur un habit vert à ramages d'or. Culotte et bas blancs, souliers jonquille. Cette lithographie se trouve dans le *Recueil des Costumes* dédié au Baron de la Ferté. (Planche 81.) Il en existe des exemplaires non coloriés.

19° Le Kain dans le rôle d'Orosmane. Lithographie de Caboche d'après Challamel, représentant la statue exécutée par Dantan *jeune* et exposée au salon de 1838. Cette gravure parut dans *Le Monde dramatique*. (Année 1838, n° 19.) (1).

20° Le Kain dans le rôle d'Arzace. Mlle Dumesnil (Sémiramis) lui donne la réplique. Gravure en couleur de Whirsker, faisant partie du recueil intitulé *Les Métamorphoses de Melpomène et de Thalie* (2).

21° Le Kain dans le rôle d'Arzace. Mme Vestris (Azéma) lui donne la réplique. Gravure en couleur de Fesch, insérée dans *Les Souvenirs et Regrets du Vieil Amateur dramatique*. Cette estampe existe en noir (3).

22° Le Kain dans le rôle de Gengis-Khan. Gravure de P.-C. Levesque, d'après M.-F.-A. Castelle. (1765.) Se vendait à Paris, chez Levesque, graveur, rue du Jardinet. L'acteur est représenté debout s'appuyant sur son arc (4).

La même gravure existe grossièrement coloriée. Cette épreuve se vendait à Paris, chez Bligny, lancier du Roi, cour du Manège, aux Tuileries.

(1) Voyez plus haut, p. 84.
(2) Voyez plus haut, p. 92.
(3) Voyez plus haut, p. 94.
(4) Voyez plus haut, p. 72.

23° Le Kain dans le rôle de Gengis-Khan. Gravure de P.-C. Levesque, d'après M.-F.-A. Castelle. Cette gravure, qui n'est qu'une réplique de la précédente, représente l'acteur à mi-corps dans un médaillon.

24° Le Kain dans le rôle de Gengis-Khan. Gravure de J.-B. Michel, d'après un dessin de J.-H. Huquier *fils*. L'acteur est représenté en buste, de trois quarts, dans un médaillon surmonté d'attributs. Au-dessous de ce médaillon, une scène de *L'Orphelin de la Chine* avec ce vers :

Je veux que mes sujets respectent ma faiblesse (1).

Après avoir annoncé la vente de cette estampe (à Paris, chez Petit, rue du Petit-Pont, à l'Image de N.-Dame), le critique de *L'Année littéraire* ajoutait :

Je trouve assez de ressemblance dans ce portrait du Sieur Le Kain ; c'est bien son air morne, sombre et noir, tel qu'il le doit avoir dans la plupart des rôles tragiques dont il est chargé et qu'il remplit en général avec des applaudissements mérités. Cet acteur a des moments admirables, des traits de génie, des élans sublimes, qui ne sont qu'à lui. (*Année littéraire*, 1767, IV, p. 95.)

25° Le Kain dans le rôle de Gengis-Khan. Gravure d'Elluin, d'après J. Berteaux. L'acteur est représenté en buste, de trois quarts dans un médaillon. Sur le cadre de ce médaillon, l'inscription suivante : « Henri-Louis Le Kain, Comédien ordinaire du Roi. Reçu en 1752. » Au-dessous de la gravure, ces deux vers de *L'Orphelin* :

Je veux que les vaincus respirent désormais.
J'envoyois la terreur, et j'apporte la paix. (II, 5.) (2).

(1) Voyez plus haut, p. 70.
(2) Voyez plus haut, p. 74.

Cette estampe, qui se vendait à Paris, chez l'auteur, rue Saint-Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins, parut avec des portraits de Le Gros, de La Ruette, de M[lle] Dumesnil et de M[lle] Duplan. A en croire la critique de *L'Année littéraire* (année 1772, II, p. 440), ces différentes gravures laissaient fort à désirer sous le rapport de la ressemblance.

26° Le Kain dans le rôle de Gengis-Khan. Lithographie d'après la gouache de Fesch mentionnée plus haut. Cette lithographie, dont l'auteur nous est inconnu, parut dans *L'Artiste*.

27° Le Kain dans le rôle de Rhadamiste. M[lle] Saint-Val *l'aînée* (Zénobie) lui donne la réplique. Gravure en couleur de Whirsker faisant partie du recueil intitulé *Les Métamorphoses de Melpomène et de Thalie*. Cette gravure existe en noir et a été reproduite dans *Les Souvenirs et Regrets du Vieil Amateur dramatique* (1). On trouve une contrefaçon de cette estampe en noir et de format grand in-octavo.

28° Le Kain dans un costume grec exécuté par L.-N. Sarrazin. Gravure en couleur de Dupin, d'après Desrais. Voici le titre complet de cette estampe :

Prince grec, vêtu de l'Exomide, par-dessus lequel on a ajouté l'habit civil recouvert du manteau ou cotte d'arme, dite vulgairement l'Amante. Cet habillement a été exécuté en 1776 pour le S[r] Le Kain, comédien du Roi, par L.-N. Sarrazin, Costumier des Princes et Directeur du Salon des Costumes du Colisée.

Cette gravure se vendait à Paris, chez Esnauts et Rapilly, rue Saint-Jacques, à la Ville de Coutances. Il en existe des épreuves en noir (2).

29° Habillement de Prince tartare, dessiné et présenté à M. Le Kain en 1764 par N. Sarrazin, costumier des Princes. Cette gravure se vendait à Paris, chez Esnauts et Rapilly. Il en existe des exemplaires en noir et en couleur.

(1) Voyez plus haut, p. 136.
(2) Voyez plus haut, p. 162.

30° Le Kain en costume oriental. Eau-forte d'Hillemacher. Collection Soleirol. L'acteur est représenté en buste, de trois quarts.

31° Le Kain dans le rôle d'Edouard. Gravure de Janinet. Cette estampe se trouve dans *Les Costumes et Annales des Grands Théâtres de Paris,* II, p. 188 (1).

VI

TAPISSERIE.

1° Le Kain en costume d'hospodar valaque. Panneau en tapisserie de Beauvais mesurant 3 m. 70 sur 6 m. 10. Il fut vendu 3.110 fr. en 1863. En 1878, MM. Vail et C[ie], auxquels il appartenait, l'envoyèrent au Trocadéro, à l'exposition des portraits nationaux.

(1) Voyez plus haut, p. 140.

SOURCES MANUSCRITES

ET

BIBLIOGRAPHIE

I

SOURCES MANUSCRITES

Cinq manuscrits de Le Kain, à savoir :

1° *Itinéraire d'un voyage projetté pour bien connoître la France, l'Italie, la Flandre autrichienne, la Hollande, une partie de l'Allemagne, le tout en deux années consécutives.* Bibliothèque de l'Arsenal. Fonds français. Recueil 6.394.

2° *Description par ordre alphabétique de toutes les villes que j'ai parcourues dans mes différents voyages, soit en France, en Hollande, Pays-Bas autrichiens et dans l'Allemagne, une partie des Cercles de Souabe, du Bas-Rhin, de la Franconie et de la Basse-Saxe.* Bibliothèque de l'Arsenal. Fonds français. Recueil 6.394.

Le Recueil 6.394 contient encore les lettres de Le Kain à ses fils Lacour et Bernardin que nous avons publiées, et différentes notules.

3° *Journal de la Comédie tenu pour mon seul usage depuis le 27 décembre 1747 jusqu'au 23 mars 1765.* Bibliothèque nationale. Fonds français. Ms. 12.532.

4° *Journal de tous les rôles que j'ai joués depuis le mois d'avril 1765 jusqu'à la fin de mars 1777...* Bibliothèque nationale. Fonds français. Ms. 12.533.

5° *Etudes* de Le Kain. Bibliothèque nationale. Fonds français. Ms. 12.534.

La Bibliothèque nationale possède encore une copie du manuscrit de l'Arsenal intitulé : *Description par ordre alphabétique...* etc. (Fonds français, n° 12.535.)

II

BIBLIOGRAPHIE

ALEXANDRE : *Pièces fugitives sur la carrière théâtrale, dédiées aux Mânes de Le Kain.* A Amsterdam et se trouve à Paris, chez Moureau, 1779.

AMATEUR D'AUTOGRAPHES (L'), Revue fondée en 1862. Paris, Noël Charavay.

ANNÉE LITTÉRAIRE. 1754-1776.

ARGENSON (MARQUIS R.-L. D') : *Mémoires, publiés par E.-J.-B. Rathery.* Paris, Renouard, 1866, 9 vol.

ARNAULT (V.-A.) : *Les Souvenirs et les Regrets du Vieil Amateur dramatique, ou Lettres d'un oncle à son neveu sur l'ancien Théâtre-Français.* Paris, A. Leclère, 1851.

BAPST (G.) : *Essai sur l'Histoire du Théâtre : la mise en scène, le décor, le costume, l'architecture, l'éclairage, l'hygiène.* Paris, Hachette, 1893.

BARBIER (E.-J.-F.) : *Chronique de la Régence et du Règne de Louis XV (1718-1763), ou Journal de Barbier, avocat au Parlement de Paris.* Paris, Charpentier, 1857, 8 vol.

BENGESCO (G.) : *Bibliographie des Œuvres de Voltaire.* Paris, Perrin, 1882-1885, 4 vol.

BOINDIN (N.) : *Lettres historiques sur tous les Spectacles de Paris.* Paris, Prault, 1719.

BONNASSIES (J.) : *La Comédie-Française. Histoire administrative.* Paris, Didier, 1874.

Bonnassies (J.) : *Notice historique sur les anciens bâtiments de la Comédie-Française.* Paris, Aubry, 1868.

Bonnassies (J.) : *La Musique à la Comédie-Française.* Paris, Baur, 1874.

Bos (abbé J.-B. du) : *Réflexions critiques sur la poésie et sur la peinture.* Paris, P.-J. Mariette, 1733, 3 vol.

Campardon (E.) : *Les Comédiens du Roi de la Troupe française pendant les deux derniers siècles.* Paris, H. Champion, 1879.

Celler (L.) : *Les Décors, les Costumes et la Mise en scène au XVIIe siècle. (1615-1680.)* Paris, Leipmannssohn et Dufour, 1869.

Chappuzeau (S.) : *Le Théâtre-François, accompagné d'une préface et de notes par G. Monval.* Paris, Bonnassies, 1875.

Charavay (N.) : *Catalogues d'autographes de 1843 à nos jours.*

Chevrier (F.-A.) : *Almanach des gens d'esprit par un homme qui n'est pas sot. Calendrier pour l'année 1763 et le reste de la vie, publié par l'auteur du Colporteur.* Toujours à Londres, chez l'éternel M. Jean Nourse.

Clairon (Mlle) : *Mémoires et Réflexions sur la déclamation théâtrale.* Paris, J. Dubuisson, an VII.

Clément et Delaporte : *Anecdotes dramatiques.* Paris, Duchesne, 1775, 3 vol.

Clément de Genève : *Les Sottises du temps, ou Mémoires pour servir à l'Histoire générale et particulière du genre humain.* La Haye, N. Van Daalen. 1754.

Collé (C.) : *Journal et Mémoires (1748-1772), publiés avec une introduction et des notes par H. Bonhomme.* Paris, Firmin-Didot, 1868, 3 vol.

Collé (C.) : *Correspondance inédite, accompagnée de fragments également inédits de ses œuvres posthumes.* Paris, Plon, 1864.

Collini (C.-A.) : *Mon séjour auprès de Voltaire.* Paris, L. Collin, 1807.

Coste d'Arnobat (C.-P.) : Voyez Dumesnil.

D*** (abbé) : *La Reconnaissance de Le Kain envers M. de Voltaire son bienfaiteur.* Paris, 1778.

Dacier (E.) : *Le Musée de la Comédie-Française. (1680-1905.)* Paris, Librairie de l'Art ancien et moderne, 1905.

Desnoiresterres (G.) : *Voltaire et la Société française au XVIIIe siècle.* Paris, Didier, 1867-1876, 8 vol., à savoir :

a) *La Jeunesse de Voltaire.* 1867 ;

b) *Voltaire au Château de Cirey.* 1868 ;

c) *Voltaire à la Cour.* 1869 ;

d) *Voltaire et Frédéric.* 1870 ;

e) *Voltaire aux Délices.* 1873 ;

f) *Voltaire et J.-J. Rousseau.* 1874 ;

g) *Voltaire et Genève.* 1875 ;

h) *Voltaire, son retour et sa mort.* 1876.

Despois (E.) : *Le Théâtre-Français sous Louis XIV.* Paris, Hachette, 1894.

Diderot : *Œuvres complètes.* Edition Assezat et Tourneux, Paris, Garnier, 1875-1877, 20 vol.

Dorat (C.-J.) : *La Déclamation théâtrale, poème didactique.* Paris, S. Jorry, 1767.

Dumesnil (M[lle] M.-F.) : *Mémoires en réponse aux Mémoires d'Hippolyte Clairon, rédigés par C.-P. Coste d'Arnobat.* Paris, Dentu, an VII.

Duvernet (abbé T.-I.) : *Vie de Voltaire.* Paris, Buisson, 1798.

Epinay (M[me] d') : *Mémoires et Correspondance.* Paris, Brunet, 1818, 3 vol.

Favart (C.-S.) : *Mémoires et Correspondance littéraire, dramatique et anecdotique.* Paris, L. Collin, 3 vol.

Firmin aîné : *Parallèle entre Talma et Le Kain, suivi de quelques réflexions sur l'art dramatique.* Paris, Ponthieu et Delaunay, 1826.

Fleury (A.-J.-B.) : *Mémoires, rédigés par J.-B.-P. Lafitte.* Paris, A. Dupont, 1835-1837, 6 vol.

Formey (J.-L.-S.) : *Souvenirs d'un Citoyen.* Paris, P.-D. Barez, 1797, 2 vol.

Funck-Brentano (F.) : *La Bastille des comédiens : Le For-l'Evêque.* Paris, Fontemoing, 1903.

GARRICK (D.) : *Private Correspondence.* London, H. Colburn and R. Bentley, 1831, 2 vol.

GEOFFROY (J.-L.) : *Cours de littérature dramatique, ou Recueil par ordre de matières des feuilletons de Geoffroy.* Paris, P. Blanchard, 1825, 6 vol.

GOUVENAIN (L. DE) : *Le Théâtre à Dijon. (1422-1790.)* Dijon, E. Jobard, 1888.

GRIMM (F.-M.) : *Correspondance littéraire.* Edition Tourneux, Paris, Garnier, 1877-1882, 16 vol.

HANNETAIRE (J.-N. D') : *Observations sur l'Art du comédien.* 1772.

HERVEY (C.) : *Catalogue de la Collection d'autographes de M. Charles Hervey.* Paris, Lefèbvre, 1854.

HUERNE DE LA MOTHE : *Epître sur les Spectacles ou Mon retour à Paris.* Genève, 1761.

JAL (A.) : *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire.* Paris, Plon, 1867.

JOANNIDÈS (A.) : *La Comédie-Française de 1680 à 1900 : Dictionnaire général des pièces et des auteurs.* Paris, Plon, 1901.

JOURNAL DES THÉATRES. 1770-1778, Paris, Esprit (1).

JULLIEN (A.) : *Les Spectateurs sur le théâtre.* Paris, Detaille, 1875.

JULLIEN (A.) : *Histoire du Costume au Théâtre depuis les origines du théâtre en France jusqu'à nos jours.* Paris, Charpentier, 1880.

JUSSERAND (J.-J.) : *Shakespeare en France sous l'ancien régime.* Paris, A. Colin, 1898.

LA DIXMÉRIE : *Lettre sur l'état présent de nos Spectacles.* Amsterdam et se trouve à Paris, chez Duchesne, 1765.

LA HARPE (J.-F.) : *Lycée, ou Cours de littérature ancienne et moderne.* Paris, chez tous les principaux libraires, 1800, 18 vol.

(1) Ce journal fut d'abord publié sous le titre du *Nouveau Spectateur* par Le Prévost d'Exmes. (1770.) N'ayant pas obtenu de succès, Le Prévost vendit son privilège à Le Fuel, qui reprit la publication du *Nouveau Spectateur* le 1er avril 1776. Il en changea le titre dès le cinquième numéro et l'appela *Journal des Théâtres.* Les critiques acerbes de cette feuille déplurent aux comédiens. Sur leurs plaintes, Le Fuel fut dépossédé de son privilège. (15 octobre 1776.) Au mois d'avril 1777, Le Vacher de Charnois se mit à la tête du *Journal des Théâtres* et le rédigea jusqu'au 1er juin 1778. (no XXIX.) La direction en fut ensuite confiée à Grimod de La Reynière.

La Harpe (J.-F.) : *Correspondance littéraire*. Paris, Migneret, 1801, 6 vol.

La Rive (J.-M. de) : *Cours de déclamation*. Paris, Delaunay, 1804.

Laverdet : *Catalogues d'autographes*. 1851-1865.

Le Beau de Schosne (abbé) : *Lettre à Monsieur de Crébillon de l'Académie Françoise sur les Spectacles de Paris*. A La Haye et se trouve à Paris, chez Cailleau, 1761.

Le Comte (H.) : *Costumes de théâtre de 1600 à 1820, dédiés à M. le Baron de la Ferté*. Imprimerie-lithographie Delpech, Paris.

Le Kain (H.-L.) : *Le Kain dans sa jeunesse, ou Détail historique de ses premières années, écrit par lui-même*. Paris, Delaunay, 1816.

Le Kain (H.-L.) : *Mémoires, publiés par son fils*. Paris, Colnet, Debray et Mongie, 1801. — Autre édition, précédée d'une *Notice* sur le Kain par Talma. Paris, Ponthieu, 1825. (Nous citons d'après l'édition Colnet.)

Le Mazurier (P.-D.) : *Galerie des acteurs du Théâtre Français de 1600 jusqu'à nos jours*. Paris, J. Chaumerot, 1810, 2 vol.

Léris (A. de) : *Dictionnaire portatif des théâtres*. Paris, C.-A. Jombert, 1754.

Le Vacher de Charnois (J.-C.) : *Costumes et Annales des grands théâtres de Paris*. Paris, Janinet, 1786-1789, 4 vol.

Le Vacher de Charnois (J.-C.) : *Recherches sur les costumes et sur les théâtres de toutes les nations, tant anciennes que modernes*. Paris, C. Drouin, 1790, 2 vol.

Ligne (prince C.-J. de) : *Lettres à Eugénie sur les spectacles*. Bruxelles et Paris, Valade, 1774.

Lion (H.) : *Les Tragédies et les Théories dramatiques de Voltaire*. Paris, Hachette, 1895.

Longchamp et Wagnière : *Mémoires sur Voltaire et ses ouvrages*. Paris, A. André, 1826, 2 vol.

Lyonnet (H.) : *Dictionnaire des Comédiens*. Genève, Biblio-

thèque de *La Revue universelle internationale illustrée.* (Ouvrage en cours de publication.)

Manne (E. de) : *Galerie historique des comédiens français de la troupe de Voltaire.* Lyon, Scheuring, 1877.

Marmontel (J.-F.) : *Œuvres complètes.* Paris, Belin, 1819, 7 vol.

Maugras (G.) : *Les Comédiens hors la loi.* Paris, Calmann-Lévy, 1887.

Mémoires secrets *pour servir à l'histoire de la République des lettres en France depuis 1762 jusqu'à nos jours.* Londres, J. Adamson, 36 vol. (1).

Mercier (L.-S.) : *Tableau de Paris.* Amsterdam, 1782-1788, 12 vol.

Mercier (L.-S.) : *Les Comédiens ou Le Foyer, comédie en un acte.* Paris, Imprimerie des Successeurs de la Veuve Duchesne, an 2440.

Mercure de France. 1750-1779.

Métra : *Correspondance littéraire secrète :* Neuwied, Société typographique, 1775-1793, 19 vol.

Molé (F.-R.) : *Mémoires.* Paris, Ledoux, 1825.

Monval (G.) : *Liste alphabétique des Sociétaires depuis Molière jusqu'à nos jours.* Paris, Bureaux de *L'Amateur d'autographes,* 1900.

Monval (G.) : *Les Collections de la Comédie-Française : Catalogue historique et raisonné.* Paris, Société de propagation des livres d'art, 1897.

Moore (J.) : *A View of society and manners in France, Switzerland and Germany.* London, 1779, 2 vol.

Mouhy (chevalier C. de) : *Abrégé de l'Histoire du Théâtre-François depuis son origine jusqu'au 1er juin de l'année 1780.* Paris, Jorry et Mérigot, 1780, 2 vol.

Nodier (C.), Régnier (A.) et Champin : *Paris historique :* Paris, Postel, 1837-1840, 3 vol.

(1) Les cinq premiers volumes de cet ouvrage (1762-1771) sont de L. Petit de Bachaumont ; les dix suivants (1771-1779) sont de Pidansat de Mairobert ; les autres (1779-1787), de Mouffle d'Angerville.

NOVERRE (J.-G.) : *Lettres sur la Danse.* Vienne, J.-T. de Trattern, 1767.

PEREY (L.) ET MAUGRAS (G.) : *La Vie intime de Voltaire aux Délices et à Ferney.* Paris, Calmann-Lévy, 1885.

PRÉVILLE (P.-L.) : *Mémoires.* Paris, F. Guitel, 1812.

RAVAISSON (F.) : *Archives de la Bastille. Documents inédits, recueillis et publiés par F. Ravaisson.* Paris, G. Pedone-Lauriel, 1881, 14 vol.

RAYMOND DE SAINTE-ALBINE : *Le Comédien* : Paris, Vincent, 1749.

REGNAULT-WARIN (J.-B.-I.-P.) : *Mémoires sur Talma, publiés avec une notice et des notes par H. d'Alméras.* Paris, Société parisienne d'édition, 1904.

RICORD (A.) : *Les Fastes de la Comédie-Française.* Paris, Alexandre et Delaunay, 1821, 2 vol.

SPECTACLES DE PARIS (LES) *ou Calendriers historiques et chronologiques des Théâtres.* Paris, Duchesne. (1751-1779.)

TALMA (F.-J.) : *Mémoires.* Paris, H. Souverain, 1849, 4 vol.

TRONCHIN (H.) : *Le Conseiller François Tronchin et ses amis.* Paris, Plon, 1895.

VIGÉE-LE BRUN (Mme) : *Souvenirs.* Paris, Charpentier, 1869, 2 vol.

VINGTRINIER (E.) : *Le Théâtre à Lyon au XVIIIe siècle.* Lyon, Meton, 1879.

VOLTAIRE : *Œuvres complètes.* Edition Moland, Paris, Garnier, 1877-1883, 52 vol.

WHIRSKER : *Les Métamorphoses de Melpomène et de Thalie, ou les Caractères des Comédies françoise et italienne.* Paris, chez l'auteur et chez Megré. — Autre édition à Londres, chez R. Sayer, 1772.

INDEX ALPHABÉTIQUE

INDEX ALPHABÉTIQUE

C

D

G

H

Q

R

S

T

V

W

X

Z

TABLES

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE IV

LE KAIN DANS LE THÉATRE DE VOLTAIRE.

CHAPITRE V

LE KAIN DANS LES ŒUVRES TRAGIQUES DU XVIIIe SIÈCLE.

CHAPITRE VI

CHAPITRE VII

LES RÉFORMES DE LE KAIN.

CHAPITRE VIII

Les dernières années de Le Kain.

APPENDICE

TABLE DES GRAVURES

ERRATA

—

Page 1, ligne 18, et page 28, ligne 38, au lieu de *Lemazurrier*, lire : *Lemazurier.*

Page 64, ligne 4, au lieu de *Frédéric Lemaître*, lire : *Frédérick Lemaître.*

Page 69, ligne 40, et page 143, ligne 30, au lieu de *Bourret*, lire : *Bouret.*

Page 89, ligne 21, au lieu de *Le Kain eut désiré*, lire : *Le Kain ait désiré.*

Page 168, ligne 4, au lieu de *Rémond de Sainte-Albine*, lire : *Raymond de Saint-Albine.*

Page 194, ligne 6, au lieu de *Marquis de Vilette*, lire : *Marquis de Villette.*

ACHEVÉ D'IMPRIMER

PAR LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

Le XXX Juin MCMVII

DATE DUE

AUG 1 4 1991			
OCT 2 2 1991			
OCT 2 2 1991			